TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10392 38 PAGES — JEUDI 29 JUIN 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Au conseil des ministres

- **MAJORATION DU POUVOIR D'ACHAT DU SMIC.**
- **HAUSSE DE 4 % DES ALLOCATIONS FAMILIALES.**

LIRE PAGE 38

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvelles difficultés pour le plan Carter sur l'énergie

L'adoption le 27 juin par le Sénat américain d'un amendement interdisant à l'administration de taxer les importations pétrolières est une nouvelle pierre dans le jardin énergétique du président Carter. Ce dernier ne devait-il pas annoncer l'imposition d'une telle taxe lors de la réunion des sept principaux pays industrialisés, le 16 juillet à Bonn ? « Cette décision, a avoué le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Jody Powell, aura pour conséquence d'éroder la confiance du reste du monde dans notre capacité à résoudre *les problèmes les plus graves.* »

Depuis plus d'un an qu'il a présenté son ambitieux « National Energy Plan », le président Carter a connu bien des déboires. Certes, les éléments sur les économies d'énergie, la reconversion du charbon, la réforme des tarifs *d'électricité et, récemment, la* libération progressive des prix du gaz ont été votés par les deux Chambres. Mais ce fut toujours au prix d'un compromis qui affaiblissait la portée du texte initial. L'ensemble des taxes qui visent à limiter la consommation de pétrole *n'ont toujours pas fait l'objet* d'un accord entre représentants et sénateurs.

Le nouvel amendement du Sénat doit encore être soumis au Congrès. Il n'empêcherait pas l'administration de restreindre les importations pétrolières en imposant des *quotas* aux compagnies, comme l'a suggéré récemment le secrétaire à l'énergie, M. Schle*singer. Mais il est significatif* de la difficulté qu'il y a à imposer des mesures de crise dans une période de pléthore.

L'arrivée sur la côte ouest du pétrole de l'Alaska a permis de réduire les importations, et l'on envisage même d'exporter une partie de ce « brut » vers le Japon. Assuré des liens qui unissent les Etats-Unis à l'Arabie Saoudite, le premier exportateur mondial de pétrole, et conscient de la baisse réelle des prix des produits pétroliers sur le marché, le consommateur américain n'est nullement disposé à payer dès aujourd'hui pour éviter une pénurie que toutes les études récentes lui promettent pour demain. Le sénateur républicain Dole, à qui incombe la paternité de l'amendement, n'a pas caché qu'une taxe de 5 dollars par baril « ne réduirait que faiblement *les* importations.

Cette façon de voir ne saurait être partagée par les principaux pays européens, non plus que par le Japon. Plus dépendants du pétrole de l'OPEP *que* les Etats-Unis, ils craignent que le laxisme américain n'entraîne d'ici quelques années une nouvelle flambée des prix. L'importance du déficit commercial des Etats-Unis et la faiblesse du dollar qui en résulte sont d'ailleurs liées aux importations pétrolières ; en 1977, la balance du commerce américain avec les pays arabes a été déficitaire de plus de 8 milliards de dollars, contre 4,5 milliards l'année précédente. La contraction du déficit commercial américain au mois de mai apparaît à ce point conjoncturelle que le dollar a à peine réagi à ce « meilleur résultat ». A l'évidence, la réduction du déficit — qui atteindrait encore, en 1978, 27 milliards de dollars — et l'amélioration de la tenue de la devise américaine passent par la réussite du plan énergétique de la Maison Blanche.

Les pays industrialisés *forts* (République fédérale d'Allemagne et Japon) n'auront aucune raison d'accepter dans trois semaines, à Bonn, de relancer leurs économies, à la demande de Washington, si les Etats-Unis ne semblent pas décidés au moindre effort.

Le voyage en Espagne de M. Giscard d'Estaing

- **Les entretiens porteront sur l'amélioration des échanges économiques**
- **Cette visite doit marquer une étape nouvelle dans nos relations déclare au « Monde » M. Adolfo Suarez**

Le *président* de la *République, accompagné* de Mme Giscard d'Estaing, de cinq ministres : MM. de Guiringaud (affaires étrangères), Bourges (défense), Méhaignerie (agriculture), Giraud (industrie) et Lecat (culture et communication), et du secrétaire général de l'Elysée, M. Jean François-Poncet, commence, ce mercredi 28 juin après-midi, une visite *officielle en Espagne, la première d'un chef d'Etat* français depuis celle d'Emile Loubet en 1906.

M. Giscard d'Estaing aura jeudi un tête-à-tête avec le *roi* Juan Carlos, et *recevra* vendredi M. Suarez, président du gouvernement espagnol. Il regagnera Paris samedi, après une visite à Saint-Jacques de Compostelle.

Les *relations* franco-espagnoles, très actives, posent plusieurs problèmes difficiles, en particulier dans le *domaine* économique. Les Français se plaignent du blocage d'importantes opérations de coopération industrielle par les autorités madrilènes. Madrid estime de son côté que la France ne soutient pas avec la vigueur souhaitée la candidature de l'Espagne au Marché commun.

Dans un entretien accordé à notre envoyé *spécial, Marcel Niedergang. M. Suarez considère* que cette candidature est « *Irréversible* ». Il se dit d'autre part particulièrement satisfait de l'esprit de concorde qui règne à Madrid entre toutes les formations politiques représentées aux Cortès. Affirmant que le roi a joué un rôle très important dans la *transition* démocratique, le chef du gouvernement espagnol pense que le monarque, commandant suprême des forces armées, sera d'abord *« un modérateur et un arbitre »*.

De notre correspondant

Madrid. — En *décidant*, quelques jours avant l'arrivée de M. Giscard d'Estaing, d'acheter quarante-huit Mirage F-1 à la France — décision qu'il avait ajournée depuis plusieurs *mois*, — *le gouvernement* espagnol a quelque peu dégelé les relations économiques entre les deux pays. Le mot qui revenait le plus souvent à Madrid, dernièrement, pour caractériser l'état de ces relations, était, en effet, celui de malaise dont chacun s'efforçait d'analyser les « causes psychologiques » mais qui était dû, pour l'essentiel, aux plaintes des Français devant le blocage rencontré ici pour la conclusion de plusieurs contrats ou projets de coopération industrielle, et aux doléances des Espagnols devant l'attitude d'un partenaire soupçonné de semer des embûches sur la route du Marché commun.

Les *relations économiques* ne *sont qu'une* partie de l'édifice *bilatéral* construit au fil des siècles. Dans d'autres domaines — politique, diplomatique, culturel, militaire, — les liens sont nombreux et solides. *« Nos rapports avec la France,* dit un diplomate madrilène, *sont une machine à cinquante mille roues.* » Une centaine d'accords sont en vigueur entre les deux pays. La France est le seul voisin de l'Espagne hors de la péninsule ibérique et cette contingence pèse lourd. Elle explique même certaines susceptibilités de ce côté des Pyrénées.

La présence de M. Giscard d'Estaing au couronnement de Juan Carlos en 1975 ; son souci de maintenir son amitié personnelle avec le roi, et de situer les relations politiques au plus haut niveau entre les deux *pays* ; la parenté évidente entre *les* gouvernements centristes de Paris et de Madrid ; la communauté d'intérêts en Afrique du Nord, où la guerre du Sahara occidental a incliné les deux pays du côté de Rabat ; la convergence de vues sur le Proche Orient, sur les relations avec l'Est et la sécurité européenne ; *la préoccupation commune* concernant la défense de l'Atlantique et de la *Méditerranée occidentale* ; la coopération entre les deux armées sous forme d'échange de missions, de manœuvres communes et d'utilisation d'un même matériel (l'Espagne possède déjà cinquante Mirage et des firmes françaises ont monté, à Séville, une fabrique de chars AMX et à Carthagène une usine de sous-marins Daphné) sont autant d'éléments pour un dialogue positif et fécond entre les deux pays.

Les réfugiés basques

Un des derniers points qui obscurcissait encore l'horizon politique — le problème basque — est en voie d'être dissipé. A la demande de Madrid, Paris a accepté de considérer *désormais les réfugiés basques* comme des citoyens espagnols ordinaires, dans la mesure où ceux-ci sont assurés de pouvoir retourner vivre librement chez eux. Le repli des terroristes de l'ETA en territoire français devrait s'en trouver plus malaisé.

Il ne manque pourtant pas de bons esprits à Madrid, pour remarquer que la sollicitude présidentielle à l'égard de l'Espagne ne saurait être poussée trop loin sous peine de froisser un orgueil toujours à vif. Et que celle-ci a peut-être encouragé le gouvernement de M. Suarez dans sa *dureté « en affaires »* tant il était convaincu en quelque sorte de l'impunité.

Au chapitre des incompréhensions réciproques, il faut noter que les Français ont le sentiment de traiter leur voisin sur un pied d'égalité, mais que les Espagnols, eux, ont l'impression que l'*« esprit de tutelle »* prévaut encore de l'autre côté des Pyrénées. C'est ce que dit, par exemple, M. Calvo Sotelo, ministre espagnol chargé des relations avec les Communautés européennes, qui est allé à Paris au début de juin proposer un *« dialogue nouveau »* fondé sur le fait que l'*« Espagne n'est plus un pays sous-développé »*.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)

La guerre entre Hanoï et Phnom-Penh

Cinquante mille soldats vietnamiens seraient engagés dans une offensive en territoire cambodgien

La guerre a repris le long de la frontière khméro-vietnamienne, selon les services de renseignements américains et thaïlandais. Cinquante mille soldats vietnamiens ont lancé une offensive de grande envergure en territoire khmer, menant des actions à plusieurs dizaines de kilomètres à l'intérieur du pays. Pour le moment, ni Hanoï, ni Phnom-Penh n'ont confirmé ces informations. Depuis des mois pourtant, Cambodgiens et Vietnamiens s'accusent mutuellement d' « agression » et d' « infiltrations ».

D'autre part, alors qu'aucune solution ne paraît en vue dans le conflit sino-vietnamien à propos des Chinois résidant au Vietnam, le président de la Commission vietnamienne des nationalités chargée des minorités ethniques M. Vu Lap, a été relevé de ses fonctions.

L'armée vietnamienne a lancé une nouvelle offensive contre le Cambodge, la plus importante depuis le début, en décembre dernier, de la guerre ouverte entre les deux pays, estiment les services de renseignements américains et thaïlandais. Les opérations, menées par plus de cinquante mille *bo-dois — soldats de Hanoï* — et qui auraient commencé il y a environ deux semaines, se dérouleraient dans le secteur des plantations d'hévéas de Chup, où la ville de Mimot serait occupée par les Vietnamiens, et dans la zone du Bec-de-Canard de la province frontalière de Svay-Rieng.

Les Vietnamiens auraient pénétré en profondeur en territoire khmer, poussant des pointes à plus de 60 kilomètres de la frontière. *Ils auraient* pris, pour la première fois, le contrôle de certaines parties du Cambodge. Le but de ces opérations serait de démanteler les bases militaires cambodgiennes installées le long de la frontière.

Par ailleurs, dans le delta du Mékong, des formations vietnamiennes *soutenues* par l'aviation se battraient contre des unités khmères infiltrées.

Ni Hanoï ni Phnom-Penh n'avaient, mercredi matin, confirmé ces informations. Les Vietnamiens ont néanmoins au cours des derniers jours fait état de lourdes pertes subies par des unités cambodgiennes au cours d'infiltrations en territoire vietnamien.

(Lire la suite page 6.)

Le dernier numéro du « Quotidien de Paris »

Une voix s'éteint

par JACQUES SAUVAGEOT

Le Quotidien de Paris, que dirige M. Philippe Tesson, a fait paraître ce mercredi 28 juin son dernier numéro.

Si attendue soit-elle, annoncée par les chiffres, implacables, la mort d'un journal, précédée d'une agonie généralement discrète, prend le lecteur par surprise. Un quotidien marque, jour après jour, le rythme du temps, et son arrêt soudain provoque un choc semblable à celui que l'on ressent lorsque s'interrompent les battements d'un cœur malade que l'on n'imaginait pas mortel.

Malade, *le Quotidien de Paris* l'était depuis sa naissance, lorsque Philippe Tesson quitta un *Combat moribond*, *entraînant* avec lui les meilleures plumes du journal.

(Lire la suite page 24.)

AU JOUR LE JOUR

Vivent les hébés !

Le taux de natalité, en France, est actuellement de 1,8 enfant par couple. Or les démographes et les sociologues nous affirment qu'il en faudrait 2,1 pour atteindre une nécessaire harmonie dans la pyramide des âges. Il est donc recommandé à tous les géniteurs mâles et femelles de passer à la vitesse supérieure pour combler cet écart de 0,3 nourrisson existant entre le réel et le souhaitable.

A l'heure où un charmant mariage princier vient embellir à Monaco ce triste été, il reste à savoir si les autorités de notre pays participeront — à leur façon — à cet élan procréatif en aménageant aux enfants à naître une société digne de les accueillir et si elles parviendront à faire comprendre aux Français en général, et aux Françaises en particulier, que, pour une fois, l'effort ne consiste pas à avaler la pilule.

BERNARD CHAPUIS.

Ni enfer ni ciel

par MAURICE DUVERGER

Pourquoi le parti communiste français changerait-il ses structures, comme le demandent les contestataires ? Elles montrent, une fois de plus, leur efficacité. Grâce à elles, la reprise en main, est en bonne voie. Les liaisons verticales, le centralisme démocratique, la puissance de l'armature, la docilité des cadres, la discipline des militants : que peuvent faire contre ce système des intellectuels en colère, même appuyés par les médias de la « bourgeoisie » ? Se taire ou partir. Dans les deux cas, ils seront réduits à l'impuissance.

Peu importe que beaucoup d'adhérents les approuvent, que le désarroi soit profond dans un grand nombre de cellules. Tout cela passera. Il y aura des démissions, bien sûr. Elles seront compensées par de nouvelles adhésions. On changera un jour quelques dirigeants en vue, pour donner l'impression d'un renouveau. Peu importe la personnalité de leurs remplaçants. La machine est plus forte que les hommes, qu'elle plie à sa propre logique. Elle assure aux partis communistes une puissance inégalée. L'organisation inventée par Lénine prend place à côté des grands modèles qui ont marqué l'histoire : la phalange macédonienne, la légion romaine, l'Eglise catholique, l'administration prussienne, l'entreprise multinationale.

Certes, une telle organisation présente un grave défaut. Elle est de nature totalitaire, ce qui la rend tout à fait incompatible avec le gouvernement d'une démocratie pluraliste. Tant que le P.C.F. restera construit sur ce schéma, il ne pourra participer au pouvoir qu'à la condition d'y demeurer nettement à la seconde place. En refusant ce rôle d'appoint et en conservant simultanément sa structure actuelle, il se condamne à l'opposition. Mais il se donne en même temps les moyens de s'y maintenir en en position de force. Comparez l'évolution des communistes et des socialistes depuis les élections. Principaux responsables de l'échec aux yeux de tout le monde — sauf de leurs militants inconditionnels, — les communistes ont d'abord subi un traumatisme profond, dont la puissance de leur appareil est en train de les tirer.

(Lire la suite page 9.)

BOSENDORFER, STEINWAY, YAMAHA

La guerre des pianos

« Mon piano, écrivait Franz Liszt, c'est pour moi ce qu'est au marin sa frégate, à l'Arabe son coursier, plus encore peut-être : c'est ma parole, c'est ma vie, *le* dépositaire de tout ce qui s'est agité dans mon cerveau, tous mes désirs, tous mes rêves, toutes mes joies, toutes mes douleurs. »

Ce piano de Liszt, c'était à Paris un Erard, à Vienne un Bösendorfer. On raconte que, dans la capitale autrichienne, ce « terrible briseur de pianos » mettait « en piteux état les instruments qui lui étaient confiés. Un jour, il essaya un Bösendorfer et celui-ci résista à son jeu... » Un tableau montre Liszt à la fin de sa vie jouant sur ce Bösendorfer devant l'empereur, mais l'on sait que dans sa retraite il avait un Steinway et un Erard !

Ainsi, celui qui fut le fondateur du piano moderne était-il prophétiquement *au centre* d'un débat qui a repris depuis quelques années *une nouvelle acuité, une* lutte pour la suprématie, aussi âpre que peut l'être celle des marques automobiles.

Steinway, Bösendorfer, Yamaha, quel est le « meilleur piano du monde » ? Quel est celui qui peut le mieux faire revivre l'âme personnelle, irremplaçable de Liszt, de Chopin ou de Debussy, sous les doigts des plus grands pianistes d'aujourd'hui ? Avec un corollaire commercial évident, la gloire du prototype rejaillissant sur la prospérité industrielle, celle que recherchent, par exemple, Porsche, Ford ou Renault en venant aux Vingt-Quatre Heures du Mans.

(Lire page 15 l'article de Jacques LONCHAMPT.)

LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

- *Les relations* entre les collectivités publiques et les entreprises sont trop ambiguës.
- La rentabilité du train à grande vitesse demeure incertaine.

(Lire page 34.)

Le Monde

idées

ÉTAT

Pour un bond en avant

par ALAIN PLANTEY (*)

LA population, tout en attendant de nouvelles interventions de l'Etat, éprouve un malaise grandissant devant l'inadaptation de l'administration à ses besoins. Nombreux sont les dirigeants qui, même issus de la fonction publique, formulent les plus sévères critiques à l'encontre de la bureaucratie et de la technocratie.

Trop de hauts fonctionnaires, de magistrats, d'universitaires, de syndicalistes continuent pourtant à se comporter comme si le savoir et la décision étaient leur apanage.

Pour tous ceux qui exercent des responsabilités directes dans l'Etat, le moment est venu de réfléchir à leur métier, d'en reconsidérer les moyens et les finalités.

Aucune science, aucune recette ne feront disparaître les facteurs d'incertitude qui faussent la rationalité des schémas préconçus. Plus hautes sont les finalités, plus large est la place qui doit être laissée à l'intuition, à l'initiative, au risque politique. Mais il reste nécessaire, même au niveau le plus élevé, d'éclairer les choix, d'assurer leur cohérence et de contrôler leur exécution.

A l'étranger, notamment aux Etats-Unis, se sont développées des méthodes de travail de nature à mettre chaque autorité politique ou administrative en meilleure possession de tous les éléments des choix possibles. Ces progrès sont sous-estimés en France, notamment dans la haute administration où l'on aime à travailler « sans filet ».

Les temps sont pourtant révolus où l'autorité pouvait résulter de l'hérédité, de l'argent, du coup de force, de la seule investiture juridique. Son exercice doit comporter une recherche toujours renouvelée de l'adhésion des citoyens, dont le niveau d'instruction ne cesse de s'élever. La décision doit donc être concertée, motivée, parfois négociée ou relayée grâce à des consultations, à des incitations, à des contrats. La connaissance et l'information de l'opinion font aujourd'hui partie des données préalables à l'action.

Mieux s'informer

A la différence de l'élite américaine, l'élite française, surtout dans l'administration, ne renouvelle pas suffisamment ses connaissances professionnelles, par opposition à son bagage culturel. La cause de cette stagnation réside peut-être dans l'excès des garanties de situation et de promotion offertes par notre fonction publique.

Ce défaut de curiosité s'étend à la recherche de l'information, alors que l'époque offre des moyens plus efficaces que jamais de le recueillir et de le mettre à jour. Trop nombreux sont les « décideurs » qui ne savent même pas les immenses possibilités que leur offrent, en ce domaine, les progrès de la technologie.

La société contemporaine donne une importance telle à l'information que sa détention est devenue la principale caractéristique du pouvoir et la condition indispensable de l'action. Et cependant, ni au niveau national ni au niveau local, l'administration, l'enseignement et la recherche ne se sont encore faits aux équipements et aux disciplines qui peuvent améliorer leur rendement. Chaque année de retard dans la collecte de la documentation les prive d'un nombre important de données très utiles, non seulement sur le plan statistique, mais aussi pour l'action.

Attendrons-nous que des Américains aient fait pour les fonctions principales de l'administration, de l'économie et des finances ce qu'ils ont déjà réalisé dans le domaine de la chimie, et vont poursuivre dans celui de la biologie et de la médecine, la biologie et dans celui de la médecine, c'est-à-dire un centre mondial de renseignements en anglais auquel les scientifiques français sont contraints de recourir moyennant redevance ? Quand aurons-nous compris l'intérêt majeur d'un recensement complet, permanent et accessible des enseignements et des recherches, des sujets de thèse, des ouvrages spécialisés et articles de revue, des colloques et séminaires, des brevets, dans tous les domaines de l'activité professionnelle et scientifique en France et peut-être à l'étranger ? Combien d'efforts, de deniers, de temps en seraient économisés dans l'administration, les entreprises, l'enseignement, la recherche, au prix de disciplines assez simples et sans danger pour les libertés individuelles.

Mieux prévoir

Insuffisamment formés à la préparation et à l'exploitation de l'information, beaucoup de hauts fonctionnaires ne connaissent pas davantage les méthodes qui permettent d'éclairer la prévision. Ce ne sont pas les difficultés et les incertitudes de la rationalisation *budgétaire* qui autorisent à sous-estimer l'intérêt des évaluations statistiques, de la simulation des situations, de la recherche opérationnelle. L'application à la chose publique des méthodes de recherche du rendement, de calcul du probable, d'appréciation du risque, de direction du jeu est perfectionné grâce aux progrès de l'informa*tique*.

Les maladresses des sondages et pronostics politiques ont pour effet de dévaluer l'immense bénéfice qui peut être retiré pour le service de l'Etat d'un travail sérieux et approfondi sur les innombrables données utiles à l'action politique, financière, économique, sociale et extérieure. Ignorons-nous que certaines officines étrangères sont mieux renseignées que nous sur notre personnel dirigeant ou sur notre potentiel économique et scientifique et sont plus capables que nous de prévoir l'évolution de nos propres affaires ? Que dire de notre diplomatie, encore trop souvent condamnée à travailler à tâtons ou dans l'improvisation, faute d'être en possession de toute l'information publique disponible, faute aussi de savoir l'utiliser si d'aventure elle lui parvient.

Un des rôles essentiels de toute société est de former, de développer et d'utiliser un potentiel humain dont la ressource est difficile, longue, onéreuse à constituer. L'administration française paraît ignorer que les sciences de l'organisation donnent un caractère plus rationnel à la préparation et à la gestion de son propre capital humain, en fonction des capacités de chaque individu, et compte tenu des besoins et des responsabilités du groupe. Aussi ne répond-elle pas aux préoccupations de la jeunesse, qui souhaite être appelée plus rapidement aux responsabilités.

Mieux gérer

Si elle veut rester dans le peloton de tête, la France doit préparer, promouvoir, renouveler son élite, notamment dans la fonction publique, c'est-à-dire adapter les structures à la mobilité et à la promotion nécessaires des hommes, assouplir les recrutements et les carrières, récompenser l'effort de perfectionnement et d'efficacité, améliorer les relations du travail, rompre le barrage entre les générations et entre les corps. Plus l'administration s'adapte à la découverte scientifique et technologique, au progrès économique et social, plus difficiles sont ses tâches, mais aussi plus importants seront l'investissement et la gestion du capital humain : œuvre de longue haleine à laquelle les responsables doivent consacrer toute leur attention.

C'est dans l'insuffisance du renouvellement des groupes dirigeants que réside l'un des facteurs les plus graves d'affaiblissement des pays totalitaires, où les élites ne se dégagent pas librement, en fonction du mérite. A ce titre aussi, toute carence de la haute administration et de l'enseignement, peut être d'une gravité extrême pour notre pays.

Au surplus de la qualification professionnelle des fonctionnaires dépend la satisfaction du public ; or il est grand temps de remédier à la dégradation du contact entre les services et les citoyens.

Dans la compétition internationale aiguë qui caractérise notre époque, la France doit éviter que son appareil politique et administratif et le personnel qui le sert ne deviennent pour elle cause d'infériorité ou d'échec : la menace qui en pèse sur elle est déjà réalisée dans d'autres pays.

Nous passons notre temps à critiquer pêle-mêle la centralisation, les grands corps de l'Etat, les juridictions, les technocrates, l'Université, la fonction préfectorale, la bureaucratie, les corps d'ingénieurs, l'administration des finances. La France n'est pourtant pas un pays « suradministré » (1). Si l'on veut faire face à ses vrais besoins, il faut lui rendre un Etat qui ait les moyens et la volonté d'être un instrument moderne et efficace à son service. Or la chose publique est devenue si complexe que personne ne croit plus à la possibilité de la réformer complètement et immédiatement.

Manquent à la fonction publique des équipes de pionniers que la jeunesse pourrait lui apporter si elle était incitée à le faire. Lui manque aussi une suffisante prise de conscience de ses responsables, de qui dépendent une meilleure utilisation des matériels, des deniers, des personnels, ainsi que le rajeunissement des méthodes et des objectifs, grâce au progrès de la technique et de la culture. Lui manque enfin la récompense morale et pécuniaire, de l'effort individuel et collectif.

Lorsque l'on objecte à l'esprit de réforme que la France n'est pas en mesure d'assumer un grand effort de rénovation administrative en raison notamment de son coût, on oublie qu'une proportion importante des moyens dont dispose actuellement l'Etat, qu'il s'agisse par exemple de ses fonctionnaires, de son domaine immobilier, de son parc d'ordinateurs, est mal répartie, sous-employée, détournée d'un usage sagace pour des causes diverses mais connues : sclérose et centralisation des structures, rigidité et complexité des textes, vitalité des préjugés et des routines, *insuffisance* des rémunérations.

Le problème est de savoir comment procéder, alors que *trop* d'efforts ont échoué jusqu'à présent, sous réserve d'améliorations sectorielles, notamment dans l'information et l'accueil du public. La réponse est simple : c'est aux fonctionnaires eux-mêmes qu'il faut maintenant s'adresser, à tous les niveaux.

Ils comprendront que c'est à eux qu'il appartient de prendre une attitude nouvelle faite de responsabilité, de volonté et d'*efficacité* : ils peuvent prendre l'*initiative* de *nombreuses* et importantes améliorations concrètes, pragmatiques, au prix d'un effort qui ne serait pas surhumain.

Puisqu'ils sont tous aussi contribuables, usagers, assujettis, comme les membres des autres catégories professionnelles, leur intérêt personnel contribuera à motiver, chez eux, un renouveau du service public en lui-même.

Les citoyens, tous les citoyens, attendent des services publics une attitude plus humaine, plus efficace, plus responsable ; ils sont en droit de l'attendre, car la mission de l'administration est en premier lieu d'être au service de la population. Il faut à notre pays que ses fonctionnaires fassent leur affaire du réveil et du bond en avant de son administration tout entière.

(*) Conseiller d'Etat.

(1) Ainsi que vient de le montrer la malheureuse affaire de l'*Amoco-Cadiz*.



Une démocratie sereine

par PIERRE CHATENET (*)

IL est sans doute possible, maintenant, de se demander sans passion, à l'abri des polémiques et des simplifications sommaires inévitables — paraît-il — d'une campagne électorale, comment notre Constitution, et plus généralement nos institutions, ont supporté cette période où la démocratie libérale était mise à l'épreuve.

Les institutions politiques ont bien fonctionné. On a voté à la date fixée, dans une proportion de votants remarquable qui donne aux résultats une caution civique exceptionnelle, on a voté dans le calme. Bref, l'objectif de ces opérations électorales, qui était le renouvellement de l'une des deux Chambres de notre Parlement, a été correctement et complètement atteint.

Et pourtant, tout au cours de ces derniers mois, cet objectif précis semble avoir été bien souvent perdu de vue. Plus exactement il a cessé d'être l'objectif pour devenir une occasion à saisir, un simple instrument de remise en cause du régime politique et de l'organisation économique dans leurs fondements mêmes. Cette sorte de détournement de procédures, dont j'avais, dans ces mêmes colonnes (1), signalé les dangers, est sans doute la raison de bien des désillusions et des amertumes d'aujourd'hui. Eh ! Quoi, on annonçait un changement de régime, et on promettait même de « changer la vie », et les citoyens se retrouvent tout simplement avec des députés.

C'est important certes, et c'est exactement ce que leur promet la Constitution qui leur en fournit de nouveaux tous les cinq ans, mais cela n'est pas au niveau des perspectives échevelées dans lesquelles une partie de la classe politique, et les *mass media*, les ont fait vivre pendant des mois. Retenons-en qu'il faut laisser aux procédures le sens et la portée que leur donnent les institutions de la République. Il suffit, en effet, de lire la Constitution pour considérer comme un abus de terminologie — bien courant dans cette campagne — l'identification totale, et volontiers exclusive, du « pouvoir », notion complexe et répartie entre diverses institutions, avec la seule majorité à l'Assemblée nationale. Une telle confusion caractérise le régime d'assemblée, et c'est très exactement ce avec quoi la Constitution de 1958 a entendu rompre.

Le suffrage, essence de la démocratie

Une autre considération, qu'il est indispensable de rappeler, est que le suffrage est l'essence même de la démocratie, et que son exercice doit être une discipline d'habitude et non un événement cosmique. Le citoyen, dans une démocratie libérale, doit considérer l'arrivée des échéances électorales comme une conjoncture normale, qui prend en compte des évolutions et infléchit des tendances, sans être pour autant un traumatisme dont l'annonce plonge les uns dans des illusions folles et les autres dans un affolement illusoire. C'est ce que nous venons de vivre, et ce n'est pas sain ni pour les citoyens, ni pour la démocratie, ni pour le pays.

Heureusement, au bout du compte, les électeurs se sont révélés plus logiques et plus méfiants que d'aucuns ne le croyaient. Plus logiques, par exemple, parce qu'ils n'ont pas été insensibles à la contradiction consistant à réclamer l'« alternance » jusqu'à en faire un principe et même une sorte de morale et, dans le même temps, à annoncer que les premières mesures *que l'on prendra seront* « *irréversibles* ». Plus méfiants parce qu'ils se sont doutés que pour changer la vie il ne suffit pas de changer de députés.

A la vérité, ce qui a changé la vie depuis un demi-siècle est bien au-delà des pouvoirs de nos législateurs. C'est le résultat d'une série de transformations techniques et économiques, ayant leurs conséquences sur les comportements et sur les mœurs, où la législation a bien entendu son rôle, mais plus pour encadrer que pour initier. La télévision n'est pas une idée politique, et elle a bouleversé en profondeur la vie de nos contemporains dans tous ses aspects, y compris d'ailleurs certains comportements politiques, mais bien au-delà de ceux-ci. La sécurité sociale, qui a cessé depuis longtemps d'être du domaine de l'idéologie pour être un facteur normal du comportement et de la mentalité de l'homme d'aujourd'hui, apparaît à ce dernier comme beaucoup plus importante que le choix de tel ou tel système électoral, pour lequel, au siècle dernier, on aurait fait la révolution.

Il reste à se demander comment la Constitution, elle-même, sort de cette affaire. Les uns diront qu'elle s'en sort parfaitement, puisque les institutions qu'elle a mises en place ont bien fonctionné, et qu'elle a toutes les chances maintenant de passer en octobre prochain un anniversaire que, jusqu'à présent, une seule des quelque dix ou douze Constitutions françaises a pu atteindre. Les autres diront qu'elle n'a pas surmonté, mais évité l'épreuve, dans la mesure où le résultat de la consultation électorale n'a pas abouti au cas de figure tant de fois évoqué, d'une contradiction au moins apparente entre deux consultations nationales consécutives au suffrage universel, l'élection du président de la République et celle de l'Assemblée nationale.

Le compteur constitutionnel à zéro

L'intervalle entre ces élections pouvant, du fait de la durée des mandats, aller de un à cinq ans, si véritablement chaque consultation du suffrage universel devait, en quelque sorte, remettre le compteur constitutionnel à zéro, nous serions au comble de l'instabilité. Ce serait en contradiction fondamentale avec le principe même de notre Constitution, qui a été conçue, par réaction à la situation antérieure, précisément pour doter notre pays d'institutions stables. Objectif atteint d'ailleurs dans la réalité, puisque, en fait, la France est dans une période de stabilité institutionnelle comme elle en a peu connu.

Certes, le débat ne cessera pas, au *moins entre spécialistes, car il* occupe les uns et console les autres. Pourquoi ne pas essayer d'en discuter posément à froid, au lieu d'en faire une éventuelle machine de guerre à chaud ? Pourquoi ne pas se référer à l'esprit et au texte de la Constitution, plutôt qu'aux simplifications un peu sommaires des polémiques électorales ou à des références historiques inappropriées ? En réalité, le texte de la Constitution ne permet pas cette sorte d'équivalence abusive, d'interchangeabilité, des deux désignations au suffrage universel. Chacune de ces procédures a sa finalité propre, les confondre, en mélanger en quelque mesure les effets, est mettre du *désordre dans la* République. Il peut, comme dans tout fonctionnement institutionnel en régime libéral, se produire des conjonctures conflictuelles — pas seulement *celles-ci d'ailleurs. Mais « l'ultima ratio »* est le fonctionnement régulier des pouvoirs publics dont l'arbitrage suprême est explicitement confié au président de la République par l'article 5 de la Constitution.

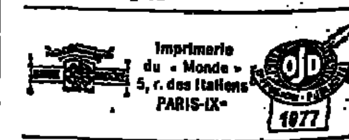
Les citoyens viennent d'apporter librement et clairement une incontestable consolidation à la Constitution de 1958. Mais pourquoi une consultation électorale, régulière et périodique, remettrait-elle en cause la Constitution, alors que des procédures précises sont prévues pour *sa révision* ?

Il ne faut pas fausser le sens d'une élection. Il ne faut pas faire se prononcer les citoyens, plus ou moins à leur insu, sur autre chose que ce qu'ils ont à décider. Il ne faut pas, si l'on aime la démocratie, faire de l'exercice du suffrage une circonstance traumatisante.

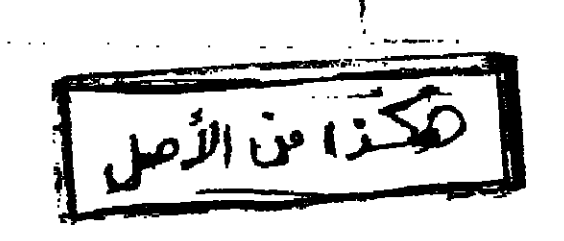
(*) Ancien ministre.

(1) *Le Monde* des 8 et 9 juin 1977.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde

étranger

RELANCE DE LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE ?

Washington pourrait organiser une rencontre Dayan-Kamel en prélude à une « série d'entretiens »

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a exprimé mardi 27 juin l'espoir que des négociations égypto-israéliennes vont pouvoir prochainement être renouées. Dans une interview accordée le 27 juin à l'agence Associated Press, il assure que les Américains n'ont pas actuellement de plan de règlement à présenter aux deux parties et n'envisagent pas un retour à la « diplomatie de la *navette* ».

Faisant allusion à une rencontre éventuelle à trois, probablement à Londres le mois prochain, entre lui-même, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, et son collègue égyptien, M. Mohammed Kamel, M. Vance déclare qu'un tel entretien ne serait que le « début de conversations appelées à se dérouler dans un avenir proche ».

Dans l'éventualité de cette rencontre, a relevé M. Vance, « je ne m'attendrais pas à poursuivre mon voyage au Proche-Orient. Je pense qu'une telle rencontre serait la première d'une série d'entretiens et qu'elle donnerait une chance aux parties intéressées de se réunir bilatéralement aussi bien qu'en ma présence ».

De son côté, le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, a répondu mardi au dernier message que lui avait adressé son collègue égyptien, le général Gamassi. Cette réponse a été transmise par l'intermédiaire de la délégation israélienne à la commission militaire israélo-égyptienne, à Alexandrie.

Dans son message, M. Weizman *propose de reprendre les négociations sur* la base de la réponse israélienne aux questions américaines sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, envoyée il y a dix jours à Washington. — (A.F.P.)

LE CAIRE : nouveaux espoirs

De notre correspondant

Le Caire. — Après six mois de piétinement, ressenti ici comme la conséquence du refus israélien de conclure une paix fondée sur la restitution des territoires arabes occupés en 1967, les efforts diplomatiques en cours dans le « *triangle* » Le Caire - Washington - *Jérusalem ont-ils* quelque chance de débloquer le processus du règlement négocié au Proche-Orient ? ou bien le remue-ménage diplomatique actuel débouchera-t-il, une fois de plus, sur de brèves rencontres entre dirigeants politiques se terminant par des propos publics ambigus ?

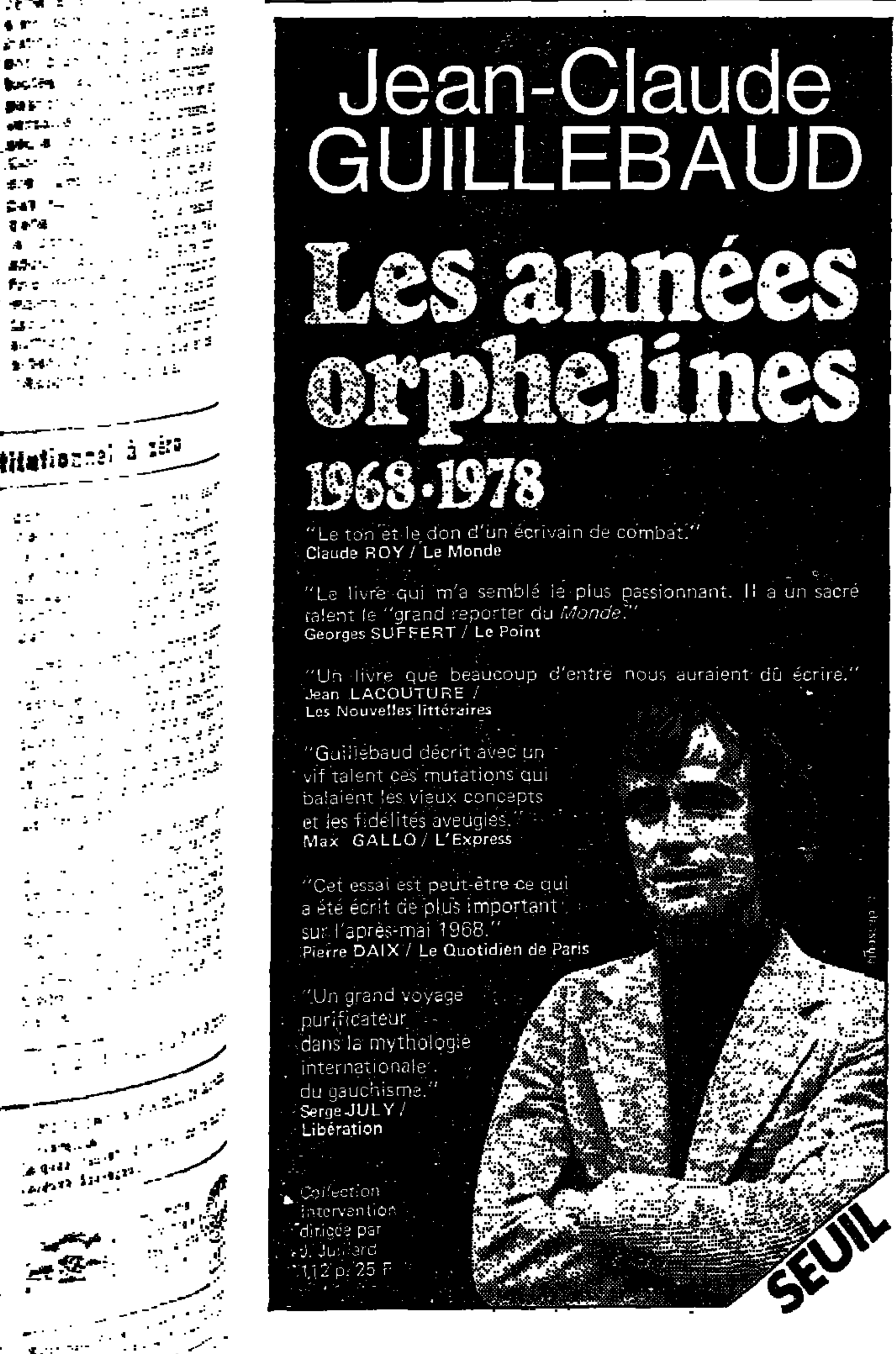
Les responsables égyptiens paraissent croire, ou à tout le moins s'efforcent de croire, que le dialogue *israélo-égyptien*, spectaculairement amorcé en novembre dernier, lors du voyage du raïs à Jérusalem, et au point mort depuis la suspension des conversations ministérielles égypto-israéliennes au début de cette année, pourra être bientôt renoué sous l'égide américaine.

Le refus israélien sans nuances de la proposition égyptienne, à peine esquissée, de replacer Gaza sous l'administration de l'Egypte *et la Cisjordanie sous celle de la* Jordanie, comme avant la guerre de six jours, avait interloqué le Caire. Les dernières déclarations du premier ministre israélien ont, en revanche, fait meilleur effet sur les bords du Nil. M. Begin *n'a-t-il* pas *réaffirmé* le mardi 27 juin avec une vigueur particulière, souligne-t-on ici qu'il était prêt à discuter de tout aspect du dossier proche-oriental ? Quant au « *plan* » égyptien pour Gaza et la Cisjordanie, peu importe qu'il ait été rejeté formellement ou non par les Israéliens, l'essentiel étant, dans cette affaire, que ceux-ci aient compris que le Caire était plus fermement décidé que jamais, du moins dans la phase actuelle, à maintenir les Palestiniens ou plutôt leurs organisations politico-militaires en dehors de la négociation. La presse cairote officieuse révèle à propos ces jours-ci que « *personne en Egypte n'a daigné répondre aux lettres pressantes adressées dernièrement aux dirigeants du pays par certains chefs de la résistance palestinienne* ». Cela dit, les mesures annoncées il y a six mois contre les résidents palestiniens en Egypte n'ont jamais été édictées. Le raïs n'a pas perdu espoir de rallier un jour la majorité des Palestiniens à sa politique.

L'idée du Caire, vieille de plusieurs mois, reste *grosso modo* d'obtenir une promesse de restitution du Sinaï dans des conditions honorables, c'est-à-dire « *sans poches de souveraineté israélienne* », promesse associée à une déclaration de principe d'Israël ne fermant la porte à aucune possibilité pour l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza.

L'idée d'une paix séparée, qui conserve de nombreux partisans dans l'opinion publique égyptienne, ne semble pas en revanche avoir fait de nouveaux adeptes dans les hautes sphères politiques du Caire. L'officieux *Al Ahram* écrivait toutefois ces jours derniers, au détour d'une phrase, que « *le règlement au Sinaï constituerait un volet de l'accord global* ». Est-ce une façon d'annoncer qu'un règlement général « *par étapes* » ne serait pas rejeté par l'Egypte ? De nouveaux espoirs de paix, si ténus soit-ils, ont en tout cas fait leur apparition au Caire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



JÉRUSALEM : le gouvernement tente de dissiper l'impression d'un rejet hâtif du plan égyptien

De notre correspondant

Jérusalem. — Rectificatif après un faux pas : c'est ainsi que pourrait être présenté le communiqué publié le mardi 27 juin par le gouvernement israélien. Ce texte traduit pour le moins un embarras. Le cabinet de M. Begin y indique en effet : « *A ce jour l'Egypte n'a pas encore présenté un plan de paix. Donc un tel plan n'a pas été rejeté par Israël.* » Ce *communiqué entend préciser — mais* en réalité corrige — la déclaration faite le 25 juin lors du dernier conseil des ministres (*le Monde* du 27 juin), dans laquelle le gouvernement israélien disait notamment qu'il « *rejetait* » les dernières « *propositions* » faites « *selon la radio du Caire* » par le président Sadate (1).

Le lendemain, 26 juin, le président Carter, qui se disait par ailleurs « *très déçu* » par les réponses israéliennes au questionnaire américain sur l'avenir de la Cisjordanie, déclarait que les contre-propositions égyptiennes au plan de paix israélien n'étaient pas encore prêtes et qu'elles seraient transmises à Jérusalem en temps voulu. Le sous-entendu a été aussitôt compris en Israël, d'autant mieux que le département d'Etat faisait savoir sa « *surprise* » devant la dernière réaction israélienne. L'administration américaine signifiait ainsi qu'il était regrettable de rejeter des propositions avant même qu'elles ne soient officiellement présentées.

« Begin, démission ! »

Plusieurs commentaires, dans la presse israélienne, ont également critiqué l'attitude du gouvernement de M. Begin soulignant que celui-ci avait agi avec « *précipitation* » et que la déclaration du conseil des ministres donnait une fois de plus une « *mauvaise image d'un pays déjà trop souvent considéré comme intransigeant* ». Certains éditorialistes ont précisé que cette prise de position prématurée risquait d'aggraver encore les divergences entre Jérusalem et Washington à quelques jours de la visite officielle en Israël du vice-président américain M. Walter Mondale — attendu à Jérusalem le 30 juin.

« *L'intransigeance* » du *gouvernement de M. Begin a été vivement* dénoncée le 27 juin à Jérusalem par les militants du mouvement « *La paix maintenant* ». Près de trois mille personnes ont participé à une manifestation organisée aux abords de la Knesset et des bureaux du premier ministre. Pour la première fois depuis la naissance de ce mouvement qui se veut « apolitique » les manifestants ont scandé des slogans tels que « *Begin, démission !* ». Plusieurs orateurs ont déclaré qu'il convenait désormais d'adopter une attitude plus radicale à l'égard du gouvernement après les réponses « *négatives* » que celui-ci a faites la semaine précédente sur l'avenir de la *Cisjordanie et du* territoire de Gaza. « *Maintenant,* disent les animateurs du mouvement, *il est tout à fait clair que Begin refuse un retrait des territoires occupés.* »

Au quarante-cinquième jour de sa grève de la faim « *pour la paix* », M. Abbie Nathan assistait à cette manifestation dans un fauteuil roulant (*le Monde* daté 25-26 juin). De multiples démarches continuent d'être faites par la plupart des *dirigeants* politiques pour lui demander de mettre un terme à son « *sacrifice* », que certains jugent « *inutile* » et d'autres « *inapproprié* ». Un débat a lieu actuellement dans la presse à propos de cette grève de la faim. De nombreux Israéliens contestent le moyen choisi par M. Nathan, même s'ils approuvent son objectif. Un humoriste a ainsi écrit à son intention : « *Si tu meurs, je ne te parle plus.* »

FRANCIS CORNU.

(1) Le chef de l'Etat égyptien proposait que, préalablement à toute négociation, Israël se retire des territoires occupés et que provisoirement l'*administration* de la *Cisordanie* soit confiée à la Jordanie et celle du territoire de Gaza à l'Egypte.

BIBLIOGRAPHIE

« *Israël, Israël...* », de Nathan Yalin-Mor

Cette « histoire du groupe Stern » par l'homme qui succéda à sa tête « Abraham Stern et dirigea le Lehi, l'organisation « terroriste » la plus résolue en Palestine, de 1942 à la naissance de l'Etat, est un livre captivant à tous égards. D'abord en raison de la personnalité de son auteur, militant passionné de la lutte armée contre les Britanniques et les autorités du mandat, devenu par la suite une « colombe » israélienne, dans la logique d'une attitude où la libération nationale, gagnée de haute lutte sur les soldats de Londres, devrait déboucher sur une entente avec les Arabes voisins. Ensuite, en raison de la foule d'indications politiques et psychologiques sur cette période et son climat d'angoisse et d'espoir.

Nathan Yalin-Mor et ceux qui combattaient à ses côtés, infime minorité « *violente* » dans la communauté juive, n'ont pour les « *politiques* » de « *l'institution* » et leur principal dirigeant, Ben Gourion, que mépris ou au mieux indifférence. D'emblée, ils avaient estimé que l'indépendance du peuple hébreu était au bout du fusil et passait par la seule défaite de l'« *impérialisme britannique* ». Le livre retrace la folle épopée de ces hommes, traqués, désavoués et souvent dénoncés par les leurs, menant la lutte de David contre Goliath avec des moyens de fortune... exécution de lord Moyne au Caire en pleine guerre par les « *deux Elyahou* », jeunes héros bibliques dont l'auteur parle avec tendresse, attaque contre les policiers et les soldats de Londres, explosion de l'hôtel King David...

L'existence d'Israël fut-elle arrachée à l'« *étranger occupant* » par le plastic et la bombe ou résulta-t-elle surtout de la lucidité des « *politiques* » et d'une situation internationale exceptionnellement favorable ? Pour Nathan Yalin-Mor, même l'Irgoun, avec lequel le Lehi conclut une alliance tumultueuse, est suspect de tiédeur lorsqu'il soutient la théorie des « *pressions* » à exercer sur la Grande-Bretagne avec une obstination née de « *son dogme inébranlable de l'infaillibilité* » et de sa « *passion pour l'autocratie* ». Seule la violence paie. Cette certitude, trempée au feu dévorant de la guerre secrète, anime encore aujourd'hui l'auteur. Il en tire des conséquences surprenantes. Ainsi, il ne s'est jamais demandé s'il était opportun de tuer des soldats anglais au moment même où le nazisme, en liquidant les juifs d'Europe, préparait son assaut contre l'« *Angleterre ploutocratique* ». Bien plus, l'Allemand « ennemi » lui semble, à tout prendre, moins redoutable que l'« adversaire » britannique. Le massacre de la population arabe de Deir Yassine, crime injustifiable dans lequel Yalin-Mor, malade au moment de cette « *opération malheureuse* » menée *en commun* par l'Irgoun et le Lehi, ne porte pas de responsabilité, est surtout, pour lui, une « *bavure* » exploitée honteusement par la propagande adverse.

Devant la poignée de survivants *qui vont s'intégrer* dans la première armée de l'Etat hébreu, Yalin-Mor exaltait « *notre fierté d'avoir été traités, des années durant, de « secte de déments » par des soi-disants sains d'esprit* ». A l'heure où Israël combat la « *démence* » des Palestiniens, le témoignage de l'ancien chef du groupe Stern rappelle aussi que le courage de quelques « *terroristes* » joint à une froide résolution qui ne recule pas devant l'atrocité, peuvent infléchir le cours le l'Histoire.

P.-J. F.

(*) Presses de la Renaissance, 374 p., 49 F.

EN VISITE OFFICIELLE EN ISRAËL

M. Genscher devra expliquer les détours de la politique de Bonn vis-à-vis des Palestiniens

De notre correspondant

Bonn. — La troisième visite en Israël que le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher, entreprend ce mercredi 28 juin est peut-être la plus délicate de toutes. Au cours des trois dernières années, l'attitude de la République fédérale à l'égard de l'Etat hébreu a paru se durcir. Sans doute faut-il notamment y voir l'effet d'une modification de l'état d'esprit des Allemands vis-à-vis des Juifs : sans nier les terribles responsabilités historiques de l'Allemagne à cet égard, un certain nombre d'entre eux estiment que leur pays à désormais « *payé la note* ».

Au début de l'année avait déjà surgi un problème qui, aux yeux des Israéliens, n'est toujours pas réglé : la livraison de fusées « Milan » et « Hot » à l'armée syrienne. Ces armements sont *exportés* par la firme Euro-missiles qui, bien que française, résulte d'une association entre l'Aérospatiale et l'entreprise allemande Messerschmidt-Bölkow-Blohm de Munich, qui participe à la fabrication des fusées.

Bonn fait valoir que la République fédérale ne pourrait s'opposer à la politique d'exportation pratiquée par la société française et par le gouvernement de Paris. Même ici, toutefois, cette thèse n'est pas acceptée par tout le monde. Le quotidien *Die Welt* a notamment écrit que pour Jérusalem il serait « *insupportable* » de constater que le pays, au nom duquel ont été commises les atrocités nazies, contribue à fournir des armes à un *Etat* qui « *envisage de les utiliser pour détruire Israël* ».

Depuis lors, d'autres controverses ont surgi au cours de la récente visite du prince héritier d'Arabie Saoudite à Bonn (*le Monde* du 23 juin). Le chancelier Schmidt a parlé du « *droit des Palestiniens de s'organiser étatiquement* ». La formule, certes, n'est pas dénuée d'ambiguïté. Mais les porte-parole de Bonn ont fait de leur mieux pour dissiper l'impression laissée dans les esprits par les propos de M. Schmidt, mais M. Genscher ne s'en trouve pas moins dans la situation délicate où il lui faut expliquer à ses interlocuteurs de Jérusalem une formulation du chancelier qu'il n'approuve probablement pas lui-même.

JEAN WETZ.

M. DAYAN VIENDRA EN VISITE EN FRANCE

M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a accepté l'invitation de M. de Guiringaud à venir en visite en France, annonce, mercredi 28 juin, l'agence télégraphique juive (*le Monde* du 28 juin).

L'invitation a été remise mardi à M. Dayan par l'ambassadeur de France à Tel-Aviv. Le ministre français des affaires étrangères proposait à M. Dayan soit une visite officielle, soit une visite privée qui pourrait être plus rapidement organisée. Selon l'A.T.J., le ministre israélien a choisi la première *formule, ce qui explique* que la visite n'aura lieu qu'à l'automne.

Après l'assassinat du président du Yémen du Nord

La Ligue arabe va examiner la plainte de Sanaa contre Aden

L'agence irakienne de presse — la seule agence étrangère représentée à Aden — confirme que la vie a repris son cours normal dans la capitale sud-yéménite. Les milices se sont retirées avec leurs véhicules militaires et les barrages ont été levés. Mardi 27 juin en fin d'après-midi, les magasins et les boutiques avaient rouvert leurs portes et les transports en commun repris leur activité normale.

Toujours selon l'agence irakienne, Radio-Aden continue à diffuser des messages de soutien au comité central du Front national de libération et à son secrétaire *général*, *M. Abdel Fattah* Irmaïl (1). Dans un commentaire, la radio a stigmatisé les « *tendances individualistes* » de l'ancien chef de l'Etat, « *qui essayait de monopoliser le pouvoir en prenant des décisions sans se référer à la direction politique représentée par le comité central et le bureau politique du parti* ».

Au Caire, la Ligue arabe a décidé une réunion extraordinaire de son conseil, samedi 1er juillet, à la demande du Yémen du Nord, qui lui a adressé une plainte contre le Yémen du Sud à la suite de l'assassinat du président Ghachemi. M. Abdallah Asnaj, ministre nord-yéménite des affaires étrangères, participera à la réunion. Selon le journal *Al Ahram*, le chef de la diplomatie de Sanaa présentera des preuves matérielles de la « *culpabilité* » du Yémen du Sud, dont l'enregistrement de la conversation téléphonique au cours de laquelle l'ancien président Salem Robaya annonçait au président Ghachemi l'arrivée de son émissaire porteur de l'attaché-case dont l'explosion devait coûter la vie au chef de l'Etat nord-yéménite.

A Washington, l'une des rares personnalités américaines à avoir rencontré à plusieurs reprises le président Robaya, le parlementaire républicain Paul Findley, a estimé que la disparition du président sud-yéménite était « *une très mauvaise affaire pour les Etats-Unis* ». — (*A.F.P., U.P.I.*)

(1) Un journal du Koweït, *Al Rai Al Aaam*, citant des sources diplomatiques, affirme ce mercredi 28 juin que M. Abdel Fattah Ismail a été, en réalité, tué au cours des affrontements et que cette nouvelle a été volontairement tenue secrète par les autorités d'Aden. Aucune autre source n'a pour l'instant corroboré cette information. — (N.D.L.R.)

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● UN INCIDENT NAVAL a eu lieu dans les eaux territoriales de la Corée du Sud, a annoncé mercredi 28 juin le ministère sud-coréen des affaires étrangères. Un navire de patrouille sud-coréen a pris en chasse un bateau nord-coréen et l'a éperonné dans la nuit de mardi à mercredi. Cinq membres de l'équipage ont été faits prisonniers malgré l'intervention de deux vedettes nord-coréennes, affirme Séoul. D'autre part, la Corée du Nord et les Etats-Unis se sont mutuellement accusés de provocations au cours d'une réunion de la commission militaire d'armistice mardi à Panmunjon. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● LE DIPLOMATE SOVIETIQUE, attaché à la mission de l'U.R.S.S. auprès des Nations unies à Genève, M. Vladimir B. Rezoun, qui avait été porté disparu depuis deux semaines avec son épouse et ses deux enfants, a obtenu l'asile politique en Grande-Bretagne, a annoncé le 27 juin le ministère de l'intérieur. Les autorités britanniques n'indiquent pas la raison de la défection de M. Rezoun. *Le Daily Telegraph* croit savoir que celui-ci a fourni d'importantes informations sur les activités diplomatiques et les services de renseignements soviétiques en Suisse. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● M. RICHARD NIXON conservera sa pension d'ancien président, le Sénat ayant repoussé mardi 27 juin dans la soirée par 89 voix contre 2 une *proposition du sénateur démocrate* du Dakota du Sud, M. James Abourezk, visant à refuser toute retraite « *à un ancien président qui a bénéficié d'un pardon présidentiel pour les crimes qu'il a commis* ». — (*A.F.P.*)

Philippines

● *CINQ CENT SOIXANTE-CINQ* PRISONNIERS membres présumés du Front national de libération moro (rebelles musulmans) ou de la Nouvelle Armée du peuple (communistes pro-chinois), ont été libérés faute de preuves mardi 27 juin. Cela porte à deux mille six cent quarante-six le nombre de prisonniers politiques ou de droit commun libérés sur ordre du président Marcos depuis les élections législatives du 6 avril. D'autre part, les rebelles musulmans qui avaient enlevé, puis relâché, en mars, M. Pierre Huguet, haut fonctionnaire français en voyage aux Philippines, se sont rendus mardi à l'armée philippine. Ces rebelles, au nombre de vingt-quatre, bénéficieront d'une « *amnistie provisoire* », indique-t-on de source militaire. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La visite de M. Giscard d'Estaing doit marquer le début d'une étape nouvelle dans les relations franco-espagnoles

nous déclare M. Adolfo Suarez

De notre envoyé spécial

Madrid. — « *La visite officielle du président Giscard d'Estaing en Espagne doit, à mon avis, marquer le début d'une étape nouvelle dans les relations franco-espagnoles qui sont, au demeurant, excellentes. L'Espagne a beaucoup changé depuis deux ans. Tout le monde est d'accord là-dessus. A une situation nouvelle, doit donc correspondre un type de rapports nouveaux...* » M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, qui nous a reçu à Madrid dans son bureau du palais de la Moncloa, est avant tout un optimiste pragmatique. L'un de ses objectifs est l'entrée de son pays dans la Communauté économique européenne. La demande d'adhésion de Madrid a été officiellement présentée le 28 juillet 1977 et, en septembre de la même année, M. Suarez a plaidé son dossier au cours d'une tournée des capitales européennes.

Si les relations franco-espagnoles sont, en effet, « excellentes », en dépit de quelques « bavures » récentes dans le domaine de la coopération industrielle, il n'en est pas moins vrai que la réponse de Paris à la candidature espagnole est un « *oui politique, assorti de sérieuses réserves* « techniques ». M. Barre l'a redit le 7 juin à Paris à M. Calvo Sotelo, ministre espagnol des relations avec la Communauté européenne. Et l'hostilité sans nuances de M. Chirac à la demande espagnole, réaffirmée récemment avec une sécheresse peu diplomatique, a, c'est le moins qu'on puisse dire, fait « manvais effet » à Madrid.

« Rendre la souveraineté au peuple »

Le chef du gouvernement espagnol écarte ces « péripéties » avec un large sourire. Plein de confiance, il estime et il redit que l'adhésion de son pays à la Communauté est une « *question absolument irréversible* ». Catapulté au premier rang de la scène en juillet 1976 par la faveur et l'amitié du roi Juan Carlos — à la grande surprise de la classe politique madrilène — ce très jeune premier ministre exploite déjà le facteur « temps » comme un vieux routier. « *Ce qui ne peut se faire aujourd'hui peut se faire demain* », dit-il volontiers. Une autre de ses formules favorites : « *Il n'est pas mauvais de laisser la confusion atteindre son plus haut niveau lorsqu'un problème très complexe se présente. C'est alors qu'une solution rationnelle se dégage plus aisément.* »

La vraie, et la plus profonde, satisfaction de M. Suarez est d'avoir participé, au tout premier rang, à cette opération de réconciliation de tous les Espagnols, voulue et hautement proclamée par Juan Carlos dans son discours d'intronisation devant les Cortès. « *Que pas un seul Espagnol ne se sente marginalisé...* » Les formules alors employées par le jeune roi — quelques semaines seulement après la mort de Franco — reviennent encore aujourd'hui dans la bouche du premier ministre. « *D'abord rendre la souveraineté au peuple espagnol...* » Mais il ajoute — laissant entendre à quel point une bataille politique qui impliquait la collaboration, et en tout cas la « bonne volonté » des forces armées a pu, parfois, être difficile — « *et aucun militaire ne peut avoir le sentiment d'avoir été trahi...* » La décision du gouvernement de légaliser le parti communiste à la veille des élections générales de 1977 a sans doute, de ce point de vue, été le moment culminant d'un « *processus démocratique* » dont le rythme devait être adapté à la fois aux espérances des civils et aux craintes des militaires.

« *Je suis réellement orgueilleux*, dit-il avec une flamme dans les yeux. *Je suis orgueilleux quand je suis assis au banc du gouvernement, aux Cortès, que je lève les yeux et que je peux apercevoir dans l'hémicycle des députés qui furent des collaborateurs du général Franco et d'autres députés qui étaient à l'époque des dirigeants de l'opposition démocratique...* » Consensus, concorde, stratégie de la coexistence : ces expressions, employées aujourd'hui par tous les parlementaires, de la droite à la gauche, pour qualifier la vie politique de la nouvelle Espagne démocratique peuvent surprendre — heureusement — celui qui a connu pendant des décennies une Espagne franquiste redoutant et souhaitant à la fois une explosion des libertés capable de ranimer des passions attiédies. Mais c'est une réalité que même les plus optimistes des Espagnols n'osaient envisager à la disparition du Caudillo.

« *J'ai toujours été confiant*, affirme M. Suarez. *J'ai toujours pensé que l'immense majorité des Espagnols souhaitaient un régime démocratique et que la nouvelle société, née à la faveur du boom économique des années 60 — un héritage positif du franquisme, — était tout à fait prête à assumer les risques et les avantages de la démocratie. Deux ans avant la mort de Franco, j'avais indiqué au prince Juan Carlos, successeur désigné, que la seule solution était de favoriser une transition vers la démocratie en prenant pour point de départ la légalité franquiste...* »

« *Je ne renie pas mon passé*, ajoute le chef du gouvernement. *J'ai été un homme de l'appareil d'Etat franquiste. J'y ai acquis de l'expérience, une connaissance des dossiers de l'Etat, toutes choses qui m'ont certainement beaucoup aidé lorsque j'ai été appelé par le roi à diriger le gouvernement. Je ne renie rien. Ni ce que j'ai été, ni ce que j'ai souhaité et accompli. C'est en tant que tel que je me suis présenté aux élections de juin 1977. La réponse, me semble-t-il, a été claire.* »

Ayant donc gravi tous les échelons, passé, selon son expression, « *du rang de simple soldat à celui de capitaine général* », M. Suarez juge que la phase de transition est bientôt terminée. La nouvelle Constitution pourrait être approuvée par référendum à l'automne. Ainsi les nouvelles Cortès, élues démocratiquement en juin dernier, auront-elles été *de facto* une Assemblée constituante. En trois années, l'Espagne de Franco sera devenue, sans traumatismes excessifs, une monarchie parlementaire comparable à la Belgique ou à la Grande-Bretagne. (Si le projet de Constitution est adopté, le roi Juan Carlos disposera cependant de pouvoirs bien supérieurs à ceux de Baudouin ou d'Elizabeth II.) Quel chemin !...

« *Il n'y a pas eu rupture, au sens où l'entendaient ceux qui la réclamaient avant la disparition de Franco. Mais la rupture ne consiste-t-elle pas à passer précisément du franquisme à la démocratie ?* » Selon la nouvelle Constitution, le roi pourra en particulier proposer un chef de gouvernement aux Cortès. Juan Carlos sera-t-il un souverain qui règne et qui gouverne ? « *Il est et il sera d'abord un arbitre et un modérateur* », déclare M. Suarez, qui affirme nettement que « *le gouvernement se fait ici à la Moncloa et pas ailleurs* », tout en indiquant que son amitié et son admiration pour le souverain ont grandement facilité son action comme premier ministre. « *Le roi*, dit-il, *doit être parfaitement informé.* » Depuis sa nomination, il s'est donc efforcé de lui fournir tous les éléments d'information et de réflexion afin qu'il puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Il ajoute : « *Nous devons tous être très reconnaissants envers le roi de la manière dont il a accompagné l'évolution démocratique. Ce qu'il fait, il le fait extrêmement bien.* »

Constitutionnellement, le roi restera le commandant suprême des forces armées. Une « précision » importante si l'on connaît la manière habile avec laquelle Juan Carlos a renforcé depuis deux ans les « cadres » d'une armée professionnelle et « apolitique ».

Cette expérience originale en Europe d'une marche vers la démocratie à partir d'institutions, faites par et pour le pouvoir personnel de Franco, ne va pas sans ambiguïtés. L'administration franquiste est encore largement en place, tout particulièrement dans les municipalités qui n'ont pas été, sauf exceptions, rénovées. La plupart des grandes institutions du pays sont encore, comme le souhaitait Franco, « *attachées et bien attachées* ». Toutes les habitudes de quarante années de régime autoritaire n'ont pu disparaître du jour au lendemain. M. Suarez admet cette « *ambiguïté* » nécessairement liée, selon lui, à une « *période de transition* » pendant laquelle il n'était pas possible « *de tout faire* ».

« *Mais*, précise-t-il avec une pointe d'humour, *je ne peux pas gouverner par décrets-lois. S'il est vrai que la législation est par la force des choses dépassée, archaïque, il est vrai aussi que tout est prêt pour mettre cette législation à jour dans tous les domaines, lorsque la Constitution aura été proclamée... Puis-je ajouter que ce qui est bien attaché peut parfois se détacher. Nous avons tout de même quelques exemples. Et plus encore que la lettre, c'est l'esprit avec lequel on entreprend qui compte. Ce qui est essentiel, c'est l'efficacité, celle du gouvernement comme celle des administrations locales. Et de ce point de vue, je ne vois pas de motifs de critiques excessifs. Bien au contraire.* »

Un certain désenchantement

Le roi et le chef du gouvernement jouissent d'une incontestable popularité. Aux Cortès, les partis politiques font assaut de civilité. La presse et les syndicats sont libres. On note cependant un certain désenchantement. La routine des débats, pourtant essentiels, des Cortès ne passionne guère l'Espagnol moyen. La démocratie serait-elle déjà un « jouet monotone » ? Un éditorialiste madrilène a écrit que « *l'Espagne s'ennuyait* ». Comme la France avant mai 1968 ? M. Suarez repousse l'allusion des deux mains et avec un éclat de rire. Tout juste reconnaît-il que les ambiguïtés de la transition peuvent déconcerter une partie de l'opinion. Il ne paraît pas préoccupé par le fort pourcentage d'abstentions aux deux dernières élections partielles, à Alicante et dans les Asturies. Il met au compte des « turbulences madrilènes » les récentes manifestations de l'extrême droite, préférant se mettre à l'écoute « de l'Espagne profonde ». Pourtant, un régiment de la Légion, la célèbre *Bandera*, s'est permis, à la veille de la fête des forces armées, d'organiser une manifestation pro-franquiste en présence de la famille du Caudillo. Et des manifestants d'extrême droite ont hué les membres du gouvernement et les responsables des partis politiques lors d'une cérémonie officielle.

Il n'est pas simple non plus de passer d'un centralisme madrilène historique, jugé « excessif » par le chef du gouvernement, à une Espagne « décentralisée », où les différentes provinces doivent bénéficier de statuts d'autonomie, dont les modalités exactes seront négociées ultérieurement. Toutes les régions ont maintenant un statut de « pré-autonomie », une formule transitoire et souple bien dans la « manière » de M. Suarez. « *Là encore*, dit-il, *il y a rupture spectaculaire avec le passé. Je suis d'Avila, et les deux Castilles ont souffert au moins autant que les autres régions du centralisme madrilène, qui n'est pas, contrairement à ce qu'on croit souvent, un centralisme castillan. J'ai toujours été partisan d'une décentralisation raisonnable et d'une plus grande autonomie pour les municipalités. J'ai même écrit une thèse là-dessus. Mais il faut éviter le sentimentalisme, les excès, la confusion, le manque de réalisme. Se garder de céder aux vertiges d'une évolution trop rapide. Chaque chose en son temps et à sa place.*

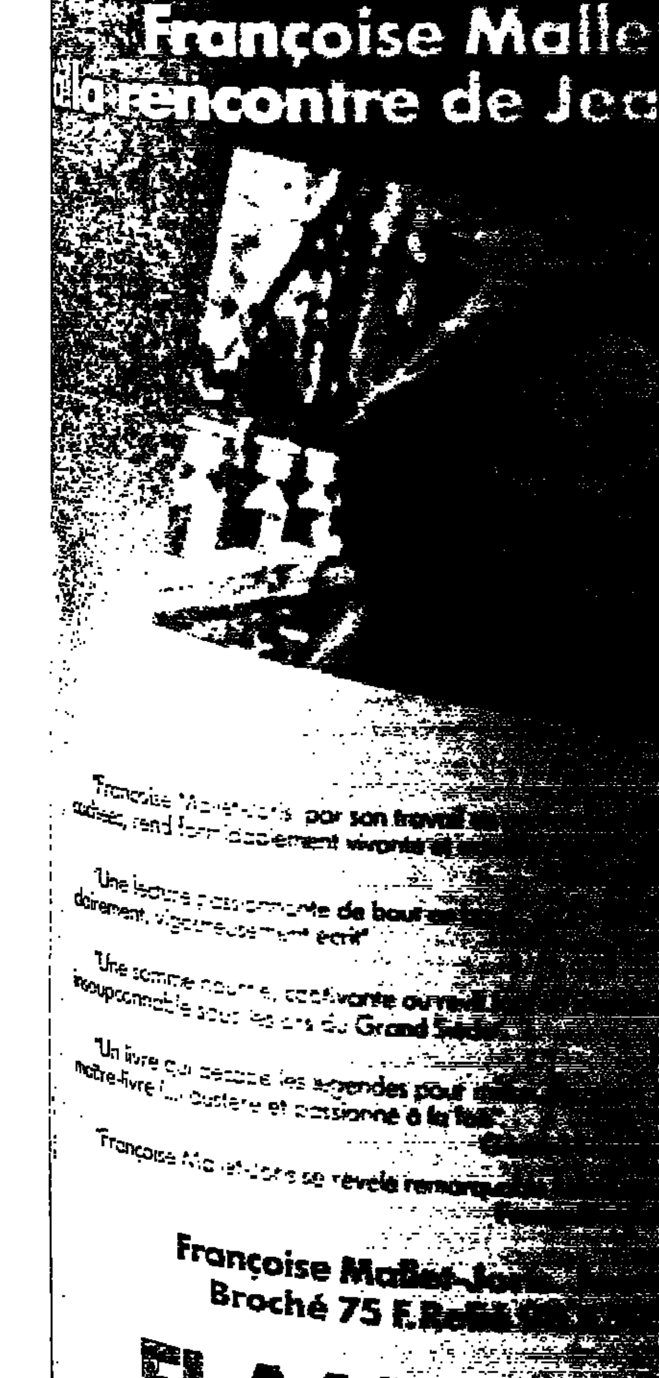
» *Il est évident, en outre, qu'il faut très largement tenir compte des différents niveaux, des possibilités et des capacités des différentes régions à assumer ces régimes d'autonomie envisagés. Tout ne peut se faire au même rythme. Il est naturel que les choses soient plus avancées en Catalogne, où nous en sommes au stade du transfert des compétences. Et les structures du Pays basque permettent de même une évolution plus rapide que dans certaines autres régions. C'est le bon sens...* »

Deux gros points noirs, reconnus par tous, dans la situation actuelle : 1) Le Pays basque, où l'engrenage de la violence et de la répression demeure très préoccupant ; 2) la crise économique, susceptible de déclencher des troubles sociaux incontrôlables par les syndicats et facilement exploitables par les adversaires de la « transition démocratique ». « *Je connais bien le dossier basque*, précise M. Suarez. *Je l'avais étudié lorsque j'étais aux côtés de M. Tejedor, alors procureur général de l'Etat. Il faut comprendre le Pays basque et les Basques de l'intérieur et non pas vus de Madrid. Il fallait démythifier et nous y sommes parvenus, en partie. Il fallait et il faut associer les partis politiques basques à une solution qui devrait être plus aisée dans le cadre d'une autonomie régionale. Puis-je préciser que nous n'avions pas au début en face de nous des « interlocuteurs valables ». Il n'était donc pas possible de négocier en admettant que cette hypothèse ait pu être retenue. Il en va autrement aujourd'hui. Mais, des erreurs ont été commises des deux côtés. Là, encore, faire confiance au temps, avoir de la patience, de la prudence... La crise économique est réelle, encore que les indicateurs soient plus satisfaisants, et le chômage, c'est vrai, est préoccupant. On a reproché au gouvernement de se désintéresser de l'économie. Cela était peut-être fondé avant les élections de juin 1977, mais pas depuis.*

» *L'application du pacte de la Moncloa a permis des résultats appréciables. Mais je répète que tout n'était pas possible en même temps. Nous avions et nous avons de nombreuses priorités. Il a fallu, il faut choisir chaque jour. Bien des choses seront possibles après le référendum constitutionnel. J'ai déjà dit qu'il faudra alors gouverner de manière différente. Mais nous devrons cependant nous efforcer de conserver cette pratique du consensus, cette stratégie de la concorde, pour aborder les grands problèmes, et en particulier affronter la crise économique. Mon gouvernement, qui se réclame de l'inspiration progressiste et réformiste de mon parti, l'U.C.D., devra sans doute alors proposer son programme et l'appliquer. Mais un accord entre tous sur les grandes affaires de l'Etat reste indispensable. C'est mon avis et mon espoir. Tous les partis politiques, sans exception, ont manifesté un très grand sens des responsabilités depuis un an. Et l'opinion espagnole a fait preuve de beaucoup de pondération et de bon sens. Aussi je pense que mon vœu n'est pas utopique...* »

Peut-on être un chef de gouvernement totalement heureux ? Certainement pas. M. Suarez a un regret et un souci. Il a dû laisser son appartement de la quinta de Hierro pour résider en permanence à la Moncloa, un petit palais exigu et surtout éloigné du centre. Il ne le quitte guère pour raisons de sécurité. Les menaces d'attentat contre sa personne sont fréquentes. Des coups de feu ont été tirés à plusieurs reprises la nuit depuis la route de Castille vers la Moncloa. « *Je comprends les règles de sécurité*, dit-il. *Mais je déplore cet isolement. J'aime le contact de la rue, de la foule. Se mêler à la vie, ne pas se couper de la réalité, sont aussi des impératifs de gouvernement.* »

MARCEL NIEDERGANG.



LA RÉPUBLIQU

…er le début

…espagnoles

DIPLOMATIE

EN ESPAGNE

Les entretiens porteront sur l'amélioration des échanges économiques

(Suite de la première page.)

S'il y a un domaine où les Espagnols ont cessé en tout cas d'être en position d'infériorité, c'est celui des relations commerciales. Depuis deux ans, les échanges avec la France leur sont favorables (1), alors qu'ils sont déficitaires avec l'ensemble des pays de la Communauté européenne. Les Français *estiment* que ce décalage n'est pas dû seulement à l'agressivité exportatrice de leurs voisins, mais aussi à leur volonté — *concertée* — de bouder les produits français. Les Espagnols s'en défendent, bien sûr, et affirment que les *marchandises* françaises sont moins compétitives que les autres. Ils trouvent curieux, en outre, de la part de leurs partenaires, de vouloir que la balance commerciale penche toujours du même côté.

Mais les griefs les plus sérieux chez nos compatriotes, concernent les dossiers en suspens. Le contrat de quarante-huit Mirage a été finalement conclu, non sans mal, car la firme Dassault a attendu un an la réponse du gouvernement de M. Suarez. En revanche, la compagnie aérienne Iberia, malgré ses promesses, n'a acheté aucun Airbus, bien qu'elle ait obtenu une participation dans la construction de l'appareil. Malgré les facilités qui lui ont été offertes, la compagnie a avancé plusieurs raisons, depuis 1975, pour ne pas tenir ses engagements. Elle a même allégué le *manque de ressources — au moment* même, ajoute-t-on du côté français, où son président annonçait son *intention d'acquérir de nouveaux Boeing.*

Les Français *ont* été choqués également qu'un marché de quarante locomotives ait été adjugé à une firme allemande, qui ne remplissait pas les conditions — financières et techniques — imposées par l'administration espagnole, alors qu'Alsthom était la mieux placée pour remporter un tel contrat. De même, ils se demandent pourquoi une autre société allemande, Bosch, a pu aussi facilement racheter la firme espagnole FEMSA, spécialisée dans l'équipement électrique automobile, alors que de multiples entraves administratives avaient été opposées à la proposition de Ferodo, qui souhaitait s'associer avec FEMSA sur une base minoritaire pour constituer la première entreprise européenne du secteur.

Autre sujet d'étonnement : la disparition de la France parmi les fournisseurs de technologie nucléaire. Des trois nouvelles centrales que l'Espagne projette de construire au lieu de huit initialement program*mées, aucune ne sera attribuée* à une firme française, alors qu'il avait été prévu que l'apport de techno*logie serait demandé à la fois* à la France, à l'Allemagne et aux Etats-Unis.

« Ce sont là des coïncidences malheureuses », dit M. Calvo Sotelo. Et qui sont contrebalancées apparemment par les griefs formulés du *côté espagnol. Le premier concerne* la pêche. A la suite de restrictions imposées par la Communauté européenne en vue de protéger les espèces, l'Espagne a vu réduire de 80 % *le* nombre de ses chalutiers autorisés à pêcher dans les eaux communautaires, étendues à 200 milles depuis le 1er juillet 1977. Cette réduction, l'Espagne ne l'a pas acceptée et conteste les arguments scientifiques de la Communauté. Aussi, ses bateaux sont-ils régulièrement arraisonnés, faute de posséder les licences nécessaires. C'est là une source de conflits permanents avec la France, car c'est dans la zone économique maritime française que la flotte basque pêche le merlu, aliment essentiel pour les Espagnols.

« Nous avons été maltraités à Bruxelles, dit-on à Madrid, *et nous y avons vu la main des Français. »* Les Espagnols estiment, en effet, que la France, avec laquelle un accord de pêche avait été signé en 1967, pourrait obtenir un traitement qui leur soit plus favorable. Ne sont-ils pas de futurs membres de la *Communauté ?*

La candidature espagnole à la Communauté

Autre sujet de friction : en 1977, devant l'invasion de produits sidérurgiques et textiles espagnols, qui gênait toute l'industrie française, Paris a obtenu un contingentement de ces produits dans les pays de la C.E.E. Par un accord préférentiel de 1970, l'Espagne avait obtenu un désarmement douanier intéressant. Mais les Français estiment que cet accord a été signé quand l'Espagne était encore un pays sous-industrialisé, ce qui n'est plus le cas.

La principale hypothèque dans les relations entre les deux pays reste néanmoins l'hostilité manifestée par une grande partie de la classe politique française à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. A en croire les arguments utilisés par les communistes et les gaullistes, pendant la dernière campagne électorale, l'agriculture du Languedoc *ne résisterait pas à la concurrence* des vins et des agrumes espagnols. Le problème existe, mais les Espagnols *estiment* qu'il a été exagéré à des fins électorales. Le veto de M. Chirac ou de M. Marchais a vite été assimilé, ici, à un veto de la France tout entière, *souvent* présentée comme le « vilain » de la Communauté, le seul pays qui fasse *obstacle, par égoïsme, à ce supplément* d'âmes et de civilisation dont l'Europe s'enrichirait en acceptant l'Espagne dans son sein.

L'Espagne fait valoir, *qu'en* fait, il y aura des perdants et des gagnants des deux côtés. L'accès au Marché commun profitera seulement à ses produits méditerranéens et nuira aux autres — ceux du littoral atlantique et du plateau central. De même, le choc sera rude pour son industrie. M. Calvo Sotelo estime que l'ajustement des agricultures des deux pays pourrait être préparé de façon bilatérale, avant les négociations communautaires. Il propose que son pays assiste en tant qu'observateur aux travaux en cours à Bruxelles sur un règlement communautaire pour les produits agricoles méditerranéens. Etant donnés les délais prévisibles (deux ans pour l'entrée officielle dans la Communauté suivis de dix ans de désarmement douanier progressif), les Espagnols estiment qu'en un tel laps de temps aucun problème technique n'est insoluble.

« A l'égard de l'Europe, les Espagnols ont l'ardeur des néophytes, dit M. Calvo Sotelo. *Beaucoup pensaient qu'avec la démocratisation dans leur pays, l'adhésion à la Communauté serait immédiate. Ils savent qu'ils ont été rejetés une première fois pour des raisons politiques, à cause de la dictature franquiste. Le danger serait qu'ils se sentent rejetés une seconde fois à cause des problèmes économiques, et qu'ils en attribuent la responsabilité à la France. C'est ce que nous devons éviter. »*

CHARLES VANHECKE.

(1) Pendant le premier trimestre de 1978, les exportations espagnoles vers la France ont excédé de 50 % les importations.

Rabat et Madrid souhaitent renforcer leur coopération

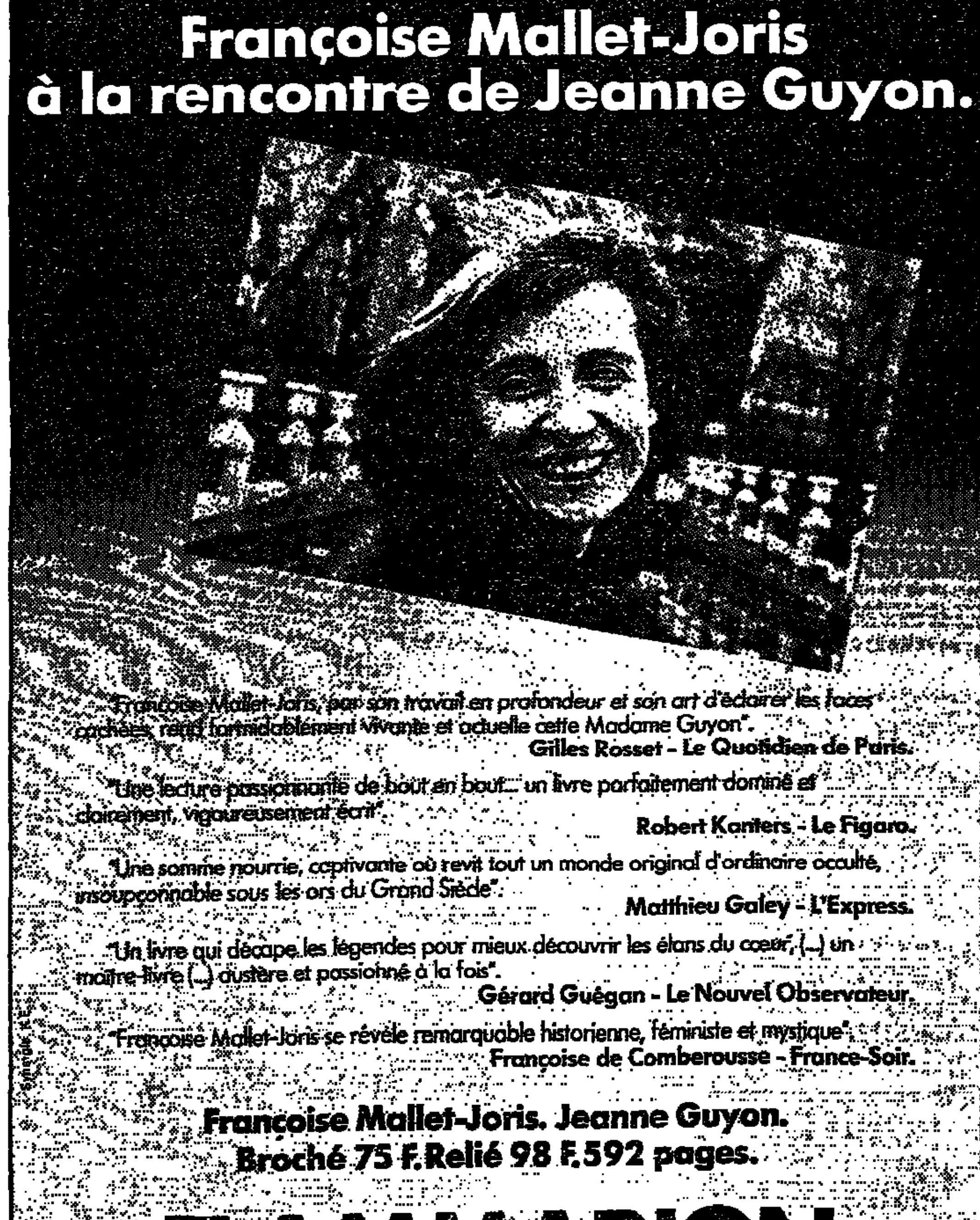
De notre correspondant

Rabat. — En quittant Rabat le mardi 27 juin, au terme de sa visite officielle (*le Monde* du 27 juin), le premier ministre espagnol, M. Adolfo Suarez, a jugé « positifs » les résultats de son séjour et estimé que les relations maroco-espagnoles traversaient *« une phase très importante caractérisée par une parfaite compréhension »*.

Le communiqué commun fait état d'une *« volonté de compréhension et de coopération »* des deux pays et d'un désir *« de maintenir un dialogue ouvert, franc et loyal »*. Il indique qu'une *« dimension plus étendue »* sera donnée à la coopération maroco-espagnole et *« un essor plus grand »* aux relations économiques, techniques et culturelles. Rabat et Madrid observent avec attention la situation au Proche-Orient et en Afrique, dit le texte, et entendent *« œuvrer en commun »* pour instaurer un ordre économique mondial *« plus équitable »*. La détente, ont estimé les deux premiers ministres, ne doit pas être circonscrite à l'Europe, mais son processus doit *« s'étendre à tous les pays riverains de la Méditerranée »*.

Les milieux marocains ne sont pas moins satisfaits que M. Suarez Aucun accord formel n'a sanctionné les entretiens, mais il s'agit apparemment de l'amorce d'un large dialogue d'autant plus souhaité ici que les causes de tension (zone de Tarfaya, enclave de Sidi-Ifni et Sahara Occidental) ont été éliminées.

Il reste la revendication de Rabat sur les « présides » espagnoles de Ceuta et Melilla. Le ton est *moins vif depuis que les* provinces sahariennes font partie du royaume chérifien. A propos des « présides », on parle ici (ce sont les termes mêmes du premier ministre, M. Ahmed Osman) d'un problème qui devra *« trouver sa solution dans la compréhension et la bonne volonté en gardant constamment à l'esprit le problème similaire et parallèle de Gibraltar »*. — L. G.





DROITS DE L'HOMME

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Les entraves aux libertés à Cuba sont le prétexte d'une bataille diplomatique

L'Organisation des Etats américains, réunie en assemblée générale à Washington depuis le 21 juin, a abordé mardi 27 juin la question des droits de l'homme au Chili, au Paraguay et en Uruguay. Le rapport consacré au Chili note un « relatif progrès » en 1977, mais rappelle que trois cent vingt-sept personnes ont encore été arrêtées l'an dernier pour raisons politiques. Les textes sur l'Uruguay font état des procédés de torture utilisés couramment (« le Monde » du 20 juin).

Les Etats-Unis, après bien des hésitations, ont d'autre part annoncé qu'ils insisteraient auprès de l'O.E.A. pour que la question des droits de l'homme à Cuba soit évoquée au cours de l'assemblée générale.

Une bataille diplomatique se joue dans les coulisses de l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, réunie à Washington depuis le 21 juin. Elle oppose les Etats-Unis, qui veulent « punir » M. Fidel Castro de ses interventions en Afrique, et Cuba, absent de la réunion, mais qui possède des amis à l'assemblée. Le sujet choisi par les Etats-Unis, les violations des droits de l'homme à Cuba, est habile. Les dictatures du cône sud, même si elles semblent moins passionnées que par le passé par la « dénonciation » du régime castriste, suivraient volontiers les Etats-Unis. *Le Chili*, qui n'a pourtant pas de leçon à donner dans ce domaine, s'indigne périodiquement des entraves aux libertés à Cuba et dans les pays socialistes en général.

Les rares gouvernements démocratiques latino-américains, en particulier ceux qui ont appuyé M. Carter et le général Omar Torrijos à propos des traités sur le canal de Panama, sont partagés. Ils ont conscience de la manœuvre nord-américaine, mais il leur est difficile d'ignorer totalement certains aspects du système cubain en contradiction avec les valeurs qu'ils défendent eux-mêmes.

L'un des premiers signes de l'offensive américaine contre Cuba a été la réponse du département d'Etat au début du mois de juin à une lettre du sénateur démocrate de Floride, M. Richard Stone, à propos des violations des droits de l'homme dans l'île. Le département d'Etat rappelait que la précédente assemblée de l'O.E.A., à Saint-George's, dans l'île de Grenade (Caraïbes) en juin 1977, avait estimé qu'il n'y avait pas lieu d'étudier cette question, puisque Cuba ne siégeait plus au sein de l'organisation régionale. M. Douglas Bennett, secrétaire d'Etat adjoint, chargé des relations avec le Congrès, ajoutait cependant que les Etats-Unis n'approuvaient pas cet argument et *« feraient leur possible pour faire adopter par la prochaine assemblée générale une énergique résolution chargeant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.) d'inclure Cuba dans son action et dans le rapport qu'elle soumettrait à l'assemblée »*.

La diplomatie nord-américaine éprouve cependant quelques difficultés à inciter l'O.E.A. à envoyer une mission d'enquête à Cuba. Les Etats-Unis en effet ne souhaitent pas parrainer cette initiative. Ils préféreraient se décharger de cette « tâche » sur d'autres pays, de préférence démocratiques. Ils ne semblent pas les avoir encore trouvés.

Un contentieux en voie de règlement

Même des gouvernements très modérés et pro-occidentaux comme celui du Dr Eric Williams, de Trinité-et-Tobago, manifestent des réticences. Le département d'Etat court le risque de n'obtenir l'adhésion que de pays géographiquement éloignés de Cuba, ce qui affaiblirait la portée de la mission, au cas où son envoi serait finalement décidé par l'assemblée générale. La C.I.D.H., un des rares organismes dépendant de l'O.E.A. qui puisse s'enorgueillir d'avoir mené à bien des actions concrètes, craint en outre de perdre son prestige dans une opération dont le caractère politique l'emporte sur les motifs humanitaires.

L'expression de *« Goulag tropical »* employée par les ennemis de Cuba est évidemment excessive. Le nombre des prisonniers politique s'est élevé à quinze ou vingt mille dans les années qui ont immédiatement suivi la prise du pouvoir par les révolutionnaires. La guerre secrète implacable menée par la C.I.A. contre le jeune régime castriste explique, si elle ne les justifie pas entièrement, les sévères mesures de « sécurité » prises alors par les Cubains. Il resterait encore deux ou trois mille détenus politiques dans l'île. On peut s'interroger en particulier sur la nécessité, pour une révolution qui a près de vingt ans, de maintenir en prison un homme vieilli et usé comme le commandant Huber Matos, ex-compagnon de M. Fidel Castro, détenu dans la sierra Maestra depuis 1959.

Le contentieux américano-cubain, malgré les diatribes de M. Castro contre M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale, semble en voie de règlement. Le chef de l'Etat cubain a tenu à recevoir personnellement M. Lane, le chef de la section des intérêts américains à La Havane.

La levée de l'embargo américain reste cependant, pour les Cubains, *la condition préalable à la normalisation* complete de leurs relations avec les Etats-Unis. Washington et La Havane ont signé en avril 1977 un accord sur la délimitation de leurs zones de pêche respectives. En outre, la frontière maritime entre les deux pays a été définie le 19 décembre dernier à la suite de négociations cordiales ainsi que la ligne de partage entre les deux côtes du détroit de Floride. Cet accord, en vigueur depuis le 1er janvier, simplifie le trafic des navires de commerce et de plaisance dans la région (la distance entre les deux pays, au point le plus étroit, n'est que de 150 kilomètres). Enfin, M. Fidel Castro a solennellement affirmé que les 1 600 parents de ressortissants américains sont autorisés à quitter l'île s'ils le désirent.

M. Carter, comme dans bien d'autres domaines de politique étrangère, devra procéder à des choix : poursuivre l'amélioration amorcée des relations bilatérales avec Cuba, ou ne considérer que la lutte contre la « subversion » en Afrique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La soirée de solidarité avec Alexandre Guinzbourg

Un code moral pour les intellectuels

par B.-H. LÉVY (*)

Que peuvent, que valent les intellectuels d'aujourd'hui, ceux qui ont enfin compris qu'ils ne sont plus le sel de la terre, et qui pourtant ne se résignent pas, ne cèdent pas aux vertiges de la démission ? Que peuvent-ils, que valent-ils quand, las de « transformer le monde », ils gardent l'oreille assez fine pour entendre l'écho muet des souffrances et des martyres du siècle ? Où est notre devoir, notre humble dignité d'hommes quand, d'un bout du monde à l'autre, d'autres hommes, d'autres femmes peuplent par millions les camps et les charniers, dans le silence huilé des raisons d'Etat triomphantes ? Cette question *neuve*, qui a très précisément l'âge de la révolution totalitaire, ce sont les dissidents de l'Est qui, depuis quelques années ont eu le mérite de la poser. Et ils en donnent une preuve encore, ce mercredi 28 juin, au Théâtre d'Orsay, où ils organisent une soirée de solidarité avec Alexandre Guinzbourg.

∴

L'originalité de cette rencontre tient d'abord à ceci que les neuf intellectuels dissidents qui en ont pris l'initiative ont choisi, pour l'occasion, de taire leurs divergences, idéologiques ou personnelles ; d'oublier le politique, ses barbelés, sa dialectique ; de faire front commun donc, toutes tendances confondues, autour du cas Guinzbourg. Cela n'a l'air de rien, et c'est pourtant capital : car un comité d'initiative qui regroupe des noms aussi différents que ceux de Maximov et Pliouchtch, Gorbanevskaïa et Nekrassov, Fainberg et Boukovski, cela s'appelle en clair *un comité d'intellectuels anti-fascistes*, et en France au moins on n'avait rien vu de tel depuis les années 30. L'événement pourrait passer inaperçu et c'est pourtant une rude leçon, pour nous autres occidentaux : car c'est le moment que semblent choisir les chapelles parisiennes pour s'égarer dans d'obscures et stériles polémiques, pour s'exclure, s'excommunier dans d'étranges procès feutrés dont le « marché » des dissidents est, malgré lui, l'enjeu. Sollers s'étonne, à propos de cette soirée justement, que l'indignation morale trouve chez certains sa limite dans des soucis « publicitaires » (1). Les Russes, eux, nous rappellent que le fascisme est déjà là, dans les cervelles des intellectuels, le jour où ils confondent résistance à la barbarie et défense de leurs émirats — de leurs appareils, de leurs chapelles ou simplement de leurs chasses gardées...

L'autre principe de cette soirée du 28 juin c'est, selon le communiqué diffusé par les organisateurs, la définition de « moyens d'action efficaces pour mettre en échec la nouvelle *internationale des bourreaux*, qu'ils soient d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique du Sud ou des pays de l'Est ». Oui, vous avez bien lu, « l'Amérique latine », « l'internationale des bourreaux », les droits de l'homme à l'Ouest : voilà de quoi surprendre les modernes déchiffreurs de malheur pour qui il suffit d'avoir éprouvé dans sa chair la brûlure du fascisme réel, pour être à tout jamais vendu à la C.I.A. et à l' « impérialisme ». Oui, le texte est *aussi* signé par Vladimir Maximov, responsable de la revue *Continent*, où d'aucuns croient reconnaître l'organe des « dissidents de droite » : tant pis cette fois pour les stratèges et les experts en dissidence s'ils ont un quadrillage électoral en lieu et place de cervelle. Car ce qu'ils ne voient pas, c'est que les Russes posent, de manière *exemplaire*, l'équation de la modernité : un camp est un camp, les droits de l'homme n'ont pas de frontière, le fascisme pas de couleur, rouge ou brun indifféremment, rouge et brun *à la fois* quand Goebbels commente Lénine et que le P.C.F. soutient Videla. Car, une fois de plus, tout est dit et ceci notamment que la résistance au fascisme ça commence avec la liquidation du vieux jdanovisme ...al qui infeste depuis trente ans la gauche européenne : les bons et les mauvais morts, les souffrances de gauche et de droite, les victimes ...tionnaires et les progressistes bourreaux...

On le devine : il n'est guère question dans tout cela de politique au sens où on l'entend toujours, qui toujours revient à celui de légitimation du crime, de *multiplication* du massacre. Mais plutôt de quelques vieilles, très vieilles lunes, dont l'éclat, curieusement, semble à certains insoutenable : la « liberté » par exemple, formelle bien entendu, puisqu'il n'en existe pas d'autre. Ou peut-être de cette idée neuve et profondément subversive, dans notre grand champ de ruines si lentes à nous ensevelir : l'idée d'une « attitude morale » face à la barbarie, de l'éthique comme recours, ressource et principe de résistance. Et puis surtout d'un thème concret, *terriblement concret* si les Occidentaux savent en relever le défi à temps : l'élaboration d'un code, d'un véritable « code moral » des intellectuels anti-fascistes. La campagne de Marek Halter pour le boycottage de la Mundial, les prises de position récentes des cancérologues français ont, en quelque sorte, ouvert la voie : le thème est à l'ordre du jour qu'il faut à présent étendre et systématiser. Le boycottage dans les têtes, le boycottage dans chaque tête, comme ciment de l'internationale naissante des droits de l'homme.

∴

L'idée a le mérite de s'adresser à chacun, artiste, savant, écrivain ou créateur, — de *l'engager à s'engager* au plus près de lui-même, de ses intérêts, de sa conscience. Psychanalyste, ira-t-il à Tbilissi recycler les bourreaux socialistes en mal de technologie soft ? Historien, participera-t-il à tel conclave de spécialistes, à proximité des prisons de Prague, à l'ombre des camps de concentration ? Romancier, conférencier, où et à quelles conditions acceptera-t-il d'aller prêcher son homélie ? Artiste, homme de spectacle, une tournée en vaut-elle une autre et un cachet un autre cachet ? Editeur même, pourquoi ne réfléchirait-il pas aux moyens d'éviter à tel de ses auteurs la bourde d'être publié avec visa du K.G.B. ? On pourrait multiplier à l'infini les cas et les exemples. C'est sur des cas de ce type que les Russes invitent leurs hôtes à méditer et se prononcer ? Détails ? Questions de forme ? De ces détails, de ces questions de forme dépend aujourd'hui le succès du grand combat de cette fin de siècle : le combat, le chantage à la liberté et à l'honneur des hommes.

(*) Agrégé de philosophie, auteur de *la Barbarie à visage humain*.

(1) *Quotidien de Paris*, 26 juin.

● *Le comité scientifique du Conseil national français pour la protection des droits des juifs d'U.R.S.S.*, que préside MM. Kastler, Lwoff et Schwartz, organise, jeudi soir 29 juin, avec le concours de nombreuses associations, un meeting de protestation contre les récentes condamnations à Moscou de juifs soviétiques qui avaient demandé à émigrer. Ce meeting aura lieu, à partir de 20 h. 30, dans les locaux de la Maison de la chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

AMÉRIQUES

Mexique

QUATRE MORTS AU COURS D'UNE ÉMEUTE A MATAMOROS

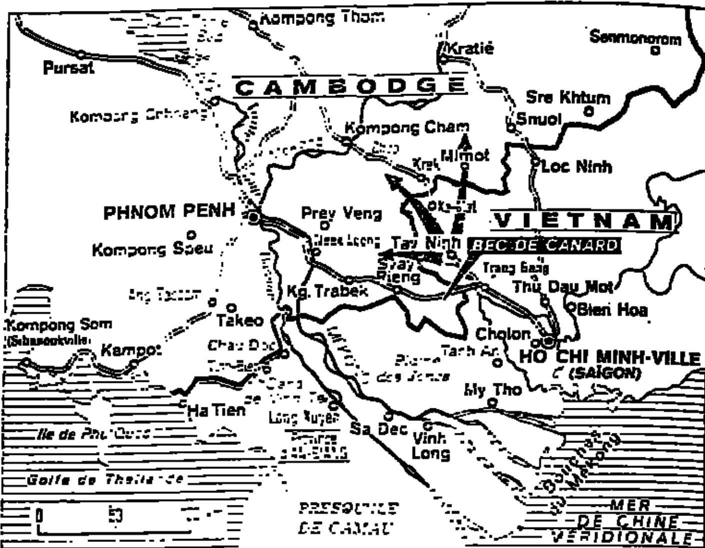
Matamoros (*UPI, A.F.P.*). — L'armée a occupé, le mardi 27 juin, la ville de Matamoros, proche de la frontière avec les Etats-Unis, où de violents affrontements entre policiers et jeunes manifestants ont eu lieu, lundi et mardi. Quatre jeunes gens ont été tués et cinquante autres blessés, a-t-on annoncé officiellement mardi à Mexico.

La prison de Matamoros, deux bureaux dépendants de l'hôtel de ville, des véhicules et de nombreux magasins du centre ont été incendiés. Les incidents ont commencé lundi dans la soirée lorsque le maire de Matamoros a refusé de licencier trois policiers accusés par les étudiants d'avoir tué un de leurs camarades quelques jours auparavant. Plusieurs milliers de manifestants ont alors défilé dans la ville.

Le chef de la police de Matamoros a été suspendu de ses fonctions et une enquête a été ouverte sur les brutalités policières. Plusieurs dizaines d'arrestations ont été effectuées parmi les manifestants.

ASIE

La guerre entre Hanoï et Phnom-Penh



(Suite de la première page.)

Dimanche 25 juin, après avoir dénoncé une *« tentative de coup d'Etat »* vietnamien contre le gouvernement khmer, Radio-Phnom-Penh avait affirmé que *« ce complot visait, dans un premier temps, à s'assurer de la région est du Mékong avec l'appui des forces armées vietnamiennes, à y installer un gouvernement cambodgien pro-vietnamien, puis, dans un deuxième temps, à s'emparer de la partie occidentale du pays »* (le Monde du 27 juin).

Les dirigeants cambodgiens ont à nouveau fait appel mercredi à la caution du prince Sihanouk, dont Radio-Phnom-Penh a diffusé, pour la troisième fois depuis le début du conflit avec le Vietnam, un message de soutien au régime. Dans ce dernier texte, l'ancien chef de l'Etat félicite M. Pol Pot d'avoir *« déjoué la tentative de coup d'Etat »* perpétré par le Vietnam, ajoutant non sans humour qu'il l'avait *« appris par la radio »*.

Les Vietnamiens ont démenti toute participation à ce complot. Le quotidien du parti communiste, le *Nhan Dan*, a qualifié mercredi ces allégations de *« ridicules »*, ajoutant que les dirigeants khmers étaient *« fous »* et qu'il *« ne serait pas surprenant qu'il se produise un soulèvement populaire contre le gouvernement cambodgien »*.

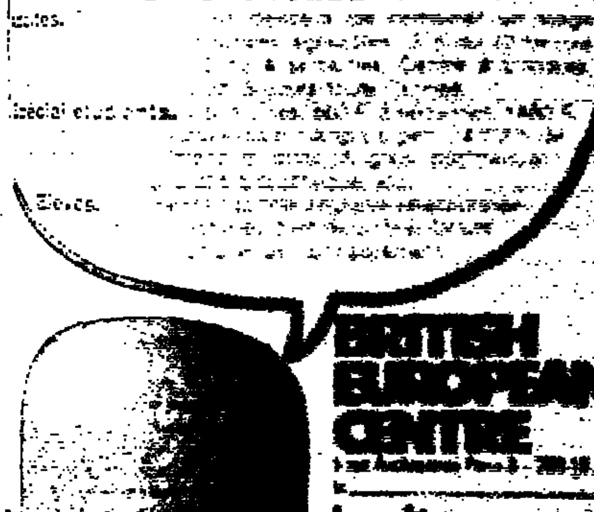
● A HANOI, M. Vu Lap, président de la Commission des nationalités — chargée de la question des minorités ethniques — et qui a rang de ministre, a été relevé de ses fonctions mercredi. Il occupait ce poste depuis février 1977, date à laquelle il avait remplacé le général Le Quang Ba, lui-même d'origine tribale, et qui semble tombé en disgrâce. Le départ de M. Vu Lap intervient alors que la controverse bat son plein entre Hanoï et Pékin sur la question des Chinois résidant au Vietnam.

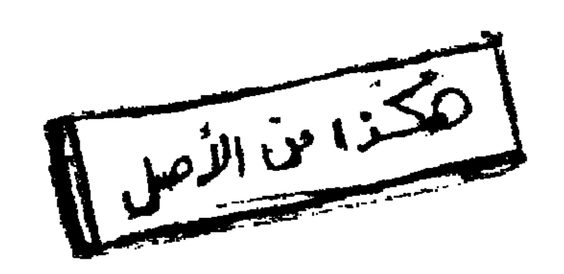
De plus, les Chinois ne semblent pas être la seule minorité ethnique à susciter des difficultés au gouvernement de Hanoï. Depuis la suppression des régions autonomes au Nord, il y a deux ans, certaines ethnies vivant de part et d'autre de la frontière chinoise sont devenues sensibles à la propagande chinoise (*le Monde* du 25 mai et du 28 juin). Les tribus des Hauts-Plateaux du Sud, ainsi que la minorité khmère vivant dans le delta du Mékong ne sont pas aussi calmes qu'on le souhaiterait à Hanoï. Il est probable que le gouvernement vietnamien va renforcer l'action politique dans ce domaine. — P. de B.

RECTIFICATIF. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans la citation du quotidien albanais *Zeri I Popullit* qui critiquait la politique chinoise en Indochine (*le Monde* du 27 juin). Dans le premier paragraphe, il fallait lire : *« Les conflits provoqués et les affrontements armés à la frontière vietnamo-cambodgienne, qu'encouragent les étrangers (...)* et non *« qui encouragent »*. Plus loin dans le même paragraphe, il fallait lire : *« C'est pourquoi quiconque pense qu'il peut imposer ses points de vue et ses objectifs »*, et non *« objections »*. *« par la voie des pressions et du chantage doit être sûr que le peuple vietnamien n'accepte pas cela et qu'aucun peuple libre ne l'approuve »* ; le mot *« libre »* avait été omis.

● *Le Laos* a rejeté mardi 27 juin la note de protestation française présentée après l'expulsion de deux diplomates français en poste au Vientiane (*le Monde* des 25-26 et 27 juin). Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Soubann Sitthirath, a déclaré à l'ambassadeur de France, M. Duzer, que ces diplomates coopéraient *« avec les traîtres laotiens réfugiés en France qui poursuivent des actes de subversion au Laos »*. *« Les employés, et même les diplomates de l'ambassade*, a-t-il ajouté, *commettent des actes subversifs d'espionnage et poussent les jeunes Laotiens à quitter le pays. »* Enfin, M. Soubann a affirmé que *« des Français vivent illégalement au Laos »* et que, si elle ne règle pas ce problème, *« l'ambassade de France devra en supporter les conséquences »*. — (A.F.P.)









AFRIQUE

L'ANGOLA, L'ETHIOPIE, LE LAOS ET LE VIETNAM ONT ENVOYÉ DES OBSERVATEURS A LA SESSION DU COMECON

Vienne *(A.F.P.)*. — La trente-deuxième session du conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon) s'est ouverte le mardi 27 juin à Bucarest.

Les délégations des pays membres — sauf celle de Cuba qui est dirigée par M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du conseil — sont conduites par les premiers ministres : MM. Alexis Kossyguine (U.R.S.S.), Stanko Todorov (Bulgarie), Lubomir Strougal (Tchécoslovaquie), Willi Stoph (R.D.A.), Gyorgy Lazar (Hongrie), Piotsr Jaroszewic (Pologne), Manea Manescu (Roumanie) et Jambyn Batmunh (Mongolie).

Membre associé du Comecon dans certains domaines, la Yougoslavie est représentée par M. A. Marinc, vice-président du conseil exécutif fédéral. Le Vietnam, l'Angola, l'Ethiopie et le Laos ont délégué des observateurs, ce qui donne à penser qu'il sera question de l'aide au tiers-monde.

Selon certaines interprétations, la session aurait à définir un statut plus efficace pour les organisations inter-étatiques réalisant de grands projets d'intérêt commun à long terme — notamment dans les domaines de l'énergie, des matières premières et de l'agriculture.

Celles-ci deviendraient en quelque sorte des sociétés « multinationales » qui jouiraient d'une certaine autonomie. Au sein de leur direction, les décisions seraient prises selon la règle de la majorité. Il serait en outre demandé aux pays membres, associés à l'U.R.S.S., d'accroître leur contribution financière à ces organismes.

APRÈS LA RÉUNION DU COMITÉ DE LIBÉRATION DE L'O.U.A.

Le continent noir reste très divisé sur le projet de force interafricaine

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La création éventuelle d'une force de sécurité panafricaine promet d'ores et déjà de dominer le prochain sommet annuel de l'O.U.A., prévu à Khartoum du 18 au 24 juillet. *L'Afrique reste, en effet, très divisée* sur l'intervention au Shaba d'une force interafricaine. C'est du moins ce qui ressort des débats du comité de libération de l'O.U.A., réuni la semaine dernière à Dar-Es-Salaam.

La prise de position la plus remarquée a été celle du Nigéria. Voilà trois semaines, le général Garba, ministre nigérian des affaires étrangères, avait déclaré que son gouvernement était prêt à se porter au secours du président Mobutu. Kinshasa, avait-il observé, *« a le droit d'appeler qui que ce soit à l'aide ». Il avait évité toutefois d'avaliser* explicitement l'intervention franco-belge dans l'ancien Katanga.

A Dar-Es-Salaam, la délégation nigériane a condamné la présence au Shaba d'une force interafricaine, l'assimilant à *« une tentative de recolonisation du continent »*. Elle s'est déclarée hostile *« à toute intervention en Afrique de certaines puissances sous prétexte que d'autres puissances sont présentes sur le continent »*.

Le Nigéria s'aligne donc sur l'opinion exprimée, avec force et non sans humeur, par le président tanzanien. *« Nous rejetons les droits des pays d'Europe occidentale à dominer l'Afrique, tout autant que nous rejetterions les tentatives des pays du bloc de l'Est dans le même sens »*, avait déclaré, le 8 juin, M. Julius Nyerere. Auparavant, ce dernier avait qualifié d'*« instrument du néo-colonialisme »* la force interafricaine déployée au Shaba.

Le Nigéria et la Tanzanie bénéficient d'une influence particulière au sein de l'O.U.A. Le premier est l'Etat le plus peuplé et la première puissance militaire du continent noir. Le second est le porte-parole des pays africains dits de la « ligne de front ». L'hostilité qu'ils manifestent ainsi à l'égard de l'action militaire d'Etats africains « modérés » (Maroc, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Togo, Gabon et Egypte) — *action menée avec* l'appui des puissances occidentales pour sauver le Zaïre de la « déstabilisation » — n'efface cependant pas toutes leurs réserves vis-à-vis des activités soviétiques et cubaines sur le continent.

Dar-Es-Salaam, comme Lagos, juge que la question katangaise relève avant tout de la politique intérieure zaïroise et que, à ce titre, elle n'est pas de même nature que le conflit angolais de 1975, ou même que celui de l'Ogaden l'hiver dernier. Dans ces deux derniers cas, Cuba et l'Union soviétique s'étaient portés au secours de gouvernements jugés victimes, à tort ou à raison, d'attaques menées par des armées étrangères contre leurs territoires.

D'un autre côté, pour des raisons de principe, le président Nyerere et son homologue nigérian souhaitent que « toute force de paix interafricaine se place sous l'autorité de l'O.U.A. » ce qui est également le point de vue défendu par le secrétariat général de l'Organisation panafricaine. Enfin, ils se montrent particulièrement préoccupés par l'escalade des interventions militaires étrangères sur le continent. *« La Tanzanie ressent l'arrogance et le mépris de ceux qui appuient la constitution d'une force de sécurité panafricaine, ou d'une force de paix africaine, au nom de l'Afrique »*, a dit à ce sujet M. Nyerere.

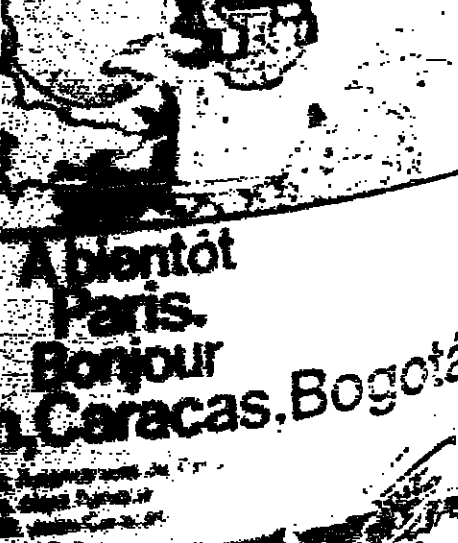
« Militants » et « modérés »

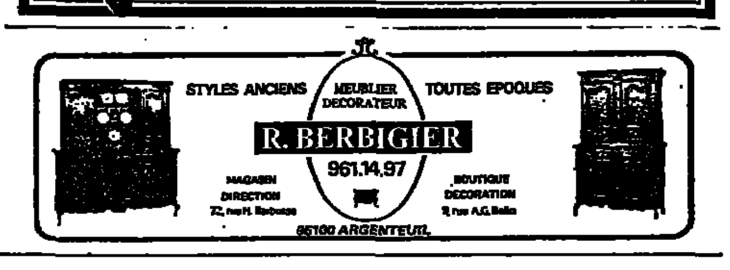
Les Etats membres de l'O.U.A. considérés comme des puissances militaires, à l'échelle du continent, *sont peu nombreux : l'Egypte*, la Libye, le Maroc, l'Algérie, l'Ethiopie et, à un moindre degré, la Somalie et le Soudan. A l'exception du Nigéria, tous sont situés dans la partie septentrionale et dans la corne de l'Afrique. La faiblesse des autres armées africaines explique, dans une large mesure, l'appel à des alliés extra-continentaux en cas de crise frontalière ou intérieure, les deux éléments étant souvent étroitement mêlés.

Outre ces données militaires, le problème d'une force panafricaine se greffe sur celui de l'aide aux mouvements de libération d'Afrique australe, raison d'être actuelle du comité de libération de l'O.U.A., et sur les querelles entre Etats membres de l'O.U.A. Sur le premier point l'accord semble assez large : l'O.U.A. a généralement entériné l'appui offert par les pays de la *« ligne de front »* aux mouvements de libération, parallèlement aux efforts menés, souvent avec des puissances occidentales, pour *tenter* de négocier. C'est *sur le deuxième chapitre, — celui* des conflits interafricains — que des divisions, déjà profondes, ont été exacerbées par l'affaire du Shaba.

Les *Etats africains qui se sont portés au secours du président* Mobutu ont les moyens de se faire entendre à Khartoum. L'Afrique dite « *modérée* » ne manque pas de partisans au sein de l'O.U.A. Le comité de libération de l'O.U.A., formé de vingt et un Etats membres sur quarante-neuf, est dominé par des Etats « militants ». Mais il n'émet que des recommandations qui seront ensuite soumises au sommet de Khartoum. Les manœuvres amorcées à Dar-Es-Salaam, à l'occasion de cette réunion, ont illustré l'opposition entre « militants » et « modérés ». Elles ont témoigné du souci d'empêcher le continent de devenir un champ de bataille entre grandes puissances. Ce réflexe n'est pas nouveau, mais il pose, à chaud cette fois, une grave question : l'O.U.A. a-t-elle les moyens de s'interposer elle-même dans une querelle africaine ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.





Le Monde

politique

Le meeting de l'Eurodroite

Anticommunisme et incidents sans gravité

En organisant mardi 27 juin à Paris une manifestation contre le meeting de l'Eurodroite, les organisations de gauche et d'extrême gauche ainsi que les associations de résistants réunis à l'appel de la Ligue des droits de l'homme ont surtout voulu dénoncer la recrudescence des attentats et manifestations diverses revendiqués par des groupes d'extrême droite ou néo-nazis.

Les formations d'extrême gauche ont saisi l'occasion de susciter une action unitaire avec les partis « réformistes » : l'antifascisme est en effet apparu comme le seul mot d'ordre susceptible de rassembler dans un même cortège (dix-huit mille personnes selon les organisateurs et huit mille selon la préfecture) militants socialistes, communistes et trotskistes, malgré les réticences du P.C. et de la C.G.T. à l'égard de la participation de l'extrême gauche.

Il n'en reste pas moins que cette manifestation a contribué au retentissement du meeting qui a réuni autour des responsables du Parti des forces nouvelles, MM. Giorgio Almirante, secrétaire général du Mouvement social italien (M.S.I.), et Blas Pinar, président de la formation espagnole Fuerza nueva. Les orateurs se sont efforcés de tirer parti de l'attitude de la gauche, que ce soit M. Giorgio Almirante, ironisant sur « le programme commun de la gauche enfin réalisé » à cette occasion ; ou M. Pascal Gauchon, membre du bureau politique du P.F.N., soulignant à plaisir que « la gauche a raison de s'inquiéter devant la renaissance de la droite ». Tous ont pu arguer de la défense des libertés publiques.

Les « quatre libertés rooseveltiennes » (affranchissement de la peur et du besoin, liberté d'expression et d'organisation) ont été mises en avant par M. Almirante pour justifier le thème du meeting : « Europe, libère-toi ! ». Mais un slogan a dominé les débats, celui de « communistes : assassins ! », scandé par plus de deux mille personnes dans une atmosphère surchauffée.

Plusieurs incidents ont eu lieu entre les forces de l'ordre qui protégeaient les abords de la salle de la Mutualité et divers groupes autonomes. Cent-vingt personnes ont été interpellées.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Au cours de la conférence de presse qui a précédé le meeting, les trois principaux porte-parole de l'Eurodroite se sont attachés à définir ce regroupement. Ainsi M. Giorgio Almirante a rappelé que l'Eurodroite s'est constituée pour lutter contre l'eurocommunisme et contre l'eurosocialisme, avant de préciser que l'autres partis *« sauf les partis nazis »*, pourront rejoindre le M.S.I., le P.F.N. et Fuerta Nueva. Le chef de file de l'extrême droite italienne a également indiqué que l'une des tâches prioritaires des élus de l'Eurodroite au Parlement européen serait de promouvoir une législation commune contre le terrorisme.

De son côté, M. Blas Pinar a défini la doctrine du mouvement qu'il préside comme *« la synthèse de la doctrine phalangiste et des forces qui ont participé au soulèvement de 1936 autour du général Franco »*. Il a dénoncé les effets de la *« révolution entreprise par le roi Juan Carlos »*.

Enfin, M. Jean-Louis Tixier-Vignancour a expliqué les raisons de son retour dans la vie politique en ces termes : *« Malgré les nombreux messagers qui m'ont demandé régulièrement d'intervenir en faveur de la majorité, je suis resté silencieux parce que le terrain politique était peu favorable. A partir du moment où le combat prend une dimension européenne, il faut y entrer. »*

Le meeting a ensuite été ouvert par une intervention de M. Alain Robert, membre du bureau politique du P.F.N., qui a rappelé le rôle joué par les candidats et les électeurs du P.F.N. dans la victoire de la majorité lors des élections législatives, en souhaitant que la majorité *« en tienne compte »*. Il a affirmé la volonté de la formation qu'il anime de *« peser sur la vie politique du pays pour défendre l'armée, défendre la liberté du travail en brisant le carcan des forces syndicales, défendre un enseignement où le marxisme ne ferait plus la loi, et protéger le peuple de France contre l'immigration. »*

M. Pascal Gauchon a salué *« la renaissance de la droite française »* et plaidé pour une Europe des nations *« débarrassée des honteux accords de Yalta »*. Il a précisé que la convergence qui existe entre le P.F.N. d'une part, le M.S.I. et Fuerta Nueva d'autre part, n'est pas seulement *« une convergence d'idées »* mais aussi *« une convergence d'objectifs »*.

M. Roland Gaucher, membre du bureau politique du P.F.N., s'est consacré à une évocation historique centrée sur les pays de l'Est. De son côté, M. Blas Pinar a salué *« le lancement d'une doctrine qui embrasera l'Europe »* et exalté *« les valeurs fondamentales qui sont en jeu »*, en citan abondamment Charles Maurras et Robert Brasillach. Quant à M. Almirante, il a fait un historique de l'Eurodroite *« inspirée à Madrid née à Rome, et qui remporte sa première victoire contre la gauche à Paris »*. Il a indiqué : *« Il s'agit pour la droite en Europe de gérer le mécontentement des peuples. Il faut opposer notre modèle social aux modèles de nos fausses démocraties qui sont des régimes immoraux et antisociaux. Nous devons promouvoir la participation sociale et supprimer la haine de classes. (...) Il faut accuser le communisme d'être le terrorisme et contre les terroristes, imposer la peine de mort. »*

Enfin M. Tixier-Vignancour a dénoncé le retard pris dans la construction de l'Europe *« par la faute des gaullistes et des communistes »*.

Le meeting s'est achevé par des consignes de dispersion *« dans le calme »* données par les responsables du P.F.N. — J.-M. C.

● *M. Marcel Rigout, député communiste de la Haute-Vienne*, a exprimé, mardi soir 27 juin, au Palais-Bourbon, la solidarité de son groupe à l'égard des personnes qui ont manifesté à Paris pour protester *« contre la réunion des émules français, italiens et espagnols des idéologies fascistes, réunion intolérable qui constitue une insulte à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie en luttant contre l'hitlérisme et le fascisme »*. Il a regretté que le gouvernement soit demeuré sourd aux demandes d'interdiction de cette réunion. M. René La Combe (R.P.R., Maine-et-Loire), qui présidait la séance, s'est déclaré personnellement d'accord avec lui.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a qualifié de *« néo-fasciste »* le meeting de l'Eurodroite. S'exprimant mardi 27 juin au micro de R.-M.-C., M. Le Pen a précisé : *« Ce rassemblement d'Eurodroite est un rassemblement farfelu dans la mesure même où il ne rassemble que trois organisations, et que, sur les trois, une d'entre elles n'est pas européenne au sens électoral, alors même que l'on prétend que la naissance de cette Eurodroite a pour objectif la participation aux futures élections européennes.*

» Je constate que, depuis sa naissance, le P.F.N. a toujours exploité, pour sa publicité, la propension extrêmement grande des organisations de gauche à bondir, tel le taureau, dès qu'on leur met un drapeau blanc devant le nez. On dit que les extrêmes se touchent, il arrive aussi qu'ils s'entraident. »

Dans la salle

« La fin de la nuit » ?

« Faire une Mutu », pour les petites formations d'extrême droite ou d'extrême gauche, est une sorte de devoir politique qui revient périodiquement, un des points de passage obligés de l'année militante. Mais c'est aussi une occasion de se compter et de prendre la température de ses troupes. De ce double point de vue, les organisateurs du meeting de l'Eurodroite au palais de la Mutualité, mardi soir à Paris, n'ont pas été déçus : toutes les places assises étaient occupées, et l'atmosphère de la salle ne laissait guère de doute sur la combativité des « droitistes » français, italiens et espagnols qui y étaient réunis.

Si les partisans de M. Giorgio Almirante avaient déployé du balcon plusieurs drapeaux italiens frappés des emblèmes du M.S.I. et de son organisation de jeunesse, les amis de M. Blas Pinar s'étaient faits plus discrets. Il est vrai qu'ils avaient reçu pour consigne expresse, quel que fût leur enthousiasme, de ne pas faire de salut fasciste... devant les photographes.

Il revenait à M. Alain Robert la tâche de « chauffer » une salle qui, au demeurant, n'en avait guère besoin. Sans doute, en lui réservant une longue ovation, les militants et sympathisants nationalistes rassemblés au palais de la Mutualité avaient-ils en mémoire un autre meeting : celui qui, voilà cinq ans presque jour pour jour, devait être le dernier de l'organisation Ordre nouveau qu'il dirigeait alors. L'ampleur du dispositif policier entourant la Mutualité excluant la répétition des incidents de 1973 (des échauffourées avec des commandos de la Ligue communiste avaient alors provoqué la dissolution de celle-ci et d'Ordre nouveau), chacun se félicitait que *« la liberté d'expression et de réunion ait été mieux garantie, m a l g r é la gauche »*, comme devait le dire l'un des intervenants.

Le défilé des orateurs, de M. Pascal Gauchon à M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, parut dosé en fonction d'un crescendo subtil. Crescendo à la tribune, où « T.-V. » retrouva, avec une jubilation manifeste, un auditoire comparable à ceux qu'il réunissait en 1964-1965, mais non dans la salle, dont le tonus ne devait ni croître ni faiblir tout au long de la réunion. Sauf, sans doute, lorsque l'enthousiasme imprudemment provoqué par M. Roland Gaucher *(« Il y a une tâche qui nous attend, c'est la longue marche sur le mur de Berlin »)* se mua en déception devant la prudente précision donnée par l'orateur : *« Il ne peut naturellement s'agir que d'une démonstration pacifique et symbolique. »*

Quant à M. Blas Pinar, l'effet cumulé de l'écho et de son accent espagnol prononcé le rendit à peu près incompréhensible, mais qu'importe : saisissant au vol quelques mots-clé, la salle applaudit et scanda de confiance, comme elle devait le faire jusqu'à sa dispersion : *« Europe, libère-toi »*, *« Communistes, terroristes, hors d'Europe »*, et, surtout, inlassablement repris : *« Communistes, assassins. »* M. Almirante, lui, avait visiblement choisi d'opérer dans le registre ironique et charmeur qu'il sait faire sien à l'occasion, et pousser la coquetterie jusqu'à faire applaudir à de fréquentes reprises les autres orateurs.

Après la sortie du meeting, les responsables du service d'ordre du P.F.N. — qui, fait nouveau à l'extrême droite, n'arboraient ni croix celtiques, ni casques, ni manches de pioche — devaient à leur tour gagner le boulevard Saint-Germain tout proche et s'y disperser par petits groupes, que laissaient filtrer les C.R.S. à intervalles réguliers. Cette nuit, par précaution, aucun des organisateurs du meeting n'a dormi chez lui. *« Mais ça ne fait rien,* expliquait l'un d'eux en contemplant la foule qui s'écoulait du palais de la Mutualité, *l'opération est réussie, elle fera date. Pour nous, la fin de la nuit, c'est ce soir. »*

BERNARD BRIGOULEIX.

« Contre les fafs, réponse de masse »

On redoutait *« la stratégie de la tension »*. Ce fut *« une manif pépère »*, commentait un membre du service d'ordre de la C.G.T., après la dislocation du long cortège qui avait réuni, dès 18 h. 30, lundi après-midi, près de quatorze mille personne de la place d'Italie à Montparnasse. Dans la journée, des rumeurs avaient fait croire que certains manifestants tenteraient d'entraîner le *« défilé unitaire »* vers la Mutualité dans l'espoir de répéter les affrontements du 21 juin 1973, lors du meeting d'Ordre Nouveau. On murmurait même que les groupes « autonomes » n'hésiteraient pas à brandir des armes à feu contre la police...

Fausses rumeurs. La manifestation contre la tenue du meeting de l'Eurodroite ne s'est pas départie de son allure tranquille de cortège du 1er mai. Vente de sandwichs, distribution de badges, retrouvailles de militants qui ne s'étaient pas vus depuis la campagne électorale. Seuls le P.C. et la Ligue communiste révolutionnaire (L.R.C.) étaient venus en force, derrière des banderolles réclamant l' *« interdiction des groupes fascistes »* ou proclamant l' *« autodéfense des travailleurs »*. *« Contre les fafs, réponse de masse »*, criaient les jeunes communistes.

La manifestation a gagné Montparnasse sans incidents majeurs, les « autonomes », tenus à distance par le service d'ordre de la L.R.C., n'ayant que peu d'occasions de se mesurer aux forces de l'ordre. Malgré un dispositif important qui quadrillait le quartier Latin et interdisait les accès à la Mutualité.

Toute la soirée, des *« manifestants antifascistes »* ont circulé entre les cordons de C.R.S. et de gendarmes mobiles, aux abords de la place Maubert. On rencontrait toutefois des « estafettes » autonomes à l'intérieur du périmètre interdit, parfois même dans les cafés proches de la Mutualité fréquentés par les membres du service d'ordre du P.F.N. Mais aucune action n'a été tentée. A la terrasse de « l'Espoir », une brasserie du boulevard Saint-Germain, des militants attendaient la sortie des participants au meeting, mêlés à des touristes venus *« voir passer les fachos »*. Sous les tables, des sacs contenant des cocktails Molotov n'ont pas servi.

Vers une heure du matin, après que la police ait fait évacuer les abords de la Mutualité et repoussé quelques petits groupes, une succursale de la B.N.P. avait toutefois fait l'objet d'une tentative d'incendie. De plus, une « Rolls » avait, elle, été complètement détruite par le feu.

Les militants d'extrême droite ont été raccompagnés par la police jusqu'aux bouches de métro. Cent trente-trois personnes ont été appréhendées pour des vérifications d'identité. Six manifestants ont été mis à la disposition de la police judiciaire — Ph. Bg.

UN COMMANDO DANS UN SALON... VIDE

Une cinquantaine de jeunes gens ont pénétré, mardi soir, peu avant minuit, dans le salon de l'hôtel Nikko, à Paris, où devait se dérouler, après le meeting de l'Eurodroite à la Mutualité, une réception en l'honneur des personnalités de l'Eurodroite qui y avaient assisté. MM. Giorgio Almirante, Blas Pinar et Me Jean-Louis Tixier-Vignancour ayant été retardés au terme du meeting, c'est dans un salon vide, à l'exception d'un serveur, que le commando, armé de barres de fer, selon des témoins, est entré, faisant des dégâts qui s'élèvent à quelque 20 000 francs, affirme la direction de l'hôtel.

La réception prévue a dû être annulée. Pour Me Tixier-Vignancour, cette attaque est *« un acte de vandalisme gratuit, et d'autant plus scandaleux que les trublions sont entrés par les cuisines, semblant bénéficier de complicités intérieures à l'hôtel »*.

D'autre part, des *« militants antifascistes »*, selon le quotidien *Rouge*, ont réussi à pénétrer dans le Grand Hôtel des Flandres, situé au 88 de la rue de Maubeuge, à Paris (10e), *« où sont descendus*, affirme *Rouge*, *trente-sept nervis commandés par Jaime Coronel Jimenez »*. Ce groupe est intervenu *« afin de se procurer, à toutes fins utiles, la liste des chambres des nervis (...). Certains des membres de cette bande, par exemple son chef, sont armés de revolvers »*. *Rouge* publie en outre les noms de ces personnes, qui accompagnent M. Blas Pinar, ainsi que les numéros de sieurs chambres.

Le R.P.R. repousse plusieurs projets annoncés par M. Giscard d'Estaing

Les membres du conseil politique du R.P.R. siégeant successivement mardi 27 juin avec le bureau du groupe parlementaire puis avec l'ensemble des députés, ont exprimé leurs craintes devant l'aggravation de la situation sociale et économique. Les problèmes généraux de la sécurité ont aussi été évoqués par plusieurs parlementaires.

Tous se sont inquiétés de la montée de la violence et M. Michel Debré a mis en cause l'action des pouvoirs publics, jugée, selon lui, insuffisante. A la demande de M. Jacques Chirac, les élus R.P.R. ont ensuite examiné les « initiatives » que M. Giscard d'Estaing a annoncées dans sa conférence de presse du 14 juin. M. Claude Labbé, président du groupe, a précisé que cet examen n'avait pas été fait avec un *« esprit négatif »*.

● *Pour ce qui concerne la réforme de la loi électorale municipale introduisant le scrutin proportionnel* dans les villes de plus de 30 000 habitants, que M. Chirac avait repoussée dimanche à Nancy (*le Monde* du 27 juin), M. Labbé a déclaré :

« Nous sommes opposés à ce projet pour deux raisons. Nous ne voulons pas voir réapparaître sous une forme quelconque le système proportionnel qui a fait tant de mal sous la IVe République. La Ve République est liée à la pratique du système majoritaire et nous voyons dans ce projet une brèche pratiquée dans un système qui est bon. De plus nous ne voyons pas l'intérêt d'une telle réforme. Il existe certainement d'autres moyens que le système proportionnel pour introduire la participation dans les municipalités. »

● *A propos de la limitation du cumul des mandats*, M. Labbé a souligné l'imprécision des propositions du chef de l'Etat et a ajouté : *« Nous ne sommes pas favorables par principe au cumul des mandats, mais il est difficile de trancher une telle question par un texte réglementaire. La plus grande liberté doit être laissée aux électeurs. »*

Au cours des discussions on a fait remarquer que le président de la République n'avait pas évoqué le cumul des mandats nationaux avec le futur mandat de député au Parlement européen. Plusieurs intervenants, dont M. Jacques Chaban-Delmas, ont proposé — mi-sérieux, mi-ironiques — de limiter le cumul des traitements attachés à certains mandats, et ont rappelé que le mandat au Parlement européen serait rémunéré par une indemnité de quelque 30 000 francs par mois.

● *Enfin, à propos du financement des campagnes électorales et du fonctionnement des partis politiques par des fonds publics*, les députés R.P.R. se sont étonnés que le projet du chef de l'Etat ne soit pas obligatoire pour tous les partis et l'un d'eux a proclamé : *« La moralisation ne doit pas être facultative. »* M. Labbé a demandé : *« Quelle serait la situation entre un parti acceptant le contrôle de ses finances et recevant des fonds publics et un autre qui, refusant le contrôle, ne recevrait aucun subside ? Il sera difficile, par exemple, de faire admettre aux Français du subventionner un parti comme le parti communiste, dont les sources habituelles de financement ne seraient pas taries et qui bénéficierait cependant de fonds d'Etat. »* D'autres cas d'inégalités entre partis ont été également cités et l'on a même évoqué, si la réforme était votée, l'hypothèse du parti le plus proche du pouvoir qui recevrait des libéralités venant de l'ensemble des contribuables par la voie du budget sans que la transparence totale de ses ressources soit établie.

En faisant adopter par le groupe R.P.R. une position de réserve, voire de refus à l'égard des initiatives récentes de M. Giscard d'Estaing, M. Jacques Chirac a pu mesurer que la cohésion des députés gaullistes était plus forte qu'il y a quelques semaines.

L'accroissement de l'autorité de M. Jacques Chirac est facilité par la convergence des analyses qu'il fait de la situation économique et sociale avec les constats que les députés établissent chaque semaine dans leurs circonscriptions. Plusieurs des élus qui se rangeaient naguère parmi les moins « chiraquiens » se rapprochent désormais ostensiblement du député de la Corrèze pour condamner les modalités de la politique économique de M. Raymond Barre, pour dénoncer l'insuffisance de ses préoccupations sociales et pour souhaiter que le R.P.R. prenne dans ces domaines, aussi bien que dans d'autres (comme la sécurité), des initiatives qui lui soient personnelles afin de souligner son originalité dans la majorité. — A. P.

Le financement des partis politiques

M. SCHWARTZENBERG : le gouvernement doit mettre ses actes en accord avec les propos du chef de l'Etat.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G., a déclaré mardi 27 juin à Lyon : *« A l'occasion d'une conférence de presse, une fois tous les quatre ans, M. Giscard d'Estaing évoque, du bout des lèvres, le problème du financement de la vie publique, suggère à son premier ministre de préparer un projet de loi et rien ne suit. Le Mouvement des radicaux de gauche, lui, passe aux actes. Son texte de loi est, d'ores et déjà, rédigé, approuvé par ses instances et sera déposé au Parlement avant la fin de cette semaine.*

» La balle est donc, désormais, dans le camp du gouvernement. Il dépend de lui — et de lui seul — de faire inscrire ce texte à l'ordre du jour de la prochaine session. De la sorte, il mettra ses actes en accord avec les paroles du président de la République. Sinon, le pouvoir finira par faire douter de sa sincérité quand il déclare vouloir moraliser la politique. »

● *M. Raymond Barre* a reçu, mardi 27 juin, à l'hôtel Matignon, le président — M. Jean-Pierre Fourcade (P.R.), sénateur, ancien ministre — et les membres du comité directeur des clubs Perspectives et Réalités, venus lui présenter leurs prochains thèmes de réflexion : la politique européenne, la lutte contre les inégalités et les problèmes de sécurité dans la société contemporaine. Au terme de cette audience, M. Fourcade a déclaré que les clubs soutiennent *« sans nuance »* la politique économique et sociale du gouvernement.

● *M. Yves Galland*, membre du bureau national du parti radical, a été élu lundi 27 juin à la présidence de la fédération de Paris de cette formation. Il succède à M. Didier Bariani, secrétaire général du parti, député de Paris et vice-président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale. Après son élection, M. Yves Galland a rappelé la nécessité d'un parti radical fort *« qui donne à l'U.D.F. une aile gauche mobilisatrice plus nécessaire que jamais devant les divisions de la gauche »*.

M. MASSON (R.P.R.) PROPOSE UNE LIMITATION DU CUMUL DES MANDATS

M. Jean-Louis Masson, député R.P.R. de Moselle, a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi organique destinée à interdire le cumul des fonctions de député ou de sénateur avec plus de deux des fonctions électives suivantes : représentant à l'Assemblée des Communautés européennes, conseiller municipal, conseiller régional, conseiller général, membre d'un comité économique et social régional. Un parlementaire ne pourrait également cumuler sa fonction avec plus d'une des présidences suivantes : Assemblée des Communautés européennes, conseil régional, conseil général, communauté urbaine, district, comité économique et social régional.

● *Le mouvement Femme-Avenir*, proche du R.P.R., a réélu Mme Christiane Papon à sa présidence, au cours de son assemblée générale du 24 juin, et porté de trente à quarante le nombre de ses conseillères nationales en raison de l'accroissement du nombre des adhérentes. Le mouvement va étudier plus particulièrement le problème de la famille et celui du chômage.

Le CERES déplore « une sorte de veulerie politique » de la gauche

L'éditorial du numéro de mai-juin de la revue *Repères*, éditée par le CERES (minorité du P.S.), évoque l'échec électoral de la gauche. La revue explique :

« La gauche ne s'est-elle pas démise de sa propre politique dès que les élections présidentielles de 1974 avaient montré qu'elle était sur le point de gagner la conviction populaire ? (...) C'est qu'en fait les deux directions de la gauche avaient peur de leur propre politique parce qu'elles se méfiaient des masses ; et elles se méfiaient des masses parce qu'elles avaient peur d'une politique dont celles-ci auraient été capables de s'emparer, mettant ainsi nécessairement en cause ces rapports d'extériorité que les partis entretiennent dans le cours ordinaire du temps avec elles, et qui font le cours ordinaire de la politique. Cette profonde régression, ce ratatinement de tout ce qui dans le programme commun de gouvernement comportait de virtuellement décisif sous un monceau de tartines électorales furent pratiqués, chacun à sa manière et dans ses domaines de prédilection, par les deux partis. »

En ce qui concerne plus particulièrement le P.S. la revue du CERES estime que ce parti n'a pas su résister à « *la tentation de devenir l'instrument de l'impatience sociale d'une petite bourgeoisie d'autant plus prompte à prétendre parler au nom de l'ensemble des travailleurs qu'elle se sent prête à remplacer ceux qui les commandent.* »

Elle ajoute :

« Il faut bien constater aujourd'hui que l'échec électoral a poussé jusqu'à la caricature la symétrie des comportements. Dans chaque parti, l'étouffement systématique de la discussion semble être devenu, pour la direction, le refuge d'une autorité qui n'est guère en mesure de supporter le moindre examen de conscience, encore moins d'en prendre l'initiative. (...)

» La pire conséquence de la défaite de la gauche serait que celle-ci s'habituât à une sorte de veulerie politique dont nous avons malheureusement quelques exemples sous les yeux. La mollesse de la réaction socialiste devant l'extradition de Klaus Croissant, les insuffisances et les contradictions des prises de position de ses dirigeants au sujet de l'intervention française au Zaïre ne sont pas à l'honneur de ce parti. Dans les deux cas, les circonstances appelaient de sa part davantage de courage politique. »

M. DEFFERRE : il existe une majorité au sein du P.S.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré mardi 27 juin au micro de France-Inter :

« Il existe une majorité au sein du P.S. Elle existe au secrétariat national et au bureau exécutif du parti. MM. Mauroy, Rocard, Mitterrand et moi-même, nous votons ensemble au sein du parti. Je ne suis ni anti-Rocard ni anti-CERES... »

A propos de la « contribution » publiée par trente dirigeants du P.S. proches de M. Mitterrand, M. Defferre a indiqué : « *Je ne vois pas ce qui pourrait me gêner dans ce texte, ni gêner Pierre Mauroy.* » Il a ajouté : « *Il peut y avoir entre Mitterrand et Mauroy des façons différentes d'aborder des problèmes. Il peut aussi y avoir autour d'eux des camarades qui font un peu de surenchère. Moi, je n'appartiens à aucun « sous-courant ». Mon rôle, quand j'aperçois une difficulté, est d'essayer de la résoudre. Je continuerai à le faire.* »

Après l'élection d'Aix-en-Provence

M. CICCOLINI A L'INTENTION DE DÉPOSER UN RECOURS EN ANNULATION

M. Félix Ciccolini, sénateur socialiste qui, maire sortant, conduisait la liste qui a été battue dimanche 25 juin par celle de la majorité, a annoncé, mardi 27 juin, qu'il avait l'intention de déposer un recours en annulation du scrutin auprès du tribunal administratif de Marseille pour des irrégularités qu'il impute à la liste adverse.

D'autre part, M. Charles-Emile Loo, premier secrétaire de la fédération du P.S. des Bouches-du-Rhône, estime, dans un communiqué, que le P.C. « *a choisi, par son comportement, d'installer la droite à la mairie de la deuxième ville* » du département. Se plaignant du « *désistement tardif* » du P.C. en faveur de la liste de M. Ciccolini et du fait qu'il était assorti d'un texte « *dont l'essentiel était constitué par des attaques contre le P.S.* », M. Loo relève que, en mars 1978, « *six députés communistes ont été élus grâce au désistement socialiste et à la campagne faite par* le Provençal [dont le directeur est M. Gaston Defferre] *en leur faveur* ».

LE P.S.U. DÉNONCE LA « NOUVELLE OFFENSIVE CAPITALISTE » DU GOUVERNEMENT

Les responsables du P.S.U. ont rendu compte, mardi 27 juin, au cours d'une conférence de presse, des travaux des instances dirigeantes réunies dimanche 25 juin à Paris. Les travaux ont été consacrés à la préparation du prochain congrès du parti, qui doit avoir lieu du 15 au 17 décembre, et à l'élaboration de la campagne d'actions qui sera lancée à la rentrée par les militants du P.S.U., pour la défense du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Le P.S.U. proposera notamment l'organisation de rassemblements régionaux sur le chômage des jeunes et une journée nationale de l'emploi des femmes. D'autre part, la résolution adoptée dénonce « *la nouvelle offensive capitaliste* » du gouvernement, définie comme « *une politique cohérente qui vise à placer la France de plain-pied avec l'Allemagne fédérale dans le cadre d'une intégration européenne complète* ». L'instrument de cette intégration est, aux yeux du P.S.U., le Parlement européen élu au suffrage universel. A cet égard, le texte élaboré par la direction précise : « *Ce pouvoir européen qui se constitue sera encore plus éloigné de toute possibilité de contrôle, et donc plus inaccessible pour les populations des régions sacrifiées, pour la petite et moyenne paysannerie, pour les travailleurs dans leur ensemble...* »

Enfin, les dirigeants socialistes unifiés ont regretté « *les hésitations de la gauche* » et son refus de « *poser le problème de la mobilisation des travailleurs face à la crise* ».

Le débat au sein de la gauche
Ni enfer ni ciel

(Suite de la première page.)

La faiblesse de l'appareil du P.S. est en train de pousser les socialistes vers des soubresauts inquiétants, alors qu'ils se trouvaient, au départ, en bien meilleure posture que leurs ex-alliés.

Un second élément joue aussi en faveur des communistes et au détriment des socialistes : la structure des idéologies renforce l'effet de la structure des organisations. La gauche française reste largement dominée par une vision quasi religieuse de la vie politique. Pour elle, le capitalisme est le mal en soi et le socialisme le bien en soi. En conséquence, quand le premier fonctionne dans une démocratie pluraliste comme la nôtre, on minore ses avantages et on majore ses inconvénients. On fait le contraire quand le second s'incarne dans des pays et des partis communistes. On dénonce les méfaits de cette dictature : mais on la respecte aussi, d'une certaine façon, parce qu'elle est tout de même une des incarnations du socialisme.

Ne parlons pas des hommes de gauche qui n'ont pas aperçu les goulags. Considérons seulement ceux qui ont toujours dénoncé les crimes de Staline, qui n'ont jamais eu d'illusions sur les régimes de l'Est et sur leurs amis de l'Ouest. Nous avons dit l'horreur des répressions. Nous les avons rapprochées des forfaits de Hitler. Nous avons dit aussi que la terreur communiste avait pour objectif de supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, alors que la terreur fasciste tendait au contraire à la maintenir : et c'était vrai. Mais nous avons oublié la leçon de François Mauriac au temps de la guerre d'Espagne. A ses yeux, les excès des « rouges », si terribles qu'ils fussent, restaient moins graves que ceux commis par les soldats de Franco au nom du Christ, car ces derniers seuls concernaient le chrétien. Finalement, aux yeux de la gauche, les goulags staliniens devraient être pires que les camps hitlériens, parce qu'ils déshonorent la doctrine même qu'ils prétendent appliquer.

Tel n'est pas encore le cas pour tout le monde. Quand le P.C.F. accuse le P.S. de virer à la social-démocratie, on ne lui a pas riposté que, ressembler aux travaillistes anglais ou aux sociodémocrates allemands et scandinaves, cela reste beaucoup moins déshonorant que d'avoir encensé le génial « père des peuples » et d'appliquer à Paris les méthodes des procès de Moscou. Même totalitaires, les communistes gardent figure de frères égarés. Bien plus : par leur côté marxiste et révolutionnaire (en paroles), ils demeurent pour certains ce que le jargon à la mode appelle une « instance de légitimation ». On n'est pas vraiment à gauche si l'on n'a pas reçu leur approbation.

Plus encore que l'efficacité de l'organisation communiste, la fidélité de la gauche traditionnelle affaiblit le parti socialiste en face de son rival. Une vision du monde aussi simpliste est trop éloignée de la réalité pour être prise au sérieux par tous ceux qui n'ont pas la foi du militant. Elle oblige à une démagogie qui n'est plus très bien reçue dans une société où beaucoup de gens commencent à être au courant des problèmes. A moins qu'elle ne conduise à la stratégie dont Guy Mollet a fourni une admirable illustration qu'on ne devrait pas oublier. Le secrétaire général de la S.F.I.O. avait conquis son poste en s'appuyant sur la gauche du parti, grâce au langage marxiste qu'il lui tenait. Vingt ans après, pour garder sa place, il prônait l'entente avec le P.C.F. Il a toujours repoussé les sirènes du réformisme. Moyennant quoi, il a fait uen politique bien plus conservatrice que les sociaux-démocrates étrangers.

On peut se demander si certains socialistes ne rêvent pas aujourd'hui d'imiter ce modèle. Ceux qui tiennent un langage réaliste ne sont pas toujours plus à droite que les tenants d'un vocabulaire intransigeant. En 1978, parler de la rupture avec le capitalisme n'engage guère plus que parler de la collectivisation des moyens de production au temps de Guy Mollet, qui ne manquait jamais de le faire. Finalement, la nature du projet que le P.S. doit adopter l'année prochaine sera plus importante que le contenu des mesures proposées. L'essentiel est de rompre avec une conception du capitalisme et du socialisme qui s'apparente plus aux représentations de l'Enfer et du Ciel dans l'imagerie médiévale qu'à la réalité d'aujourd'hui et aux possibilités de demain. Le pire serait de sacrifier au langage idéologique traditionnel en l'utilisant à la façon du maire d'Arras.

MAURICE DUVERGER.

LA RÉPARTITION DES TACHES AU SECRÉTARIAT DU M.R.G.

Le nouveau secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche vient de fixer les tâches de chacun de ses membres. MM François Loncle (organisation administrative et relations avec les partis politiques) ; François Luchaire (relations étrangères) ; François Doubin (trésorerie) ; Mmes Marie-Thérèse Prével (relations avec les fédérations) ; Catherine Barbaroux (relations avec les élus et le Parlement) ; MM. Thierry Jeantet (affaires sociales) ; Bernard Lefèvre (organisation des campagnes) ; Nicolas Alfonsi (affaires électorales) ; Jacques Bonacossa (affaires économiques).

Les relations avec la presse sont assurées par M. Roger-Gérard Schwartzenberg, qui est l'un des quatre vice-présidents du Mouvement.

D'autre part le conseil national du Mouvement des jeunes radicaux de gauche a chargé M. Yves Piriac d'assurer l'intérim de la présidence de l'organisation jusqu'au prochain congrès, qui se tiendra à l'automne à Strasbourg. Cette décision fait suite à l'initiative prise par les jeunes radicaux de gauche appartenant à la minorité du M.R.G. — parmi lesquels figure le président de l'organisation de jeunesse, M. Jean-Maurice Duval — de se regrouper en deux clubs de réflexion : Jeunesse pour une démocratie radicale et Jeunesse pour une Europe de progrès, « *afin d'exprimer leur conception de l'authenticité radicale* ».

Ces clubs seront associés aux deux organisations déjà mises en place par les minoritaires, à savoir la Fédération pour une démocratie radicale et l'Union nouvelle pour une Europe de progrès.

CORRESPONDANCE

La position de la fédération du P.C. des Yvelines

M. Claude Pondemer, secrétaire de la fédération des Yvelines du P.C.F., nous a adressé, à la suite de la publication des articles de MM. Abeles et Kaisergruber, intitulés « Ce qui se dit dans les cellules » (le Monde des 21 et 22 juin), un texte, adopté à l'unanimité par le comité fédéral, les secrétaires de section et les maires communistes des Yvelines. Ce texte indique notamment :

Cet article, qui met en cause des communistes des Yvelines dont François Hilsum, premier secrétaire de la fédération, membre du comité central, est un montage de racontars. L'inexactitude des textes ne peut être due au mauvais fonctionnement du magnétophone. Le fait d'imprimer des phrases entre guillemets et en italique garantit en général l'authenticité des propos tenus. Dans le cas présent, cela n'est qu'un artifice typographique destiné à tromper le lecteur (...).

Par ailleurs, nous tenons à faire remarquer que la méthode utilisée par les auteurs de l'article — utilisation du magnétophone dans plusieurs réunions intérieures du parti — confirme que quelques communistes ont entrepris une activité concertée et fractionnelle dans le dessein de nuire au parti.

Quant au modeste brevet d'« historiens du présent » que se décernent ces apprentis détectives, il se pourrait bien que l'histoire (la vraie) en perde à jamais le souvenir. La vérité y gagnera.

Le comité fédéral des Yvelines, les premiers secrétaires de section et les maires communistes partagent pleinement les analyses des rapports et résolutions des deux derniers comités centraux, et expriment leur confiance à la direction du parti (...).

Le comité fédéral, les premiers secrétaires de section et les maires communistes des Yvelines appellent toutes les sections, cellules et tous les militants à poursuivre la discussion dans un esprit constructif.

L'union de la gauche à Bagnols-sur-Cèze

Dans une déclaration du bureau politique du P.C.F. citée dans le Monde *du 15 juin, il était indiqué qu'à Bagnols-sur-Cèze* « le P.S., au mépris des engagements pris devant la population, a éliminé les adjoints communistes du bureau municipal ». *M. Benedetti, conseiller général, maire de Bagnols-sur-Cèze, nous écrit :*

Cette relation des faits est une simple caricature de la vérité. Le parti communiste français oublie de mentionner que l'ensemble des candidats de la liste d'union de la gauche aux municipales de mars 1977 (17 socialistes et 10 communistes) avaient signé un contrat de solidarité de gestion, notamment pour le vote des budgets. Ce sont les dix élus communistes qui ont rompu le contrat en ne votant pas le budget primitif 1977, ce qui avait conduit le maire à retirer leurs délégations aux trois adjoints communistes.

Les mêmes élus communistes ont récidivé lors du budget primitif 1978, reniant ainsi leur signature. C'est dans ces conditions que le groupe des élus socialistes a demandé au maire de démissionner, à la suite de quoi un bureau municipal socialiste homogène a été élu par le conseil municipal.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le libre accès des citoyens aux documents administratifs

Mardi matin, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine, en deuxième lecture, le projet de loi portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

Après l'intervention de M. AURILLAC *(R.P.R.), rapporteur de la* commission des lois, qui présente les modifications apportées par le Sénat, M. DOMINATI, secrétaire d'État auprès du premier ministre, constate que le texte a été enrichi d'une vingtaine de mesures supplémentaires, notamment d'une disposition novatrice assurant la liberté d'accès aux documents administratifs. Il indique que le gouvernement présentera à la prochaine session un projet de loi obligeant les services publics à faire connaître les motifs de leurs décisions. Désormais, observe-t-il, tout ce qui n'est pas expressément interdit sera autorisé.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui limite aux documents de caractère non nominatif le droit de libre accès des citoyens. Il est toutefois précisé que seuls seront exclus de la communication les passages mentionnant le nom d'une personne. A l'unanimité de la commission, et contre l'avis des socialistes, les directives, instructions et avis sont exclus des documents communicables. Il est également précisé que ne seront pas communiqués les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte au déroulement des procédures engagées devant les juridictions, ou d'opérations préliminaires à de telles procédures, sauf autorisation donnée par l'autorité compétente.

Sur proposition de M. Richard (P.S.), il est décidé que sont exclus du champ de la communication obligatoire les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à la recherche, par les services compétents, des infractions fiscales et douanières. Alors que le Sénat avait supprimé l'article posant le principe de l'obligation pour l'administration de motiver toute décision de rejet, la commission propose de le rétablir ainsi rédigé : « *Sauf dispositions prévoyant une décision implicite de rejet ou un accord tacite, toute décision individuelle prise au nom de l'Etat, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'un organisme, fut-il de droit privé, chargé de gestion d'un service public, n'est opposable à la personne qui en fait l'objet que si cette décision lui a été préalablement notifiée.* » L'Assemblée accepte cette rédaction. Elle précise ensuite que les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique.

Réaffectation des fonctionnaires

Après avoir modifié les conditions nécessaires à l'attribution de l'honorariat, l'Assemblée examine l'article relatif aux fonctionnaires qui, après un congé post-natal, demandent leur réaffectation. Elle décide que sur leur demande ils seront affectés à un poste le plus proche possible du lieu de leur résidence lors de la demande de réintégration, dans les conditions prévues par la loi Roustan. Il est également décidé d'étendre ces dispositions aux salariés de droit privé dont l'épouse fonctionnaire renonce au congé post-natal.

Pension des divorcés

Le Sénat avait reconnu à tous les conjoints divorcés un droit à pension de réversion du chef de leur ancien époux, quelle que soit la cause du divorce. L'Assemblée pose le principe de l'assimilation de la femme divorcée à la veuve. Puis elle adopte un amendement du gouvernement destiné à mieux adapter au code des pensions civiles et militaires le principe général de l'assimilation du conjoint divorcé au conjoint survivant. Cet amendement accorde en outre des droits identiques à l'homme et à la femme. Les seules exceptions maintenues sont le plafonnement de la pension, dont le conjoint survivant masculin pourrait bénéficier, et l'ouverture de ce droit à soixante ans seulement, sauf infirmité ou maladie incurable de ce dernier.

Le projet prévoit que les nouvelles dispositions relatives au droit à pension de réversion des conjoints divorcés d'assurés relevant de divers régimes de sécurité sociale « *sont applicables en cas de décès de l'assuré postérieur à la date de publication de la présente loi* ». Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée estime préférable de ne pas retenir la date du décès comme critère. Alors que le Sénat avait refusé d'imposer aux régimes de retraite complémentaire obligatoires un système de réversion en faveur des femmes divorcées, l'Assemblée rétablit cette disposition en l'étendant aux régimes de retraite facultatifs.

Dans un souci de simplification, l'Assemblée réaffirme que seules les commissions d'orientation pourront se prononcer sur l'attribution des cartes d'invalidité.

MM. LAGOURGUE (U.D.F., la Réunion), FONTAINE (non-inscrit, la Réunion), et GUILLIOD (R.P.R., Guadeloupe) souhaitent que soit étendue sans délai aux départements d'outre-mer le bénéfice de l'allocation-logement à caractère *social*. L'Assemblée exauce leur vœu.

A l'initiative du rapporteur et de M. RICHARD, elle supprime la possibilité d'échelonner le paiement de l'indemnité compensatrice de licenciement. Après avoir confirmé la suppression du délai de cinq ans imposé aux naturalisés pour accéder aux emplois publics (subsiste le délai d'inéligibilité de dix ans pour les mandats politiques), l'Assemblée examine l'article qui exclut pendant dix ans du droit d'obtenir des marchés publics les entreprises dont un des dirigeants a été pénalement condamné pour fraude fiscale. Elle adopte, sur proposition du rapporteur, un régime plus souple et moins sévère.

L'Assemblée supprime ensuite, par 282 voix contre 197, l'article qui permettait aux tribunaux administratifs d'ordonner le sursis à exécution d'une décision intéressant l'ordre public. La commission avait estimé préférable de maintenir en ce domaine la compétence exclusive du Conseil d'État. M. Richard voit dans cette suppression un signe de méfiance à l'égard des tribunaux administratifs. Opinion contestée par le rapporteur.

La situation des vacataires

Au nom de son groupe, M. RALITE (P.C.) s'oppose à l'article qui prévoit que la modification de la dotation en emplois des universités s'opérera selon la même procédure que la répartition initiale, sous réserve de l'accord des personnels intéressés. Il critique également l'article qui, à son avis, tend à légaliser la circulaire de février 1976 concernant les vacataires dont le Conseil d'Etat a décidé qu'elle était contraire à la loi d'orientation. « *Le groupe communiste*, déclare-t-il, *se tient intraitablement aux côtés des vacataires.* » Le *secrétaire d'Etat*, *observe que le* transfert d'emplois des universités surdotées vers les universités défavorisées ne peut avoir lieu qu'après avis du Conseil supérieur de l'enseignement et de la recherche et avec l'accord du personnel concerné. Quant au second article en discussion, il permet au pouvoir exécutif, explique-t-il, d'intervenir en ce qui concerne les vacataires soumis actuellement au pouvoir discrétionnaire des autorités universitaires. L'article renvoie à un décret qui pourra prévoir des dispositions transitoires et sera, souligne M. Dominati, favorable au personnel en fonction.

Pour M. MEXANDEAU (P.S.), il est indispensable que les conseils d'université donnent leur avis sur les mutations de personnels en cours d'année. L'Assemblée ne souscrit pas à cette demande et repousse au scrutin public les amendements de suppression présentés par le groupe communiste. M. Mexandeau demande que les vacataires dont l'activité professionnelle principale consiste à assurer des enseignements de niveau universitaire et qui étaient en fonction au 1[er] mai 1978 bénéficient d'une priorité pour le maintien de l'emploi et le réemploi. Il exprime des réserves quant aux propos du ministre des universités relatifs à la couverture sociale des vacataires et aux mesures transitoires qui seraient prises en leur faveur, car, observe-t-il, tout cela ne garantit pas le maintien de leur emploi. Son amendement est repoussé par 286 voix contre 197.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par l'Assemblée.

Le statut des SCOP

Mardi après-midi, l'Assemblée examine notamment, en deuxième lecture, le projet de loi portant statut des coopératives ouvrières de production (SCOP). Ce projet modifie le statut afin de mieux adapter les SCOP aux exigences économiques et sociales actuelles, de favoriser la participation des travailleurs à la gestion, de renforcer leurs possibilités financières et de favoriser l'actionnariat.

Estimant que les amendements du Sénat n'ont pas remis en cause les principales dispositions du texte voté par les députés en décembre 1977, le rapporteur, M. FOYER (R.P.R.), propose à l'Assemblée de passer immédiatement à l'examen des articles. Cette dernière adopte plusieurs amendements. Jugeant, notamment excessive la disposition du Sénat selon laquelle les associés pourraient être tenus de consacrer chaque année une somme pouvant aller jusqu'à 10 % de leur salaire à la souscription ou à l'acquisition de parts sociales, elle réduit de moitié la hauteur de ce plafond.

A l'initiative du gouvernement, il est décidé que la cession d'une part sociale est soumise à l'agrément soit de l'assemblée des associés ou de l'assemblée générale, soit des gérants, des membres du conseil d'administration ou du directoire, dans les conditions fixées par les statuts. L'Assemblée revient ensuite à la rédaction adoptée en première lecture en conférant la qualité d'associé aux salariés qui souscrivent des parts sociales, même par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement. Puis elle offre aux associés ou actionnaires qui se seraient opposés à la transformation en SCOP d'une société existante une option entre le remboursement de leurs titres dans un délai maximum de deux ans ou la transformation de ces titres en compte d'associé, portant intérêt au taux légal et remboursable dans un délai de cinq ans.

L'ensemble du projet de loi, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

Le recrutement à la Cour des comptes

L'Assemblée avait auparavant examiné en deuxième lecture le projet modifiant la loi relative à l'organisation de la Cour des comptes. Ce texte élargit le recrutement au tour extérieur des conseillers référendaires à la Cour des comptes, actuellement réservé aux fonctionnaires des finances. Il relève de trente à trente-cinq ans l'âge requis pour exercer ces fonctions. M. FOYER (R.P.R.), rapporteur, a observé que le Sénat avait élargi à quatre cent mille personnes environ « *le vivier dans lequel il sera désormais possible de puiser les conseillers référendaires* ». A l'initiative de la commission des lois, l'Assemblée a décidé qu'en dehors des auditeurs de première classe, nul ne pourrait être nommé conseiller référendaire de deuxième classe s'il n'est âgé de trente-cinq ans au moins à la date de nomination et s'il ne justifie de dix ans de service public ou de service dans un organisme relevant du contrôle de la Cour des comptes. De plus, la nomination, lorsqu'elle portera sur une personne qui est, dans le même temps, soumise à la juridiction de la Cour des comptes, ne pourra intervenir qu'après avis du *premier président de cette* juridiction, délibérant avec le procureur général et les présidents de chambre.

L'emploi des jeunes

Enfin, l'Assemblée a également adopté le texte proposé par la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi des jeunes. Cette dernière a décidé de revenir à la notion d'entreprise, qu'elle a préférée à celle d'« *établissement* » pour apprécier l'accroissement des effectifs employés ouvrant droit à la prise en charge des cotisations sociales. Elle a supprimé une disposition du Sénat tendant à proroger le régime transitoire pour la procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage. Relevant la « *volonté du gouvernement de faire accepter le chômage par les jeunes* », M. ZARKA (P.C.) a dénoncé « *une opération qui représente, à ses yeux, un cadeau royal fait au patronat* ». Aussi a-t-il indiqué que son groupe voterait contre ce texte.

PATRICK FRANCÈS.

DRESSANT UN BILAN DE LA SESSION DE PRINTEMPS

M. Ballanger dénonce « l'autoritarisme » et « l'agressivité » du gouvernement

Relevant les « *multiples déclarations démagogiques* » du gouvernement sur l'ouverture et sur le changement, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a dressé sur ce point, mardi 27 juin, au Palais-Bourbon, au cours d'une conférence de presse, un bilan « *particulièrement négatif* » de la première session de la nouvelle législature.

Il a notamment déclaré : « *La droite fait systématiquement obstruction à une vie démocratique normale à l'Assemblée nationale. Ainsi a-t-elle refusé la représentation proportionnelle pour les présidences de commission. Quant à la répartition des rapports budgétaires, elle s'est appliquée selon une pseudo-proportionnelle. Enfin, les relations entre le gouvernement et les élus ne sont ni démocratiques ni même simplement courtoises.* » M. Ballanger a dénoncé « *l'attitude scandaleuse des ministres, qui s'abstiennent de répondre sur le fond aux questions et aux arguments des députés et s'en tiennent à des réponses dilatoires et souvent agressives.* » Les ministres, a-t-il ajouté, « *refusent par ailleurs de recevoir les délégations de notre groupe* ».

Pour le député de la Seine-Saint-Denis, « *cette agressivité est un signe de faiblesse de la part d'un pouvoir dont la marge de manœuvre est étroite* ». « *L'activité parlementaire reste la chasse gardée du pouvoir, et même le rôle diminué de chambre d'enregistrement lui semble encore trop dangereux*, a-t-il affirmé. *Il y a un malaise réel, et on a souvent l'impression d'une machine qui tourne à vide. Certes, des débats ont eu lieu sur des sujets importants (sécurité sociale, affaires étrangères, défense nationale), mais le pouvoir leur a donné un caractère formel et académique.* »

Citant les opérations militaires françaises en Afrique, M. Ballanger a dénoncé « *l'autoritarisme présidentiel et gouvernemental* », déclarant : « *C'est le fait du prince. Les guerres du président sont contraires à la Constitution.* »

Revenant à l'activité législative, il a notamment déclaré : « *La droite a adopté des textes qui portent atteinte aux libertés, comme le projet relatif à la police judiciaire ou celui qui interdit la création de radios locales. Alors que la situation économique et sociale s'est dégradée, les initiatives gouvernementales vont aggraver les difficultés des travailleurs et des familles pour dégager des profits accrus pour les plus grandes entreprises. Le gouvernement a refusé un vaste débat sur la politique industrielle, alors qu'il décidait dans le secret du démantèlement de secteurs entiers de l'économie.* »

M. Ballanger a évoqué « *cette peur du débat* » dont il a vu un exemple dans l'adoption, sans vote, de la réforme du statut du F.M.I. Il a ensuite regretté l'absence d'une information objective et impartiale, s'étonnant notamment que la presse n'ait rien dit du texte déposé par son parti contre la peine de mort. Précisant que son groupe avait présenté plus de quatre-vingts propositions de loi, il a annoncé le dépôt d'une proposition de résolution tendant à améliorer le fonctionnement de l'Assemblée. Il a notamment insisté sur la nécessité de prévoir un ordre du jour complémentaire afin d'examiner les propositions d'initiative parlementaire et un dispositif destiné à suivre l'application des lois promulguées. A son avis, les élus devraient pouvoir exercer un rôle accru dans la détermination des recettes et des dépenses budgétaires et disposer d'une information améliorée.

PARIS RÉAFFIRME LE CARACTÈRE FRANÇAIS DE LA RÉUNION

Le ministère des affaires étrangères s'élève, dans un communiqué publié le mardi 27 juin, contre la recommandation adoptée récemment par le comité de libération de l'O.U.A. sur la Réunion.

Le communiqué déclare : « *D'après les informations dont nous disposons, le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est réuni à Dar-Es-Salaam et qui a achevé ses travaux le 23 juin, demande au comité « ad hoc » créé à Tripoli en février dernier de recommander les mesures appropriées pour hâter d'indépendance de la Réunion.* »

» *S'élevant contre la nature totalement artificielle et arbitraire d'une telle recommandation, le gouvernement entend réaffirmer de la façon la plus énergique le caractère français de la Réunion. Il s'agit là d'une attitude qui fait l'unanimité de la nation, et tout spécialement des habitants de l'île. Ceux-ci sont français depuis toujours par la nationalité, par la langue, par la culture et par le cœur. Par ailleurs, le statut de la Réunion, département français, n'est en rien celui d'un territoire colonial. C'est celui de la France elle-même.* »

AU SÉNAT

Viol : « la société a été coupable » estime Mme Pelletier, secrétaire d'État auprès du garde des sceaux

Le Sénat a commencé mercredi 28 juin, à 1 heure du matin, et poursuivi jusqu'au lever du jour l'examen d'une proposition de loi visant à renforcer la protection des femmes contre le viol.

Ce texte, dont il devait reprendre la discussion le soir même, toujours en séance de nuit, a été établi par la commission sénatoriale des lois. Il fait la synthèse de trois propositions dont les auteurs sont Mmes BRIGITTE GROS (non-inscrite, Yvelines), à qui revient le mérite principal du débat, HELENE LUC (P.C., Val-de-Marne) et M. ROBERT SCHWINT (P.S., Doubs).

L'un des problèmes essentiels de la répression du viol, a souligné le rapporteur, M. TAILHADES, réside dans les difficultés que doivent affronter les victimes d'une agression sexuelle lorsqu'elles portent plainte. Il faut mettre en place des services de police disposant d'une formation spécifique et, en attendant, faciliter la transmission des plaintes des victimes depuis l'hôpital où elles sont en observation. La proposition de la commission des lois étend la notion de viol à toute relation sexuelle imposée à autrui ; elle donne à la cour d'assises la possibilité d'ordonner la publication de *l'arrêt de la condamnation* dans la presse ou sur les panneaux officiels du lieu de résidence. Elle consacre, enfin, le droit de certaines associations de se porter partie civile.

M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal), exprimant l'avis de la commission des affaires sociales, estime qu'un agent hospitalier ne peut être tenu à dénoncer un viol et demande que l'on se contente d'inciter le médecin à aider la victime à transmettre au parquet sa plainte.

Mme PELLETIER, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, approuve la définition de la notion de viol donnée par la commission des lois. « *Elle présente*, dit-elle, *le mérite de la clarté et traduit mieux la réalité telle qu'elle se présente dans la plupart des cas. Le texte de 1832, dont la rédaction était imprécise, devenait d'une utilisation difficile et principalement faite d'interprétations. Ce texte était empreint de la suprématie masculine qui marquait l'époque et dont il était l'expression. Les circonstances aggravantes prévues par la commission complètent heureusement le dispositif.* »

Pour ce qui concerne la protection des victimes, Mme Pelletier souligne que l'attitude de la société à leur égard « *a été coupable* ». Elle estime qu'il est nécessaire, « *à tous les stades de la procédure* », de leur ménager un accueil « *empreint de respect* » et qui « *constitue une aide* ». Le secrétaire d'Etat ne pense pas, toutefois, que cela soit du domaine de la loi.

M. VIRAPOULLE (Un. centr., Réunion) déclare que la France « *est malade de son environnement* ». Familles et églises ne jouent plus leur rôle. L'urbanisation a « déstructuré » la société. Le groupe centriste, annonce-t-il, votera la proposition de la commission des lois.

M. SCHWITZ ne veut pas que la publicité des débats judiciaires puisse dissuader les victimes de porter plainte. Avec l'accord de la victime, le huis clos pourrait donc être prononcé. Il estime qu'il faut combattre les causes objectives du viol, notamment l'alcoolisme.

Mme GROS, comme elle l'a fait dans les colonnes de notre journal (*le Monde* du 27 juin), énonce les raisons qui ont rendu ce débat nécessaire. « *Hommes et femmes solidaires*, conclut-elle, *doivent contribuer à une transformation radicale des mentalités et des comportements.* »

Mme LUC (P.C., Val-de-Marne) dénonce, parmi les causes du développement du viol, « *le mythe du « superman » dans les bandes dessinées et la mythologie qui présente le monde comme un simple rapport de forces sur lequel règne le mâle.* » Si le viol doit être châtié, estime-t-elle, de trop lourdes peines ne paraissent pas souhaitables. En revanche, il devient urgent d'instituer les jurys d'assises à parité de femmes et d'hommes.

Dernier orateur dans la discussion générale, M. LEFORT (P.C., Seine-Saint-Denis), évoque le cas de la jeune Fatima récemment violée par trois policiers. « *On a parlé de bavure*, déclare le maire de Saint-Ouen, *mais pour que la « bavure » que constitue le viol de Fatima soit connue, il a fallu la presse communiste. Si les violeurs avaient été des travailleurs immigrés, comme l'information officielle eût été plus prompte !* »

Comités communaux d'hygiène et de sécurité

Le Sénat avait adopté mardi après-midi le projet de loi complétant le code des communes et instituant des comités d'hygiène et de sécurité pour mieux protéger leur personnel. Ces organismes paritaires et consultatifs seront mis en place sans décrets d'application. Ce sont les maires, a souligné le rapporteur M. BERANGER (gauche dém., Yvelines) qui, cas par cas, décideront des modalités d'installation et d'exécution. Pour M. SCHWINT (P.S., Doubs), qui approuve la création de ces comités, mais souhaite que l'on précise mieux leurs compétences, la prévention des accidents professionnels passe par l'amélioration des conditions de travail et la concertation permanente que les C.H.S. devraient favoriser.

« *L'obligation de créer ces comités*, indique M. BECAM, secrétaire d'Etat à l'intérieur, *doit rester souple. L'important est de rendre les maires sensibles à la question de la sécurité.* »

Au cours de l'examen des articles, M. BERANGER, au nom de la commission des affaires sociales, a indiqué les limites du projet, qui se borne à créer un cadre très large et n'applique l'obligation qu'aux communes employant au moins cinquante agents (soit environ mille cinq cents communes). Le Sénat, sur la proposition du rapporteur, a apporté plusieurs modifications au texte voté par l'Assemblée nationale. Il a notamment voulu préciser les règles de fonctionnement et de composition des comités d'hygiène et de sécurité : le maire, en particulier, aura voix prépondérante, et le comité devra être convoqué par son président à la suite de tout accident ayant pu entraîner des conséquences graves.

Le Sénat a, d'autre part, fixé au 1er janvier 1980 la date d'application de la loi pour permettre aux communes de dégager les recettes nécessaires.

∴

Il a ensuite voté en séance de nuit, avec quelques modifications, le projet de loi relatif à l'exécution des prophylaxies collectives des maladies des animaux. Ce projet, dont le rapporteur est M. ORVOEN (Un. centr., Finistère), permettra à l'Etat de faire exécuter par des agents relevant du ministère de l'agriculture certaines opérations prophylactiques. Le Sénat n'a pas voulu limiter cette possibilité d'intervention aux cas d'épizootie ou aux cas « exceptionnels » comme l'avait prévu un amendement voté par l'Assemblée nationale.

Les sénateurs ont aussi adopté, en séance de nuit, les conclusions de la commission mixte paritaire relatives au monopole de la radio-télévision. En revanche, ils ont repoussé, par 214 voix contre 70, les conclusions de la C.M.P. sur la réforme de la procédure pénale, refusant notamment, par ce vote, de restreindre les pouvoirs du juge de l'application des peines. Ce rejet des conclusions de la C.M.P. rouvre la discussion au sein des deux Assemblées.

A. G.

هكذا من الأصل

(PUBLICITÉ)

Marée noire : la fin du cauchemar?

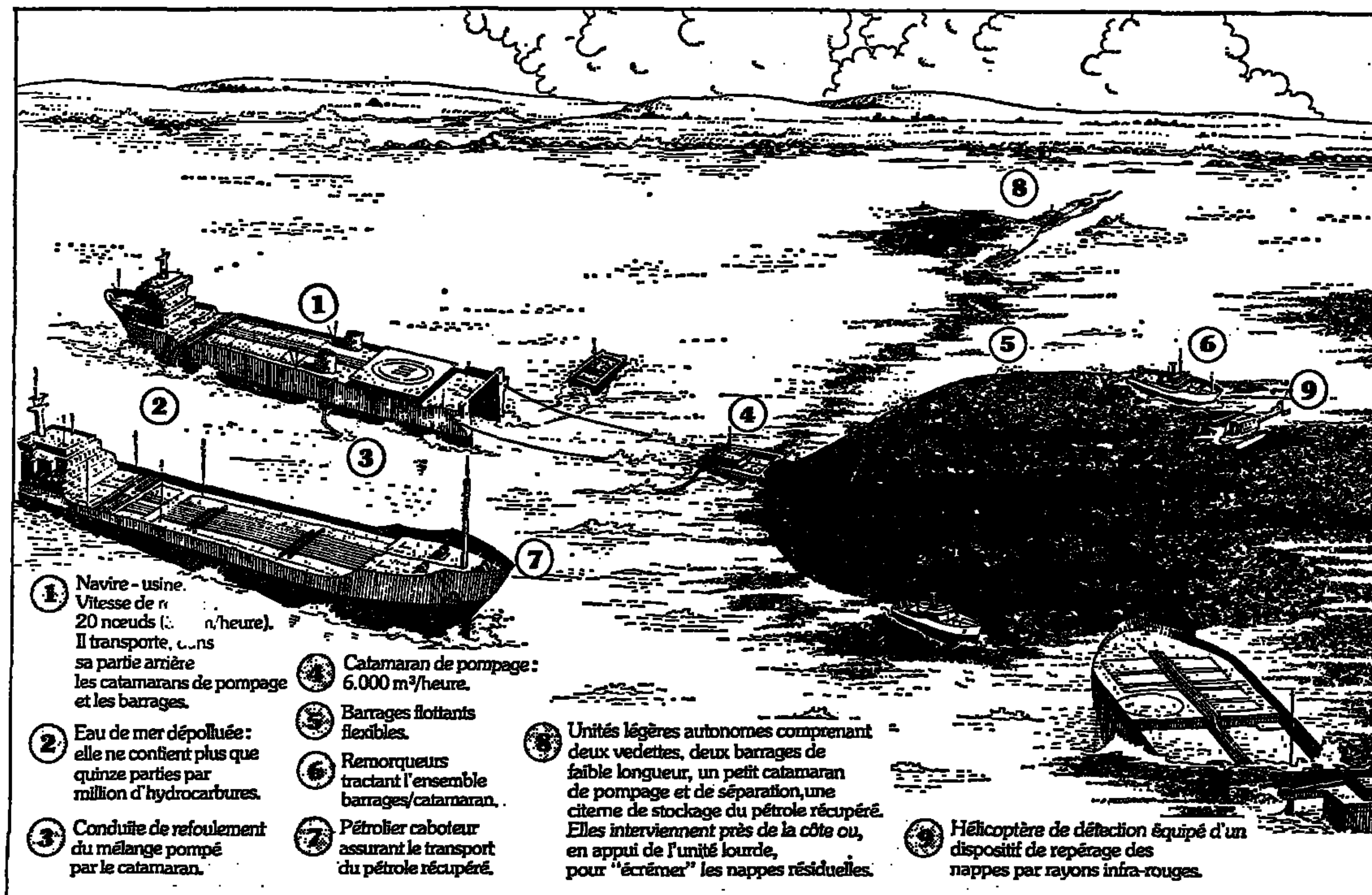
France-Dunkerque ouvre son dossier.

Chaque seconde qui passe nous en rapproche *inévitablement* : demain, dans un mois, un an, dix ans peut-être, la catastrophe sera de nouveau là, menaçant les côtes françaises de la Manche, de la Mer du Nord, de l'Atlantique ou de la Méditerranée. Oui, tant qu'il y aura du pétrole sur la planète, aussi longtemps que ce pétrole sera exploité et transporté, il y aura des "accidents" : super-tankers coupés en deux, pipe-lines crevés, plateformes de forage en mer détruites; l'*imprévisible arrivera*. Des *centaines de milliers de tonnes de mazout, poussées par les vents et les courants, déferleront vers nos rivages...*

Serons-nous, une nouvelle fois, comme pour l'Amoco Cadiz, impuissants contre la *marée noire?*

Devrons-nous, une nouvelle fois, mobiliser l'armée et les bonnes volontés pour lutter contre ce fléau avec des seaux, des pelles, des pompes à purin?

Faudra-t-il, une nouvelle fois, dresser le dramatique bilan des carences? Peut-être que non. Un dispositif de lutte contre les marées noires existe.



Son étude a commencé au lendemain de l'accident d'Ekofisk. Il peut être opérationnel en 1980. C'est une société française, France-Dunkerque, appartenant au groupe Empain-Schneider, qui l'a mis au point. Voici son plan.

La marée noire : un sinistre nénuphar

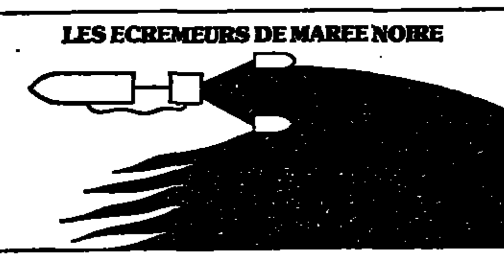
Comment attaque la marée noire? Toute la stratégie conçue par France-Dunkerque repose sur l'analyse précise du processus de développement des nappes de mazout. Et celui-ci a quelque chose d'effrayant.
Vous connaissez le problème classique du nénuphar qui double de surface chaque nuit? Sachant qu'il a mis quinze jours pour recouvrir la moitié de la surface d'un étang, combien de jours mettra-t-il pour le recouvrir en entier? Seize jours évidemment... La marée noire c'est la même chose. Elle s'étale inexorablement en surface au fur et à mesure que son épaisseur décroît avec l'accélération d'une progression géométrique. Le phénomène ne cesse que lorsque l'épaisseur est réduite à une fraction de millimètre.
Les vents et les courants accélèrent ce développement. Il faut donc aller vite, très vite, si l'on veut agir avec efficacité. C'est le second aspect du plan France-Dunkerque.

500 marées noires en 10 ans

Torrey Canyon, Olympic Bravery, Bohlen, Ekofisk, Amoco Cadiz, nous ne connaissons de la marée noire que quelques-unes de ses manifestations, celles qui nous ont menacés ou attaqués plus ou moins directement. En fait depuis dix ans, il ne se passe pas une semaine dans le monde sans marée noire. Nulle part, jusqu'à présent, des moyens efficaces et non polluants n'ont été mis en œuvre pour les combattre. Le projet de France-Dunkerque est le premier à proposer une stratégie d'ensemble.

Une usine flottante

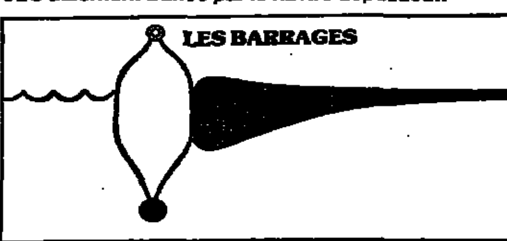
Tout système de lutte aboutissant à récupérer le mélange eau/mazout et à le transporter à terre pour y être stocké, puis traité, nécessite des moyens énormes pour un résultat décevant. Une seule solution s'impose donc : séparer immédiatement sur place le mélange récupéré, rejeter l'eau à la mer et ne transporter à terre que le mazout pratiquement pur.
Ceci implique la présence, sur les lieux mêmes du sinistre, d'une véritable usine de séparation de la marée noire récupérée. Cette usine est le cœur du projet France-Dunkerque : un navire dépollueur capable de traiter 6.000 m³/heure d'eau polluée. Mais pour être efficace, cette usine à dépolluer doit être alimentée d'un mélange à forte teneur en hydrocarbures (25 à 50 %), correspondant à une couche superficielle de plus de dix centimètres d'épaisseur. Comment combiner cette exigence avec le phénomène du nénuphar? Autrement dit, comment fonctionne le dispositif mis au point par France-Dunkerque? Le dessin ci-dessus illustre le système d'intervention comprenant essentiellement : une usine de séparation à bord du navire; deux remorqueurs de haute mer tractant deux barrages flottants disposés en V, à la pointe duquel se trouve l'unité de pompage montée sur catamaran; complémentairement des pompes à bord de catamarans à faible tirant d'eau.



Poussée par les vents et les courants, une marée noire se déplace. L'attelage de dépollution progresse dans le sens de ce déplacement, à la vitesse relative d'un nœud par rapport à la nappe, l'écrémant systématiquement par bandes d'environ un kilomètre de large.

Epaissir, aspirer, séparer

Les deux remorqueurs progressent parallèlement à la vitesse d'un nœud (1,8 km/heure), à une distance d'environ un mile (1,8 km) l'un de l'autre, dans la nappe polluée, entraînant les barrages et le catamaran de pompage. Le navire-usine suit le système à la même vitesse par positionnement autocontrôlé.
En progressant dans la nappe, le barrage dont la hauteur est d'environ un mètre, accumule dans le creux du V, où se trouve le catamaran de pompage, une couche qui s'épaissit pendant la progression et atteint bientôt l'épaisseur suffisante (dix centimètres) pour être utilement traitée par le navire dépollueur.



Leur rôle est de réépaissir la marée noire comme un balai le fait de la poussière, pour que le mélange pompé par le catamaran soit dense en hydrocarbures. Ils sont lestés sur toute leur longueur par une chaîne qui assure leur verticalité.

Les puissantes pompes du catamaran entrent alors en action et l'aspiration de la marée noire commence. Une conduite flexible la refoule vers le navire-usine qui la traite. L'eau est rendue à la mer après un double filtrage; elle ne contient plus que des traces infimes (environ quinze parties par million) d'hydrocarbures. Quant au pétrole récupéré d'abord stocké dans les cales du navire-usine, d'une capacité de 20.000 tonnes, *il est ensuite évacué dans des pétroliers* caboteurs qui assurent le transport jusqu'en raffinerie.

20.000 tonnes en dix heures

Chaque unité de nettoyage est capable de récupérer, après traitement, environ 20.000 tonnes de pétrole en dix heures.
Théoriquement la marée noire provoquée par un pétrolier de 200.000 tonnes pourrait être effacée au moins d'une semaine par une unité de dépollution, en trois jours par deux unités.

Théoriquement, car il y a deux limites à la mise en œuvre du dispositif envisagé.

Efficace jusqu'à force 5

Première limite : ce dispositif n'est efficace dans l'état actuel du projet que pour une mer qui ne dépasse pas la force 5. Ce qui représente déjà des creux de deux à trois mètres.
En cas de tempête, il faudrait naturellement attendre que la mer se calme pour commencer à rassembler la marée noire. Mais la flottille pourrait néanmoins se rendre immédiatement à pied d'œuvre. Sa vitesse d'intervention est de vingt nœuds (36 km/heure). Dans le cas de l'Amoco Cadiz, une unité basée à Brest aurait mis moins de trois heures pour arriver sur les lieux du naufrage. Une autre unité basée à Cherbourg aurait pu rejoindre la première sept heures plus tard. Pas un instant n'aurait été perdu.
Seconde limite : l'intervention n'est possible, en tenant *compte du tirant d'eau du navire-usine à pleine charge*, du creux et des marées, que sur des fonds dépassant quatorze mètres.

Les unités légères

C'est pourquoi cette véritable "force stratégique anti-marée noire" comprend aussi des unités plus légères et autonomes, mais fonctionnant exactement sur le même principe et capables quant à elles de s'attaquer aux nappes proches de la côte. En haute mer, elles peuvent être employées à colmater, réduire et effacer les nappes résiduelles.

Dépolluer sans polluer

La grande originalité du projet France-Dunkerque est la séparation instantanée sur place de la marée noire; son immense avantage est sa propreté exemplaire.
Toutes les opérations sont purement physiques, aucun produit chimique n'est employé, même pour le nettoyage des filtres. Les traces d'hydrocarbures contenues dans l'eau de rejet sont biodégradables par les agents naturels. Les fonds marins sont ainsi totalement préservés.

200 millions l'unité

Alors? Alors, il reste le coût : environ 200 millions de francs par unité complète comprenant le navire-usine, le catamaran principal, deux ou trois catamarans légers, les barrages flottants. Les remorqueurs et les vedettes existent déjà.
Bien entendu un plan de défense efficace de toutes les côtes françaises exigerait la mise en place de plusieurs unités complètes, opérationnelles.
Un lourd investissement certes. Une charge pour la collectivité nationale. Mais une nation a-t-elle le droit de négliger un seul aspect de la défense de son territoire? "La marée noire" n'est-elle pas un ennemi comme les autres? Pire que les autres!... Car elle a déjà souvent frappé. La catastrophe de l'Amoco Cadiz a déjà coûté plus de 350 millions de francs. Sans compter les dégâts écologiques à moyen et long terme, inchiffrables ceux-là. Un jour ou l'autre, il se produira une nouvelle marée noire, au large de nos côtes, c'est inévitable.

Alors? Les pelles? Les seaux? L'improvisation? Nous pouvons en vingt mois, posséder l'arme contre la marée noire. Restera-t-elle dans les cartons?

FRANCE-DUNKERQUE

Se classant au troisième rang des chantiers de constructions navales français, France-Dunkerque, qui fait partie du Groupe Empain-Schneider, s'est spécialisé dans la construction de navires de moyen tonnage : méthaniers (premier constructeur mondial), propaniers, cargo-rouliers, porte-conteneurs,... En 1977, son chiffre d'affaires a été de 1.012.000.000 de francs (H.T.) avec un effectif de 3.800 personnes.

Les entreprises associées à France-Dunkerque :

• Creusot-Loire, division Meld à Saint-Chamond (séparateurs fins) • Kléber-Colombes (barrages flottants) • Seamloc, Société de Consultants et de Conseils • Serep (séparateurs primaires).

L'ingénieur général Thiennot, directeur central honoraire du service technique des Constructions et Armes Navales, est le conseiller maritime du projet.

société

APRÈS L'ATTENTAT DE VERSAILLES

Les policiers enquêtent dans les milieux bretons de la région

Versailles. — La Cour de sûreté de l'Etat s'est saisie de la procédure criminelle relative à l'attentat commis le lundi 26 juin contre l'aile du Midi du château de Versailles. Quelques heures seulement après les faits, la haute juridiction a estimé que suffisamment d'éléments avaient été rassemblés par la police pour considérer l'Armée républicaine bretonne (F.L.B.-A.R.B.) comme l'auteur de l'attentat, d'ailleurs revendiqué dès lundi par la fraction armée du F.L.B. Toutes les autres pistes semblent avoir été abandonnées.

De son côté, le ministère de l'intérieur a donné des ordres précis pour qu'une riposte « tous azimuts » soit donnée par les forces de police à cet acte terroriste. Opérant directement sur instructions de M. Raoul Beteille, procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, les effectifs des services régionaux de police judiciaire de Versailles et de Rennes se sont lancés dans une vaste chasse aux autonomistes, tant en Bretagne que dans la région parisienne. Tandis que des policiers de Versailles se rendaient à Rennes, le reste du S.R.P.J. continuait, sous les ordres du commissaire Michel Guyot, son enquête en région parisienne, orientée principalement vers les militants et les sympathisants du F.L.B. connus pour leur activisme dans la région parisienne.

L'attentat commis contre le musée national de Versailles a provoqué une grande émotion parmi la population de la ville. De très nombreuses lettres d'indignation sont parvenues dès mardi 27 juin au château. Une centaine contenaient des chèques bancaires. Plusieurs associations, dont Espaces pour demain, ont ouvert des souscriptions pour permettre à la conservation du château de faire restaurer le plus rapidement possible les œuvres sinistrées. Conseiller général de Versailles, M. François Schmitz (U.D.F.), a demandé, mardi, une réunion d'urgence du conseil général des Yvelines pour « protester officiellement contre le lâche attentat, décider de la participation du département aux travaux de réfection et proposer le lancement d'une souscription nationale ».

DAMIEN RÉGIS.

Tension bretonne

Qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, les députés sont unanimes à condamner l'attentat contre le château de Versailles (le Monde *des 27 et 28 juin). Les clivages partisans qui se dissipent pour assurer que violence et force ne résoudront pas les difficultés, réapparaissent toutefois dès qu'il s'agit d'apprécier la nature du* « mal » *breton et ses causes.*

Ce plasticage est-il le signe d'une certaine radicalisation d'une partie du mouvement autonomiste breton qui « expatrie » ses méthodes violentes ? Est-il le symptôme que quelques-uns croient diagnostiquer de l'isolement de la branche violente du mouvement vers lequel la pousserait une population qui se refuserait à devenir complice par sa passivité ? Pour les députés bretons, l'explosion de Versailles, qu'elle soit ou non le fait de ceux qui la revendiquent, n'est pas révélatrice d'une aggravation de la situation dans leur région. En revanche, les incidents qui ont troublé, lundi 26 juin, la réunion du conseil régional à Rennes (le Monde *du 28 juin), témoignent plus nettement, selon eux, de la tension qui existe actuellement en Bretagne.*

M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, n'a pas manqué, devant le groupe R.P.R., réuni mardi après-midi 27 juin, à l'Assemblée nationale, d'évoquer ces incidents qui, ajoutés à l'attentat de Versailles et à la découverte de bombes à Paris, ont donné l'occasion aux députés gaullistes d'insister sur la nécessité qu'il y a à assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'émettre quelques doutes — comme l'a fait M. Michel Debré — sur l'action des pouvoirs publics en ce domaine.

Que ce soit pour M. François Le Douarec, député d'Ille-et-Vilaine, qui l'a souligné devant ses collègues R.P.R., ou pour M. Pierre Jagoret, député socialiste des Côtes-du-Nord, il ne faut pas assimiler les préoccupations des Bretons à celles d'une poignée de militants de l'A.R.B., branche armée du F.L.B. « les Bretons, assure *M. Sébastien Couepel, député U.D.F. des Côtes-du-Nord,* sont plus touchés par la situation économique que par cet attentat inadmissible ». « Le P.S., *indique l'un de ses députés, M. Jean-Yves Le Drian (Morbihan),* a toujours condamné ces actions irresponsables qui jettent le discrédit sur la Bretagne et provoquent des réactions centralisatrices. »

Constatant une recrudescence « inquiétante » *des attentats, M. Louis Le Pensec (P.S., Finistère), relève quelques facteurs qui les expliquent, notamment* « le blocage total de la dynamique de la régionalisation ». *A cet égard, il retient deux dates :* « Décembre 1975, lorsque le président de la République, dans un *discours prononcé à Dijon,* a renvoyé à 1982 le débat sur la région ; juin 1978, lors du débat sur les collectivités locales au Sénat, où le gouvernement a affirmé que la région ne serait pas la structure d'accueil d'autres compétences. »

Bien que la Bretagne soit « peut-être moins touchée que d'autres régions plus industrialisées, par le chômage, *estime M. Couepel,* une certaine tension existe ». « La situation est pleine de points d'interrogation », *dit-il.* « Beaucoup de colères s'additionnent : celles des ouvriers, celles des agriculteurs... », *note M. Le Pensec, avant d'ajouter :* « Il peut y avoir « la » colère. » *Pour M. Le Drian, la cause en est que* « la Bretagne se trouve face à des réalités qu'on a voulu gommer pendant la période électorale et que les instances — comme le conseil régional — sont irresponsables et n'ont pas de pouvoir ».

Que l'on réclame la venue des forces de l'ordre pour assurer le déroulement d'une réunion du conseil régional, M. Couepel le déplore : « C'est grave si une assemblée délibérante ne peut siéger que gardée par des gendarmes. » « Il n'est pas étonnant, *juge M. Le Pensec,* que la colère aille jusqu'à un conseil régional, institution qui a si peu de plasticité qu'il faut, par exemple, attendre cent jours pour y parler de l'*Amoco Cadiz*. » — A. Ch.

En Bretagne

Le F.L.B., peut-être. Mais pourquoi ?

De notre envoyé spécial

Rennes. — Le commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter est bien trop aimable pour être vraiment disert : « *On aurait arrêté des gens du F.L.B. ? Tiens, oui, c'est vrai. Combien ? Six. Ah ! c'est vous qui le dites, ou peut-être sept, ou peut-être huit.* » Huit plutôt. Dans les couloirs du S.R.P.J. de Rennes, on peut compter, ce mardi soir 27 juin, huit lits de camp que des policiers en civil préparent pour d'autres qu'eux.

Curieuse affaire : l'attentat de Versailles commis dans la nuit de dimanche à lundi dernier, le communiqué du F.L.B.-A.R.B. le revendiquant parmi d'autres dès lundi soir et le coup de filet lancé mardi matin après une enquête éclair. On serait tenté de croire que tout cela va trop vite. De l'ancien patron de la brigade mondaine venu à Rennes prendre un certain recul, on ne pouvait certes attendre qu'il dise tout et surtout tout de suite. Secret de l'enquête, secret de l'instruction, secret aussi de cette garde à vue, exceptionnelle par sa durée potentielle — six jours — puisque l'affaire regarde la Cour de sûreté de l'Etat. Mais tout de même.

Ces huit (présumons qu'ils sont bien huit) hommes interpellés durant la journée, « *des gens très ordinaires* », de professions variées, plutôt ouvriers, tous arrêtés dans l'Ille-et-Vilaine, à Rennes peut-être ou à Saint-Malo ou à Redon, qui sont-ils ? Un commando d'une des branches du Front de libération de la Bretagne, dissous par décision gouvernementale le 30 janvier 1974 et renaissante dans la clandestinité sous le nom de F.L.B.-Armée républicaine bretonne ? Ou, pour être plus précis encore, s'agit-il de « soldats » de la 6e Kevrenn, la sixième section de cette A.R.B. qui, selon le communiqué signé par l'habituel correspondant du groupe, un certain Youenn Ar Sorn — « *la petite salamandre* » — se serait aventurée si loin de ses bases, dans les jardins versaillais.

Ou bien ne s'agit-il que de militants bretonnants gardables à vue à merci, parfaitement connus des services de police, non clandestins, et interpellés chaque fois qu'un grand coup d'épée dans l'eau s'impose ou que l'opinion publique, voire le pouvoir politique, exige son calmant ?

Difficile à dire, alors même que la vague d'arrestations n'est probablement pas terminée. Les inculpations qui s'ensuivront — ou ne s'ensuivront pas — apporteront une réponse précise sur ce plan.

Il reste au-delà de l'enquête policière une question essentielle, ou plutôt, par cascade, deux. L'attentat de Versailles est-il bien le fait du F.L.B. ? Et, si oui, pourquoi un tel geste que beaucoup, l'immense majorité à Rennes et en Bretagne, à commencer par la presse, ont estimé « *absurde, insensé* ».

A la première question, une première réponse, enfin une, du commissaire Le Taillanter : « *L'attentat est tout à fait conforme, dans le style, dans la forme et dans le ton à la façon de procéder du F.L.B. - A.R.B.* », confiait-il lundi 26 juin aux journalistes de FR 3, à Rennes. Avant d'ajouter mardi : « *Nous sommes absolument certains de l'authenticité du message revendiquant l'attentat. Il s'agit de la même rédaction et du même rédacteur qu'habituellement.* » Côté police donc, on est clair. D'une certaine façon, côté F.L.B., on l'est aussi en ne contestant pas, du moins pas jusqu'à maintenant, l'authenticité de ce message.

Symbole

Alors pourquoi ? De toutes les explications, y compris celles, nombreuses, qui reviennent à dire que l'attentat du château de Versailles est inexplicable, une mérite d'être retenue. Ce n'est pas simplement Versailles en France, Versailles magnifique symbole de cette culture et de cette civilisation française « impérialistes » que l'on aurait voulu frapper, c'est aussi Versailles la mondialement connue. En somme, les murs du château auraient été utilisés comme une caisse de résonance de dimension internationale. Explication que certains complètent : « *La Bretagne = l'Amoco-Cadiz. Soit. Alors Versailles = F.L.B.* »

Conclusion peu convaincante, au moins sur ce dernier point, mais qui laisserait penser que le F.L.B. clandestin se serait engagé dans une sorte de surenchère et que cet attentat ne serait qu'un premier pas. Les tenants de cette thèse font remarquer l'évolution sur une période de dix ans, du type des attentats commis par cette organisation. Les premiers, dans les années 67-68 avaient, sinon un aspect folklorique, du moins un petit côté « rigolade sous le manteau » très marqué. En s'attaquant de façon très artisanale aux perceptions, à la gabelle en somme, et aux gendarmeries, le F.L.B. des origines pouvait tabler sur une bienveillante neutralité d'une bonne partie de la population.

Puis vint, en décembre 1968 et janvier 1969, l'heure des premières grandes opérations de police, des premiers coups de filet. Le schéma est presque banal. Aux attentats de plus en plus nombreux dépassant à partir de 1971 les objectifs originels (impôts, police) pour s'attaquer d'abord au symbole du remembrement, de la spéculation foncière, puis à toutes sortes de domaines, le pouvoir devait répondre par les arrestations de 1972 et le renvoi de onze autonomistes bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 4 octobre 1972) qui rendit un verdict de clémence. Même chose, ou presque, en 1974 avec la multiplication des attentats et leur importance accrue, la dissolution du F.L.B. par le gouvernement, les arrestations.

Même chose en 1975, en 1976 avec la mort d'un jeune militant breton, Jean-Michel Kernaleguem, tué par la bombe qu'il s'apprêtait à déposer (*le Monde* du 1er octobre 1975). Même chose encore en 1977 et 1978 au moment où d'autres militants bretons attendent en prison de comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Bref, l'engrenage classique de la violence.

Certains expliquent ainsi que plus les attentats prenaient de l'ampleur par l'importance et le *nombre des objectifs visés, plus* l'audience populaire du F.L.B. se rétrécissait. En somme, après dix ans d'existence officielle, puis clandestine, et deux cent six attentats revendiqués ou attribués, le Front de libération de la Bretagne se trouverait aujourd'hui coupé du peuple breton au profit de mouvements politiques non violents, ou surtout au profit de ces multiples mouvements culturels qui, eux, se sont développés pacifiquement dans ce sillage de violence.

Bavure ?

Là encore l'explication paraît un peu présomptueuse. Il faudrait, pour l'admettre, savoir très exactement ce que représente ce F.L.B. clandestin. Numériquement, on ne sait rien d'autre — et pour cause — que ce que les informations-rumeurs rapportent. Le F.L.B., toutes branches confondues, se résumerait à une centaine de « combattants » actifs (et quelques dizaines d'occasionnels) observant les règles élémentaires de la clandestinité, chaque homme n'en connaissant qu'un autre. Il serait dirigé par un petit état-major dont une partie — trois ou quatre hommes — se trouverait réfugiée en Irlande du Sud ou au Canada et dont l'autre serait constituée, la rumeur toujours, de personnalités bien en place dans la région. De même, au chapitre des informations à l'ultraconditionnel, cette déclaration d'un parlementaire breton, et ministre, rapportant à des journalistes locaux une confidence faite par son collègue des armées, selon lequel on avait bien la preuve que les commandos F.L.B. s'entraînaient en Libye.

Sur son découpage formel, on possède davantage de renseignements sur le F.L.B. grâce au F.L.B. lui-même. Il a publié au mois de janvier dernier un organe clandestin *Emgann* (« *le Combat* »), pour permettre « *aux militants du F.L.B.-A.R.B. d'expliquer leur combat au peuple breton malgré la censure de la presse bourgeoise française et bretonne* ». Cette brochure d'une quinzaine de pages, éditée en deux langues, expose « *le programme révolutionnaire de libération nationale et socialiste de la Bretagne* ».

Elle fait état d'une rencontre « *sur le territoire breton* » des bureaux politiques de trois organisations ; le F.L.B.-Armée révolutionnaire bretonne, dont les tracts et communiqués sont signés du pseudonyme individuel ou collectif Gurvan ; le F.L.B.-Armée républicaine bretonne, avec cet autre pseudonyme, Youenn Ar Sorn, qui a revendiqué l'attentat de Versailles ; et, enfin, Trawalc'h - Résistance nationaliste bretonne (R.N.B.), avec pour signataire Erwan. Ces trois organisations, qui semblent avoir passé une alliance offensive — tous les attentats du début de l'année 1978 sont revendiqués comme des « actions communes » — seraient chapeautées par le Kuzul Meur, une sorte de grand conseil du F.L.B., dont la composition n'est évidemment pas précisée. Pas plus que ne le sont tous les renseignements suceptibles d'apporter des éclaircissements sur le rapport des forces au sein de cette alliance.

Au-delà, il reste les principes énumérés : priorité à la lutte armée révolutionnaire contre le pouvoir et ses complices, solidarité avec les peuples en lutte de l'Occitanie, Euzkadi, Catalogne, Corse, Alsace, Flandre, Réunion, Guadeloupe, contre la domination française et soutien total aux peuples irlandais, gallois, écossais, palestinien, sahraoui, d'Afrique australe, etc., et à tous ceux opprimés par les démocraties populaires de l'Est et, enfin, à terme, libération socialiste de la nation bretonne.

On voit mal a priori comment situer l'épisode versaillais dans ce cheminement de longue haleine. A moins, comme le faisait remarquer un interlocuteur, que le F.L.F.-A.R.B. n'ait dû revendiquer après coup Versailles, un attentat-bavure, commis par une de ces cellules tellement cloisonnées, qu'elle aurait échappé à son contrôle. Ce serait alors la simple récupération d'un « terrorisme sans étiquette », de ce terrorisme à l'aveuglette, totalement nouveau pour le F.L.B. débordé par sa base.

PIERRE GEORGES.

● PRECISION. — Après la publication dans *le Monde* du 14 juin d'une information relatant la mort de plusieurs promoteurs en Savoie, la société CETRIM/DELTA-PROMOTION, 215, chemin des Moulins, à Chambéry, tient à préciser qu'elle n'a jamais construit d'immeubles à Peisey-Nancroix (Savoie), et que ses dirigeants, MM. Claude Etrillard, Jean Isnard, Robert Michellier et René Caporale, qui ont trouvé la mort le 12 juin 1978 à la suite de l'effondrement d'un balcon effectuaient ce jour-là une visite de prospection.

Le meurtrier d'un voleur acquitté par les assises des Hautes-Alpes

« Les lois de la République et les mœurs du Far-West »

Gap. — La cour d'assises des Hautes-Alpes que présidait M. Robert Jacob, a acquitté, mardi 27 juin, après une heure et demie de délibération, M. Daniel Gaillard, trente-deux ans, commerçant à Briançon, qui avait, dans la nuit du 30 au 31 août 1977 blessé mortellement d'un coup de fusil Georges Gharib, vingt-trois ans, l'un des sept cambrioleurs qui, découverts, s'enfuyaient en laissant sur place les fruits de leur cambriolage interrompu : téléviseurs et chaînes haute fidélité pour une valeur totale d'environ 100 000 francs (1).

La défense de M. Gaillard, possédant et dirigeant avec son frère et sa sœur un important magasin d'appareils électroménagers, était notamment assurée par Me Henri Garaud, qui se qualifie lui-même de « militant » du mouvement Légitime défense. La famille de Georges Gharib s'était constituée partie civile. M. Gaillard avait reçu le soutien du Cid-Unati, qui avait fait circuler dans le département une pétition en sa faveur, recueillant près de quatre mille signatures, et lancé une consigne de fermeture simultanée de deux heures à tous les commerçants des Hautes-Alpes pendant le procès.

De notre envoyé spécial

Après la mort d'un cambrioleur et la mutilation de son comparse par l'explosion d'un transistor piégé destiné à mettre fin au pillage répété d'une résidence secondaire (*le Monde* du 27 avril et du 28 mai), il y avait eu « le procès de Troyes ». Deux mois plus tard « le procès de Gap » était attendu comme la continuation et le pendant du premier.

La continuation : était une nouvelle fois en cause la — trop ? — fameuse « légitime défense » et tout ce qui depuis quelque temps s'accommode à cette sauce. Mes Garaud et Marie-Christine Chastant ont encore tenté, et cette fois réussi, en faveur de M. Gaillard ce qui l'avait d'abord été devant le garagiste de Villenauxe-la-Grande (Aube), M. Lionel Legras.

Son pendant : le vœu de la défense, inexaucé à Troyes pour le premier jugement, se trouvait, à Gap, réalisé. M. Gaillard, lui aussi responsable de la mort d'un cambrioleur, avait été renvoyé devant la cour d'assises pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Il aurait donc aussi affaire à des juges populaires quand M. Legras n'avait été confronté qu'aux juges professionnels du tribunal correctionnel.

En fait, l'analogie entre Troyes et Gap ne s'arrête pas là. « *Honnête* », « *sérieux* », « *travailleur* », l'héritier Gaillard ne l'est pas moins que le self-made made man de Villenauxe. Parti de rien, M. Gaillard père, — aujourd'hui retiré — et qui vit de la location de ses vingt-trois appartements — a laissé à Daniel et à ses deux autres enfants, une affaire de quarante-cinq employés et 10 millions de chiffre d'affaires. Daniel Gaillard en est le gérant, au-dessus de tout éloge. 16 à 18 000 francs d'appointements mensuels. Quelqu'un. Mais, des cambriolages à répétition, de la lassitude et du désir d'en finir de M. Legras, le commerçant de Briançon ne pouvait guère s'en prévaloir. Il l'a fait cependant. « *Mensongèrement* », a tranché au banc de l'avocat général M. Raymond Exertier, procureur de la République, qui n'a trouvé en vingt-huit ans que quelques vols à l'étalage, un vol de tiroir-caisse (17 500 francs) et un bris de vitrine cassée par une querelle de ménage.

Toute l'affaire, « *importante mais simple* », était d'ailleurs nimbée aux yeux de l'avocat général d'une aura de « *mensonge* » et de « *tromperie* ». L'affaire : mis au courant d'un cambriolage nocturne dans son magasin au rez-de-chaussée de l'ensemble de bâtiments possédé par la famille Gaillard, M. Daniel Gaillard, commerçant honnête et respecté, s'est armé de son fusil de chasse après avoir appelé la police. Il a arrosé dans le dos, d'une gerbe de plombs tirés du deuxième étage à plus de 10 mètres, un voleur qui s'enfuyait. Un plomb dans l'orbite gauche, quelques autres dans la moelle cervicale, le reste dans les poumons. Paralysé de trois membres, Georges Gharib est mort vingt jours plus tard d'une surinfection pulmonaire.

Tout le reste était affaire de passion ou d'interprétation. Mes Garaud et Chastant ont été entendus. Leurs mots, déjà entendus eux aussi, ont été bien reçus par le jury, où l'agriculture dominaient. « *Travail, famille, loisirs* », a martelé de sa voix frêle Me Chastant. Me Garaud a pris le relais ; sa voix plus forte a dit : « *Cet homme n'est pas coupable. Il doit être acquitté.* » Et aussi : « *La France profonde attend votre décision.* » Et encore : « *Il faudra choisir entre l'honnête homme et la crapule et le truand.* »

Et cette fameuse « *légitime défense* » ? Défense de qui ? de quoi ? « *J'ai pensé que mon père* (descendu dans l'intervalle) *allait se trouver nez à nez avec le fuyard* », a dit M. Gaillard. Il aurait donc tiré pour sauver son père. Pour assurer la légitime défense de ce dernier, si le récit est véridique.

Il y a autre chose encore : la défense, légitimée à tout prix, des biens, de la propriété. « *Du jour au lendemain,* dit M. Gaillard, *pour une histoire de cambriolage, on peut se retrouver acculé plus ou moins à la misère.* »

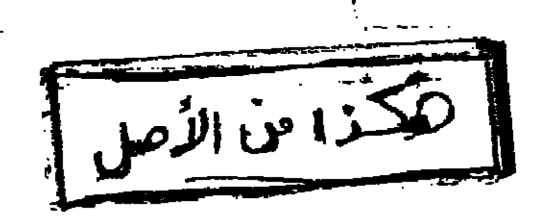
Cette « légitime défense » généralisée heurte bien quelques évidences. « *Il n'appartient qu'aux juges d'infliger une sanction* », rappelait, pour la partie civile, Me Gilbert Collard, et l'autre défenseur des intérêts de la famille Gharib, Me Patrick Arnoux, prophétisait : « *En cas d'acquittement, je craindrais pour la sécurité de chacun.* » « *Il y a dans cette affaire une entreprise d'intoxication de l'opinion publique qui me paraît réellement très grave* », soulignait, pour sa part, l'avocat général.

La « France profonde » avait parlé par une voix, une autre philosophie s'exprimait par celle de M. Exertier : « *Ce sont deux conceptions de l'homme et de la société qui sont en train de s'opposer. Il y a d'un côté des fanatiques de l'ordre public qui voudraient se voir reconnaître le droit de juger souverainement, et de rendre la justice la plus expéditive. Il y a de l'autre côté ceux qui respectent les lois de la République et mettent en avant de tout la personne humaine.* »

Cette philosophie était un risque autant qu'un enjeu. Elle n'a en rien pesé. Pas plus que l'évocation du futur possible : la jungle, le Far-West. Il faut croire, en revanche, que l'attention de certains des jurés et la somnolence de l'un d'entre eux — ont été autrement marquées par d'autres détails (Georges Gharib avait un couteau dans chaque manche : « *Il aurait pu, si...* ») ou d'autres incidents au point de rejeter dans les limbes la proposition de l'avocat général : un an d'emprisonnement avec sursis et sans inscription au bulletin n° 2 du casier judiciaire de cette condamnation pour permettre à M. Gaillard de continuer à gérer son affaire. Au point de nier à ce dernier toute culpabilité.

MICHEL KAJMAN.

(1) Les six complices de la victime ont été, pour cette affaire, condamnés à des peines de deux à trois ans d'emprisonnement assorties de sursis partiels.



مكرر من الأصل

…tions de la régio[n]

…sion bretonne

…des Hautes-Alpes

…eurs du Far-West

parisienne

INDIGNATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A l'occasion de la discussion, en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale, du projet de loi de programme sur les musées, M. BERGER, président de la commission des affaires culturelles, a exprimé, mardi 27 juin, son indignation *« contre l'acte de vandalisme stupide commis à Versailles »*.

Au nom du groupe communiste, Mme LEBLANC (P.C., Somme), s'est également élevée contre cet attentat. *« Nous condamnons ceux qui commettent de tels actes »*, a-t-elle déclaré, estimant que *« la campagne menée actuellement contre les artistes et contre la création n'était pas étrangère à ces faits lamentables »*. *« Nous pensons aussi*, a-t-elle ajouté, *que la curieuse difficulté que vous éprouvez à mettre la main sur les auteurs d'attentats terroristes n'est pas étrangère à leur multiplication. »*

Pour M. DELANEAU (U.D.F., Indre-et-Loire), les auteurs de l'attentat devront être recherchés et poursuivis avec la plus grande sévérité. L'U.D.F. unanime et sans doute le R.P.R., a-t-il déclaré, ne chercheront pas à exploiter, comme le font les communistes, une action lamentable qui montre la stupidité et la lâcheté de ses auteurs.

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, qui aurait préféré *« que Mme Leblanc condamnât la violence sans invoquer des arguments déplacés qui pourraient passer pour une excuse »*, a donné l'assurance que tout serait fait pour découvrir les auteurs de cet acte *« inexcusable »*, qui est aussi *« une tentative d'assassinat »*. Il a précisé que cet attentat amputerait la loi-programme de 5 à 10 millions et affirmé que le gouvernement, loin de souhaiter restreindre l'accès aux collections nationales, souhaitait, au contraire, en présenter de nouvelles et ouvrir de nouvelles salles.

M. RALITE (P.C.) a estimé *« indignes »* les arguments de ceux qui essaient de faire croire que son groupe excuserait la violence. A son avis, la loi de programme, *« déjà insuffisante, le devient encore plus »*. Aussi, son groupe ne prendra pas part au vote. *« Le gouvernement*, a déclaré M. LECAT, *vous propose de voter pour Versailles 191 millions de crédits de travaux pour les cinq ans à venir »*.

L'ensemble du projet de loi a été définitivement adopté.

SCIENCES

L'inquiétude des travailleurs scientifiques de la FEN

Une centaine de personnes se sont réunies, mardi 27 juin dans la matinée, à la Maison des sciences de l'homme, à Paris, pour protester contre les conditions d'intégration dans les postes budgétaires de l'« enveloppe recherche » des chercheurs « hors statut ». Une dizaine d'entre elles se sont rendues à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) : elles ont remis à son directeur, M. Morin, une lettre ouverte réclamant l'abrogation des critères auxquels doivent satisfaire les candidats à l'intégration et la recherche de solutions immédiates pour remédier à la situation de « hors statut » qui, non intégrables, sont pratiquement dans l'impossibilité de poursuivre toute activité.

Les responsables du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN) avaient développé les mêmes thèmes, lundi 26 juin, au cours d'une conférence de presse. Exprimant également leur inquiétude sur le budget de la recherche pour 1979 qui risque d'être, selon eux, entre « mauvais et catastrophique », *ils ont en outre dénoncé le fait qu'il n'y a* « plus même la fiction d'une politique de la recherche », *et surtout les* « menaces de démantèlement » *qui, selon eux, pèsent sur le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).*

D'après le S.N.C.S., des projets visent en effet à séparer du C.N.R.S. le secteur des sciences de la vie et celui des sciences humaines et sociales ; le premier serait englobé dans un institut national de la santé placé sous l'autorité du ministère de la santé et dans lequel disparaîtrait également l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ; le second serait mis sous la tutelle directe du ministère des universités, certaines branches étant même rattachées à des ministères « techniques » comme le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Selon les responsables syndicaux, de nombreuses mesures prises ces derniers temps au C.N.R.S. (régionalisation, création de nouvelles structures, attribution à des universitaires de postes du C.N.R.S.) sont autant d'indices illustrant la réalité de ces projets.

A la direction du C.N.R.S., on indique que personne n'a officiellement présenté de tels projets.

De leur côté, les travailleurs manuels du C.N.R.S. ont organisé, le mardi 27 juin, une journée nationale d'action à Orsay (Essonne) et dans plusieurs grandes villes de province, nous signale notre correspondant dans l'Essonne, Stéphane Bugat, afin d'obtenir l'application du décret du 24-8-1976 qui prévoit la revalorisation de leurs statuts. Conformément à son article 9, les commissions paritaires du C.N.R.S. ont étudié mille cinq cents dossiers d'agents en activité, parmi lesquels un millier devaient être inscrits sur la liste d'aptitude. Or, selon les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., S.N.P.C.E.N.-FEN, « l'absence de mesures budgétaires a conduit la direction du C.N.R.S. à ne pas nommer 60 % des agents reconnus aptes », *alors que* « cela n'entraînerait que 0,1 % d'augmentation du total de la masse salariale ».

POINT DE VUE

Interdits de travail

par JULIEN PICHEBOIS (*)

VOICI quinze ans, l'Etat décidait de développer une politique de recherche sur contrats pour tenter de comprendre les problèmes liés à un changement social profond. Pour les sciences humaines, cette politique avait des avantages : des productions aussi diverses que celles du Centre de sociologie urbaine, du Centre de sociologie des organisations ou du Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles ; des facilités d'enquêtes que ne permettaient pas les règlements administratifs du C.N.R.S. ; le maintien d'une relative indépendance des chercheurs. Ce choix de financement s'est toutefois fait au détriment des formations publiques, en particulier dans les disciplines « non rentables » des sciences humaines (ethnologie, histoire...).

Cette politique est actuellement entièrement remise en cause. La baisse des crédits, après avoir démantelé plusieurs organismes d'études, atteint les équipes de recherche. *Un comité interministériel* a décidé en novembre 1975 un « plan d'intégration » progressive des chercheurs « hors statut » dans les structures publiques.

Depuis le 31 décembre 1975, les circulaires d'application, multipliant les « critères nécessaires à l'intégration » dans un sens ségrégatif, ont transformé ce plan, en plan de licenciement, et même en plan d'interdiction de travail. Pour être intégré, il faut en effet avoir travaillé sur des crédits de l'« enveloppe recherche » (D.G.R.S.T. (1), C.N.R.S., certains crédits de plusieurs ministères), et ce de façon continue pendant cinq ans, en ayant commencé avant décembre 1975.

Donc déjà pas d'embauche pour les jeunes, si ce n'est de *rares et maigres bourses de la D.G.R.S.T.* pour faire de la recherche pendant six mois seulement. Après leur D.E.A. (diplôme d'études approfondies), de nombreux étudiants abandonnent leur thèse de troisième cycle en cours de route, ne pouvant mener cette tâche à bien tout en effectuant un travail qui n'a rien à voir avec la recherche.

∴

D'emblée la majeure partie des associations loi de 1901 furent exclues du « plan d'intégration » : toutes celles qui n'étaient pas associées au C.N.R.S. ou à l'université ont vu *refuser* à leurs membres le *droit à l'intégration* c'est-à-dire, en fait, à poursuivre leur travail. Certaines, individualistes exceptionnelles, ont tout de même été intégrées, mais au prix du démantèlement de leur équipe ; les autres sont rejetées en fonction de critères « *scientifiques* », qui servent, en fait, actuellement de cache-misère. Il va sans dire que la direction du C.N.R.S. refuse d'associer ces formations aux structures publiques, sauf une ou deux, alors que dix ou vingt fois plus auraient vocation à l'être.

D'autre part, les chercheurs qui étaient dans des organismes « *à but lucratif* » ne sont, bien sûr, pas intégrables. Vous direz qu'ils n'ont qu'à rester où ils sont. Or il se trouve que ces structures d'études, qui travaillaient souvent à plus de 80 % pour l'Etat, ont disparu ou procédé à d'importants licenciements. Elles ne vont pas embaucher ni même garder des chercheurs non intégrables, les crédits publics devenant réservés en priorité aux travaux effectués par des personnes intégrées ou intégrables.

Simultanément, certains laboratoires publics sont visés. Certains d'entre eux, n'arrivant plus à boucler leur budget avec des crédits de recherche, ont accepté des contrats d'études pour des organismes publics divers, ou ont mis temporairement au chômage certains de leurs « hors statut ». Dans l'un et l'autre cas, ces derniers ont perdu le droit à l'intégration.

Une équipe de recherche avait près de deux ans de travail devant elle quand elle a été licenciée : elle n'a pu trouver qu'une embauche temporaire de douze mois ; si le contrat de travail de ses membres durait davantage, ils auraient droit, en cas de licenciement, au chômage économique : les organismes publics ne cotisant pas aux ASSEDIC, devaient verser ces indemnités sur leurs fonds propres, risque qu'ils ne veulent pas courir.

Au cas où une équipe arrive à se faire intégrer, c'est le drame pour son personnel administratif (secrétariat, gestion) qui doit s'aligner sur les grilles publiques, et voit ses salaires baisser de moitié.

∴

C'est vers un véritable démantèlement de la recherche française que nous allons, en particulier dans les sciences humaines, alors même que les travaux de ces dernières années ont été marqués, par rapport à de nombreux autres pays, par une originalité qui vaut bien certains surinvestissements technologiques.

Cas limite : un chercheur au chômage forcé depuis plusieurs mois a eu quatre-vingt-dix-sept entretiens avec la D.G.R.S.T., le C.N.R.S., le ministère des universités, des laboratoires du C.N.R.S., des présidents d'universités, des enseignants, des associations 1901, des ministères... Il n'a pas pu retrouver une structure d'accueil, alors qu'il dispose de contrats de recherche représentant plus d'un an de travail. Il a été la balle d'une gigantesque partie de ping-pong, où tous désirent qu'il reprenne son travail mais où chacun ne peut ou ne veut prendre ses responsabilités. Il est interdit de travail, comme « hors statut ne remplissant pas les critères... »

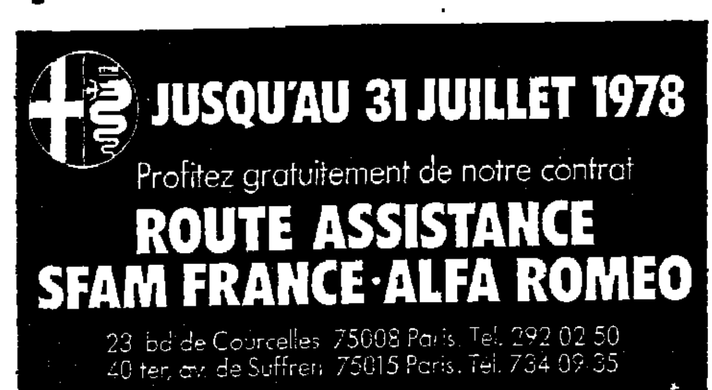
Bien sûr, en privé, tous les responsables disent que *cette politique est absurde*. Quant à *prendre position en public*...

Voilà donc plus de deux cents jours que ce chercheur est au chômage économique ; les règlements lui interdisent de se mettre à son compte pour poursuivre ses travaux. Le moins mauvais joueur est l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.). Certain embaucheur potentiel malin lui a d'ailleurs suggéré de venir travaillé au noir pendant un an, lui-même se proposant de « mettre de côté » les 90 % nécessaires pour son prochain licenciement !... Si les ASSEDIC se mettent à financer même la restructuration de la recherche, où va-t-on ?

Il est de bon ton de dire que les chômeurs vivent aux crochets du pays. En réponse, les chercheurs hors statut non intégrables, de plus en plus nombreux, affirment avec Félix Leclerc que « *la meilleure façon de tuer un homme, c'est de le payer à ne rien faire* ».

(*) Chercheur.

(1) Délégation générale à la recherche scientifique et technique.







SOCIÉTÉ

INFORMATISATION ET POLITIQUE

II. — Les nouveaux Français

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

A partir du rapport Nora-Minc, récemment rendu public, qui étudie « les moyens de conduire l'informatisation de la société » (« le Monde » des 25 et 26 mai), on a tenté de décrire les deux sensibilités qui coexistent ou s'opposent dans le tempérament national et les deux types de pouvoir qui en découlent, le régalien et le convivial.

Un compromis, ou plutôt un partage des rôles entre ces deux formes de pouvoir, constitue, selon les auteurs, la seule chance politique de faire face à l'informatisation désormais engagée de la société française. (Voir « le Monde » du 28 juin.)

Faire cohabiter deux styles de pouvoir, celui de Michel Debré et celui de Daniel Cohn-Bendit, ne serait pas une entreprise aisée. Et pourtant, c'est ce rapprochement, évidemment symbolique, qu'il faut réussir si nous voulons dominer la télématique et non être dominés par elle. C'est même une condition de survie, car aucun des deux systèmes de pouvoir que représentent, symboliquement toujours, ces deux hommes ne pourra, dans la société informatisée de demain, exister l'un sans l'autre.

Le système régalien, c'est l'Etat fort. Par nature, il ne cherche pas à obtenir le consensus et même s'en moque. Mais peut-il, par exemple, résoudre le problème de l'emploi, ou simplement gérer le chômage, en distribuant soit des subventions pour créer artificiellement du travail, soit des indemnités pour permettre aux chômeurs de vivre ? C'est à peu près ce qui est fait actuellement, et le chômage continue implacablement d'augmenter, sauf quand il est temporairement masqué par quelques artifices, le temps d'une élection. Coincé dans sa logique, le régalien ne saurait éviter de buter sur des mai 68 à répétition.

A l'inverse, le système convivial, caractérisé par le *mouvement*, le refus du centralisme et la contestation de l'autorité, est, par nature aussi, incapable d'imposer des contraintes qui, dans certains domaines, sont pourtant inévitables et nécessaires. C'est le cas, par exemple, pour assurer le relais de l'énergie nucléaire ou l'équilibre du commerce extérieur. L'autogestion généralisée serait aussi dangereuse que l'autoritarisme centralisateur. Ce ne sont pas les radios-pirates, qui participent d'ailleurs, qu'on le veuille ou non, de la domination culturelle et technique américaine, qui feront face à la télématique.

A la recherche de l'équilibre

Force est donc, si l'on suit les auteurs du rapport, de concilier les deux moitiés de vérité, les *deux sensibilités qui font actuellement* la trame du discours traditionnel. Ce ne sera pas facile, ni agréable. La pente naturelle des Français penche vers la centralisation à outrance, vers le contrôle social de toutes les activités, y compris d'ordre privé, des individus et des groupes, ce que permettra précisément la télématique. Elle n'incline guère dans l'autre sens. L'excès de convivialité, s'il se produit, peut être intense, mais non durable. Un mai 68 ne débouche pas sur un système stable et permanent. Il conduit quasi fatalement, après un entracte, plus ou moins animé, à la reprise en main et au durcissement d'un pouvoir rendu plus méfiant et ferme.

Certes, personne ne plaide ouvertement en faveur du Tout-Etat, mais les techniciens rationalistes et les chantres d'un égalitarisme de façade en rêvent, c'est évident. La logique de leur comportement risque de les y mener, et nous avec eux.

Le seul moyen de réaliser un certain équilibre, c'est de bien séparer ce qui doit être du ressort de l'Etat, ce qui appartient de *droit au régalien parce que* le convivial n'y introduirait que le désordre et l'échec, et ce qui doit être laissé à l'initiative des groupes, des échelons de base ou locaux, des individus. Spinoza avait envisagé un tel partage un siècle avant la télématique.

Si la France ne parvient pas à développer une société de grande production très compétitive, son commerce extérieur ne sera pas équilibré et elle n'aura plus de politique, même intérieure. Elle deviendra une sorte de filiale du F.M.I. (Fonds monétaire international), gérée par les machines américano-japonaises, une société qui ne créera pas d'emploi. Mais s'il n'existe pas, à côté de ce pouvoir régalien, des pouvoirs de nature conviviale, la société productiviste et exportatrice ne vivra pas longtemps et ne résoudra aucun problème, parce que, même *si on exporte et si on y gagne des* devises, ce n'est pas avec trois ou quatre millions de chômeurs qu'on peut maintenir la stabilité et l'harmonie.

Barbus la moitié de la journée

Comment faire coexister deux sociétés dont les modes de régulation, les logiques et, d'une certaine façon, les valeurs sont contradictoires ? On peut imaginer qu'une petite partie de la population gagne des devises et que l'autre, ainsi garantie, cultive sa *Weltanschauung*, s'abandonne à ses métaphysiques propres. En somme, une société de barbus, détendus et *fantaisistes*, au milieu de laquelle on trouverait quelques glabres, sortis de l'ENA ou de Polytechnique, chargés de faire tourner la machine. Mais peut-on concevoir une société où tout le monde porterait la barbe pendant la moitié de la journée ? En fait, c'est déjà un peu comme cela que sont les choses : chaque fois qu'un « jeune cadre », dynamique et acharné, en vient aujourd'hui à se dire qu'il préfère un mois de vacances de plus ou davantage de loisirs plutôt qu'une promotion qui lui donnerait plus d'argent, mais aussi plus de travail, il est déjà, si l'on peut dire, à moitié barbu.

Ces hommes et ces femmes qui, lentement, malaisément, peu *nombreux encore*, *émergent* parmi nous en prenant leurs distances avec les valeurs traditionnelles, s'organisent une vie qui tient compte de leurs goûts, de leurs aspirations culturelles, de leur désir de mobilité, ce sont les nouveaux Français, les Français de demain. On trouve ainsi, aux deux bouts de la chaîne, des individus qui, la part faite de leurs besoins irréductibles de confort, commencent à imaginer des valeurs de réconfort. On ne les voit guère. Ils ébauchent tant bien que mal une société que l'on pourrait appeler nippo-italienne, japonaise moins le culte des ancêtres, italienne moins le P 38.

Payer des chômeurs ou créer des animateurs sociaux ?

Pour faire surgir ce nouveau type d'hommes et avec eux la société politique informatisée, une seule méthode. Centralisé à outrance et évidemment centralisateur, le Tout-Etat doit cependant se dépouiller lui-même. La convivialité ne naîtra que s'il accepte, sous la pression de la société, de renoncer à certains de ses pouvoirs, à certaines de ses informations et à sa conception autosatisfaite de lui-même et du monde.

Concrètement, cela signifie que l'Etat doit *encourager* et *favoriser* la vitalité des nouveaux centres de pouvoir, autonomes et informés : la commune, le groupe socio-culturel, toutes les formes de vie associative. Qu'il conserve *la haute main sur les moyens de* la croissance économique et qu'il abandonne à l'initiative locale, collective ou *privée*, *tout ce qu'il* ne sait pas faire.

Pour revenir à l'exemple de l'emploi, l'Etat-Providence n'est capable que de payer des chômeurs, non de les supprimer. Avec la centralisation absolue des aides de l'Etat au chômage, il ne peut faire que de l'aide au chômage et non produire de la convivialité communale. Paradoxalement, on ne créera pas d'emploi sans une modification profonde des pouvoirs des communes. Car si on les laisse tels qu'ils sont, les communes feront de l'industrie, et mal : elles ne sont guère capables que de demander des arsenaux ou des usines nationalisées.

Qu'on leur donne au contraire cette information qui va progressivement devenir un facteur-clef du pouvoir, qui est le moyen de production des moyens de la production, et elles inventeront des emplois du quaternaire. Le chômeur ne sera plus un assisté mais, qu'il s'occupe des vieillards ou des enfants, qu'il participe à un club sportif ou à une troupe théâtrale, qu'il monte un ciné-club ou tienne une bibliothèque, il devient un animateur social. Encore n'est-ce qu'un exemple.

On peut aussi imaginer plusieurs vies dans l'existence d'un homme : après la période de formation, une étape tertiaire et régalienne, puis, l'âge venu, une époque plus conviviale. Enfin, avec la retraite, un emploi complémentaire du quaternaire...

Un autre discours

En résumé, il faut un Etat régalien beaucoup plus énergique qu'aujourd'hui pour faire face aux monstres froids de la concurrence internationale. Mais en même temps, il ne *faut* pas qu'il y ait d'Etat pour que se développe la convivialité. On ne peut pas conduire un tel changement — idée paternaliste, — mais seulement en avoir l'intuition. Il exige une analyse très *fine* des domaines dans lesquels le Tout-Etat est nécessaire, qui sont peu nombreux mais fondamentaux, et une *régression fantastique* des pouvoirs de ce même Etat dans tous *les* autres secteurs de *la vie* nationale. Un Etat à la fois super-debréiste et hyper-cohn-benditien. Cela suppose que cet Etat aide la société à s'accoucher elle-même, qu'il observe une attitude qu'un expert appelait non sans *humour* d'« *étreinte réservée* ».

Qu'on ne s'y méprenne pas : la solution n'est pas dans le discours des « nouveaux philosophes », qui ont abordé le débat de la façon la plus naïve et finalement la plus réactionnaire, au sens propre, qui puisse être, avec une analyse du pouvoir pré-marxiste et non post-marxiste. Leur vision d'un pouvoir désincarné, abstrait, leur attitude d'hostilité élémentaire à l'égard de ce pouvoir sont de nature rousseauiste et nullement post-hégélienne.

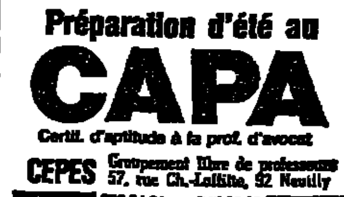
Autre remarque : *toute* solution doit tenir grand compte aussi de la mentalité d'assistés qui se développe de façon inquiétante dans un pays où la proportion de salariés est passée, en vinq-cinq ans, de 65 % à 85 % de la population active. Car, faute d'y prendre garde, on aboutirait à une coupure dangereuse entre une France résignée et quémandeuse, et donc fort éloignée de la convivialité, et une France-qui-paie-pour-les-autres et donc fort encline à imposer un pouvoir régalien.

Mais le problème de *fond* reste de savoir si la société française, protectrique, sécurisante, est capable de réinventer une société conviviale, autogestionnaire, peu égalitaire et non centralisée. C'est le nœud de la question que pose *la* télématique. Si tout va mal, on aboutit aux colonels en veston, à une économie-fiction, avec — dans la version « rouge » — la soupape d'un marché kolkhozien, et à un système de vie entièrement artificiel. Mais si, avec du temps et de l'intuition, les conflits culturels l'emportent sur les valeurs de production, une nouvelle société et de nouveaux Français, adaptés à l'informatisation, finiront par apparaître.

FIN

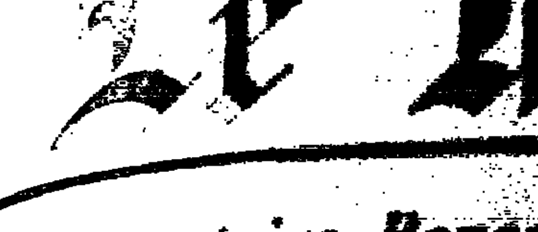
● Le texte intégral du rapport de MM. Simon Nora et Alain Minc, *l'Informatisation de la société*, est publié par la Documentation française (163 p., 23 F) et en « poche » dans la collection « Points-Politique » par les Editions du Seuil (163 p., 10 F).

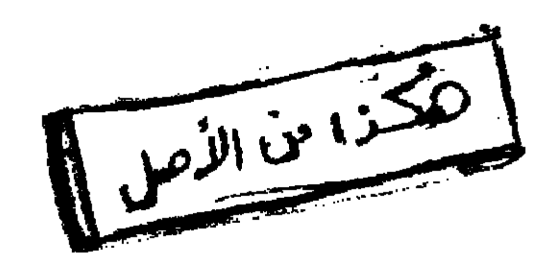
● ERRATUM. — Dans le premier article *« Informatisation et politique »* (le Monde du 28 juin), il fallait lire page 15, trois lignes avant la fin de la seconde colonne : « *Au régalien, l'Etat...* » (et non « Au régime, l'Etat... »).











Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le laboratoire Ronconi à Prato

Le théâtre de l'aberration contrôlée

A Prato, ville industrielle aux portes de Florence, il y a des usines ; certaines sont en activité, d'autres non. Il y a aussi un orphelinat déserté plein de couloirs et de portes. Et puis un théâtre à l'italienne, traditionnelle salle en demi-cercle enserrant la scène. Apparemment, tout est normal. Mais dans les murs d'une usine vide s'élève un palais viennois. Mais les couloirs de l'orphelinat tracent le chemin d'un labyrinthe mouvant, et le demi-cercle de la salle à l'italienne s'étire et allonge la scène jusqu'au bord des loges à colonnettes. Une alchimie déforme la vision, dévie la topographie des matériaux inertes : Luca Ronconi a installé son laboratoire à Prato.

L'expérience a commencé en 1976. Il s'agissait alors *« d'explorer la nature de la communication théâtrale dans ses relations avec le territoire, d'aboutir à un spectacle sur le thème du signe de la croix — non pas symbole d'un emblème sacré, mais symbole archétypal »*. Il s'agit aujourd'hui de trois spectacles — *les Bacchantes*, le *Calderon*, de Pasolini, *la Tour*, de Hoffmanstahl — qui se sont mis en marche l'un après l'autre dans l'orphelinat, le théâtre, l'usine. Et, entre ces trois lieux mystérieusement reliés, se tournent les pages d'un livre invisible où se lisent trois séries d'écritures racontant les fragments d'une seule histoire, celle du théâtre de Ronconi. Une constante chez lui, cette manière de transcrire la littérature dramatique en signes charnels, doués de vie, mis en déséquilibre à l'intérieur de structures inamovibles. Toujours, ses « personnages » — qui sont aussi bien les acteurs que les lumières ou les éléments de décor — se déplacent suivant des lignes tracées à l'avance sans pouvoir s'en échapper, comme des billes sur un entrelacs de rails électrifiés.

Le spectateur s'engage dans un univers d'aberration contrôlée, dans un voyage qui débranche une à une les prises de ses références et délivre ses facultés. Le spectateur touche aux racines de sa vie, de sa mort, est confronté à la pure intelligence, à la pure beauté. Dire que les spectacles de Ronconi sont beaux est pléonasme, banalité. Mais, chaque fois, c'est un choc qui déclenche des vibrations inconnues et donne une réalité au mythe Borgia-Medicis de l'Italie aristocratique et décadente.

Tout est luxe ici, tout est raffinement, même la pauvreté. Dans la salle des fêtes de l'orphelinat — repeinte dans la couleur marron qui *doit* être la sienne — vingt-quatre spectateurs sont assis contre un mur. En face, une porte découpée dans un cadre de scène de contre-plaqué aux teintes passées, dérisoire, attendrissant avec ses dessins naïfs. Entre les deux, rien que le plancher lavé. Par la porte entre une *femme grande, trop* blonde, en robe noire informe. Elle raconte *les Bacchantes*, non pas comme si elle connaissait la pièce, mais comme si elle la découvrait, interrogeant les énigmes aujourd'hui posées par le texte, y apportant les réponses d'un corps au fait de la passion et de l'angoisse.

Sans s'identifier aux personnages, Marisa Fabbri s'imprègne de la tragédie, la reconstitue station par station, entraine dans son trajet. Une porte est franchie, la perspective change. Les couloirs semblent des tunnels sans fin, et puis d'étroits boyaux, et puis des voûtes de cathédrale. La voix résonne et *puis s'étouffe. C'est le voyage* d'Alice à la recherche d'elle-même, sur son chemin, elle rencontre des images et leurs reflets inversés — ainsi Dynoysos/Pentheus — et Agavé, la mère égarée... Voyage trompeur : il ramène à la salle des fêtes, dont les issues apparaissent murées — et, sur la scène, un mur de brique s'écroule, — il ramène au même couloir, où la perception se transforme.

Marisa Fabbri *est* la continuité entre la légende ancienne reprise par Euripide et les spectateurs présents dans l'orphelinat déserté de Prato, en ce mois de juin 1978. Au-delà de la fabuleuse performance, on assiste à une sorte de phénomène médiumnique, et on y participe. Marisa Fabbri, non seulement prend en charge le mythe et ses échos, mais aussi la réaction — qu'elle se renvoie à elle-même — du public puisqu'elle l'appelle à suivre sa propre réaction au *texte*.

Pasolini est mort

Cet effet de « feed-back » à l'intérieur d'une illusion optique est la base commune des trois spectacles et le résultat du travail de toute l'équipe pendant trois ans. Rien ne peut être laissé au hasard dans ce type de communication fondé sur l'intensité. D'ailleurs, Marisa Fabbri a répété un an, dont plusieurs mois assise à la table en face d'auditeurs *« devant des gens qui écoutent les bras croisés,* dit Ronconi, *il est impossible de « jouer le théâtre. »* Sa façon de conduire les acteurs au plus loin est de les contraindre à l'inconfort total, de les corseter. Dans le *Calderon*, ils représentent des figures abstraites qui transmettent des groupes de mots très articulés, tout en évoluant à des rythmes amples ou haletants, par cercles et par droites obliques.

Le *texte* de Pasolini — paraphrase de *La vie est un songe*, adaptée à la jeunesse de 1968 et à ses questions — étant tout à fait rhétorique, Ronconi en montre le mouvement et la géométrie. Si une seule comédienne porte *tous* les caractères des *Bacchantes*, ici, *tous* les caractères en représentent un seul : une entité, la bourgeoisie.

La scène est un immense plancher rectangulaire qui couvre tout l'orchestre. Des cercles y sont gravés, des chemins de lumières surgissent, formant des carrés. Chaque scène commence par un tableau soigneusement composé, cadré, dont les personnages se détachent, déambulent, reviennent à leur point de départ : splendeur glacée de deux jeunes filles en blanc aux mouvements parallèles... Vision poignante de larges robes espagnoles, grises, raides et comme pétrifiées dans la cendre, qui descendent des cintres et se placent dans la disposition des *Menines*, de Vélasquez. Magnificence funèbre, hautaine sécheresse... Pasolini est mort et sa pièce se voit comme écrite sur une pierre tombale : ainsi apparaissent parfois les murs gris de la scène, couverts d'inscriptions.

L'artifice se superpose au concret, le déforme sans l'effacer. *« Au théâtre, les données de l'architecture ne sont pas seulement physiques et sociologiques, elles sont littéraires,* dit Gae Aulenti, scénographe (et architecte). *Elles sont ouvertes, il faut les reconnaître et c'est passionnant. J'ai appris que le temps, paramètre du mouvement, entre dans l'espace. L'action impose de différencier les perspectives, de modifier la vision.*

La plate-forme qui recouvre la scène et l'orchestre dans Calderon *subvertit et critique la géographie du théâtre à l'italienne. Pour les* Bacchantes, *en montrant comment les portes, instruments de passage, sont charnières de transformation, on établit la critique d'un édifice institutionnel impavide. Dans* la Tour, *en plaçant à l'intérieur d'une architecture fonctionnelle le calque exact d'un palais baroque, on inscrit, dans le même temps et la même vision, la fiction et la réalité. »*

La Tour est une version romantique de *La vie est un songe*. Dans la mise en scène de Ronconi, tous les acteurs sont jeunes, afin d'éloigner le réalisme romanesque et de marquer le thème essentiel : une recherche d'identité encore, mais cette fois, celle, mystique, du pouvoir ou plutôt de la vie. Le Prince, en quête du Dieu à son image, parcourt les étapes de sa passion dans un monde disloqué. *Les portes-fenêtres* du palais donnent sur un vide lumineux, sont calfeutrées de blanc. Les murs élégants, le plafond, sur lequel est reproduit une fresque de Tiepolo, restent immuables, mais enferment des pays changeants, grâce à des passerelles de bois clair, à un grillage qui sépare le salon en deux parties égales, à un enclos de barbelés, grâce au sombre éblouissement d'un plancher de miroirs dans la pénombre, avec un plan incliné — également en miroirs — sur lequel glisse le Prince, grâce aux lourdes housses noires cachant le trône, au lustre d'or terni accroché à une chaîne distendue... Décors d'une absence qui retient les gestes.

Les acteurs semblent se mouvoir dans un univers aquatique, *dans un air raréfié. Leurs* attitudes ont la grâce souple des statues de cire sublimées par le rêve sensuel et orgueilleux de leur créateur. Leur ton est celui d'une déclamation venue de très loin dans le temps, aplanie, feutrée. La difficulté est de ne jamais abandonner l'extrême tension, pour ne pas se laisser prendre au piège de la déclamation... En somme, eux aussi appellent le spectateur à les suivre dans leur recherche collective d'une identité à travers les tempêtes d'un texte grandiose. Comme Marisa Fabbri, ils projettent sur le spectacle leurs réactions de lecteurs, et ainsi dirigent celles du public, opération évidemment moins complexe lorsqu'une seule comédienne est en jeu.

Le public, réduit à soixante-dix personnes, change de place et d'angle de vue à chacune des sept parties données en deux soirées. Comme il faut installer les décors, les entractes sont longs. Les Italiens, habitués aux mœurs de l'opéra, ne s'impatientent pas. Mais le laboratoire est financé par le Théâtre régional, la ville de Prato, la Maison du tourisme, le Théâtre municipal, la région toscane, la province de Florence, dont le but est de rendre la population sensible (au théâtre) à la « culture ». Aucun angle de vision ne permet vraiment d'adapter l'expérience aux normes du théâtre populaire. Ronconi a filmé dans son décor *La Tour* pour la R.A.I. *Les Bacchantes* s'y jouent depuis février.

Un laboratoire — surtout dirigé par Ronconi — n'aura jamais grand-chose de commun avec les animations traditionnelles. A-t-il un futur ? Le contrat avec la municipalité (P.C.I.) s'achève le 30 juin. La décision est politique. Tous le savent : leur cas, actuellement, n'est pas prioritaire.

COLETTE GODARD.

La guerre des pianos

NÉ à la fin du dix-huitième siècle, le piano a pris son essor au dix-neuvième, grâce à une multitude de *facteurs qui, à travers l'Europe, ont rivalisé d'ingéniosité pour traduire les moindres* nuances de la sensibilité des créateurs. Dans cette évolution, la sélection naturelle a, bien entendu, fait des ravages au vingtième siècle, et de nombreuses marques ont disparu, tandis que les plus vigoureuses développaient une technologie de type industriel pour subsister.

C'est ainsi que la France a connu en ce domaine une véritable déroute : la production annuelle, qui était de 30 000 instruments en 1939, est tombée à 850 en 1971, lorsque les trois grandes marques, Erard, Pleyel et Gaveau, ont été rachetées par le facteur allemand Schimmel. Une nouvelle marque a été fondée, les pianos Rameau, qui, après des débuts hésitants, semble atteindre un niveau de qualité honorable, avec une production de 3 000 instruments en 1977, mais uniquement de pianos droits. La France, actuellement hors course, dépend donc de l'importation pour beaucoup plus de la moitié de ses achats. On mettra en regard les 230 000 pianos annuels (dont 22 000 pianos à queue) de Yamaha ou les 80 000 de Kawaï (Japon), les 60 000 de Kimball ou les 7 000 Steinway (Etats-Unis).

Dans la technologie de pointe, celle des pianos de concerts, Steinway est précisément le champion toutes catégories ; on pouvait dire jusqu'à ces dernières années le seul. La dernière guerre a marqué, en effet, l'effondrement *de toutes les marques* européennes, tandis que les Japonais n'étaient pas encore en ligne. Seul Steinway (fondé *en 1853), qui* jouissait *déjà d'une* immense réputation, a conservé intactes ses capacités de production. Avec ses filiales anglaises et allemandes, il a pratiquement équipé les grandes salles de concerts du monde entier.

Cette suprématie est aujourd'hui contestée, d'abord par les Japonais qui, pour écouler leur énorme production, devaient se forger des lettres de noblesse (le plus connu, Yamaha, s'est attaché quelques « pilotes de formule I », tels Sviatoslav Richter ou Gyorgy Cziffra), ensuite par Bösendorfer : profitant de l'occasion de son 150e anniversaire, celui-ci vient d'inviter à Vienne les représentants de quarante grands journaux et des *grandes* salles de concerts de tous les pays à visiter ses ateliers de fabrication et à assister à une semaine de *concerts* qui s'est achevée par une fête donnée en présence du président de la République autrichienne.

Technique viennoise management américain

La marque viennoise a toujours tenu une place de choix dans la facture européenne ; mais elle était restée très artisanale. Atteinte de plein fouet par la première guerre, elle mena ensuite l'existence chancelante de la jeune République autrichienne, tombant à quarante pianos par an en 1933, à onze en 1946 ; autant dire qu'elle paraissait rayée de la production mondiale. En 1966, l'entreprise était mise en vente.

C'est alors qu'un Américain, Arnold Habig, président d'une énorme industrie du bois, la Jasper Corporation (Indiana), qui avait déjà remonté une maison de pianos en déconfiture (Kimball), acheta toutes les actions de Bösendorfer. Ce pouvait être la fin de la marque, vouée à donner son nom à un article de quincaillerie américaine. Tout au contraire : ce fut l'écurie de course, la « décoration à la boutonnière » d'un puissant homme d'affaires, heureux d'affirmer ainsi sa fidélité au pays de ses ancêtres (les Habig avaient quitté Vienne à la fin du dix-neuvième siècle) et qui apportait à Bösendorfer, outre une sécurité financière totale, les qualités de management du Nouveau Monde, en s'interdisant de s'immiscer dans la construction des pianos confiée à une jeune équipe autrichienne.

La chance de Bösendorfer aujourd'hui est d'avoir trente (ou soixante) ans de retard... Au lieu de se lancer dans la compétition industrielle, avec une fabrication de grandes séries « normalisées », parfois contrôlée par ordinateur, la firme joue la carte du produit singulier de haute qualité, qui correspond à une demande accrue dans notre société déjà post-industrielle. Ce pourrait n'être (et c'est pour une partie de la clientèle) que le Dior ou le Rolls Royce du piano, mais l'ambition de donner à la plus belle des musiques l'instrument le plus parfait a une tout autre valeur éthique.



Ludwig Bösendorfer, second de la dynastie (1835-1919)

Ayant eu la chance de conserver ses « secrets » grâce à une équipe d'artisans hors ligne, Bösendorfer s'est contenté de rationaliser sa production, de former des apprentis, de moderniser sa gestion et de mener une politique commerciale agressive, pour atteindre six cents pianos en 1977. Mais il s'interdit de jamais dépasser un plafond de mille, afin de pouvoir toujours respecter des méthodes artisanales minutieuses qui exigent que chacune des quelque douze mille *pièces d'un piano soit fabriquée, ajustée ou* au moins contrôlée individuellement. Les prix des pianos (tous à queue) sont évidemment en rapport avec cette conception de haut luxe : en Autriche, de 180 000 schillings (environ 60 000 francs) pour le « crapaud », à 400 000 schillings (133 000 francs) pour l'« Impérial » !

La visite des ateliers de Wiener-Neustadt et de Vienne est un enchantement pour les amoureux du piano qui découvrent les soins extrêmes apportés aux plus infimes détails pour douer l'instrument de sa beauté, de sa force et de son langage. Les bois particuliers (sapin, bouleau, érable, aune, tilleul) qui commencent par passer de trois à cinq ans en plein air, puis sont séchés pendant six mois, et mélangés en une incroyable marquetterie qui donne sa vie même au piano : si la table d'harmonie en est l'âme, c'est tout le bois qui collabore à sa couleur ; et sans cesse on essaye d'autres combinaisons, on tâtonne avec l'aide des artistes, on cherche des lois dans les « sonogrammes » et chaque piano est inimitable comme un visage de femme ou une robe de couturier.

Le travail du bois au dixième de millimètre, l'ajustage des cordes, la mise au point des mécanismes, les mille contrôles (sans compter les trois heures de frappe violente par une machine à battre !), l'égalisation des feutres, les subtilités d'accord, tout cela échappe à un profane qui ne peut qu'admirer béatement de l'extérieur l'art extrême de ces quelque deux cent quarante artisans... Mais il est impossible de méconnaître la splendeur *du résultat quand on entend ce piano* sur la scène du Musikverein.

Comme un cheval de sang

Si le résultat de Walter Klien prouvait qu'un piano ne peut donner du génie à un pianiste qui n'a que du talent, et celui d'Alexander Jenner, de la profondeur à un technicien remarquable, Jörg Demus, avec *ses mouvements de fantaisie un peu folle* et ses longues rêveries brumeuses, exaltait la richesse du diamant et la gamme inimitable des couleurs du Bösendorfer, la profondeur de son âme dans cette incomparable lumière des résonances harmonieuses, la vivacité et l'élasticité d'une mécanique sensible comme un cheval de sang.

Cathédralesque dans les grandeurs franckistes de *Prélude, Choral et Fugue*, chatoyant, intime, nocturne chez Brahms, d'une sensibilité inouïe aux souffles impondérables de Debussy, le Bösendorfer allait se montrer dans Mozart simple et charmant, très familier (presque trop) avec Paul Badura-Skoda, portant au doigt « l'Anneau Bösendorfer », hérité de Wilhelm Backhaus, qui venait de lui être remis. Et il nous révélait encore une autre de ses « demeures » avec l'Allemand Gerhard Oppitz (grand prix Rubinstein d'Israël en 1977) dans le *4e Concerto* de Beethoven : une interprétation très intérieure, tout en retrait, sans nulle froideur, d'une richesse harmonique et polyphonique presque incroyable, qui annonce peut-être un nouveau maître du piano lorsqu'au fond de cette eau la plus pure se reflétera tout le paysage d'un être.

Bösendorfer prouvait ainsi à l'évidence son droit à une place au soleil. Sans chercher à déboulonner Steinway, ce qui serait d'ailleurs impossible autant qu'injuste, la marque viennoise revendique le droit pour chaque artiste de choisir son piano de concert où qu'il soit dans le monde (1), car « rouge est une belle couleur, mais bleu aussi est une belle couleur, et si l'une d'entre elles manque, il manque aussi quelque chose à l'harmonie universelle. La multiplicité des couleurs donne à la nature son éclat ».

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il y a actuellement une vingtaine de Bösendorfer de concert à travers la France. Trois cents pianos à queue ont été vendus depuis quinze ans.



ROUAULT ET MANET GRAVEURS

Le noir est aussi une couleur

GEORGES ROUAULT, le plus grand visionnaire des temps modernes... Le répéter n'apprend rien à personne. On a pourtant envie d'ajouter : le plus vrai, dans un domaine où les truqueurs sont nombreux à faire illusion.

Ce jugement, qui ne date pas d'hier, et qu'on ne démentira pas, hausse au même niveau le peintre et le graveur. Exemple assez unique dans l'aventure de l'art actuel, pour dépasser le fait pictural devenu *fin en soi, pour* dire *autre chose*, pour exprimer l'indignation et l'amour qui l'habitent, Rouault parle une langue essentiellement plastique. Une fois de plus, le public parisien en peut vérifier le bien-fondé et, même en un des trois lieux nécessaires au déploiement des planches couvrant la période *1917-1939, voir confrontées* les estampes avec les peintures et les lavis exécutés à partir des thèmes du *Miserere*.

Un événement sans doute fournit le prétexte à un tel concours, car c'est un événement que la réalisation du catalogue de l'œuvre gravée complet, établi par Isabelle Rouault avec l'aide d'Olivier Nouelle Rouault et éclairée par un texte capital de François Chapon. La genèse des techniques liée au récit des vicissitudes qui ont terriblement entravé le travail de l'artiste débouche, exhaustivement, sur la nature du message confié aux formes et aux couleurs : l'affirmation d'une foi et d'une charité sans demi-mesures.

Le nom d'Ambroise Vollard, l'« *Irréductible* », le marchand et l'éditeur de Rouault, domine ces expositions, bien que plusieurs recueils portent le nom de Frapier et quelques-uns ceux des Quatre-Chemins, de Porteret ou de Gallimard. Vollard, tout à la fois admirateur enthousiaste et persécuteur, même *post mortem*, si l'on a en mémoire l'imbroglio d'un interminable procès, a pourtant permis à Rouault de vivre (mal), à cause notamment des incessants remaniements que l'éternel insatisfait infligeait à ses séries d'eaux-fortes, *séries* parce qu'il imaginait toujours, grotesque ou sublime, un thème dans son universalité. Pour en faire le tour, il ne les concevait que sous la forme d'album ou de livre.

Ainsi sont nés les gens du voyage qui déjà faisaient partie de la faune de Rouault, clowns, pitres, jongleurs, écuyères, ballerines, toute la troupe du *Cirque de l'Etoile filante*, et cette *Amazone* au corselet écarlate et ses congénères d'un second *Cirque*, parade multicolore d'une fête triste en aquatintes aussi vives que celles des *Fleurs du mal* et que celles de *Passion* d'André Suarès. Le tragique baudelairien rejoint le tragique chrétien, la détresse moderne rejoint l'immense compassion médiévale, l'*Ecce Homo* accueille les miséreux, le Christ se retrouve dans un cafardeux faubourg.

Mais, chez Rouault, le noir est aussi une couleur, la couleur par excellence, couleur royale, disait Renoir, aussi lumineuse en ses contrastes et ses épaisseurs que l'arc-en-ciel. Parmi les quatre-vingt-neuf gravures et lithographies alignées avenue Matignon, aux côtés des *Saltimbanques* et des *Grotesques*, les eaux-fortes *en noir et blanc des Réincarnations du Père Ubu* accrochent le regard, par leur histoire autant que par leur grimaçante beauté. Devant la pauvreté du texte d'Ambroise Vollard — c'était la condition pour que l'éditeur-auteur accepte de publier le *Miserere*, — le graveur a dû prendre ses distances ; aux pâles *fantoches politiques*, anecdotiques, du père Vollard, substituer les types éternels de la bêtise, du vice, de la ruse, les nantis et les opprimés, les trognes du politicien, du directeur de théâtre, de l'administrateur colonial, de la fille au grand chapeau, *du Noir asservi, du Noir* libéré. D'abord par des lavis rapides, qui *font* déjà surgir les lignes expressives, sinueuses, puis par toutes les ressources du cuivre, soumis à d'invraisemblables cuisines, comme on le verra pour le *Miserere*.

Comme Daumier, comme Goya — seulement là s'arrête le parallélisme, *la facture est différente*, l'inspiration aussi, — Rouault transcende le dessin dit humoristique. C'est au cours de cette transmutation des valeurs qu'il écrivait : « *Mes dernières estampes* (à mon avis) *deviennent d'un art plus élevé, même dans la caricature.* »

Et de multiplier son effort dans le paysage et les sujets religieux pour « contrebalancer heureusement » les monstres qu'il était obligé d'évacuer.

Le poème de la douleur

Les Réincarnations du Père Ubu sont, chronologiquement, le contrepoint du *Miserere*, qu'on n'aura pas la naïveté de redécouvrir, ce poème de la douleur, où, déclarait Rouault, « *je crois avoir mis le meilleur de moi-même* ». André Suarès devait en écrire le texte. Il ne le put. Alors on eut recours à des légendes, suffisamment éloquentes dans leur laconisme, car l'image tient le premier rôle. Dont le Christ souffrant est la figure centrale, autour de laquelle toute la misère humaine se rassemble, et pour finir les malheurs de la guerre. Et le peintre *compatit*, dans toute la vigueur du terme. « *J'ai cru qu'il y avait une accalmie dans la douleur*, écrivait-il en 1927 ; *il n'y en a pas, le supplice est sans fin pour le rêveur qui côtoie la réalité sans se laisser asservir au rêve décevant.* »

Des planches que peuvent voir les visiteurs du dix-neuvième arrondissement, quartier où Rouault a passé son enfance, on a retenu une quinzaine (sur cinquante-huit) au Musée d'art moderne de la Ville de Paris à titre de références *achevées* (certaines planches ont connu jusqu'à sept états) sur les quarante-trois œuvres préparatoires, encres, lavis, huiles, issues de quinze ans de recherche et non moins achevées : il n'y a ni progrès ni redites dans ces fausses répétitions aussi neuves, à chaque fois, que celles de Péguy. *Cent fois sur le métier...* sans chercher à polir ni à repolir, à lécher une ébauche qui n'en est pas une. Il en sera de même pour les eaux-fortes, exécutées à partir de l'héliogravure au grain et avec une ébauche perpétuellement renouvelée de procédés de toute sorte : aquatinte, aquatinte au sucre, ponçage des fonds au charbon de saule, emploi de la roulette, du brunissoir, de la pointe sèche...

Ces « variantes » qu'on peut admirer pour la première fois ne sont pas seulement les repères précieux et passionnants d'une œuvre en gestation — c'est leur succession qui précisément forme au second degré l'œuvre véritable, — mais chacune peut ou doit être considérée (souvent) comme un chef-d'œuvre autonome. Comparez par exemple la terrible tête de reître de *Dura lex sed lex* traitée à l'eau-forte et à l'huile ou la planche et la gouache et huile de *Dame du haut quartier a pris pour le ciel place réservée*, ou encore cette poignante *Crucifixion* aux couleurs livides et *Aimez-vous les uns les autres* de l'album.

Ce choix, qui, selon François Chapon, « aspire à montrer que le *Miserere* n'a cessé, pendant près de quarante ans, d'être le foyer mobile, la matrice formelle où Roualut éprouvait le passage de la matière à la signification », démontre du même coup la valeur formelle de l'ébauche, la puissance de renouvellement de l'artiste hanté par les mêmes visions... et nous aide à voir les images du *Miserere* si souvent exposées avec des yeux neufs.

Et autour du Christ aux outrages ou en croix comme dans les séries prétendues profanes, le dualisme du bien et du mal, qui *n'a pas fini de tourmenter* le monde.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Guiot, 18, avenue Matignon. Mairie du XIX[e] arrondissement, place Armand-Carrel. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. *Rouault, œuvre gravé*, éditions André Sauret, Monte-Carlo.

Le chat, le fauve et le corbeau

AVANT le départ en vacances, deux expositions *sont à voir sans excuse* ni délai : les aquarelles de Villon à la galerie Sagot-Le Garrec et Manet chez Huguette Bérès. Les aquarelles de Villon : des jeunes femmes en promenade des enfants, des nourrices, des militaires, un photographe ambulant, un peintre barbichu, un monsieur qui se rase, silhouet*tes légères, notes prises au vol* sans doute en vue d'illustrations pour les journaux humoristiques auxquelles Villon collabora dans ses jeunes années. Le tout d'une telle vivacité, d'une telle fraîcheur qu'avec tout le respect que l'on porte à l'œuvre postérieure, on regrette un peu l'émotion oubliée au profit de trop savantes spéculations. Villon étant peut-être sur ce point la première victime de son terrible frère.

Un autre regret : pas de catalogue, ces feuilles charmantes vont être dispersées et bien *malin qui pourra un jour en* retrouver la trace. Rien de tel à craindre pour l'exposition d'Huguette Bérès. *Aquarelles, dessins*, documents divers entourent ici l'essentiel de l'œuvre gravé de Manet, dont Juliet Wilson, bien connue par ses travaux sur Goya, a repris l'étude, précisé les circonstances et la chronologie avec tant de sûreté que son catalogue, imprimé d'ailleurs avec le meilleur goût, a désormais sa place dans toute bibliothèque qui se respecte.

Qui a amené Manet à la gravure ? Les circonstances, les amitiés, son admiration pour Goya, le renouveau de l'eau-forte dont témoigne la création en 1862 de la Société des aquafortistes pour l'éditeur-imprimeur Cadart. Bracquemond qui, propagandiste infatigable, était « la complaisance même » et « vous fera mordre ce que vous voudrez », comme Philippe Burty l'écrivait un jour au peintre. Alphonse Legros encore qui guida sans doute les premiers essais de Manet, *l'Enfant à l'épée, la Marchande de cierges*, belles épreuves l'une et l'autre présentées avec le dessin qui en est le point de départ.

Aquafortiste discipliné et enthousiaste, Manet exécute en 1862 deux eaux-fortes, *les Gitanos*, d'après un tableau qu'il venait de découper, et *Lola de Valence*, avec le quatrain célèbre que Baudelaire lui recommanda de « graver en petites bâtardes » et dans lequel Juliet Wilson voit des intentions érotiques que l'innocence de nos regards ne perçoit pas. Manet revient à sa chère *Lola* l'année suivante sous la forme d'une lithographie destinée à illustrer une chanson de son ami Zacharie Astruc mais c'est en 1862 encore que Cadart met en vente huit eaux-fortes de Manet, « compositions de l'auteur, sujets divers », dont certains sont inspirés de tableaux récents (*le Guitarero, le Buveur d'absinthe*), tandis que d'autres sont un hommage à Velasquez et les deux derniers, *le Garçon et le Chien, la Toilette*, des compositions originales.

Arrêtons-nous un instant sur cette *Toilette*. Elle nous est présentée dans ses deux premiers états avec deux dessins préparatoires. Le premier dessin est tout italien, le second est un souvenir de Rembrandt; la gravure ne renvoie qu'à Manet tel qu'en lui-même la multiplicité des influences et la force, le feu de son tempérament, comme toujours, le changent.

On verra encore un des deux essais de frontispice pour le recueil de 1862, pièce rarissime qui appartint à Degas (lequel possédait les plus belles épreuves de Manet) et qui d'ailleurs ne fut pas exécutée. Manet reprit une partie des modèles (un chapeau, une guitare, une cape, des noirs veloutés, profonds, merveilleusement lumineux) pour le second cahier des « quatorze eaux-fortes » dont Juliet Wilson a reconstitué l'histoire passablement compliquée. En gros : *Manet ne destinait pas ce recueil* à la vente, mais au plaisir de ses amis et l'épreuve du frontispice qui nous est montrée est dédicacée, ô merveille ! de la main de l'auteur : « A mon ami Charles Baudelaire. »

Les sujets de ces recueils et des autres gravures de Manet ? L'Espagne très souvent, *Olympia (dans presque tous ses états*, si j'ose dire) pour la brochure de 1867 où Zola prenait sa défense, les amis (Bracquemond, Théodore de Banville, *Rouvière dans le rôle d'Hamlet*), un *Fumeur*, carré comme la Hollande et les Batignolles réunies, le *Philosophe*, un *Lapin*, de merveilleux *Chats* destinés à l'ouvrage de Champfleury, et même une *Fleur exotique* que Philippe Burty lui avait demandée pour un « beau livre composé de trente sonnets et de trente eaux-fortes », le sonnet étant aussi niais qu'est superbe l'épreuve que Manet lui consacra. Un chef-d'œuvre encore et qui est le premier livre illustré moderne : les huit planches, exécutées en 1874, d'une nonchalance délicieuse, d'une absence de contours d'une souplesse tout impressionniste, du *Fleuve*, de Charles Cros.

Voilà tout Manet : la générosité, la gentillesse, le caprice, le génie au fond du cœur et au bout des doigts, le feu qui devient braise pour crépiter plus vif encore, l'œil toujours disponible pour la circonstance et la surprise. Même lorsque la circonstance lui fait découvrir les épines et les plaies de son jardin d'Epicure. Ainsi dans les parapluies héroï-comiques de *la Queue devant la boucherie*, que lui inspira le siège de Paris, plus encore dans ces deux lithographies, silencieuses et atroces, qui évoquent la répression de la Commune : *Guerre civile* et *la Barricade*. Là encore, c'est le cœur qui a parlé et aucun artiste de l'époque n'a établi de façon aussi saisissante le constat de « l'Année terrible », même si le parti général de *la Barricade* est une simple reprise de *l'Exécution de Maximilien*. On est passé ici du fait divers, de l'histoire lointaine au drame vécu.

Manet lithographe ? Il est à nos yeux presque supérieur à l'aquafortiste, qui parfois se noie un peu dans son encre. Dans les lithographies, pas un défaut, qu'il s'agisse d'une pochade comme *la Plainte moresque*, illustrant les performances d'un guitariste catalan (déjà !), de l'ébène du chapeau et des yeux de Berthe Morisot, du fantastique galop des *Courses* qui paraît emporter toute la foule des spectateurs, ou du *Rendez-vous des chats*, affiche pour le livre de Champfleury déjà évoqué, une des premières affiches, sinon la première, que l'on vit sur les murs de Paris, « synthèse géniale des silhouettes et des raccourcis de l'estampe japonaise et de l'humour d'un Daumier ».

Et pour l'humour, en voici d'une veine aussi savoureuse avec les autographies *Au café* (le café Guerbois, rendez-vous des impressionnistes) et *Au paradis*, où l'on voit deux gamins, deux « momaques », comme disait Gavroche, émerger de l'ombre « après le turbin » yeux et bouches écarquillés vers le spectacle du samedi soir. Et voici encore le frontispice et les fleurons de *l'Après-midi d'un faune*, édité, selon le poète, « dans des conditions de luxe absolument folles » ; le noir absolu du *Corbeau*, de Poe.

Nous terminerons par le plus rare : quelques dessins, des lettres (à Mallarmé, Méry, Laurent, *Eva Gonzalès*), *le magnifique cuivre du Christ aux anges*, la photographie du *Chemin de fer* rehaussée à l'aquarelle par le peintre lui-même, deux tambourins décorés ici d'une *Chanteuse de café-concert*, là d'une Carmen jouant de l'éventail à l'intention d'un « Majo » de Goya. Et surtout, surtout, étincelante de fraîcheur, jamais exposée depuis le début du siècle, l'aquarelle du *Déjeuner sur l'herbe*, où l'on croit entendre les plus subtils accords de la valse-hésitation que Manet joua dans ses jeunes années entre les maîtres qu'il aimait et la gloire du bel aujourd'hui.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four. Jusqu'au 1[er] juillet. Voir *le Monde* daté 11-12 juin.

★ Galerie Huguette Bérès, 25, quai Voltaire. Jusqu'au 13 juillet.



Le rendez-vous des chats

Les expositions d'été à travers la France

Provence - Alpes - Côte d'Azur

● AIX-EN-PROVENCE
L'arbre et ses fruits. — Une soixantaine d'œuvres des collections du musée Granet, du quinzième siècle à l'époque contemporaine. (Musée Granet. Jusqu'au 24 juillet.)
Les instruments de musique dans la tapisserie, du quinzième au dix-huitième siècle. (Musée des tapisseries. Du 12 juillet au 15 octobre.)
Cinquième Biennale internationale des peintres de la Provence. Une centaine d'artistes contemporains devant la nature et les aspects de la vie en Provence. (Musée Granet. Du 26 juillet au 2 octobre.)

● ANTIBES
César. — Rétrospective de l'œuvre sculptée. (Musée Picasso. Du 21 juillet au 31 octobre.)

● ARLES
François Morellet. (Salles romanes du cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.)

● AVIGNON
Cinquante années de lithographie aux ateliers Mourlot. — Trois cent cinquante lithographies de cent vingt peintres. (Grande chapelle du Palais des Papes. Eté.)

● CAGNES-SUR-MER
Dixième Festival international de peinture. (Musée-château. Eté.)

● CANNES
Art et histoire de l'Iran. — Collection du musée du Louvre. (Musée de la Castre. Du 13 juillet à la mi-septembre.)

● CARPENTRAS
J.-J. Bidould, paysagiste : 1758-1846. (Musée municipal. Jusque début novembre.)
François-Vincent Raspail et sa famille. (Musée municipal. Jusque fin novembre.)

● DRAGUIGNAN
Salon international d'art. (Hall du théâtre municipal. Jusqu'au 30 juillet.)

● GORDES
Espace, lumière, architecture. — Réalisations ou projets des architectes : A. Conil, D. Guiuresco, J. Guichard, Y. Magnan et J.-M. Ponsot. (Musée du vitrail. Jusqu'au 15 octobre.)
Claude Viallat. (Jusqu'au 31 juillet.)
Gottfried Honegger. (Abbaye de Senanque. Du 1er août au 20 septembre.)

● GRASSE
Le mouvement « Ruch o Propraowe ». Deux cents œuvres de trente-six artistes de Varsovie. (Centre international. A partir du 7 juillet.)

● MARSEILLE
La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Cent vingt peintures et quatre-vingts dessins des trente principaux artistes provençaux du dix-septième. (Musée des Beaux-Arts. Du 3 juillet au 30 septembre.)
La science et l'art. (Galeries de la Vieille-Charité. Eté.)
François Rouan. Peintures. (Musée Cantini. Du 4 juillet au mois de septembre.)

● NICE
Sculptures romanes de Toulouse. (Musée national Message biblique Marc-Chagall. Du 9 juillet au 13 novembre.)
Actualité de la culture balinaise. — Expositions et animations permanentes. (Musée Jules-Chéret. Jusqu'au 28 septembre.)
Gustav-Adolf Mossa et les symboles. — Rétrospective. (Galerie des Ponchettes. Du 7 juillet au 25 septembre.)
Eugène Atget, 1857-1927. — Photographies. (Musée Jules-Chéret. Du 7 juillet jusqu'à fin septembre.)

● SAINT-PAUL-DE-VENCE
Alberto Giacometti. — Dessins, peintures et sculptures. (Fondation Maeght. Du 8 juillet au 30 septembre.)

● SAINT-TROPEZ
D'un espace à l'autre, la fenêtre. — Un thème qui fascine les artistes depuis des lustres, avec des œuvres de Matisse, Delaunay, Bonnard, Magritte, etc. (Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 18 septembre.)

● VALLAURIS
Serge Poliakoff. — Rétrospective. (Musée municipal. Jusqu'au 2 octobre.)

● VALREAS
Mario Prassinos, André Gence et Joseph Alessandri. (Château de Simiane. Du 16 juillet au 10 septembre.)

Rhône - Alpes

● ANNECY
Broderies et dentelles contemporaines (Musée-château. Jusqu'au 3 septembre).

● BOURG-EN-BRESSE
Artistes lyonnais du groupe « Témoignage » (1936-1943). — *De tout cœur : photographies d'André Martin* (Musée de l'Ain. Jusqu'au 30 juillet).
Voltaire et ses amis à Ferney (Musée de l'Ain. Du 15 août au 15 septembre).

● FLAINE
Lithographies de Max Ernst. Exposition du Centre G.-Pompidou (Centre d'art contemporain. Juillet-août).

● GRENOBLE
Histoire des chemins de fer en Dauphiné-Savoie (Musée de peinture. Jusqu'au 4 septembre.)
Figurations : Jiri Kolar et Joël Kermarrec. — Parallèle entre œuvres classiques et peintures contemporaines (Musée de peinture. Jusqu'au 31 juillet).
Hommage à trois artistes hollandais : Jongkind, Van Dongen et Van Gogh (Abbaye Saint-Antoine. Du 14 juillet au 20 octobre).

● LACOUX (Ain)
Rigueur et poésie. — Une exposition organisée par les critiques d'art lyonnais pour montrer que l'angle droit peut aussi être un « cri » (Centre d'art contemporain. Du 1er juillet au 3 septembre).

● LYON
Tissu et création 2 : la texture. Suite de l'exposition « Tissu et création : les peintres », organisée l'été dernier. (Espace lyonnais d'art contemporain. Eté.)

● ROMANS
Les collections numismatiques du musée de Romans (Musée de la chaussure. Jusqu'au 31 août).
Mystérieux OLNI : outillage lithique non interprété (Musée. Jusqu'au 1er août).

● SAINT-ETIENNE
« Impact » : une trentaine de jeunes artistes français présentent pour la première fois leurs œuvres au grand public. (Musée d'art et d'industrie. Juillet-août.)

● VIENNE
Vienne se penche sur son passé médiéval (Musée d'art chrétien. Jusqu'au 31 octobre).

Bourgogne

● ANCY-LE-FRANC (Yonne)
Les chemins de la création. Dessins de peintres, dessins de sculpteurs. Hommage à Louis Fernandez. Wilfredo Lam : œuvres de 1938 à 1942 (Château. Jusqu'au 17 septembre).

● AUTUN
Le peintre Adrien Guignet : 1817-1856 (Musée Rolin. Jusqu'au 24 septembre).

● CLAMECY
Topor (juillet), *Hartung* (août-septembre). — Expositions du Musée national d'art moderne (Musée municipal).

● DIJON
Œuvres d'art des églises du canton de Baigneux-les-Juifs et de Laignes (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 10 septembre).

● MACON
Max Jacob, dessins (Galerie des Ursulines. Jusqu'au 14 octobre).

● NEVERS
Instruments de travail des hommes. — Pièces de la collection R. Humbert (Maison de la culture. Jusqu'au 29 juillet et du 5 au 24 septembre).

● RATILLY (Yonne)
Miklos Bokor. Peintures et dessins de 1973 à 1978 (Château. Jusqu'au 10 septembre).

● SAINT-VALLIER (Saône-et-Loire)
Jardins du quotidien. Exposition réalisée par l'Ecomusée du Creusot (Salle René-Rousseau. Jusqu'au 30 septembre).

Nord - Pas-de-Calais - Picardie

● AIRAINES
Vasarely (Centre d'art et de culture. Jusqu'au 1er octobre).

● CALAIS
Etienne Hajdu. Rétrospective (Musée des beaux-arts et de la dentelle. Juillet-août).

● DUNKERQUE
Alechinsky à l'imprimerie (Musée, du 7 juillet au 3 septembre).

● MARCQ-EN-BARŒUL
Les jouets américains, 1925-1975. — Exposition du Musée des Arts décoratifs (Galerie Septentrion. Fondation Prouvost. Du 15 juillet au 1er octobre (Fermée du 1er au 20 août).

● MONTREUIL-SUR-MER
Micheline Dupuich : « Au pays d'Artois ». Une cinquantaine de peintures (Musée municipal. Du 10 juillet au 25 août).

● NOYON
Noyon et la guerre 1914-1918 (Musée municipal. Jusqu'en septembre).

● SOISSONS
Bande dessinée et vie quotidienne. — Exposition du Centre de création industrielle (Centre de culture et de loisirs. Juillet).

● SAINT-OMER
Alphonse Deneuville, 1835-1885, Rétrospective (Musée de l'hôtel Sandelin. Jusqu'au 17 septembre).

● VALENCIENNES
La vie de la cité, des origines à la conquête, dans les collections publiques valenciennoises. Exposition réalisée pour le tricentenaire du rattachement de Valenciennes à la France (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 octobre).

Région parisienne

● DOURDAN
Hans Hartung, lithographies (Musée municipal. Jusqu'au 30 juillet).
Remzi, rétrospective (Musée municipal. Du 12 août au 12 octobre).

● FONTAINEBLEAU
Le château de Fontainebleau sous Henri IV. Documents, plans, gravures, fragments sculptés, tableaux évoquent les bâtiments et les décors intérieurs exécutés sous le règne de Henri IV (Château. Jusqu'au 28 août).

● MEAUX
Cent que'q gravures québécoises (Musée Bossuet. Jusqu'au 30 juillet).

● NEMOURS
C. Miger, un graveur du dix-huitième siècle (Musée. Juillet-septembre).

● PONTOISE
Hommage à Otto Freundlich (Musée Tavet. Jusqu'au 30 juillet).
Pontoise, du seizième siècle au début du vingtième siècle (Musée Tavet. Jusqu'au 30 septembre).

● SAINT-DENIS
René Morere, 1907-1942. Peintures, crayons, pastels et gravures (Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 3 septembre).

Normandie - Bretagne

● ARGENTAN
Cafés, bistrots et compagnie. Exposition du Centre de création industrielle (Animation-service. Juillet-septembre).

● BREST
Jean Manessier (Musée municipal. Juillet-août).

● CAEN
Collection de gravures Adrien Wittert, de l'université de Liège (Musée des beaux-arts. Jusqu'à la mi-juillet).

● DIEPPE
Robert Lotiron, 1886-1966 (Musée municipal. Jusqu'au 15 septembre).

● FECAMP
Bande dessinée et vie quotidienne. Exposition du Centre de création industrielle (Théâtre municipal, du 1er août au 10 septembre).

● HONFLEUR
Art contemporain 1978 : œuvres de Charpentier, Di Martino, Dorny, Féraud, Gastaud, Hernandez, Kijno, etc. (Musée Eugène-Boudin. Jusqu'en septembre).

● LAMBALLE
Les vieux métiers bretons (Musée Mathurin-Mébeut. Jusqu'au 15 septembre).

● LE HAVRE
Charles-Alexandre Lesueur, peintre, voyageur et naturaliste havrais. Pour le bicentenaire de sa naissance. (Prieuré de Graville, Bibliothèque municipale et Muséum d'histoire naturelle. Jusqu'au 29 octobre).
Maquettes marines et modèles de bateaux (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août).

● LISIEUX
Manessier : douze tapisseries consacrées à saint Jean de la Croix (Eglise Saint-Jacques. Juillet-août).

● MORLAIX
Les goémoniers. Les hommes et le travail, le costume, l'outillage, la production et les transformations (Musée des Jacobins. Jusqu'au 30 septembre).

● LE NEUBOURG
Fernand Larue, peintures, et *Josette Rispal, sculptures* (Château du Champ-de-Bataille. Jusqu'au 14 septembre).

● QUIMPER
L'école de Pont-Aven dans les collections publiques et privées de Bretagne (Musée des beaux-arts. Jusqu'à la mi-octobre).

● RENNES
Jean-Claude Silbermann : « La grande récré », enseignes (Maison de la culture. Du 20 août au 16 septembre).

● ROUEN
Monnaies, médailles et jetons (Musée des antiquités. Jusqu'au 15 octobre).

● VASCŒUIL (Eure)
Le Yaouanc, peintures. *Michèle Hout Le Beau*, tapisseries contemporaines. *Michel Forgeois*, sculptures (Château. Jusqu'au 1er octobre).

● VITRE
J. Béraud, la vie parisienne vers 1900 (Musée du château. Jusqu'au 2 septembre).

Pays de la Loire

● ANGERS
Angers antique (Musée Pincé. Jusqu'au 1er mai 1979).
La route de Tokaido d'Hiroshige. Estampes japonaises (Musée Pincé. Jusqu'en octobre).

● LAVAL
Peintres naïfs de Wallonie et de Bruxelles (Jusqu'au 15 août). *Robert Tatin* (Musée du vieux château. Jusqu'au 15 septembre).

● LE MANS
Culture et révolution : l'affiche cubaine contemporaine. Exposition du centre de création industrielle (Musée de Tessé. Juillet).
Michel Delaborde : Rêve réel. Séries chromatiques et grands tirages (Musée de Tessé. Juillet).

● MOUILLERON-EN-PAREDS
Vendée et vénerie (Musée national des Deux-Victoires. Du 2 juillet au 25 septembre).

● NANTES
Quatre ans d'enrichissements (Musée des beaux-arts. Jusqu'à fin octobre).
Hommage à Georges Brisson, rétrospective (Musée des beaux-arts. Jusqu'à fin octobre).
Art textile contemporain (Musée des arts décoratifs. Du 7 juillet au 25 septembre).

● LES SABLES-D'OLONNE
Louis Comtois. Quatre tableaux récents de grand format (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 30 juillet).
Hans Hartung. Rétrospective de l'œuvre sur papier : 1920-1978 (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre).

● SAINTE-SUZANNE
Paysage intérieur, paysage de la réalité. Trente-cinq toiles contemporaines : Zao-wou-ki, Sima, Soulages, Messagier, Ubac, etc. (Château. Du 8 juillet au 1er septembre).

Poitou - Charentes - Aquitaine

● AGEN
Bazaine, tapisseries, gravures, livres (Musée municipal. Du 1er juillet au 15 septembre).

● BORDEAUX
La nature morte, de Brueghel à Soutine (Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre).

● COGNAC
Gabriel Charlopeau, 1889-1967, Rétrospective (Musée. Jusqu'au 24 septembre).

● LA ROCHELLE
L'art indien traditionnel et son influence sur l'art occidental contemporain (Musée d'Orbigny-Bernon. Jusqu'au 20 septembre).

● MONT-DE-MARSAN
Sculptures de Manolo, Picasso, Cargallo et Lobo (Musée Lacataye. Jusqu'au 30 septembre).

● PAU
L'élevage en Béarn, animaux et travaux (Musée béarnais. Jusqu'au 3 novembre).
La vache (Musée des beaux-arts. Jusqu'en septembre).

● POITIERS
Aristide Caillaud (Musée Sainte-Croix. Jusqu'au 11 septembre).

● SAINTES
Rodin, sculptures et dessins (Musée des beaux-arts. Juillet-août).

● THIVIERS
Jean-Baptiste Godin ou les équivalents de la richesse (les Amis du vieux Saint-Jean, Saint-Jean-de-Côle. Août).

Centre - Limousin - Auvergne

● AURILLAC
Cent gravures québécoises (Musée. Du 18 août au 8 octobre).

● BELLAC
Mammifères sauvages du Limousin (Foyer communal. Jusqu'au 31 août).

● BOURGES
Peintres paysans vietnamiens du début du siècle. — En collaboration avec le musée de l'Homme et le peintre Tuan, cinquante dessins, reproduits d'après des gravures sur bois d'artistes paysans (Maison de la culture. Jusqu'au 30 juillet).
Matières et couleurs dans la tapisserie contemporaine (Palais Jacques-Cœur. Jusqu'au 30 août).

● CHARTRES
L'élevage dans la peinture française du dix-neuvième siècle - Les débuts de l'élevage dans l'Orléanais, de l'âge de bronze à l'époque gallo-romaine - Le mouton en Beauce (Musée des beaux- usqu'en septembre).
L'art russe non officiel (Musée. Jusqu'au 30 septembre).

● CHATEAUROUX
La tapisserie et l'espace. — Œuvres de Gleb, Brachet, Hicks, etc. (Collégiale des Cordeliers. Jusqu'au 15 août).

● CLERMONT-FERRAND
Ralph Stackpole, 1885-1972. — Un sculpteur américain en Auvergne (Musée Bargoin. Jusqu'au 3 octobre).

● LA CHATRE
Jean de Boschere, peintures (jusqu'au 16 juillet) - *Maurice Utrillo* (Hôtel de Vilaines. Du 21 juillet au 16 août).

● LE PUY
Charles Maurin, peintre, dessinateur et graveur (Musée Crozatier. Du 1er juillet au 10 septembre).

● LIMOGES
Quatrième Biennale internationale de l'art de l'émail. — Deux cents artistes représentant vingt-deux nations (Chapelle du lycée Gay-Lussac. Du 12 juillet au 12 septembre).

● USSEL
Paysans d'autrefois. — Aspects de la vie rurale au pays d'Ussel du dix-septième au dix-neuvième siècle (Musée du pays d'Ussel, chapelle des Pénitents. Du 10 juillet au 17 septembre).

● VENDOME
Roland Brudieux, gravures : pays du Loir et de Loire (Musée. Jusqu'au 17 septembre).

Languedoc - Roussillon
Midi - Pyrénées

● ALBI
Théophile Alexandre Steinlein. — Dessins et peintures - *François Aubrun*, peintures (Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie. Jusqu'à la mi-septembre).

● BEAULIEU-EN-ROUERGUE
Réel ? Réalisme ? Réalité ? Du pop'art au néo-académisme actuel, environ trente-cinq artistes (Abbaye. Jusqu'au 13 septembre).

● CAHORS
Nationale 20. — Au musée de Cahors et à Auzole, au bord de la Nationale 20, des artistes de la région exposent : Clareboudt, le groupe Untel, Isnard, Louttre, Pagès, Pincemin, Wakhevitch (Du 1er juillet au 31 août).

● CASTRES
Nadar, portraits d'artistes et de critiques (Musée Goya. Juillet-août).

● CERET
Christian Parisot, travaux récents (Musée d'art moderne. Juill.-septembre).

● COLLIOURE
Ex-voto marins de Méditerranée. — Environ deux cents objets et tableaux en provenance de sanctuaires méditerranéens (Château. Jusqu'au 25 juillet).
Marine catalane et *Fouets de Sorède* (Château. Du 1er août au 30 septembre).
Tatouages. — Exposition du Centre de création industrielle (Château. Juillet-septembre).

● LOURDES
Trois siècles de cartographie dans les Pyrénées (Musée pyrénéen. Jusqu'au 12 octobre).

● MOISSAC
Ornements liturgiques du musée de Moissac (Musée claustral. Tour de l'ancien logis des abbés. Jusqu'en octobre).

● MONTAUBAN
Jean Hélion, rétrospective (Musée. Jusqu'au 10 septembre).

● MONTPELLIER
Photographies contemporaines sur le thème : « le nu ». — Prêts du Cabinet des estampes (Musée Fabre. Jusqu'au 15 septembre).

● NIMES
La maison carrée du dix-septième au dix-neuvième siècle. — Gravures et dessins des musées de Nîmes et d'autres collections (Musée des beaux-arts. Juillet-août).

● SETE
Rétrospective du peintre Gabriel Couderc (Musée Paul-Valéry. Juillet-septembre).

● VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON
Espaces, bergers et transhumances. — Exposition réalisée avec le concours du musée de l'Homme, du musée des A.T.P., des musées dauphinois et des parcs de Camargue et de Cévennes (Fort Saint-André. Jusqu'au 30 septembre).
Voyage au pays de la laine. Tissage nomade et tapisserie contemporaine (Chartreuse. Du 8 juillet au 30 août).
L'architecture dans le livre d'art (Chartreuse. Du 8 juillet au 15 août).

Champagne - Ardenne
Lorraine

● NANCY
Etienne Cournault ou le monde imaginaire (1891-1948). — Rétrospective d'un peintre-graveur lorrain (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 août).
Les cristalleries Daum (Musée des beaux-arts. Jusqu'en mars 1979).

● PONT-A-MOUSSON
Nancy, architecture 1900 (Abbaye des Prémontrés. Juillet-septembre).

● SAINT-DIZIER
Saint-Dizier aux seizième et dix-septième siècles. — Présentation de documents anciens (Musée municipal. Jusqu'au 30 septembre).

Alsace - Franche-Comté

● ARC-ET-SENANS
Architectures marginales aux U.S.A. — Exposition du Centre de création industrielle (juillet-août) - *Claude Parent : architecte et utopie* (en permanence) - *Qui décide la ville.* — Exposition du Centre de création industrielle (juillet-août) (Salines royales).

● LONS-LE-SAUNIER
Anciens orfèvres comtois, artisans de splendeur. — Pour la première fois exposées, soixante-quinze pièces d'orfèvrerie datant de 1480 à 1830 (Cathédrale de Saint-Claude. Du 1er juillet au 31 août).

● ORNANS
Hommage à Robert Fernier, peintre comtois : 1895-1917 (Musée Gustave-Courbet. Jusqu'au 29 octobre).

● STRASBOURG
Artisans strasbourgeois du métal au dix-neuvième siècle (Musée des arts décoratifs, château des Rohan. Jusqu'au 1er octobre).
Grès traditionnels d'Alsace et d'ailleurs (Musée alsacien. Jusqu'au 1er octobre).

une sélection



« Les yeux bandés », de Carlos Saura, par Bonnaffé.

cinéma

LA PASSION DE JEANNE D'ARC
de Carl Dreyer
Une fabuleuse reprise. Le procès de Jeanne, jusqu'au bûcher, traité par Dreyer comme un « documentaire », disait-il (le scénario est de lui, Joseph Delteil ne l'a contresigné que pour des raisons publicitaires). Il s'agit de la version sonore réalisée par Lo Duca en 1952, version dont on dit qu'elle fut contestée par l'auteur.

LES YEUX BANDÉS
de Carlos Saura
Ce nouveau film de Carlos Saura (avec Géraldine Chaplin) traite, à partir d'un problème mondial, des rapports entre réalité et création, entre vie « active » et vie sentimentale. Une mise en scène rigoureuse, une grande richesse.

YOUNG AND INNOCENT
d'Alfred Hitchcock
Une joie pour l'été que cet Hitchcock de la « période anglaise », tourné en 1937, avant le célèbre Une femme disparaît, *et pratiquement inconnu en France. Un suspense palpitant et, pour résoudre l'énigme, un extraordinaire mouvement de caméra montée sur grue, dans la salle de bal d'un grand hôtel.*

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE
de Marianne Ahrne
Ce sont de nombreux témoignages sur la condition des personnes âgées en France, récits de solitude et d'ennui, d'hospices et de pauvres logis. Simone de Beauvoir intervient systématiquement pour replacer les drames dans le contexte social et politique. Aimer, ne pas aimer, ne voudrait pas dire grand-chose. C'est un film qui compte.

LE JEU DE LA POMME
de Vera Chytilova
Une comédie salutaire qui n'est pas toujours drôle, où Vera Chytilova met en œuvre les conditionnements de l'humour pour un peu plus de lucidité sur l'amour.

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE
de Hans-Jurgen Syberberg
Un film de sept heures en quatre parties, une tétralogie du « rêve historique » de Hitler. Spectacle épique, philosophique, ésotérique, plongeant au cœur des fantasmes d'une civilisation.

ET AUSSI : *les Bâtisseurs*, de Philippe Haudiquet (un bel hommage aux paysans du Larzac) ; *l'Ile nue*, de Kaneto Shindo (encore des paysans, mais japonais ; un succès international de 1961) ; *le Couteau dans l'eau*, de Roman Polanski (prix de la critique internationale au Festival de Venise en 1962) ; *Violette Nozière*, de Claude Chabrol (une parente de Thérèse Desqueyroux dans un grand spectacle) ; *Rêve de singe*, de Marco Ferreri (vaste méditation sur l'humanité transitoire).

théâtre

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Biothéâtre
Le café soluble est d'origine suisse, le philosophe Rousseau aussi. A eux deux, ils composent une sorte de Hamlet *lacustre. Arbres et statues dorment sous la tente. Le spectre est celui d'Alceste. Jean-Jacques, sérieusement atteint, court les glaciers la nuit. L'un des grands acteurs de ce temps : Gérard Desarthe.*

LES CHAISES
au Théâtre du Marais
Ils sont deux, ils ont presque cent ans, leur maison est entourée d'eau, il y a des dizaines de fantômes qui viennent passer la nuit chez eux, il faut leur approcher des chaises, dont ils font un usage bien inavouable. Un sommet de Ionesco, et le plus grand rôle de Tsilla Chelton.

LÉGENDES A VENIR
au Nouveau Carré
A la demande générale, comme l'on dit, mais cette fois c'est vrai, Mehmet Ulusoy et ses comédiens jouent leurs merveilleux contes en couleurs et en musique dans un théâtre maintenant plus grand. Y conduire tous les enfants qui ne sont pas encore partis en vacances.

LES MILLE ET UNE NUITS
au Théâtre d'Orsay
C'est peut-être le spectacle-charnière du Magic Circus, qui jette les derniers confettis de la fête sur la rue Medina où les petits tailleurs et les marchandes de fleurs rêvent d'un Orient féerique.

TROIS P'TITES VIEILLES
au Marie-Stuart
Trois jeunes comédiennes sous les masques blancs de la vieillesse pauvre racontent avec griets et beaucoup de pudeur l'espoir malgré tout. Dur et émouvant sans mièvrerie.

ET AUSSI : *Gotcha*, à l'Œuvre (le désespoir et la violence) ; *Jean-François Derck* à la Vieille Grille (un doux anar) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (les merveilles enchantées du Groupe T.S.E.) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (le goûter des dames bien) ; *la Cigale* et les *Lettres d'une religieuse portugaise*, à Essaïon (petite musique et chant de la passion) ; *Jeanne d'Arc et ses copines*, au Théâtre du Marais (au temps de qui vous savez).

expositions

ABSTRACTION-CRÉATION ABSTRACTION ANALYTIQUE
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et à l'ARC
Faisant suite à l'exposition Aspects historiques du constructivisme présentée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris au cours de l'année dernière, Abstraction-Création *réunit tous ceux qui, regroupés autour d'Hélion, Herbin, Vantongerloo, Beothy et de la revue qu'ils publièrent de 1932 à 1936, ont contribué au rayonnement du mouvement de la peinture abstraite dont le centre était à Paris.*
L'ARC, de son côté, sous le label Abstraction analytique *présente trois générations d'artistes (Degottex, Devade et dix jeunes) qui œuvrent dans une voie abstraite, économe, infiniment restrictive. Ajoutez à cela une exposition Honegger et vous aurez un musée presque tout entier voué pour un temps à la non-figuration.*

EDOUARD MANET
à la Galerie Huguette Berès
Lire notre article page 16.

JULES ROMAIN ET L'HISTOIRE DE SCIPION
au Grand Palais
Une très belle confrontation de tapisseries et de dessins pour évoquer une œuvre prestigieuse de la Renaissance, la grande tenture de Scipion, commandée par François Ier à Bruxelles en 1532, brûlée en 1797 pour en récupérer l'or. Une exposition qui réussit à rendre présente une absence, à l'aide de pièces tissées plus d'un siècle après, et qui en reprennent les thèmes ou les motifs, attribués en partie à Jules Romain.

PIERO DELLA FRANCESCA : LE PORTRAIT DE MALATESTA
au Louvre
Un dossier du département des peintures sur le tableau récemment acquis par le Louvre, l'unique Piero des collections publiques françaises. Il évoque aussi la personnalité du Condottiere, héros de la pièce de Montherlant. Avec les documents originaux, tableaux, manuscrits, médailles, sculptures.

TABLEAUX MÉCONNUS DES RÉSERVES DU MUSÉE
aux Arts décoratifs
Un accrochage qui profite de l'été et de travaux pour aérer des œuvres (de Besnard, Maurice Denis, Aman-Jean, Forain, Béraud) qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais qui, soustraites aux regards en vertu de choix souvent anciens, peuvent piquer la curiosité des amateurs.

ET AUSSI : *Cézanne* (les dix dernières années, à Aix) et *Chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français* (vingt-deux tableaux impressionnistes et néo-impressionnistes confrontés), au Grand Palais ; *la Donation Picasso*, au Louvre (Renoir, Cézanne, Rousseau, Braque ; Matisse, Miro, des aînés, des amis) ; *Dürer*, au Centre culturel du Marais (dessins et gravures originales souvent venus de loin) ; *l'Homme et son corps*, au Musée des arts et traditions populaires (présence du corps dans la société traditionnelle française).

musique

XÉNAKIS
à Beaubourg
Plusieurs fois retardé, le Diatope de Xenakis doit être ouvert au public à partir du 29 juin. Un grand jeu d'architectures lumineuses et sonores dans la tente rouge qui s'élève sur la droite du Centre Pompidou. « C'est l'harmonie des sphères du cosmos qui, par l'art, s'identifie à celle de la pensée », *dit Xenakis. (Tous les jours, sauf mardi, à 15 h., 16 h. 30 et 18 h.)*

AUX QUATRE COINS DE LA FRANCE
Presque chaque jour s'ouvre ou se ferme un festival. Meslay *tire son dernier feu d'artifice de l'année avec l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, l'Ensemble instrumental de France, F. Raitzin, M. Haas et H. Prey (fêtes de Touraine, du 29 juin au 2 juillet). A* Saint-Maximin, *reprise des soirées de musique française, avec l'alternance délicieuse, chaque soir, des concerts dans le cloître et à la basilique, avec son orgue splendide (les 4, 6, 8, 9, 11, 15, 18 et 20 juillet). A* Aix-les-Bains, *au bord du lac du Bourget, c'est G. Cziffra qui fait l'ouverture, suivi par le Quintette des cuivres de Chambéry, l'Octuor de Lyon, le Quatuor Vegh, l'Orchestre de Lyon, etc. (jusqu'au 8 juillet). A signaler une initiative intéressante à* Romans *(Drôme), qui organise des « semaines de musique contemporaine », autour des Percussions de Strasbourg, d'Ars Nova, de Carolyn Carlson, de D. Gillespie, Michel Portal, etc., qui dirigeront également des ateliers, attirant, sans doute, de nombreux jeunes. (Jusqu'au 13 juillet.)*

COUP D'ENVOI
à Saintes
« Les musiques d'Espagne et du Portugal » sont le thème du Festival de Saintes qui ouvre toutes grandes ses églises et ses salles le 2 juillet, avec chaque jour de trois à six manifestations aussi alléchantes les unes que les autres ; ainsi, la semaine qui vient, les concerts des Sacqueboutiers, d'Ars moriendi, d'Hesperion XX, la Messe des défunts *de J. Pujol, la rencontre de J. Sarall avec H. Halbreich, les représentations de* Montserrat *de Roblès,* Ubu roi *mis en scène par Peter Brook,* Hamlet *par D. Benoin, des récitals d'orgue, les clowns Macloma, etc. (du 2 au 20 juillet).*

SEMAINE DE L'ORGUE
à Toulouse
A l'instigation de Xavier Darasse se tient actuellement, à Toulouse, une Semaine internationale de l'orgue sur les trois belles orgues de Saint-Etienne, Saint-Sernin et des Dominicains, avec des œuvres et des interprètes contemporains : on pourra entendre encore Messiaen et Xenakis (le 29), Boucourechliev, Frescobaldi, Bach et Xenakis (le 30 juin), Bach, Webern et Liszt (le 1er juillet).

FESTIVAL DE LYON
On s'amusera franchement à Fourvière (s'il ne pleut pas) avec les représentations du Comte Ory, *un des chefs-d'œuvre les plus étourdissants de Rossini, mis en scène par Daniel Leveugle, dont on n'a pas oublié le* Cosi Fan Tutte *de Grenoble (les 3, 5, 7), tandis que le Festival de Lyon présentera encore un récital de Christa Ludwig (le 29), un concert de l'Orchestre de chambre de Lyon avec J.-J. Grunenwald (le 30) et une séance du Ballet de Lyon dirigé par M. Sparemblek (le 4), avant de s'achever par trois grandes soirées de jazz (6, 7, 8).*

Et aussi : récital T. Zylis-Gara (Festival de Saint-Denis, le 29) ; Mozart, Debussy, Messiaen, par les sœurs Labèque (Saint-Merri, le 29) ; *Otello*, avec P. Domingo et M. Price (Opéra de Paris, le 30 juin et le 4 juillet) ; Ensemble de musique baroque de Drottningholm (hôtel de Marle, le 30) ; *Requiem* de Verdi, dir. P. Dervaux (abbaye de Fontevraud, le 30) ; H. Szeryng (Divonne, le 30) ; Mozart et Fauré, par les chœurs et l'orchestre de l'université de Warwick (Saint-Merri, le 1er juillet) ; *Madame Butterfly*, mise en scène Lavelli (Opéra, le 1er, à 20 h.) ; Quatuor Vegh (Guebwiller, le 1er ; Divonne, le 3) ; Lilly Laskine et M. Debost (Sully-sur-Loire, le 1er) ; J. Bream (Echternach, le 2) ; *Gesualdo, prince de Venosa*, avec A. Cuny et l'ensemble Ravier (abbaye du Thoronet, le 2) ; *Roméo et Juliette* de Berlioz, Orchestre national, dir. L. Maazel, avec J. Hamari (Champs-Elysées, le 3) ; *le Voyage d'hiver* par B. Kruysen et N. Lee (Carnavalet, le 3) ; trois sonates de Beethoven, par R. Woodward (Angers, le 3) ; concertos pour instruments rares de Vivaldi, par l'orchestre Kuentz (Saint-Séverin, le 4) ; H. Prey (Divonne, le 5) ; orchestre de chambre de Bratislava (Hyères, le 5) ; Urban Sax (chapelle des Epinettes, le 30 juin).

danse

RENCONTRES D'ART CONTEMPORAIN
de La Rochelle
Solaris *(Groupe expérimental de théâtre-danse),* Carolyn Carlson *et le groupe de recherches théâtrales, trois récitals de danse indienne, une soirée de danse Orient-Occident, une création du Théâtre du Silence.*
ET AUSSI : Festival du Marais : *Kaléidanse*, d'Alain de Raucourt (la danse dans la rue), place du Marché-Sainte-Catherine.

variétés

JACQUES VILLERET
au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse
Un « one man show » brillant par un comédien qui sait utiliser superbement un sens naturel de l'observation. (21 h.)

PATRICK FONT ET PHILIPPE VAL
au Théâtre des Dix-Heures
Dialogues et monologues avec un langage libéré de toutes les conventions, de tous les conformismes. (22 h.)

rock

BOB DYLAN
au Pavillon de Paris
Premiers concerts de Bob Dylan en France depuis douze ans. Deux heures et demie magnifiques, imprégnées de musique noire. (Les 3, 4, 5, 6, 7, 8 juillet, à 20 h.)

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). Jusqu'au 16 octobre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi Mourouflé (Côte d'Ivoire) - Gravures de Triki (Tunisie). Jusqu'au 25 septembre.

Forum

CENTRES DE RENCONTRE DE LA CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES. Rétrospective photographique, diapositives, films, affiches. — Jusqu'au 10 juillet.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. — Jusqu'au 18 septembre.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

CITES DE LA MER, CITES DU FLEUVE. Photographies. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX... Inventaire du canton de Campan. — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. Dessins du seizième et du dix-septième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, r. Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F : le dimanche : 2.50 F. Jusqu'au 28 août.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1955-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

ABSTRACTION-CREATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre. — Mairie annexe du XIXe arrondissement, 2, rue André-Dubois. Jusqu'au 11 juillet.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

GOTTFRIED HONEGGER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 septembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU XVIIe AU XXe SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LA DANSE MACABRE. En hommage à Véronique Filozof. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. De 11 h. à 19 h. Du 30 juin au 6 août.

GARRET. Le signe et la vie. — Orangerie du Luxembourg, rue de Vaugirard. Jusqu'au 9 juillet.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre, l'exposition est complétée par des conférences-animation. Renseignements au musée.

ALFRED NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istanbul 1851-1852. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juillet.

ANDRE BARSACQ. Cinquante ans de théâtre. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 août.

KEUCHI TABARA. Photographies. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Salle de lecture du cabinet des estampes. Sauf dim., de 9 h. à 17 h. Eté.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES EDITES PAR BLANQUART-EVRARD : 1851-1855. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er juillet.

ARCHITECTURES : Photographies de L. Baltz, P. Baron, A. Belleguie, J. Bonnemaison, P. Tosani, J. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 26 août.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.

GEORGES MEUNIER 1869-1942. Affiches et documents. — Bibliothèque Forney (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

CHEFS-D'ŒUVRE INCONNUS DU VENEZUELA. Photographies. — Galeries d'Amérique du Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-57-78). Jusqu'au 17 juillet.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40.

PONT NEUF (1578-1978). — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 9 juillet.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

VICTOR BALTARD. Plans inédits pour les Halles centrales (1844-1853). — Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

CENTRES CULTURELS

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

PARIS PATRIE DES PEINTRES. Cent-cinquante chefs-d'œuvre de Renoir à nos jours. — Forum des Halles, rue Pierre-Lescot (angle rue de la Cossonnerie). De 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Jusqu'au 16 juillet.

DURER. Œuvre gravé et dessins. La gravure et ses techniques. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. *Entrée : 12 F. Jusqu'au 9 juillet.*

LE GROUPE DE HALMSTAD. Cinquante ans à la recherche d'un surnaturalisme. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 juillet.

PEINTURES RUPESTRES DU BRESIL. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 7 juillet.

L'ŒUVRE GRAVE de S.-B. TELINGATER. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (553-88-22). Jusqu'au 20 septembre (fermée en août).

SIDNEY NOLAN. Peintures. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 28 juillet.

ISMAEL DE LA SERNA. — Galerie Cyrus, 65-71, Champs-Elysées (225-62-90). Sauf dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 15 juillet.

GALERIES

DE VILLON A FRIEDLAENDER, Graveurs du vingtième siècle à l'Atelier Leblanc. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 8 juillet.

SANGUINES. Dessins français du dix-huitième siècle. — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 8 juillet.

ELOGE DU DESSIN. Libre parcours d'un amateur à travers le vingtième siècle. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 juillet.

DESSINS : Alvaro, Gonzalez, Sarfati, Valat. — 9, rue du Grenier-sur-l'Eau. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

LA SCULPTURE EST UNE FETE. Delfino, Patkai, Subira-Puig, Willaumez, etc. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-81-82).

DE LA FIGURATION. Alapi, Bollo, Boucraut, Breschand, Iscan, Jousselin, Szafran, etc. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 22 juillet.

PHOTOGRAPHES AMERICAINS ACTUELS. — Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 13 juillet.

RIEN/TOUT. Hommage à Marcel Duchamp. — Galerie le Triskele, 23, rue de Fleurus (544-72-83). Jusqu'au 15 juillet.

QUATRE PEINTRES HOLLANDAIS A PARIS : Coljé, Blans, Schefer, Smith. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 8 juillet.

CHAGALL, MAX ERNST, KLEE. Tapisseries de l'Atelier Yvette Cauquil Prince. — Galerie Dario Boccara, 184, rue du faubourg Saint-Honoré (359-84-69). Jusqu'au 9 juillet.

LAVAUD, LE CLOAREC, SUZANNE MARTIN, VISWANADHAN. Lauréats de la Fondation Piper-Heidsieck. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 juillet.

HELENE DE BEAUVOIR. Regard d'une femme sur le monde des hommes. — Galerie des futurs, 9, rue des Lions-Saint-Paul. Jusqu'au 13 juillet.

SOLANGE BERTRAND. — Hôtel Holiday Inn, 69, boulevard Victor. Jusqu'au 31 août.

WILLIAM BRUL. Toiles récentes dans un environnement contemporain. — Rouve, 94, rue de Rennes (548-43-89). Jusqu'au 31 août.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.

JEAN DUPAS. Dessins 1920-1940. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 30 juillet.

FLORIS. Le carré et son ombre. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 8 juillet.

FRIEDLAENDER. Gravures récentes. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 juillet.

IMAI. Peintures 1954-1961. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Imai aujourd'hui. Galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au 13 juillet.

PAUL KLEE. Aquarelles et dessins. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 29 juillet.

CARMEN LAFFON. Dessins et pastels. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 6 juillet.

MANESSIER. Rétrospective de l'œuvre gravé. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 29 juillet.

EDOUARD MANET. Aquarelles, dessins, estampes. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire (261-27-91). Jusqu'au 13 juillet.

OSCAR MUNOZ. Grands fusains noirs. — Galerie Albert-Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 12 juillet.

OSMAN. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 13 juillet.

PALAZUELO. Sculptures, dessins, gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

PAPAZOFF. Peintures, dessins, gravures. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 14 juillet.

PASCAREL. Histoire de comètes. — Galerie noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 14 juillet.

BERNARD QUENTIN. Art sémiotique. — Galerie J. Larcade, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusqu'au 13 juillet.

YOSHI RIGAL. La Corse. Photographies. — La Lettre ouverte, 33, rue Gay-Lussac (329-76-14). Jusqu'au 10 juillet.

ROUAULT. Gravures et lithographies. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 13 juillet.

STEPHEN SHORE. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

PIERRE TILMAN. Iles flottantes, paysages manigancés. La cuisine des mots. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 13 juillet.

MAURICE VEILLET. Peintures nouvelles. — Hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle (575-62-62). Jusqu'au 10 juillet.

Concerts

MERCREDI 28 JUIN

JARDIN DU LUXEMBOURG, 17 h. 30 : Opéra comique, « Bastien et Bastienne ».

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre et Chœur de Paris, dir. D. Barenboïm, chef de chœur : A. Oldham (Verdi : Messe de Requiem).

RANELAGH (288-64-44), 22 h. 15 : C. d'Alwee et le groupe NAC, orgue électronique (Pédal-music).

LUCERNAIRE, 21 h. : Y. Pusch, flûte, et P. Petit, piano (Bach, Beethoven, Leclair, Marcello, Mozart).

JEUDI 29 JUIN

SALLE BERLIOZ, 14 h. 30 : Concours public de contrebasse, organisé par le Conservatoire national supérieur de musique.

SALLE PLEYEL (227-88-73), 18 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Patane (Wagner : Siegfried).

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : voir le 28.

EGLISE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : la Porte de la vie.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, direction A. Myrat ; sol. : A. M. Miranda, soprano ; S. Codinas, mezzo ; R. Tallec, basse ; A. Klora, baryton (Vivaldi : La Senna Festiggiante).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 28.

VENDREDI 30 JUIN

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).

THEATRE DES CHAMPS-EYSÉES, 20 h. 30 : Formation de chambre de l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Vivaldi, Haydn, Stravinsky).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS, 21 h. : voir le 29.

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 28.

SAMEDI 1er JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 30 juin.

EGLISE SAINT-ELOI, 20 h. 30 : C. Michon, flûte à bec ; A.-M. Lasla, basse de viole ; J.-C. Lavoignat, clavecin (Hotteterre, Corelli, Caix d'Hervelois).

PALAIS DES CONGRÈS, 20 h. 30 : voir le 28 juin.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. : C. Ricard ; sol. : L. Visser (Vivaldi, Bach).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 28.

DIMANCHE 2 JUILLET

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. 30 : Chorale Horace Mann Glee Club (Mozart, Franck).

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : P. Moreau, orgue (Grigny, Bach, Tournemire).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 28.

LUNDI 3 JUILLET

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel, et Chœurs de Radio-France (Berlioz : Roméo et Juliette).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 1er.

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 28. (887-74-31). Jusqu'au 13 juillet.

MARDI 4 JUILLET

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : A. Bedois, orgue (Bruxtehude, Grigny, Titelouze, Bach, maîtres du Moyen Age).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chœurs P. Kuentz (Vivaldi : Concertos pour instruments rares).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 28.

Festival d'automne

HOTEL D'AUMONT, 21 h. 30, les 29, 30, 1er, 3 4 : Phèdre.

HOTEL CARNAVALET, 21 h. 15, le 3 : B. Kruysen, baryton, et N. Lee, piano (Schubert : Voyage d'hiver).

EGLISE SAINT-MERRI, le 29 : Katia et Marielle Labeque, piano (Mozart, Debussy, Messiaen) ; le 1er : Chœur et Orchestre de l'Unisité de Warwick (Mozart : Messe du couronnement, Fauré : Requiem).

EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, le 4 : Ensemble le Concert français (Couperin, Mouton, Clérambault, Campra, Marais).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. 15, le 28 : Steve Lacy, Irène Aebi, Kent Carter, Denis Van Hecke et Bernard Lubat, jazz.

HOTEL DE BEAUVAIS, 22 h., les 28, 29, 30, 1er, 3, 4 : Lady Pénélope.

HOTEL DE BEAUVAIS, 19 h. et 20 h. 30, le 28 : Bill et Flo Blue ; le 1er : Didier Desmas ; le 30 : Canto Cel ; le 3 : Tchouk, Tchouk Nougah ; le 4 : Françoise Kanel.

PAVES DU MARAIS (place du Marché Sainte-Catherine), 19 h. 30, le 30 : Jozouilils Orchestra ; le 28 : Veillées québécoises ; le 1er : Doland Dyens ; le 29 : Bernard Constant ; le 3 : Phog Mo Hol ; le 4 : Jane and Juliet ; 20 h. 30, le 30 : Divertissimo ; les 1er et 4 : Tchouk, Tchouk Nougah ; les 29 et 3 : Kaleidanse.

Jazz

AIRE LIBRE (322-70-78), ven., sam., 18 h. 30 : Les Bayembi, folk noir.

DRUGSHOW, jusqu'au 1er, 20 h. 30 : Strychnine, rock.

GOLF DROUOT, le 1er, 22 h. 30 : Foxy.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, à partir du 1er, 21 h. 30 : G. Rost et New Orléans Dippers.

AMERICAN-CENTER, le 29, 21 h. : Guitare du Brésil.

OLYMPIA, le 1er, 14 h. : Potemkine ; Suryia ; le 2, à 14 h. : Océan ; Mona Lisa ; Atoll ; le 3, à 20 h. : Majorem ; Alain Markusfeld ; Kim Blake.

STADIUM, Totem, 21 h., le 29 : André Jaume Solo, Didier Levallet, Confluence ; le 28 : Don.

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : Antoine Tome.

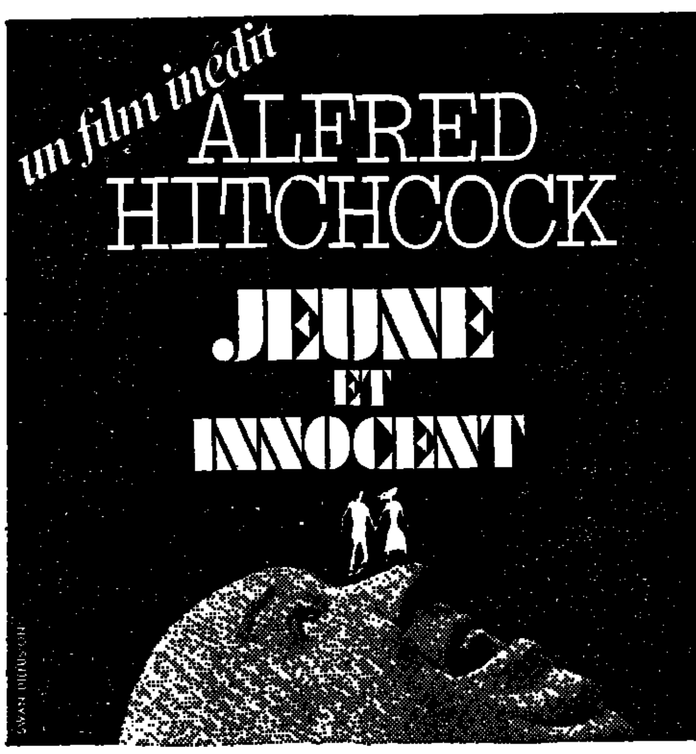
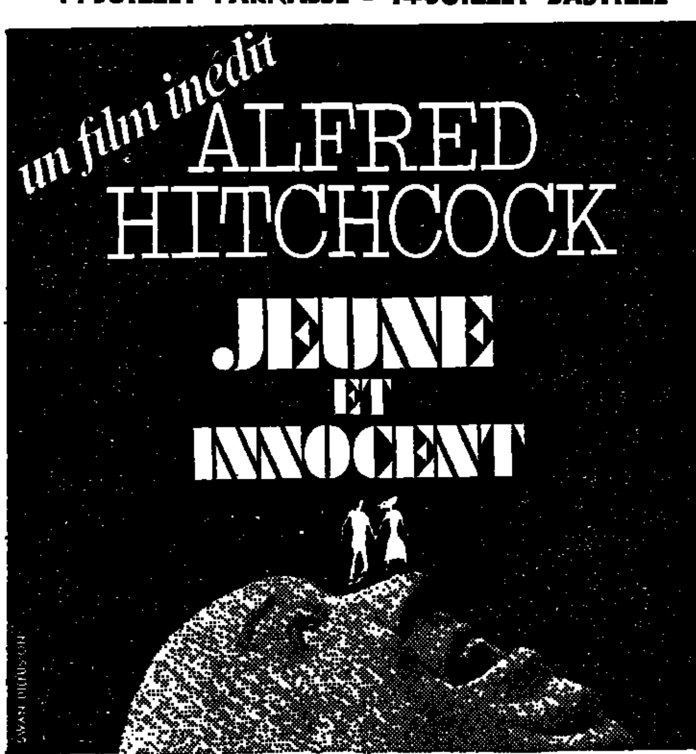
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 (sf les 2, 3) : René Weerner et l'Habit de Plumes ; à partir du 2, 17 h. : Sapho ; Theoretical Girls ; Les lapins bleus des îles.

LA PENICHE, 21 h. le 28 : Duo Gérard Marais-Raymond Boni ; du 29 au 1er : Robert Wood.

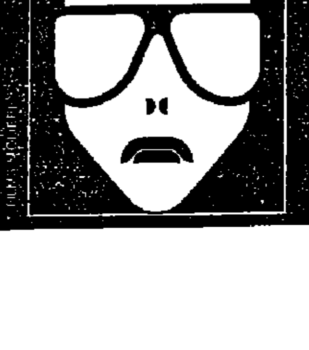
CHAPELLE DES EPINETTES (227-68-81), 21 h. : Urban Sax.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), 20 h. 30 : R. Kenyatta (jusqu'au 2), 18 h. : Téléphone ; 22 h. : Fagner.

PETIT JOURNAL, 21 h. 30, le 28 : Watergate Seven ; le 1er : Swing at Six ; le 4 : Soul's Quintet.














« Un grand poète. »
Colette GODARD, (le Monde).

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 29, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets ; le 1er, à 20 h. : Madame Butterfly ; les 30 et 4, à 20 h. : Otello ; les 3 et 5, à 20 h. : Coppelia.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 30 et 1er, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; le 28, à 14 h. 30, les 28 et 29, à 20 h. 30 : Un caprice, le Triomphe de l'amour ; les 3, 4 et 5, à 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
CHAILLOT (727-81-15), Gémier (D., L.), 20 h. 30 : les Baracos (dernière le 1er juillet).
ODEON (325-70-32) : Relâche.
PETIT - ODEON (325-70-32) : Relâche.
T.E.P. (636-79-09) : Relâche.
CENTRE POMPIDOU (277-11-12), le 28, à 18 h. : Débat sur l'énergie solaire ; le 29, à 17 h. : la couleur dans les établissements scolaires.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) : Relâche.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), Salle Papin, 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre (dernière le 29).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : la Tisane ; sam., 14 h. : On ne saurait penser à tout, la Peur des coups ; 22 h. : Davly (histoires pieds-noirs).
ATELIER (606-49-24), 21 h. : la Plus Gentille (dern. le 1er).
ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. 18 h. : J.-J. Rousseau.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08), Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 15 h. 30 : Dom Juan.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Bâtards.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 21 h. : Ceux qui font les clowns (dern. le 1er juillet).
ESSAÏON (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Speakerines (Dzi Croquettes).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : Louise, la Pétroleuse.
LUCERNAIRE (544-57-34) - I (D.), 18 h. 30 : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé - II (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Rustres.
MISSION BRETONNE (329-06-91) (J.), mar., 18 h. 30, sam. 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.
MONTPARNASSE (320-89-90), (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h., sam. 17 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
ORSAY (548-38-53) (D.), 21 h., : les Mille et une nuits, le Grand Magic Circus.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Ciel et la merde.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 15 : les Dames du jeudi.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat., dim. 15 h. : Trois pour rire.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. : *Trois p'tites vieilles...* et puis s'en vont.
TROGLODYTE (222-93-54), Mer., J., V., S., 21 h. : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Région parisienne

CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (886-64-79), le 30, à 21 h. : Clovis.
COURANCES, Château, le 2, à partir de 16 h. 30 : Ensemble instrumental C. Diederich (Gabrielli, Monteverdi, Lulli, Delalande).
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 29, à 21 h. : Labyrinthe, rock.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 29, à 20 h. 30 : Un dimanche à Moscou.
ECOUEN, Château, le 1er, à partir de 16 h. 30 : Ensemble instrumental P. Merle-Portales (Monteverdi, Vivaldi, Jarzebski, danses françaises et airs de la Renaissance).
MONTREUIL - SOUS - BOIS, Studio-Théâtre (858-65-33), 20 h., dim. à 15 h. (dern.) : Cante Jondo. V., D. 20 h., sam. 16 h. : Désaccord parfait (dern. le 2). A partir du 4, 20 h. : le Temps des cerises.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 29, 21 h. : T. Zylis Gara, soprano (Lieder et mélodies de Schumann, Szymanovski, Rachmaninov, Chopin).
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, chapelle du Château (973-18-26), le 4, 21 h. : A. Van de Wiele, clavecin et J. Rocheblave, flûte (Rameau, Couperin, Bréval, Bach).
VERSAILLES, château, Grand Trianon (950-71-18), le 28, 21 h. 30 : Britannicus.
VINCENNES, Esplanade (365-51-90), les 30, 1er et 2, à 21 h. 20 : Ce soir, l'armée.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : I. Saint-Léger (dern. le 30) ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : le Cadeau.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Confession d'une bourgeoise ; J., V., S. 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
BLANCS-MANTEAUX (277 - 42 - 51) (D.), 20 h. 30 : la Tour infernesie ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : C. Servajean.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : A. More ; 22 h. : Fromage ou Dessert.
CAFE D'EDGAR (322-11-02 (D.), I. : 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : Popeck ; (D., L., Mar.) 23 h. : les Autruches. — II., 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon (dern. le 1er).
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 18 h. 45 : J'ai tué Emma S... ; 20 h. 30 : Pierron chante G. Coute ; 21 h. 45 : Y. Labejof ; 22 h. 45 : l'Eau en poudre.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 15 : le Fils de la conquête de l'Ouest ; 22 h. 15 : On s'en branle.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Mimi et ses malabars ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères valises.
LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 20 h. : Axel et Sarah, Triade.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : Ripoche.
LES PETITS PAVES (607-30-15), 21 : le Droit à la paresse ; 22 h. : M. Azoulai ; 22 h. 30 : Flash-Dingue ; 23 h. : J. Aveline.
LE PLATEAU (271-71-00) (D. L.), 20 h. 30 : Ma poupée ; 22 h. : Hiroshima mon amour.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Ah, les p'tites femmes de Perrault ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne (dern. le 29) ; 22 h. 30 : Ouf ! 23 h. 30 : Chansonneries ; le 2, à 20 h. 30 : Musique italienne des XVIIe et XVIIIe siècles ; le 3, à 20 h. 30 : Temo (musique du Kurdistan).
AUX 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que je suis bien.
LE SELENITE (033-53-14) (D.), I. : 20 h. : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II : 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
LE SPLENDID (887-33-82 (D., L.), 20 h. 45 : Amours, Coquillages et Crustacés.
LA TANIERE (337-74-39) (Mer.), 20 h. 45 : C. Antonini et J.-B. Plait (dern. le 1er).
TOUT A LA JOIE (322-67-08) J., V., S. : 21 h. : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. : Je vote pour moi.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I : 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II : 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

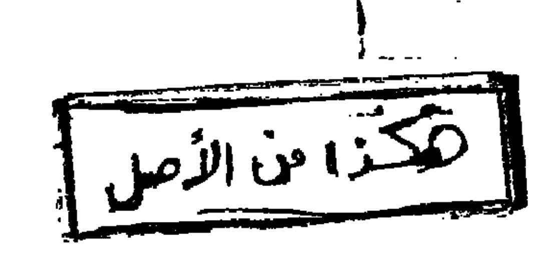
Le music-hall

ANTOINE (208-77-71), les 28, 29, 30 juin, 1er juillet, 20 h. 30 : Raymond Devos.
ELYSEE - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam. 17 h. : Rip Off.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : J. Villeret ; (D.), 22 h. 15 : Valeria Munarriz.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h. : mat. D. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., à partir du 30 : M. Fugain.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 19 h. : Ernesto Rondo.
CENTRE MANDAPA, le 28 à 21 h. : récital de Bharata Natylan par Devayani ; le 30 à 21 h. : récital de Bharata Natylan par M.K. Saroja.
MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat D. 14 h. 30 : Martinho Da Villa ; avec, le 28 : Nicoletta ; le 29 : P. Barom ; les 30 juin et 4 juillet : M. Myriam ; les 1er et 2 juillet : P. Vassiliu.

Danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60) : le 29, à 21 h. : Danses de l'Inde odissi par Ramani Ranjan Jena.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (V., L.), 20 h. 30 : Musique et danse de Bali.
GALERIE A. OUDIN (271-83-65), le 4, à 20 h. 30 : Intervention gestuelle de K. Saporta et Compagnie Le Corps graphique.





Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Cinéma

[illegible]

La Cinémathèque

[illegible]

MERCREDI 28 JUIN
15 h. : la Bigorne, caporal de France, de R. Darène ; 18 h. 30 : Cannes 78... Blasphème, de G. Castagnaro et P.M. Russo (en leur présence) ; Alertez les bébés, de J.M. Carré (en sa présence) ; 20 h. 30 : En avant-première : la Fille de Prague avec un sac très lourd, de D. Jaeggi (en sa présence) ; 22 h 30 : la Déesse, de S. Ray (en sa présence).

JEUDI 29 JUIN
15 h. : Caméra reportage... Kino Pravda : la Sixième Partie du monde, de Dziga-Vertov ; 18 h. 30 : Mater dolorosa, d'A. Gance ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Hommage à G. Perec ; 20 h. 30 : Un homme qui dort ; 22 h. 30 : la Vie filmée n° 2 ; les Lieux d'une fugue.

VENDREDI 30 JUIN
15 h. : Nana, de J. Renoir ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cannes 78... le Retour de Scratch dans le plus égale moins, de Y. Chahine et D. Couedic ; 20 h. 30 : Acte X-Cinématon I, de V. Cubero ; Quand on pense à Jacences, de J.P. Ceton et I. Fournier (en leur présence) ; 22 h. 30 : les Trente-Neuf Marches, d'A. Hitchcock.

SAMEDI 1er JUILLET
15 h. : Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30 : Cannes 78... Anastasie, ô ma chérie !, de P. Ballargeon ; Extrême plaisir, d'A. Gallaire ; Solitude ou il faut naître deux fois, de M.C. Rouzier et Y. Benoit ; 20 h. 30 : la Condition de l'homme (1re partie), de Kobayashi ; 22 h. 30 : la Condition de l'homme (2e partie).

DIMANCHE 2 JUILLET
15 h. : Zorba le Grec, de M. Cacoyannis ; 18 h. 30 : Cannes 78... Bon dimanche, de P. Geller ; la Panne, de B. Ronfard ; l'Arrêt au milieu, de J.-P. Sentier ; 20 h. 30 : Pleure pas la bouche pleine, de P. Thomas ; 22 h. 30 : les Désarrois de l'élève Toerless, de V. Schlondorf.

LUNDI 3 JUILLET : relâche

MARDI 4 JUILLET
Théâtre, cirque, mime et musique ; 15 h. : le Lutteur et le Clown, de B. Barnett ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cannes 78... Noël ailleurs, d'A. Poisson et H. Viard ; Entre la foule et le désert, d'A. Quesemand, C. Guillon et D. Loiseau ; 20 h. 30 : la Voie Yaqui, d'H. Hervé ; Trois extraits de Mozart, de V. Cubero ; Kindertotenlieder, de T. Leber ; 22 h. 30 : Pygmalion, d'A. Asquith et L. Howard.

BEAUBOURG (277-12-33)

MERCREDI 28 JUIN
15 h. et 17 h. : Grands films du cinéma muet ; 15 h. : le Mécano de la Générale ; 17 h. : le Dernier des Mohicans, de M. Tourneur ; 19 h. : Cannes 78... Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel, de J. Schmidt (en sa présence).

JEUDI 29 JUIN
15 h. et 17 h. : Grands films du cinéma muet ; 15 h. : la Grande Parade, de King Vidor ; 17 h. : la Foule, de King Vidor ; 19 h. : Cannes 78... Pas à pas, de R. Chab (en sa présence).

VENDREDI 30 JUIN
15 h. et 17 h. : Grands films du cinéma muet ; 15 h. : la Veuve joyeuse, d'E. von Stroheim ; 17 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 19 h. : Quatre-vingts ans de cinéma brésilien... Os Condenados, de Z. Viana.

SAMEDI 1er JUILLET
15 h. : Cannes 78... Cambia celu, cabiu steliu, de M. Clementi et N. Serra (en leur présence) ; 17 h. et 19 h. : Grands films du cinéma muet ; 17 h. : Conquering Power, de R. Ingram ; 19 h. : les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, de R. Ingram.

DIMANCHE 2 JUILLET
14 h. et 17 h. : Grands films du cinéma muet : 14 h. : Intolérance, de D.W. Griffith ; 17 h. : Judith of Bethulia, de D.W. Griffith ; 19 h. : Quatre-vingts ans de cinéma brésilien... Etoile sans ciel, de B. Barreto.

LUNDI 3 JUILLET
15 h. et 17 h. : Grands films du cinéma muet ; 15 h. : les Surprises de la T.S.F. d'E. Lubitsch ; 17 h. : What price glory ?, de R. Walsh ; 19 h. : Cannes 78... M. Marcel Marius, de J.-J. Jelot-Blanc (en sa présence).

MARDI 4 JUILLET
Relâche.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf ma.) ; Ternes, 17e (380-10-41).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A. v.o.-v.f.) (**) : Templiers, 3e (273-94-56).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e 707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.), quatre parties : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'HOROSCOPE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 6e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), deux parties : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
JULIA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (601-51-98), sauf mardi.
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LES YEUX BANDES, film espagnol de Carlos Saura (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JEUNE ET INNOCENT, film inédit d'Alfred Hitchcock (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS, film français de G. Lautner : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEUR D'UN COUVENT, film italien de W. Borowczyk (**) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NEW-YORK, BLACK-OUT, film américain de E. Matalon (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MORTS SUSPECTES, film américain de M. Crichton (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FOLLE CAVALE, film américain de E. Bellamy (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action-Ecoles 5e (325-72-07).
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L.).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.-v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.f.) (**) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TRAIN DES EPOUVANTES (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) D., Mar.
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

Cinéma

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
KENNETH ANGER (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
MORGAN (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
SANDO LYS (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE SOUS-MARIN JAUNE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

Les festivals

MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Prokofiev ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. One plus One.
J. GREMILLON, Action-République, 11e (805-51-33), mer. : Retour à l'aube ; jeu. : la Petite Lise ; ven. : Gueule d'amour ; sam. : le Plaisir; dim. : Le ciel est à vous ; lundi : Mademoiselle Mozart ; mardi : Remorques.
P. VECCHIALI (v.o.), Action-République, 11e, mer., lundi : la Machine ; jeu., sam. : Femmes, femmes ; ven. : l'Etrangleur ; dim. : Change pas de main ; mar. : les Ruses du diable.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60), mer., sam., mar. : Mon oncle ; jeu., dim. : les Vacances de M. Hulot ; ven., lundi. : Jour de fête.
HOMMAGE A LA RANK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; mer. : Atlantique, latitude 41o ; jeu. : les Grandes Espérances ; ven. : le Narcisse noir; sam. : Il importe d'être constant ; dim. : Colonel Blimp ; lundi : la Salamandre d'or ; mar. : Rapt.
REGARD DES FEMMES SUR LA SEXUALITÉ, L'ÉROTISME, LA PORNOGRAPHIE, Palais des arts, 3e (272-62-98).
GERARD PHILIPE, La Pagode, 7e (705-12-15), mer, ven., dim., mar. : Fanfan la Tulipe ; jeu. sa., lundi. : l'Idiot.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.), la Pagode, 7e, mer. : la Paloma ; jeudi : Abattoir 5 ; ven. : Rosemary's Baby ; sam. : Profession : reporter ; dim. : la Mort aux trousses ; lundi : la dernière Femme ; mar. : Tristina.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. 30 : Votez Mac Kay ; 15 h. 30 : les Hommes du président ; 17 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 20 h. : Lenny ; 22 h. : Nos plus belles années.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.). Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer., L. : Chantons sous la pluie ; J., Mar. : Un Américain à Paris ; V. : Beau fixe sur New-York; S. : la Belle de Moscou ; D. : Tous en scène.
CHATELET - VICTORIA (v. o.), 1er (508-94-14), I : 14 h. 10 : Hiroshima, mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. (+ Ven., 24 h. 10) : le Droit le plus fort ; Sam. : 24 h. 10 : Cabaret. — II. : 14 h. : Electre ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jule et Jim ; 20 h .10 (+ Sam., 24 h.) : Citizen Kane : 22 h. 10 (+ Ven., 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), Mer. : Comment ça va ? ; J. : One, two,two, 122, rue de Provence ; V. : la Trappe à nanas ; S. : le Dernier Amant romantique ; D., Mar. (sauf 21 h. 30) : la Fièvre du samedi soir.
BOITE A FILMS, (v.o.), 17e (754-51-50). — I : 13 h. : Annie Hall ; 15 h. (+ V.,S., 23 h. 30) : The Song Remains the Same ; 17 h. 15 : Cabaret ; 19 h. 30 : Salo ; 21 h. 30 : le Dernier Tango à Paris. — II : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. : Bob et Carol et Ted et Alice ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonny and Clyde.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. 15 : Les Indiens sont encore loin; 14 h. : Frankenstein Jr ; 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : le Privé; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; V., S., 24 h. : L'homme qui venait d'ailleurs.
A. HITCHCOCK (v. o.), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : The Ring the Farmer's Wife ; J. : Champagne, The Manxman ; V. : les Trente-Neuf Marches; S. : Une femme disparaît : D. : Rich and Strange ; L. : Murder ; Mar. : Number Seventeen.
B. Keaton, Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). Mer., L. : Buster s'en va-t-en guerre ; J., D. : le Cameraman ; V. : Campus ; S., Mar. : Buster Keaton Shorts.
MARX BROTHERS (V.o.). Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer., D. : Une nuit à l'Opéra ; J., L. : les Marx au grand magasin; V. : la Soupe au canard ; S. : Monkey Business.
LES GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA R.K.O. (.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), Mer. : le Fils de Kong ; J. : les Récupérateurs de cadavres; V. : la Chose d'un autre monde ; S. : King Kong ; D. : la Féline ; L. : les Derniers Jours de Pompéi ; Mar. : Vaudou.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Mon nom est Personne ; Olympia (966-11-53) : Le beaujolais nouveau est arrivé.
CHAVILLE (926-51-96) : Qu'est-ce que tu veux Julie ; les Bidasses au pensionnat.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : la Folle Cavale ; les Valseuses (**) ; Morts suspectes (*).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Morts suspectes (*) ; la Femme libre ; Robert et Robert ; la Petite (**) ; l'Espion aux pattes de velours.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : New-York black out (**) ; Intérieur d'un couvent (**).
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : Robert et Robert ; l'Espion qui m'aimait ; Club YZ (474-94-46) : les Survivants de la fin du monde ; Encore plus (**), mar. : la Fête sauvage.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : la Petite (**) ; les Nouveaux Monstres.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Un papillon sur l'épaule.
MANTES, Domino (092 - 04 - 05) : Good bye Emmanuelle (**) ; Un été 42 ; Morts suspectes (*) ; Normandie : la Folle Cavale, dim., 21 h. : Délivrance (**).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les Survivants de la fin du monde ; Intérieur d'un couvent (**) ; Quand les abeilles attaqueront ; l'Hôtel de la plage.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : l'Amour violé (*) ; Il était une fois la Légion.
MAULE, Etoile (478-85-74) : la Fièvre du samedi soir (*).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Good bye Emmanuelle (**) ; Morts suspectes (*).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Robert et Robert ; la Femme libre ; Ils sont fous ces sorciers ; Morts suspectes (*).
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Folle Cavale ; Les yeux bandés ; les Survivants de la fin du monde ; Ils sont fous ces sorciers ; Good bye Emmanuelle (**) ; Chaussette surprise ; C 2 L (950-55-55) : Intérieur d'un couvent (**).
VERSAILLES, Club (950-17-96), Mer., D., 14 h. 30 : la Flûte à six schtroumpfs ; Mer., D., L., 21 h. : Bonnie and Clyde (**) ; J., V., 21 h. : Lenny (v.o.) (*) ; S., Mar., 21 h. D., 17 h. : la Chevauchée sauvage.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Good bye Emmanuelle (**) ; Intérieur d'un couvent (**) ; New - York Black out (**) ; la Folle Cavale.
BURES, ORSAY, Ulis (907-54-24) : Good bye Emmanuelle (**) ; l'Arnaque; Intérieur d'un couvent (**); la Folle Cavale.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Good bye Emmanuelle (**) ; Un été 42 ; la Folle Cavale.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : l'Espion aux pattes de velours ; la Gifle ; le Retour des morts vivants (**) ; Robert et Robert ; Il sont fous ces sorciers ; la Dernière Valse.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Comment se faire réformer ; New-York - New-York (v.o.).
GRIGNY, France (906-49-96) : le Grand Sommeil ; les Derniers Jours de Pompéi. — Paris (905-79-60) : *les Trois Caballeros* ; Trinita va tout casser.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : la Raison d'Etat ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Butch Cassidy et le Kid ; Des fraises et du sang ; Au nom du père ; Paradiso ; Diabolo menthe.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : les Survivants de la fin du monde ; De la neige sur les tulipes; Violette Nozière (*) ; les Nouveaux Monstres.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Robert et Robert ; les Yeux bandés ; l'Espion aux pattes de velours.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Petite (**).
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Etat sauvage ; Skateboard.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : l'Etat sauvage.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Deux super-flics.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Le beaujolais nouveau est arrivé ; Un juge en danger ; les Quatre de l'Ave Maria.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Intérieur d'un couvent (**).
RUEIL, Studio (749-19-47) : De la neige sur les tulipes ; Trinita va tout casser ; Quand les abeilles attaqueront. — Ariel (749-48-25) : Robert et Robert ; la Femme libre.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : A la recherche de M. Goodbar (**) ; Un papillon sur l'épaule.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : One, two, two, 122, rue de Provence (*) ; Adieu je reste.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-18) : Nos héros réussiront-ils... ; A film about Jimi Hendrix.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Survivants de la fin du monde ; Intérieur d'un couvent (**) ; les Nouveaux Monstres ; Adieu je reste. — Prado : les Bidasses au pensionnat ; l'Ami américain.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : la Fièvre du samedi soir (*) ; le Bois de bouleaux.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Les Charlots font l'Espagne ; les Douze Salopards ; la Chambre verte.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Deux corniauds au régiment ; Un papillon sur l'épaule ; la Grande Bagarre.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : La lycéenne se marie ; Trinita prépare ton cercueil ; la Gifle.
MONTREUIL, Méliès (858-45-53) : Good bye Emmanuelle (**) ; la Folle Cavale ; Intérieur d'un couvent (**).
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Mon nom est Personne.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Morts suspectes (*) ; la Folle Cavale ; Intérieur d'un couvent (**) ; l'Arnaque ; les Survivants de la fin du monde ; Good bye Emmanuelle (**).
ROSNY, Artel (528-80-00) : les Survivants de la fin du monde ; la Petite (**) ; Good bye Emmanuelle (**) ; Morts suspectes (*) ; la Folle Cavale ; les Bidasses au pensionnat.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Mon nom est Personne.

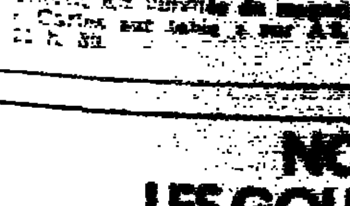
VAL-DE-MARNE (94)

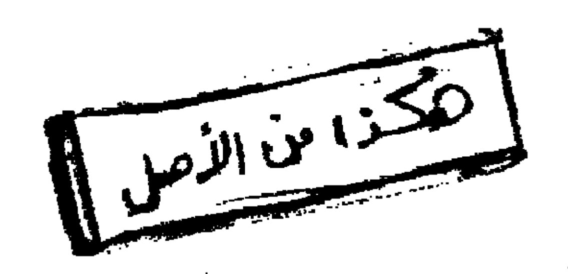
CACHAN, Pléiade (253 - 13-58) : Adieu, je reste ; les Hauts de Hurlevent (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Robert et Robert ; la Femme libre ; l'Espion aux pattes de velours ; Ils sont fous ces sorciers ; le Retour des morts vivants (**).
CRETEIL, Artel (898-82-54) : Les Bidasses au pensionnat ; la Folle Cavale ; Morts suspectes (*) ; Good bye Emmanuelle (**) ; les Survivants de la fin du monde ; Mon nom est personne. La Lucarne (207-37-67) : Harlan County U.S.A.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Intérieur d'un couvent (**) ; New-York Black-out (**)
JOINVILLE-LE-PONT (883-22-26) : l'Etat sauvage.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Folle Cavale.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Violette Nozière (*) ; Festival « Café de la Gare » ; la Fièvre du samedi soir.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : les Survivants de la fin du monde : Good bye Emmanuelle (**) ; les Yeux bandés ; Intérieur d'un couvent (**). Port : l'Arnaque.
L'HAYE - LES - ROSES, Tournelle (350-96-41) : 2001, l'odyssée de l'espace.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Intérieur d'un couvent (**) ; Good bye Emmanuelle (**).
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Femme libre ; Violette Nozière (*) ; Robert et Robert ; la Dernière Valse ; Ils sont fous ces sorciers ; l'Espion aux pattes de velours.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) : le Tournant de la vie.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Intérieur d'un couvent (**) ; New York black-out (**) ; l'Arnaque.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Bidasses au pensionnat ; la Gifle ; la Femme libre ; la Folle Cavale ; Good bye Emmanuelle (**) ; Bons Baisers de Hong-kong. Gamma (981-00-03) : Ils sont fous ces sorciers ; Intérieur d'un couvent (**) ; 2001, l'odyssée de l'espace ; les Survivants de la fin du monde.
CERGY, Bourvil (030-46-80) : les Survivants de la fin du monde ; Intérieur d'un couvent (**) ; Robert et Robert ; Good bye Emmanuelle (**).
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Morts suspectes (*) ; Good bye Emmanuelle (**) ; les Nouveaux Monstres ; l'Arnaque ; l'Espion aux pattes de velours. Marly : les Yeux bandés.
SAINT - GRATIEN, Tolles (989-21-89): le Beaujolais nouveau est arrivé ; la Chambre verte ; Laissez-nous jouer ; Un flic sur le toit.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Folle Cavale ; la Femme libre ; Morts suspectes (*) ; Papa en a deux ; Good bye Emmanuelle (**)

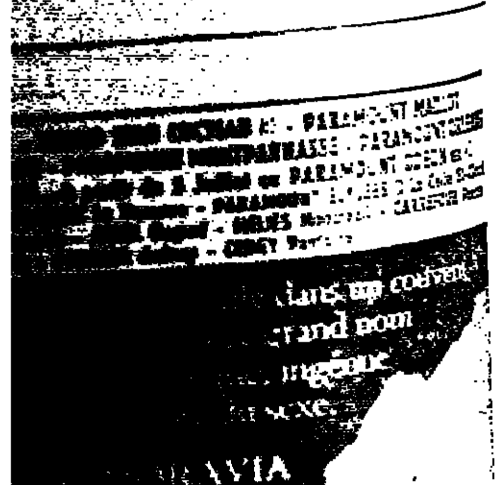
LE MONDE DES SPECTACLES











RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 28 JUIN

CHAINE I : TF 1

L'arrivée en Espagne de M. Valéry Giscard d'Estaing est retransmise en direct sur TF 1 de 16 h. 30 à 16 h. 45.

20 h. 30, Série : L'inspecteur mène l'enquête ; 22 h., Une vie : Maurice Genevoix (n° 2 : Les Vernelles).

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Cartes sur table (Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, veuve de Maurice Thorez).

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 : le Rabat-Joie. Scénario et réal. de J. Larriaga, musique de L. Petitgirard, avec C. Piéplu, C. Maurier, R. Villaume.

Il n'arrivait rien à Louis Dupon, boulanger. Et voilà qu'il devient juré. A cause de l'accusé, un certain Duran, son univers éclate.

22 h. 20, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma.

Portrait d'un chef décorateur : Kohut Svelko ; André Téchiné tourne les Sœurs Brontë ; *Le prix des lectrices de* Elle *à Marseille.*

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : « Zaïs », de J.-P. Rameau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Entrée de jeu : Vivaldi, Barrière, Frescobaldi, Gabrieli, Geminiani, Forqueray, Aubert, Boccherini ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

JEUDI 29 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : serpent de France ; 15 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Assemblées parlementaires : l'Assemblée nationale ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel ; 21 h. 25, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné première (avec Yvan Audouard).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : LA RÈGLE DU JEU, de J. Renoir (1939), avec Dalio, N. Gregor, M. Parély, R. Toutain, J. Renoir, O. Talazac, P. Magnier. (N. Rediffusion.)

Intrigues amoureuses entrecroisées de membres de la haute société et de leurs domestiques, dans un château en Sologne. Celui qui ne sait pas sauver les apparences provoque une catastrophe.

Comédie dramatique dans laquelle Renoir dénude les mœurs et les mensonges d'une classe décadente. Chef-d'œuvre longtemps « maudit », qui a ouvert la voie au cinéma moderne.

16 h. 45, Tour de France (en direct) ; 17 h. 45, Court métrage : Rupture, réal. P. Etaix ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Jean-Jacques Rousseau ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, De mémoire d'homme, par P. Bellemare : L'affaire Lætitia Toureaux (le crime parfait), adapt. M.-T. Cuny et J. Ertaud, avec F. Dupré, A.-M. Bacquié, E. Damien.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : PROFESSION : AVENTURIERS, de C. Mulot (1972), avec C. Southwood, N. Delon, A. Pousse, C. Jurgens, A. Noury.

Un jeune Anglais, qui a fui la civilisation moderne, découvre un gisement de perles dans une île du Pacifique et rencontre, à San-Francisco, une Française avec laquelle il court l'aventure.

Pastiche à demi réussi d'un certain cinéma hollywoodien. Avec des citations pour cinéphiles.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Changement de cavalière », d'A. Bragance ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Demain, un enfant ? ; à 16 h. 25, En direct avec W. M. Frohok (Malraux) ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Biologie et médecine (fatigue et asthénie) ;

20 h., « le Météore », de F. Durrenmatt, adapt. M. Aymé, réal. H. Soubeyran, avec P. Pernet, J. Topart, A. Natanson ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big bands oubliés ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Coates, Addinsell, Bernstein ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schubert, Beethoven, Tchaïkovski ; à 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui (disciples de Messiaen) : Le Roux, Nigg, Murail, Taira ; à 17 h., Postlude : Lalo, Gounod, Verdi, Massenet, Puccini ; 18 h. 5, Kiosque ; 18 h. 15, Saison lyrique... « Siegfried » (Wagner), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Patane, avec J. Cox, R. Knie, F. Mazura (en direct de la salle Pleyel) ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

La protection du monopole de la Radio-Télévision

Le Parlement décide d'amnistier les infractions commises avant le 1er juillet 1978

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 27 juin, les conclusions de la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) sur le projet complétant la loi relative à la radio-télévision. A l'unanimité, la C.M.P. a décidé de fixer au 1er juillet 1978 la date à laquelle prendra effet l'amnistie des infractions à l'article du code des télécommunications relatif aux atteintes portées au monopole.

M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, a estimé qu'à partir de cette date « *les contrevenants à la loi n'auraient plus l'excuse de l'ignorance. Cela leur laisse, en outre, un délai pour se mettre en règle avec elle* », a-t-il fait observer. M. RALITE (P.C.) a expliqué pourquoi son groupe ne voterait pas « *une loi répressive qui a refusé de prendre en compte les revendications croissantes en faveur de radios locales* ». En revanche, il a approuvé l'article additionnel portant amnistie.

RADIOS LOCALES : LE BUREAU DE LIAISON DES RADIOS LIBRES CONTRE LE P.C.

● Le groupe communiste de l'Assemblée nationale vient de déposer une proposition de loi sur les radios locales qui reprend le texte de ses amendements au projet de loi sur le monopole récemment adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et le Sénat. Il demande la création de radios locales « *sur décision des conseils municipaux* » (*le Monde* des 8 et 9 juin). Le Bureau de liaison des radios libres « *juge cette proposition inadmissible parce qu'elle implique, comme pour la loi Giscard-Lecat, la disparition de la quasi-totalité d'entre elles* ».

Il note que « *la douzaine de radios parisiennes existantes (Radio-Libre-Paris, Abbesses-Echo, Radio-Bastille, Radio-Noctiluques, etc.) seraient liquidées au profit de Radio-Chirac* » et estime que « *l'article 2, qui prévoit des conseils d'administration quadriparties (élus locaux, représentants des radios et des télévisions nationales, personnel des stations locales, usagers), ne présente aucune garantie et laisse le champ libre à toutes les manipulations* ». Le Bureau de liaison « *met en garde les partis de gauche et leurs élus contre toute tentative de mainmise ou de liquidation du mouvement des radios libres* » et propose « *un cadre législatif qui comprendrait au minimum les trois mesures suivantes : limitation de la puissance des émetteurs locaux à 1 kW ; interdiction des réseaux (nulle personne physique ou morale ne pourra posséder plus d'une station) ; limitation de la publicité à cinq minutes par heure non cumulable* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 JUIN

— *Mme Jeannette Thorez-Vermeersch*, veuve de Maurice Thorez, est l'invitée du magazine « Cartes sur table » sur A 2, à 21 h. 30.

LA FRANCE EN AMÉRIQUE

● Le réseau public de télévision américaine P.B.S. présentera, le 14 juillet, trois heures de programmes français. Présentés par Evelyne Leclercq, ils comprendront des variétés, des documentaires (un « Matisse », de Max-Pol Fouchet) un ballet (par la Compagnie de ballet de Marseille), des extraits de dramatiques (« Michel Strogoff », « Le père Amable », adapté de Maupassant par Claude Santelli, « Esprit de suite », d'après un roman d'H. de Monagham), des séquences de « La lorgnette », de Jacques Martin, et même des *spots* publicitaires. L'opération a été menée par Inter-Audiovisuel, association placée sous l'égide du ministère des affaires étrangères et présidée par M. Louis Joxe, ancien ministre.

D'autres échanges sont prévus. Dès le mois de juillet, les réseaux de La Nouvelle-Orléans et de Baton-Rouge diffuseront des émissions de variétés françaises et, à partir de septembre, un programme régulier de quatre heures d'émissions françaises sera diffusé sur trois réseaux de câble en Louisiane. D'autre part, la société Télé-France-U.S.A., fondée en 1976 par M. Jean-Claude Rouzaud-Baker et reprise récemment par la Sofirad et Gaumont, diffuse sur le réseau — câblé — de Manhattan trois émissions hebdomadaires composées d'émissions de télévision française, de documentaires et de films. Enfin, Inter-Audiovisuel a entrepris une opération de sous-titrage et de doublage en anglais d'une centaines d'heures de programmes.

Inter-Audiovisuel organise également en liaison avec les chaînes, l'INA et la S.F.P., la présentation de programmes à la XIIe Foire internationale de Bogota, qui aura lieu du 15 au 30 juillet.

PRESSE

Le dernier numéro du « Quotidien de Paris »

« Le Quotidien de Paris » a publié son dernier numéro mercredi matin 28 juin. Son directeur et fondateur, M. Philippe Tesson, explique sa décision par une raison « objective d'ordre financier » et une raison d'« ordre moral ». Une grève avait été observée par une partie du personnel le mardi 27, contraignant le journal à ne paraître que sur huit pages.

Sous le titre « Le dernier *Quotidien* », M. Philippe Tesson explique dans un éditorial que le journal — qu'il avait lancé le 4 avril 1974 — « *n'a pas les moyens de survivre, en dépit des fables d'inspiration plus ou moins bienveillante qu'on colporte sur son financement* ». Le financement du *Quotidien*, « *qui n'est pas anonyme* », et « *l'extrême légèreté de ses structures* » en font « *la singularité* », explique son fondateur, mais le « *moindre déséquilibre* » est capable d'« *ébranler un édifice aussi fragile* ».

Or, « *une revendication syndicale inopinée et abusive* », émanant des journalistes et employés C.F.D.T., « *vient de créer les conditions de ce déséquilibre* », poursuit M. Tesson, qui dénonce « *une grève minoritaire hors de proportion avec son objet* », mais qui est peut-être « *le premier maillon d'une chaîne de revendications auxquelles le* Quotidien *est hors d'état de répondre* ».

« *Nous préférons donc cesser la parution du journal* », conclut M. Philippe Tesson.

Mais ce sont les « *raisons d'ordre moral* » qui, plus encore que les revendications matérielles, semblent avoir emporté la décision du directeur du *Quotidien de Paris*. Selon lui, la presse écrite n'est « *pas seulement malade de toutes les pesanteurs d'ordre technique, économique, commercial, qui ont eu raison d'une multitude de journaux* », mais elle est également « *malade des journalistes* ».

« *La ferveur militante supplante chez eux la ferveur professionnelle* », estime Philippe Tesson. « *Ce métier souffre dangereusement* », ajoute-t-il, « *du peu de distance que, dans l'exercice de leur profession, les journalistes savent prendre avec leur engagement politique* ».

Sa conclusion n'est pas plus tendre pour les lecteurs défaillants. « *Que ceux qui ne nous ont pas été fidèles nous épargnent leurs condoléances : si les gens qui pleurent sur la disparition des journaux les avaient lus, ceux-ci ne seraient pas mort* », affirme M. Philippe Tesson.

« Stupéfaits »

Pour sa part, le Syndicat des *journalistes français C.F.D.T.* indiquait mardi soir, dans un communiqué, que la décision du directeur du *Quotidien de Paris* d'« *arrêter la parution du journal à partir de jeudi* » a été annoncée dans la soirée aux salariés « *sans le moindre préavis* ». Le S.J.F.-C.F.D.T. « *regrette vivement une telle précipitation, alors qu'aucune consultation n'a encore eu lieu entre la direction et les représentants du personnel* ». Il se propose de tout mettre en œuvre pour empêcher le licenciement des quatre-vingt-dix-sept personnes visées par la disparition du *Quotidien de Paris*.

Les responsables syndicaux C.F.D.T. du journal se déclarent « *stupéfaits* » du militantisme politique que M. Tesson invoque pour justifier sa décision. Ils font remarquer que la grève qu'ils ont observée — non sans avoir déposé un préavis vendredi dernier, — loin d'être une mise en demeure, tendait à la simple ouverture de négociations avec la direction à partir de revendications salariales se fondant, dans la plupart des cas, sur le minimum syndical.

Les représentanst de la rédaction et des employés, puis ceux de l'atelier de composition, étaient reçus ce mercredi en fin de matinée par M. Philippe Tesson.

∴

Le Quotidien de Paris avait été lancé le 4 avril 1974, à l'initiative de M. Philippe Tesson et d'une grande partie de l'équipe rédactionnelle de *Combat*, qui avait choisi de quitter ce journal deux mois auparavant. M. Philippe Tesson avait en effet démissionné en février 1974 de son poste de rédacteur en chef de *Combat*, qu'il occupait depuis *1960, pour protester contre le* manque de moyens techniques du journal.

Après un démarrage modeste mais prometteur, qui semblait devoir être conforté par la disparition de *Combat* survenant le 30 août 1974, *le Quotidien de Paris* ne réussissait pas, cependant, la percée qu'il avait espérée. Son tirage, en dehors des premiers numéros, ne devait jamais dépasser le cap des 35 000 exemplaires et sa diffusion celle des 25 000 (actuellement 5 500 sur Paris-surface pour un total de 13 000). Dans un premier temps, *le Quotidien de Paris* avait créé une société avec *le Quotidien du médecin* — que dirige Mme M.-C. Tesson-Millet, — puis était devenu autonome, avant de refaire cause commune avec *le Quotidien du médecin* et *les Nouvelles littéraires*, que M. Philippe Tesson avait racheté dans l'intervalle.

Le lancement du *Matin de Paris*, en 1977, avait également porté un coup sensible au tirage du *Quotidien de Paris*, déjà affecté par des tensions au sein de la rédaction, dont le passage-éclair de M. Jean-François Kahn avait été le symbole, à l'automne 1976.

La société d'édition du *Quotidien de Paris* (S.E.S.C.) compte soixante-seize personnes (dont une cinquantaine de journalistes), auxquelles s'ajoute le personnel technique, soit au total une centaine de salariés.

Compte tenu des possibilités du groupe de presse, une dizaine de personnes de la S.E.S.C. pourraient être reclassées.

Une voix s'éteint

(Suite de la première page.)

M. Tesson affirma d'emblée ses intentions : faire du nouveau-né un quotidien « différent », destiné à une élite intellectuelle, sans concession aux modes ni aux goûts dominants, un journal qui, comme il le dit joliment dans son dernier éditorial, procurait à ses auteurs « *le bonheur d'être... la joie quasiment physique de paraître* ».

Ceux qui ont suivi ou partagé l'histoire du *Quotidien de Paris* ont suivi ou partagé l'aventure d'un homme. Journaliste d'abord, passionné et excessif, Philippe Tesson n'a pas su (l'aurait-il *pu* ?) communiquer sa foi à une équipe ni mettre en place les structures qui puissent transformer une épopée individuelle en une œuvre collective. Un homme seul prend seul ses décisions. Déjà, voilà quelques années, Mme Simone del Duca avait préféré saborder *Paris-Jour* plutôt que d'affronter un conflit social. Le directeur, le propriétaire du *Quotidien*, ne supporte plus, à son tour, d'être entraîné dans une « *chaîne de revendications* ».

Il y aurait quelque injustice à étendre, comme le fait Philippe Tesson, à des journalistes « *de plus en plus nombreux* » les griefs qu'il formule avec sévérité contre une partie des siens. En règle générale, les journalistes, aujourd'hui comme hier, connaissent les exigences de leur métier, et la ferveur militante ne l'emporte pas sur la rigueur professionnelle. Peuvent-ils tous cependant concevoir leur profession, ainsi que le voudrait leur directeur déçu, comme « *essentiellement libérale..., inséparable d'une dimension poétique* » ? Ces définitions qui s'appliquent à quelques vedettes de l'information conviennent moins à la masse de ses serviteurs plus obscurs, là où ils ne sont ni maîtres de leur destin ni, parfois, de leur plume.

Plaie d'argent est mortelle. Il faudra bien finir par s'en convaincre. Les communications financières établies entre *le Quotidien de Paris*, déficitaire, et *le Quotidien du médecin*, bénéficiaire, n'ont pas suffi à établir un équilibre global. Le nombre de lecteurs diminuait dangereusement, et *le Quotidien de Paris* avait plus que d'autres durement ressenti les effets de la concurrence du *Matin de Paris*, lancé en *1977 avec des moyens financiers* importants et un redoutable sens commercial de la conquête du terrain. Quel contraste entre l'orgueilleuse intransigeance de Philippe Tesson, refusant, lorsqu'il en eut la possibilité, l'aide de l'Etat aux journaux politiques de faible diffusion, et l'attitude « réaliste » de Claude Perdriel, qui n'hésite pas aujourd'hui à conclure avec Robert Hersant des accords techniques de diffusion et d'impression, en rompant ceux qui le liaient aux autres titres parisiens selon les règles de la coopération !

En définitive, *le Quotidien de Paris* est mort de l'indifférence. La subtilité d'un article, le tour de force quotidien d'un titre allusif et brillant, sont de peu de poids lorsqu'il s'agit de retenir ou de conquérir un lecteur sollicité par ces haut-parleurs de l'information qui ont vite fait de couvrir les petites voix. Chanter à l'unisson, c'est généralement chanter faux, et si ces petites voix s'éteignent l'une après l'autre, le monde du pluralisme cédera devant celui de la cacophonie.

JACQUES SAUVAGEOT.

ÉDUCATION

La Fondation de France remet les prix du concours des « 10 % pédagogiques »

La Fondation de France remet ce mercredi 28 juin les prix attribués aux réalisations les plus intéressantes des élèves du premier et du second cycle, à l'occasion des « 10 % pédagogiques ». Ce concours est organisé par la Fondation depuis 1975 afin de faire connaître et d'encourager « le potentiel d'imagination et de créativité des jeunes ». *Depuis 1973, le ministère de l'éducation laisse à la disposition des établissements du second degré 10 % de liberté dans les horaires.*

Les prix suivants ont été attribués :

● Premier prix du premier cycle *(20 000 francs)*, *collège Chevreul, à Angers.*

● Deuxième prix du premier cycle *(10 000 francs)*, *collège du Clos-de-Pouilly, à Dijon.*

● Premier prix du second cycle *(20 000 francs)*, *lycée Clemenceau, à Nantes.*

● Deuxième prix du second cycle *(10 000 francs)*, *lycée Bellevue, à Toulouse.*

● *Six prix spéciaux de 3 000 à 6 000 francs, ainsi que cinq mentions (1 000 francs) ont aussi été décernés.*

A partir d'une étude sur leur ville qui leur a valu le premier prix du deuxième cycle, les élèves du lycée Clemenceau, à Nantes, se sont intéressés particulièrement à la situation des clochards. Qu'est-ce qu'un clochard ? « *Le mot clochard est apparu en 1908 ; il provient du verbe clocher qui signifiait alors boiter* », ont-ils noté dans le volumineux dossier qu'ils présentent à la Fondation de France. Une assistante sociale et des passants qu'ils ont interrogés donnent aussi leur point de vue. Ils ont demandé à René pourquoi on devenait clochard. Pour lui la « débine » est venue quand il s'est habitué à l'alcool : il a dû alors abandonner sa femme et son fils.

De quoi vivent les clochards ? Après en avoir interrogé une cinquantaine, les élèves ont établi le budget d'un clochard sur trois jours. Pour les recettes, s'inscrivent les ventes de carton et de métal, les fruits ramassés sur les marchés ; en dépenses, la nourriture (vin, saucisson, camembert). Ils ont calculé qu'il restait un « bénéfice » de 10 centimes par jour.

Au collège Chevreul, à Angers, les « 10 % » ont permis à l'établissement de se « refaire une beauté ». Deux ans de travail ont valu à ses élèves le premier prix du premier cycle. Toutes les tables d'une classe ont été grattées, lavées, puis peintes et vernies, dans une harmonie de fleurs mauves et roses. On ne dit plus « *la salle 4* », mais « *la salle aux tables mauves* ». Les volets ont été repeints. Un arbre peint « *tout grand, tout bleu* », qui a nécessité la mise en place d'un échafaudage pour sa réalisation, recouvre entièrement un autre mur. Les plates-bandes ont été jardinées et plantées de fleurs. Les élèves ont aussi égayé les murs de l'hôpital d'Angers : des oiseaux, des scènes champêtres, colorent maintenant des couloirs.

La réforme des programmes de quatrième

UNE LETTRE DU PRÉSIDENT DES ÉDITEURS SCOLAIRES

Après la réunion du Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.), qui devait être consacrée aux futurs programmes des classes de quatrième (applicables à la rentrée de 1979 (le *Monde* du 24 juin), *M. Jean Adam, président du groupe des éditeurs scolaires au Syndicat national de l'édition, nous écrit :*

Il n'est pas de ma compétence d'éditeur scolaire de discuter du bien-fondé des raisons pour lesquelles le ministre de l'éducation a décidé de reporter à septembre un nouvel examen des projets de programmes pour les quatrièmes et les troisièmes, mais il est de mon devoir de président du groupe des éditeurs scolaires de faire mesurer la gravité de la responsabilité prise par les participants au C.E.G.T. : il est tout à fait déraisonnabl d'espérer que les livres scolaires, qui doivent être prêts pour Pâques 1979, puissent être conçus, rédigés, discutés, fabriqués, imprimés, reliés et portés à la connaissance du corps enseignant en cinq mois !

L'édition scolaire a toujours été attentive à traduire, dans ses manuels, les options pédagogiques et les instructions du ministère : c'est un travail sérieux, qui ne se fait pas dans la hâte et ne se prépare pas dans l'imprécision.

« *Aussi bien l'administration que les syndicats font valoir que l'intérêt des enfants passe avant les impératifs des éditeurs* », écrivez-vous dans votre article. Nous affirmons, quant à nous, que l'intérêt des enfants exige aussi une bonne édition scolaire.

MÉDECINE

A l'Académie ÉLECTION DU PROFESSEUR CHARLES DUBOST

Lors de sa séance du mardi 27 juin, l'Académie de médecine a élu, dans la deuxième section, le professeur Charles Dubost. Les docteurs Maurice Luzuy (Blois) et Claude Aomieu (Montpellier) ont été élus correspondants nationaux dans la deuxième division.

[Né le 1er octobre 1914 à Saint-Gaultier (Indre), M. Charles Dubost a fait ses études aux lycées Montaigne et Henri-IV, et à la faculté de médecine de Paris. Il est actuellement chef du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital Broussais, et professeur titulaire de la chaire de chirurgie cardio-vasculaire à l'université Paris-VI.

Le Dr Dubost a été le premier en France à réaliser la correction de la « maladie bleue », en 1951, le premier également à introduire dans notre pays, en 1955, la chirurgie à cœur ouvert sur cœur-poumon artificiel. Il a pratiqué, en 1968, avec le professeur J.-P. Cachera, la troisième transplantation cardiaque réalisée en France sur le Révérend Père Boulogne, mais a renoncé, depuis, à ce type d'intervention.

Il est l'auteur de nombreuses publications et en particulier *Chirurgie à cœur ouvert* (Masson) et *Chirurgie du cœur* (Flammarion).

Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de chirurgie, il est membre de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères.]

Dans les collèges

« MILLE ATELIERS SUR TROIS MILLE SERONT ACHEVÉS EN 1978 » indique M. Jacques Pelletier

M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, a indiqué mardi 27 juin au cours d'une conférence de presse qu'environ 45 milliards de francs devront être consacrés au cours des dix prochaines années à la construction et à la rénovation des établissements scolaires. Ces crédits devront être en priorité affectés à la construction des « ateliers » prévus par la réforme Haby pour les collèges, à la « maintenance » des établissements industrialisés et au remplacement des classes démontables.

Mille ateliers sur les trois mille quarante nécessaires à l'application de la réforme Haby seront achevés en 1978, la construction des deux mille quarante autres devant continuer jusqu'en 1982. A propos des bâtiments industrialisés, M. Pelletier a souligné qu'on avait construit ces dernières années « *vite, beaucoup et bon marché* » et que l'entretien de ces bâtiments coûtait fort cher. Il a cependant indiqué que les crédits d'équipement du ministère de l'éducation « stagneraient » en 1979, mais il a annoncé que la situation s'améliorerait en 1980.

M. Pelletier souhaite faire porter l'effort de déconcentration du ministère sur les crédits d'équipement. Quatre régions seront choisies en 1979 pour tester la formule. La décentralisation s'appliquera à terme à l'implantation des nouveaux établissements et à l'ensemble du système éducatif.

Le secrétaire d'Etat à l'éducation a déploré d'autre part la « régression » de la langue française « *à peu près partout* ». Il souhaite que soit amélioré l'enseignement des langues vivantes afin que la France puisse davantage exporter « *son imagination, ses hommes et ses techniques* ».

JEUNESSE

LE MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SOCIALISTE NE PARTICIPERA PAS AU FESTIVAL DE CUBA

Le Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) ne participera pas au onzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants qui aura lieu du 28 juillet au 5 août à Cuba. L'organisation socialiste se retire du Comité français d'initiative créé pour préparer le festival et annule l'envoi de ses quarante délégués. Sa participation se limitera à celle de deux membres de la direction nationale du M.J.S. au sein de la délégation de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (I.U.S.Y.).

M. Alain Gamard, secrétaire-coordinateur du comité français d'initiative, s'est déclaré « *surpris de la désinvolture avec laquelle cette décision a été communiquée, d'autant plus qu'elle n'est accompagnée d'aucune explication* ». Le bureau national du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) estime pour sa part que le M.J.S. par sa décision « *confirme en fait sa double volonté de déserter le terrain de la lutte contre les agressions de l'impérialisme partout dans le monde et de briser dans notre pays la préparation unitaire du plus grand rassemblement de la jeunesse et des étudiants* ».

Les dirigeants du M.J.S. nous ont affirmé que leur refus de participer au Festival de Cuba a été dicté par un désaccord sur le programme. Ils n'ont pu obtenir que l'Argentine soit inscrite au nombre des « pays en lutte » avec lesquels des meetings de solidarité seront organisés au cours du Festival. Ils n'ont pas pu obtenir non plus que les problèmes relatifs aux droits de l'homme dans les pays d'Europe de l'Est soient évoqués.

هكذا من الأصل

Dans les collèges

« MILLE ATELIERS SUR TROIS MILLE SERONT ACHEVÉS EN 1978 » indique M. Jacques Pelletier

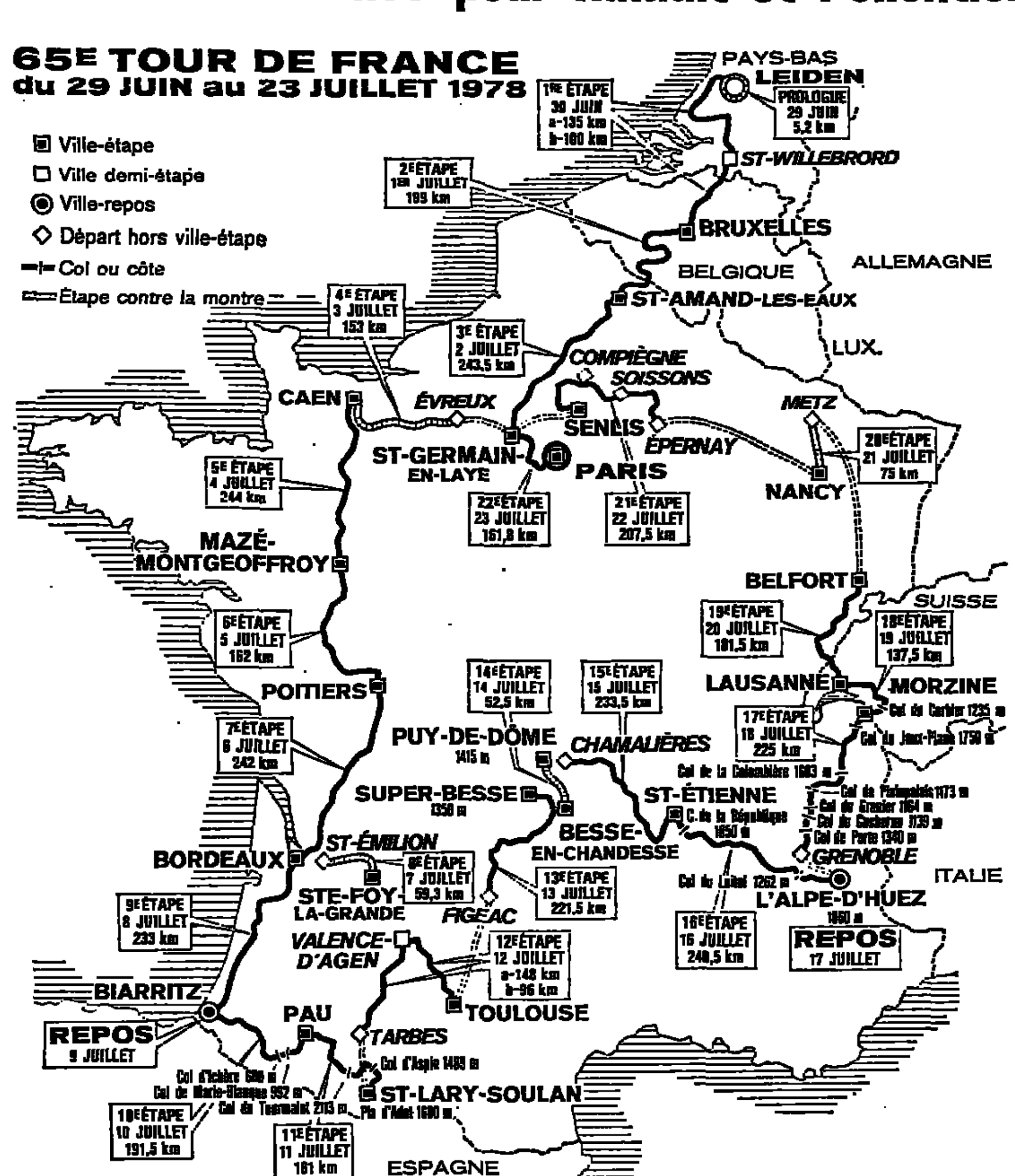
JEUNESSE

SCIENCES

SPORTS

CYCLISME

Un Tour de France pour Hinault et Pollentier



Vingt-deux étapes, 4 100 kilomètres, deux journées de repos, l'une à Biarritz, l'autre à L'Alpe-d'Huez, *plus de vingt obstacles de haute montagne*, telles sont les principales caractéristiques du soixante-quinzième Tour de France, qui partira vendredi 30 juin de Leiden, aux Pays-Bas, pour se terminer le 23 juillet à Paris sur les Champs-Elysées, un prologue de 5,2 kilomètres, jeudi 29 juin, désignant le premier maillot jaune de l'épreuve.

Les coureurs n'aborderont les cols pyrénéens que *le dixième jour* entre Biarritz et Pau. Pour rompre la monotonie des étapes plates ou très peu accidentées qui s'étalent sur plus de 1 700 kilomètres de Leiden au golfe de Gascogne, les organisateurs ont imaginé de faire disputer une course contre la montre par équipes de 153 kilomètres entre Evreux et Caen, reprenant ainsi une *formule expérimentée* il y a cinquante ans. L'intérêt stratégique de cet exercice inhabituel n'est pas évident. En revanche, l'étape contre la montre individuelle de 52,5 kilomètres aboutissant au sommet du Puy-de-Dôme dégagera les lignes de force du peloton. Trois autres arrivées seront jugées en altitude à Saint-Lary-Soulan, à Super-Besse et à L'Alpe-d'Huez. *A l'exception du Tourmalet*, les grands cols traditionnels tels que l'Aubisque, le Galibier et l'Izoard sont abandonnés. Mais on ne comptera pas moins de huit difficultés essentielles au cours de la grande étape alpestre Grenoble-Morzines, dont un col inédit, Joux-Plane, situé à 11 kilomètres de l'arrivée.

Les départs différés et les neutralisations qui nuisent manifestement à l'intérêt de la course seront encore une fois trop nombreux (Toulouse-Figeac, Belfort-Metz, Nancy-Epernay, pour ne citer que les transferts les plus importants). Deux favoris s'imposent en priorité, le Belge Pollentier et le Français Bernard Hinault, nouveau champion de France, qui effectue ses débuts *dans le Tour. Les observateurs* qui croient également aux chances de Zoelemelk et de Kuiper font des réserves sur celles de Thévenet (vainqueur en 1975 et 1977).

JACQUES AUGENDRE.

CARNET

Naissances

— Miklos de ZAMAROCZY et Chantal, née Magnier, Sophie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 14 juin 1978, à Paris.

— Jean-Louis VEYRET et Marie-Paule, née Bardet, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

à Nouméa, le 14 juin 1978.
B.P. 425, Nouméa.

Mariages

Nathalie DUHAMEL
et
François-Xavier STASSE

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Paris, le 24 juin.

— **M. Philippe LATIMIER**
et
Mlle Anne ROUDIER,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 8 juillet 1978 en l'église de Villers-en-Argonne (Marne).

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Marie-Josèphe POISSON
et
Nguyen Van THANH.

La cérémonie a eu lieu à Paris, le 24 juin 1978.

Décès

— M. et Mme Henri Navez, ses enfants,
M. Robert Abranson,
M. et Mme Léon Abranson,
M. et Mme Pierre Boulle, ses frères, beau-frère, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve René BOULLE,
née Germaine Abranson,
docteur en médecine,

survenu le 22 juin 1978, à Paris.

Des prières ont été dites par M. le pasteur Mazel.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

109, rue de la Glacière, 75013 Paris.

— M. Jean Combard,
Mme Serge Combard,
M. Jean-Pierre Combard,
M. et Mme Denis Le Rolland,
M. et Mme Jean-Louis Marquaire,
M. et Mme Jacques Liegard,
M. et Mme Pierre Larger,
M. Jean-François Combard,
M. et Mme Alain Combard,
son époux, ses enfants, ses vingt-six petits-enfants et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean COMBARD,
née Yvonne Laugier,

survenu le 18 juin 1978.

Les obsèques auront lieu le 6 juillet 1978, à 15 h. 30, en la collégiale Saint-Laurent, à Salon-de-Provence.

La Rabassière, route de Cornillon, 13250 Saint-Chamas.
81, boulevard Victor-Hugo, 75116 Paris.

— Sousse, Paris.
M. André Sala, et famille,
M. le docteur Jacques Sala, et famille,
M. Maurice Sala et Mme Sylvaine Sala,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Rachel HABABOU SALA,

survenu le 27 juin dans sa soixante-treizième année.

Le convoi se formera à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon, jeudi 29 juin, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin, à 15 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue de Londres, 75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges VERTUT,

survenu à Paris le 17 juin 1978, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Cabrerets (Lot), le 21 juin 1978.

23, rue Bénard, 75014 Paris.
3, rue Voisemberg,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Remerciements

— Aix-en-Provence, Bordeaux, Brazzaville, Paris.

Mme André-Pierre Chambaud et ses enfants,
Le commandant et Mme André Chambaud et leur famille,
Le préfet et Mme Roger de Morand et leur famille,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. André-Pierre CHAMBAUD,
directeur, chef de mission de la SINORG à Brazzaville,

survenu accidentellement le 17 juin 1978 à l'âge de trente-huit ans, et les prient de recevoir l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

— A l'occasion du cinquantième anniversaire de la naissance de

Mme Eric PIOCH,
née Jeannine BINDET,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— Une messe à l'occasion du deuxième anniversaire de la disparition de

Mme Paul LEVEILLE,
née Marcelle Bédène,

sera célébrée à son intention en l'église Saint-Pierre, à Epernon (Eure-et-Loir), le dimanche 2 juillet prochain, à 11 heures.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes

Ben CARRE,
de Los Angeles.

Pour le repos de son âme, une messe sera célébrée, le 29 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Léon, place Dupleix.

Commémorations

— Sous la présidence de M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, de MM. les bâtonniers Louis Pettiti et Albert Brunois, le pèlerinage aux tombes de Victor Schoelcher et de Félix Eboué aura lieu au Panthéon le samedi 1er juillet, à 11 heures, précédé, à 10 h. 15, au cimetière du Montparnasse, du pèlerinage sur la tombe de l'abbé Grégoire.

Me Henri Gros-Désormeaux, avocat à la cour, prendra la parole au cimetière du Montparnasse et Me Gaston Maurice, avocat à la cour, président honoraire de Droit et Démocratie, au Panthéon.

Communications diverses

— L'abbé Alain Desfours, chevalier de l'ordre national du Mérite, vient d'être nommé chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres.

Visites et conférences

JEUDI 29 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., Grand Palais : Mme Angot : « Tapisseries ».

15 h., 30, rue Pierre-Lescot : « La cour des Miracles ». Les Halles » (A travers Paris).

15 h., 36, rue Thiers à Nogent-sur-Marne : « Papillons décor » (L'art pour tous).

15 h., métro Sully-Morland, Mme Ferrand : « Promenade dans le Marais ».

15 h. 30, 119, rue de Bagnolet : « Saint-Germain de Charonne » (Histoire et archéologie).

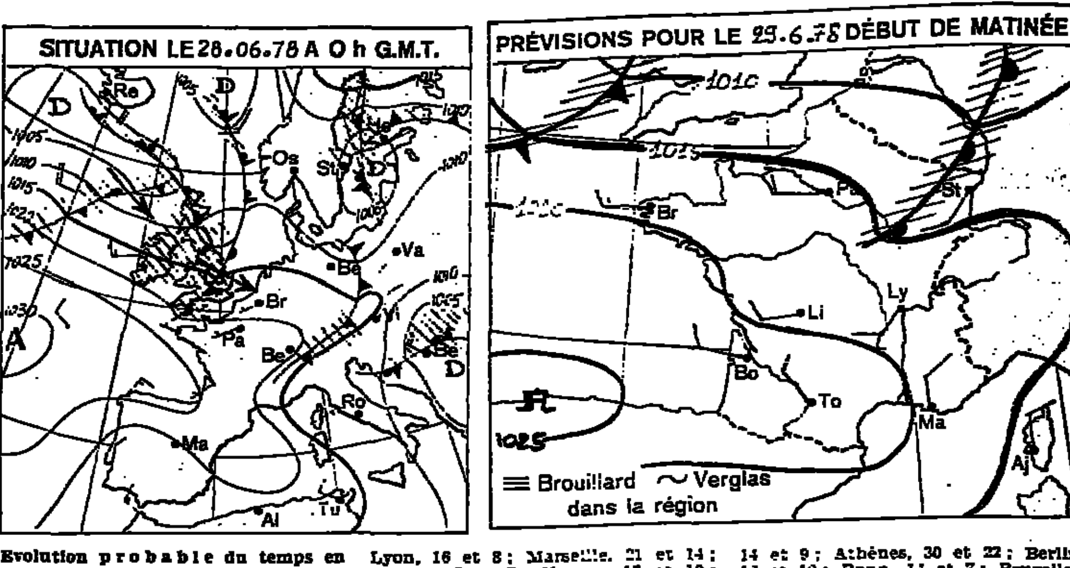
15 h., entrée avenue de Paris M. de La Roche : « Le château de Vincennes ».

15 h., grilles, boulevard du Palais : « Le palais de justice » (A travers Paris).

14 h. 45, porte Denon, Musée du Louvre : « La peinture flamande » (Tourisme culturel).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 juin à 0 heure et le jeudi 29 juin à 24 heures :

Un faible courant perturbé circulera des îles Britanniques à l'Allemagne ; il touchera passagèrement le nord de la France.

Jeudi 29 juin, le ciel sera souvent nuageux de la Manche à l'Alsace et au Jura, et il pleuvra un peu dans la matinée. Après quelques éclaircies l'après-midi, le ciel se couvrira de nouveau le soir près des côtes et dans le Nord. Les vents, de secteur ouest, seront modérés, et les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Sur le reste de notre pays, le temps sera assez ensoleillé, avec seulement des nuages passagers. Les vents seront modérés à assez forts, de secteur nord-ouest, dans les régions méditerranéennes ; faibles, de secteur ouest, ailleurs. Les températures maximales s'élèveront un peu.

Mercredi 28 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,4 millibars, soit 764,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juin ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 14 et 10 ; Dijon, 15 et 10 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 16 et 9 ; Lyon, 16 et 8 ; Marseille, 21 et 14 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 15 et 9 ; Tours, 16 et 10 ; Toulouse, 17 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 9 degrés ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 16 et 10 ; Bonn, 14 et 7 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 36 (max.) ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 18 et 5 ; Lisbonne, 28 et 11 ; Londres, 17 et 11 ; Madrid, 25 et 9 ; Moscou, 27 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 9 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 18 et 12.

Vie quotidienne

Des organismes d'auto-stop

Trois organismes d'auto-stop viennent de fusionner. Il s'agit de Provoya, « le stop par téléphone avec participation aux frais », d'Allauto et de Stop-Voyage. Les conditions de fonctionnement de ces trois organismes qui ont pris le nom commun d'Allostop sont maintenant les mêmes : le passager doit acquitter 5 F de cotisation annuelle plus 15 F par voyage. Un abonnement de 45 F donne droit à un nombre illimité de voyages par an. Le passager doit payer le quart des frais d'essence.

L'automobiliste ne paie rien. L'assurance minimum obligatoire couvre les passagers. Pour être remboursé, le passager défaillant doit prévenir au moins vingt-quatre heures avant le départ. Allostop organise au même prix et dans les mêmes conditions le « stop » en avion de tourisme. Economique pour le passager et l'automobiliste, cette formule offre plus de garanties que le stop « sauvage » dans la mesure où l'identité du conducteur est connue.

● ALLOSTOP BORDEAUX, 5, rue Duffour-Duberger, 33000 Bordeaux, tél. (56) 48-55-50. De 15 h. à 19 h. du lundi au vendredi.

● LILLE, Palais Rihour, 59800 Lille, tél. (20) 52-96-69. De 11 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 15 du lundi au vendredi et le samedi de 11 h. à 13 h.

● NICE, esplanade des Victoires, 06300 Nice, tél. (93) 80-93-95 de 10 h. à 12 h. du lundi au samedi et de 16 h. à 18 h. 45 du lundi au vendredi.

● MARSEILLE, 3, rue Mérentié, 13005 Marseille, tél. (91) 42-68-86 de 10 h. à 12 h. du lundi au samedi, de 16 h. à 19 h. du lundi au vendredi et le samedi de 15 h. à 17 h. 30.

● PARIS, 14, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, tél. (1) 246-00-66. De 9 h. à 13 h. du lundi au samedi, de 14 h. à 19 h. 30 du lundi au vendredi et le samedi de 14 h. à 18 h.

D'autres organismes offrent des services comparables :

● DAUPHINÉ INFORMATION JEUNESSE, 1, passage du Palais, 38000 Grenoble, tél. (76) 54-70-38. De 17 h. à 19 h. et le samedi matin.

● CENTRE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION JEUNESSE, 14, rue des Gentilshommes, 17007 La Rochelle Cedex, tél. (46) 41-16-99. De 16 h. à 19 h. du mardi au samedi.

● CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE, 101, quai de Branly, 75740 Paris Cedex 15, tél. (1) 566-40-20.

● UNIVOYA, 1, rue de l'Université, 34000 Montpellier, tél. (67) 72-22-27.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 111

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Dessinent des raies sur un manteau d'hiver. — II. Voies d'eau. — III. Se manifeste au moindre souffle. — IV. Hantise d'estivants ; Manuel pour les Portugais. — V. Prénom ; Massif, en Hongrie. — VI. Dispositions plus ou moins heureuses ; Préfixe. — VII. Roue ; Pronom. — VIII. Se fraie parfois un chemin parmi les épis ; Ossatures. — IX. Défient donc le temps. — X. Préfixe. — XI. Déconseillés aux aérophages.

VERTICALEMENT

1. Où il est permis de juger les actes d'autrui. — 2. Transporté ; Sous le manteau. — 3. Esclavage de mère. — 4. Pronom ; Appeler les hardes. — 5. Compagnon du clochard (inversé) ; Dit en se frappant la poitrine ; Ruban plus ou moins large. — 6. Auras mauvais *caractère* ; *Passe difficilement*. — 7. Adverbe ; Bout de pain. — 8. Donnions plus de surface. — 9. Conseil parfois perfide ; Il suffit souvent de les taper légèrement pour les voir s'éloigner à jamais ; Pratiques consacrées.

Solution du problème n° 2 110

Horizontalement

I. Clocher. — II. Outre ; Ili. — III. Léré ; Cour. — IV. Esaü ; Otto. — V. N.S. ; Seau. — VI. Entes. — VII. Aérèrent. — VIII. Mi ; Ae ; Net. — IX. Fossette. — X. P.S.U. — XI. Fiancés.

Verticalement

1. Colère ; Pô. — 2. Lues ; Naïfs. — 3. Otrante ; Ouf ! — 4. Creuseras. — 5. Hé ! ; Sées. — 6. Cos ; Eon. — 7. Riotèrent. — 8. Luta ; Nette. — 9. Pirouette.

GUY BROUTY.

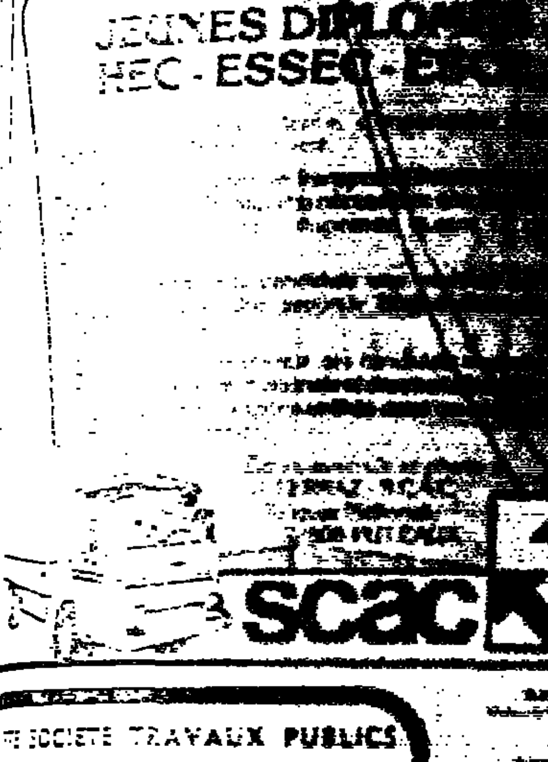
Journal officiel

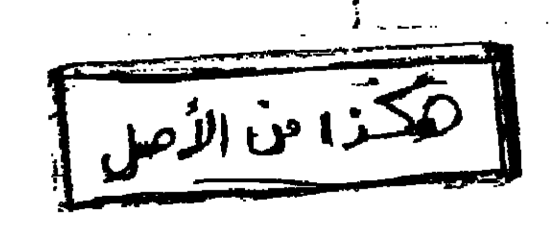
Sont publiés au *Journal officiel* du 28 juin 1978 :

DES DECRETS

● Relatif au cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés de travaux du bâtiment passés au nom de l'Etat.

● Portant promotions et nominations dans l'armée active.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux



IMPTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS

recherche pour chantier

AMÉRIQUE DU SUD

JEUNE INGÉNIEUR

E.T.P. - ayant minimum 3 ans d'expérience gros chantiers entreprise générale à l'étranger

Disponible immédiatement

Espagnol et Anglais indispensables

Env. C.V. et prétent. ss le nº 70.321 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE TUNISIENNE

(en pleine expansion, 9000 employés) recherche pour son service Informatique à TUNIS doté d'un I.B.M. 370

ANALYSTES

Profil :
- Diplômes universitaires en informatique (complément de formation assuré)
- Et (ou) expérience confirmée dans l'analyse de gestion.

Fonctions :
- Maintenance et amélioration des chaines existantes
- Développement d'applications nouvelles
- Evolution rapide vers des postes de responsabilité.

Adresser rapidement CV sous référence 4978 LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

NOUS RECHERCHONS

CADRE FINANCIER SUPÉRIEUR

connaissant méthodes modernes de gestion

Ayant si possible expérience de plusieurs années dans entreprise anglo-saxonne et/ou Cabinet d'audit.

Lieu de travail : RÉPUBLIQUE COTE-D'IVOIRE.

Fonction susceptible d'évoluer suivant potentiel professionnel et humain du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, nº 70.784, CONTESSE Publ., 20, Opéra, PARIS (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE recherche

pour ses chantiers à l'exportation

UN TECHNICIEN

dans le cadre de l'installation de centraux téléphoniques à l'étranger. Il sera chargé de la mise en œuvre et du dépannage de calculateurs Mitra 15 et 125.

Niveau B.T.S. électronique souhaité.

Expérience exigée des calculateurs Mitra 15 et 125 Hard et soft.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 70.795 à CONTESSE Publicité, 20 av. Opéra, Paris Cedex 01 qui transmettra.

BANGLADESH
Mouvement humanitaire cherche

RESPONSABLE
éducation et administration d'un centre de 500 enfants. Expérience similaire souhaitée.

Anglais excellent.

Engagement deux ans (urgent)

C.V. à TERRE DES HOMMES, Route du Signal, 27, 1018 LAUSANNE (Suisse).

On recherche pour séjour en Afrique noire francophone un

ÉLECTROMÉCANICIEN
pouvant faire état d'une expérience d'au moins 5 ans en stations de pompage. Première connaissance de l'étranger appréciée. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence 1.247 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société d'ingénierie française recherche pour séjour en Afrique noire francophone

CADRE COMPTABLE
ayant acquis une expérience d'environ 10 ans (comptabilité et finance) en France et si possible à l'étranger, de préférence dans un secteur commercial orienté vers l'agriculture. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence 1.246 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amerique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (serv. M 66), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

Société d'économie mixte à vocation internationale souhaite prendre contact rapidem. avec

INGÉNIEUR GÉNIE RURAL
diplômé, possédant une expér. d'au moins 10 ans en aménagement hydro-agricole et intéressé par un projet de développement en Afrique noire francophone nécessitant un séjour sur place — Vous voudrez bien écrire en joignant un C.V. et en précisant votre rémunération actuelle sous la référence 1.248 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

---

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

Pour poste en

ALGÉRIE
ORGANISME FRANÇAIS recherche

RESPONSABLE DE FORMATION SUPÉRIEURE

Nationalité française. Ingénieur grande école ou universitaire ayant dix ans d'expérience industrielle et pédagogique.

Logement assuré. Contrat de longue durée. Avantages particuliers au groupe.

Ecrire avec C.V. et photo à Axiel Publicité (référence 889), *91, faubourg Saint-Honoré*, 75008 PARIS, qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux — emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE APPARTENANT A UN GROUPE INTERNATIONAL
située dans la REGION du NORD
USINE 500 à 600 PERSONNES
recherche

1) CHEF DE PRODUCTION

poste convenant à INGENIEUR diplômé, formation type A & M - I.D.N. etc ..., ayant expérience de 5 à 10 années en constructions soudées, moyenne et grande série dans fonction similaire.
Age souhaité 35 ans min.
Développement de carrière possible dans groupe important. Connaissance langue anglaise appréciée (pourra être acquise en fonction.)

2) INGENIEUR SOUDEUR ou TECHNICIEN

ayant très grande pratique professionnelle pour poste de RESPONSABLE DES PROCEDES dans usine de mécano-soudure de série. Poste convenant à INGENIEUR diplômé de type A & M + E.S.S.A., ayant également expérience méthodes en moyenne et grande série en installation équipements automatisés.
Anglais souhaité.

3) CHEF D'ORDONNANCEMENT

CADRE DIPLOME de formation technique ayant une expérience min. de 5 ans dans la fonction, en moyenne série. Connaissance en mécano-soudure appréciée. Il aura la responsabilité de l'ordonnancement et du lancement des commandes, du contrôle des avancements et de la gestion des stocks.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf.2027 à P.LICHAU SA-BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE STRASBOURG-MEINAU

embauche au 1er septembre

- **UN ANIMATEUR (TRICE)** permanent au terrain de jeux pour l'aventure.
- **UN ÉDUCATEUR (TRICE)** permanent au service prévention.

Salaire : d'après convention collective enfance inadaptée.

Env. référ. et C.V. détaillé avant le 6 juillet au Présid. M.J.C., 1, r. de Bourgogne, 67100 Strasbourg.

GROUPE 3 SUISSES
rech. pour son Département Diversification

ACHETEUR CADEAUX ET BAZAR

Mission :
- participer à la conception des collections.
- assurer la prospection des produits sur les marchés français et étrangers (déplacements : 1/4 du temps).
- effectuer la sélection des articles en liaison avec le responsable du secteur.

Profil :
- diplômé Ecole Commerciale ou équivalent
- expérience d'acheteur 4 ans minimum,
- anglais courant indispensable, allemand apprécié,
- on attend du titulaire qu'il participe à l'ensemble des activités du secteur (promotion, gestion, budget...).

Lieu de travail aggl. lilloise. Veuillez adr. C.V., *photo* et rém. act. à 3 SUISSES-FRANCE, Dir. des Relations Humaines, 12, r. de la Centenaire, 59170 CROIX.

3SUISSES

IMPORTANT ORGANISME DE SERVICES LYON
recherche

1 INGENIEUR

qui se verra confier des travaux de recherche et de diversification industrielles.

Motivé notamment par les question d'innovation et de transfert de technologie, le candidat retenu, outre sa formation *d'ingénieur devra faire preuve de qualités* d'écoute et d'analyse, et être capable d'initiatives et de créativité. Une expérience de 2 à 3 années dans une entreprise industrielle sera fortement appréciée.

Ecrire s/réf. no 1852 à **P.LICHAU S.A. 18, quai Jean Moulin 69002 Lyon qui transmettra.**

UN INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

est recherché par une école d'ingénieurs d'une grande ville du

SUD-EST MÉDITERRANÉEN

pour faire partie d'une équipe de spécialistes en électrotechnique, électronique de puissance et techniques associées, chargée de mener des actions de formation et des projets de recherche technique pour le compte de l'industrie.
Le rôle spécifique de cet ingénieur au sein de l'équipe sera d'assister son responsable dans ses tâches de direction, d'animation et de gestion.
Il (elle) devra avoir une expérience professionnelle minimale de 5 ans en milieu industriel.
Sa rémunération sera en rapport avec ses compétences et son expérience.

Ecrire avec C.V. sous nº 7.552 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Entreprise performante, **région Est**, proche grande ville universitaire

cherche un

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

de haut niveau, même débutant
intéressé aux problèmes de solidification.

Fonctions exercées : recherche, mise au point d'alliages nouveaux, assistance à la fabrication pour la qualité et au service commercial pour les ventes de produits ou de matériaux de haute technicité.

Anglais parlé et écrit couramment.

Envoyer curriculum vitae et photo au no 7.526, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LANGUEDOC

recherche

ANALYSTE FINANCIER

- Contrôle interne.
- Contrôle budgétaire.
- Analyses financières.
- Expérience 3 ans dans ces domaines.
- Diplômé E.S.C. Anglais exigé.

Adresser C.V. et photo à Havas Paris, nº 18.308, 136, av. *Charles-de-Gaulle*, NEUILLY-SUR-SEINE.

Recherchons pour Orléans

TECHNICIEN ÉLECTRONIQUE
Niveau V
Formation DUT, BTS. Qqes ann. expérience en études et circuits analogiques.
Cie DEUTSCH, B.P.51
45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE.

CGEE ALSTHOM
DIVISION ENERGIE
recrute pour bureau d'études LYON SAINT-PRIEST

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
ou quelques années d'expérience

CHEFS DE GROUPES DU BUREAU D'ÉTUDES

DESSINATEURS-PROJETEURS ET ÉTUDES

Equipement électrique en général et contrôle-commandes pour toutes applications production, transport (portes) énergie et installations industrielles.

Connaissances anglais ou espagnol souhaitées.

Adr. C.V., photo et prétentions 2, rue Carry, 69003 LYON.

Sté importation mat. d'équipement cherche pour env. *LYON*

DIPLÔMÉ(E) E.S.C.
pr prendre progressivement la

DIRECTION ADMINISTRATIVE
Minim. 5 ans expér. nécess. Avoir bon niveau comptable. Ecr. av. C.V. + photo à No 227 Archat, 69288 Lyon Cedex 1.

Etablissem. public recrute d'urgence adjoint des cadres, diplômés exigés : Bac B ou G et spécialité comptabilité gestion. Solide expér. profess. en comptabilité analytiq. et informatiq. Candid. enreg. jusqu'au 4-7-1978.

Sté importante mat. d'équipement cherche pour env. Lyon

DIPLÔMÉ(E) E.S.C.
pour prendre progressiv. la

DIRECTION ADMINISTRATIVE
5 ans expér. nécess.
Avoir bon niveau comptable.
Ecr. av. C.V., photo nº 227, ARCHAT, 69288 LYON Cedex 1.

MARSEILLE
TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

fabriquant produits métallurgiques destinés à grande consommation, recherche pour son usine région Marseille :

CHEF DE PRODUCTION

Ce poste conviendrait à jeune diplômé AM., INSA., BTS ou similaire, ayt minimum 3 ans EXPERIENCE ATELIERS.

Il devra à court terme prendre la responsabilité de 3 ateliers (100 personnes).

Adresser C.V. manusc. indiq. derniers appointem. perçus à **B.E.O.** *(réf. 7271), 3, rue de* Téhéran, 75008 PARIS.
Le poste est disponible, mais l'entrée en fonction peut être négociée.

Pour ORGANISME AGRICOLE région OUEST

DIRECTEUR D'EXPLOITATION
Ingénieur ou (assimilé avec expérience d'au moins 4 ans industries agricoles ou alimentaires, machinisme agricole, aliments du bétail, etc. Age 30 ans environ. 100.000 F p. an. Ecr. ss réf. 1332 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CGR

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX
recherche

1 TECHNICIEN IV	1 TECHNICIEN de niveau IV ou V	1 TECHNICIEN de niveau V
Connaissance de la TV Noir et Blanc et couleur. Connaissance des micro-processeurs 8 et 16 Bits. Expérience souhaitée 3 ans pour réparations en laboratoire et prévoir déplacements ponctuels.	Connaissance Hardware mini-informatique. Expérience 3 ans pour maintenance sur site et réparations en laboratoire.	BT ou BTS d'électronique digitale. Connaissance des calculateurs pour écritures de programmes assembleurs. Expérience 2 ans en assembleurs. Pour tests de prototypes et mise en oeuvre de ces tests.

Lieu de travail : STAINS.

Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS

BANQUE, FILIALE D'UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER, recherche

ANALYSTE DE CRÉDIT

pour étude des risques, relations avec clientèle et correspondants, réalisation et suivi des crédits.

- Formation supérieure.
- Pratique de l'analyse financière et de la banque.
- 2 à 3 ans d'expérience.

Adr. C.V., photo et prét., sous le numéro 5.272, COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui tr.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIEL D'AUTOMATISME recherche

INGÉNIEURS

Pour ACTIVITE COMMERCIALE A L'EXPORTAT.

- 5 ans d'expérience minimum ;
- ANGLAIS et ESPAGNOL parlé, lu, écrit.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 9358 Spérar, 12, rue J.-Jaurès, 92807-Puteaux.

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat recherché

PROFESSEURS
agrégés ou certifiés.
Anglais. Allemand. Espagnol.
Non qualifiés s'abstenir.
Ecrire Publicité MEESTERS, sous nº 448, 113, rue Reuilly, PARIS-12e, qui transmettra.

INGÉNIEUR
Bureau Etudes et Méthodes.
Jeune mais expérimenté carrosserie automobile.
Situation Ouest France.
Tél. : 344-36-86.

TELSINTER rech.

PRÉPARATEURS D.O.S.
PUPITREURS O.S.
confirmés. Libres de suite.
Tél. pr RV. : 292-06-77, ou se prés. 60, bd Malesherbes, 75008 PARIS.

L'Agence de Bassin Seine-Normandie recrute pour son service « Assistance technique aux stations d'épuration » à Paris : 1 technicien supérieur possédant :
- DUT à maîtrise de sciences et techniques de l'eau.
- 2 ans d'expérience professionnelle dans l'épuration.
- Permis V.L. indispensable (déplacements 300 km de Paris).

Env. C.V. à A.F.B.S.N., 10, rue du Capitaine-Ménard, 75732 Paris Cedex 15.
Réf. S.D.P. Ass. Tech.

POUR BANLIEUE OUEST
Ingénieur conditionn. d'air
SETRA, 36-42, r. Villette, 19e ou tél. : 200-18-96 et 19-41.

offres d'emploi

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche pour le service études et organisation de son centre de recouvrement des opérations bancaires (PARIS-14e)

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Il sera chargé de conduire au niveau du Groupe des projets et des actions d'organisation relatifs aux techniques de recouvrement des moyens de paiement et aux échanges d'informations interbancaires.

— FORMATION SUPERIEURE.
— CONNAISSANCES INFORMATIQUES ET BANCAIRES.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 5.294 à COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.

CABINET INTERNATIONAL D'INGÉNIEURS-CONSEILS

recherche pour renforcer son équipe basée à Paris, un INGENIEUR-CONSEIL H.E.C. ou équivalent, ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines de l'organisation, la comptabilité et l'informatique. Anglais apprécié. Déplacements à prévoir.

Bon niveau de rémunération
Perspectives intéressantes

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 10.95 M à C & L Associates, 3, avenue Percier, 75008 PARIS



UNE DES PREMIERES SOCIÉTES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE

CREE DANS LE CADRE DE SON IMPORTANT DEVELOPPEMENT

UN POSTE MARKETING FRANCE "GESTION COMPTABLE"

UNE MISSION DE RESPONSABILITE ET DE HAUT NIVEAU

- **Un rôle de Chef de Produit :** il aura à définir les lignes de développement des produits comptables en Service Bureau et en Télégestion et programmera leur évolution à court et moyen terme.
- **Un rôle de Chef de Marché :** il assurera les relations avec l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés et les organisations professionnelles. Il participera pour les produits comptables à la définition de la politique commerciale du groupe et interviendra auprès des différents centres régionaux pour en assurer la diffusion. Il coordonnera la formation des équipes commerciales de Paris et de province aux produits comptables ainsi que la participation de SLIGOS à toutes les manifestations professionnelles.

UNE SOLIDE EXPERIENCE ET UN PROFIL DE GRANDE QUALITE

Ce poste nécessite :
- une formation supérieure (Grande Ecole Commerciale, DECS ou équivalent)
- une expérience de plusieurs années dans le domaine de la gestion comptable en relation avec les Membres de l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés
- une expérience commerciale de haut niveau dans le domaine des services informatiques
- une grande initiative et une réelle responsabilité.

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo sous pli confidentiel à C. BRET — Directeur Commercial — SLIGOS — 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

GROUPE GRANDES SURFACES

en expansion, recherche

DIRECTEUR DE MAGASIN

On demande un homme de terrain prêt à s'adapter à une gestion hautement informatisée.

Les candidats devront avoir une forte personnalité, de préférence une formation supérieure, et être disponibles géographiquement.

Une formation de plusieurs mois est prévue.

Adr. C.V., photo et prétentions à M. P. Leboucher, 6, rue Corneille - 95160 MONTMORENCY.

CIRCUIT DE SALLES CINEMATOGRAPHIQUES recherche

JEUNES STAGIAIRES

Assistants de direction salles
Niveau études supérieures
Possibilités évolution pour candidats de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions à O.S.P. Serv. P., 29, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.



Directeur exportation

L'expérience nécessaire
- 10 ans d'exercice de la responsabilité effective d'une direction export
- pratique courante de l'anglais et éventuellement allemand et/ou espagnol.

Les responsabilités qui vous seraient confiées
- ventes par l'intermédiaire de réseaux de distribution
- pratique des études de marchés
- animation commerciale d'équipes de vendeurs et de filiales de vente.

Traitement et intéressement élevés.

Votre première démarche
- adresser votre C.V., références et prétentions aux conseils en recrutement du cabinet SIRCA sous la référence 784 125.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

recherche

INGÉNIEUR DE RECHERCHE

(Polytechnique, mines, ponts...)

- Vous êtes diplômé des Grandes Écoles, et depuis quelques années au moins, vous avez étudié et mis au point industriellement des produits et des procédés nouveaux.
- Vous souhaitez trouver le domaine fertile et en forte expansion vous permettant de mettre en valeur vos idées, vos qualités d'esprit chercheur et méthodique, et vous offrant des possibilités importantes d'évolution.
- Venez vous intégrer à notre équipe de direction générale.

Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions à VULCANIC
48, rue Louis-Ampère - Z.I. Les Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE



ingénieurs logiciens

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recherche

des ingénieurs grandes écoles

débutants ou possédant une première expérience en microprogrammation, développement logique assisté, transmissions.

Lieu de travail : PARIS 20e ou 78 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

Envoyer c.v., photo et prétentions, sous la référence M/05, à :
Cii HONEYWELL BULL,
Direction du Personnel
G.T.I. R.P., 1 L 0 54 D
94, av. Gambetta, 75020 Paris.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Informaticiens de haut niveau

teol Une société de conseil qui se consacre aux applications avancées de l'informatique. Une petite équipe, autonome mais filiale d'un grand groupe, la C.G.E.

Notre développement nous conduit à rechercher des hommes de valeur, confirmés par leur réussite dans des sociétés de service ou chez des utilisateurs, familiers de la mini ou de la micro-informatique. A rechercher aussi de jeunes ingénieurs qui aient complété leur formation d'informaticien aux Etats-Unis.

Vous aurez à concevoir des systèmes, définir leur architecture, encadrer leur réalisation, assurer les relations avec nos clients. Compétence technique, sens des relations, esprit d'entreprise vous sont nécessaires au départ; vous les développerez encore chez nous. La nature de notre activité vous ouvre de nombreuses possibilités de carrière.

C'est au cabinet de recrutement SIRCA que nous avons demandé de nous présenter votre candidature; écrivez-lui sous référence 782 126 M.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Filiale Française
important groupe pétrolier
recherche

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS HEC, ESSEC SUP. de CO ou équivalent

Libérés du Service National

Deux ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion souhaités pour postes

Attachés commerciaux

suivant besoins de la Société en résidence Paris ou province.

— Nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adr. curriculum vitae et photo sous n° 71.169 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



Ingénieurs Commerciaux Analyse Biochimique

90 000 +

Nous sommes une moyenne entreprise performante fabriquant et commercialisant dans le monde entier des matériels de spectrométrie. Pour promouvoir et vendre ceux-ci, nous créons dans le cadre de notre expansion, deux postes d'INGENIEURS COMMERCIAUX.
. EXPORTATION (réf. 856 M). Bilingue anglais. Prévoir 40 % du temps en déplacements (monde entier).
. FRANCE (réf. 857 M). Prévoir 30 % du temps en déplacements.
De formation grande école chimie (EPC Paris...) ou DEA, spécialisation en chromatographie utile, ces hommes seront débutants ou auront de préférence une première expérience dans la vente de produits physico-chimiques élaborés.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence choisie à notre Conseil

EMPLOI **centor** 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Groupe Poliet

Pour confirmer les résultats export de ses filiales B.T.P. recherche

un Cadre ayant l'expérience de Chef de zone export

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, et prétentions à MC SERRE 52, rue Madame 75006 PARIS. Sous référence 432.

GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son siège PONT DE NEUILLY

programmeurs

- Ayant accompli leur Service Militaire.
- Expérience souhaitée 2 ans.
- Possédant BTS ou DUT.
- Connaissance matériel IBM (OS/MVS).

Ecrire avec C.V. et prétentions à M. BARTOLI S.G.P., B.P. 88 - 75840 PARIS CEDEX 17.
Il sera répondu rapidement à toutes les candidatures.

Chez nous, vous suivez de très près les techniques informatiques de pointe. Nous avons doublé nos effectifs tous les deux ans, et nous continuons cette progression importante pour être en mesure de répondre à une demande croissante. Nous recherchons pour **Paris** et **Lyon** des

ingénieurs logiciel

qui participeront à l'étude et à la réalisation de projets informatiques.
- Expérience appréciée en système ou application dans les domaines Industriel (réf. ILi) et Gestion (réf. ILg).
- Anglais nécessaire pour être à même d'évoluer dans la fonction.

Avant de partir en vacances, écrivez sous la référence choisie à *la Direction du Personnel de DIGITAL ÉQUIPMENT FRANCE*

digital 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 Rungis Cedex

IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION

NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE

— expérience minimum : 1 an ;
— langues étrangères souhaitées.

COLLABORATEURS

— expérience minimum : 1 an ;
— langues étrangères souhaitées.

Env. lettre de candidature manuscrite, photo, c.v., prétent., sous le numéro 421, Publicité MEESTERS, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.



Ingénieur Assistance Clients Informatique

Société de services informatiques en croissance forte et diversifiée depuis plusieurs années, met en place en banlieue Ouest un nouveau centre de télétraitement (réseau national) et crée le poste d'INGENIEUR ASSISTANCE CLIENTS (Iris 80).
Il entretient et développe les relations entre les clients et les services techniques.
Ingénieur de formation, il a acquis une réelle expérience technico-commerciale (vente ou assistance clientèle) sur gros système.
Déplacements fréquents à prévoir.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 865 M à notre Conseil

EMPLOI **centor** 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Le Centre scientifique et technique du bâtiment recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

de formation supérieure (I.E.P., H.E.C., Sup. de Co., etc.), ayant quelques années d'expérience pour assister Chef de Service (administration générale, gestion du personnel, suivi des contrats) Connaissances informatiques souhaitées.
Adr. C.V. détaillé, prét., photo au C.S.T.B., 4, av. Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

recherche

ASSISTANTS (TES) SOCIAUX D.E.

pour postes polyvalents de secteur à MONTEREAU.
Pour tous renseignements : Tél. : 285 03-02 (p. 094).
Adress. lettre et C.V. détaillé à : Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

EXPEDITIONS POLAIRES FRANÇAISES

rech. pour hivernage antarctique, conduite stat. ionosph. télécom. satellites, abs. 14 mois dép. déc. ING. électronicien très expérim., branche télécom., libre de suite pour prép. spéc. Env. C.V., référ. à E.P.F., 47, r. Mar.-Fayolle, 75116 Paris.

Rech. chef de publicité support mensuel O.J.D. transformation imprimerie, expérimenté dans vente espaces, prêt à s'intégrer dans équipe dynamique d'un groupe important. Ecr. av. C.V. et photo no 20.931 P.A., S.V.P., 37, r. Général Foy, 75008 Paris.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

100-140.000 F

Les Laboratoires de l'OZOTHINE recherchent leur Directeur Administratif et Comptable.

Placé sous l'autorité et le contrôle du Directeur Général, il sera responsable de l'ensemble des problèmes comptables, budgétaires, administratifs, ainsi que de la gestion du personnel ; il assurera les relations avec la sous-traitance informatique et dirigera une équipe de six personnes.

Ce poste, à pourvoir très rapidement, sera confié à un diplômé d'Etudes Supérieures, de préférence titulaire du D.E.C.S., 35 ans minimum et justifiant déjà de plusieurs années d'une expérience équivalente acquise si possible dans une entreprise moyenne de production.

Adr. lettre manuscrite et C.V. à M. J. JAGU, Laboratoires de l'OZOTHINE, 18 à 22, rue d'Arras, 92002 Nanterre cedex, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Grossiste produits luxe recherche

DÉLÉGUÉ (ÉE) COMMERCIAL (LE)

bien introduit secteurs stylos, montres, briquets (haut de gamme). Tél. hres burx : 782-05-50.

Organisme privé de formation permanente offre poste de

DIRECTION GÉNÉRALE

plein temps. A pourvoir rapidement, proche banlieue OUEST, pour réaliser objectifs de développement. Conception et lancement de formation nouvelle. Dynamisme, imagination et expér. de la formation nécess. Adr. C.V. avec rémun. actuelle, à I.F.P.C., 26, rue Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS.

HOLDING FRANÇAISE - PARIS

recherche le

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

D'UNE DE SES SOCIÉTÉS

Il s'agit d'une P.M.E. très dynamique spécialisée dans la location de biens d'équipements de grande diffusion destinés aux collectivités (chaînes hôtelières, cliniques...).

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école ou équivalent (ayant des connaissances de base en électronique)

ayant déjà assuré des responsabilités de direction générale d'une société, département ou centre de profit à dominante commerciale.

Lieu de travail : PARIS.

Rémunération : **200.000 +**

Ecrire sous la référence XJ 524 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris - discrétion absolue — **etap**

MATRA

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

SUP ELEC - Télécomm. - Grenoble - Toulouse . . .
Débutants à 2 ans d'expérience.

INGENIEURS D'ETUDES

SUP AERO - ENICA - ENSMA - INSA . . .

Pour études, suivi, et essais d'équipements aéronautiques.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 348

MATRA Monsieur KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES ET DE LOISIRS 20.000 PERSONNES

recherche

INGÉNIEURS EN ORGANISATION

diplômés Grande Ecole

pour Services Etudes Générales dépendant de la Direction Générale à Paris

durant une phase d'intégration (environ 3 ans) seront chargés d'études et d'actions d'organisation dans tous les secteurs d'activité, de façon à évoluer vers des responsabilités importantes, fonctionnelles ou opérationnelles.

CES POSTES REQUIERENT :
- Compétences affirmées en organisation industrielle et administrative acquises de préférence en Cabinet ;
- Bonne connaissance de l'informatique ;
- La pratique de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo et prétentions sous N° 7964

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e qui transmettra.

Audit interne

Important groupe industriel français (C.A. 7,5 milliards de francs). Nous renforçons notre service de contrôle interne au sein de notre Direction Financière.

Nous recherchons plusieurs contrôleurs internes pour prendre en charge et développer : l'appréciation et le contrôle des procédures des sociétés du Groupe, la révision des bilans de ces sociétés, et participer à des missions d'audit en vue d'acquisition de sociétés.

Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (type grande école commerciale) présentant une première expérience de la fonction d'audit acquise en cabinet, de préférence, ou dans une importante entreprise.

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest.

Envoyer curriculum vitae sous réf. FAND (à mentionner sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

cabinet leconte ASSEZ LARGEMENT SPÉCIALISÉ SUR L'ÉTRANGER

recherche

PSYCHOLOGUE

Pouvant pendant 4 à 6 mois collaborer à un lot important de recherches pour l'Outre-Mer

Une expérience de 5 ans ayant comporté des contacts divers avec les Directions de personnel, le milieu industriel et toutes les sources possibles de recrutement est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 1.000

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

TRES IMPORTANT CENTRE DE FORMATION *PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE* - PARIS recherche en vue d'étoffer ses structures d'encadrement un

COLLABORATEUR DE DIRECTION GÉNÉRALE

Poste intéressant et réelles perspectives de développement de carrière pour candidat disposant :

- 2 à 3 ans d'expérience professionnelle si possible en formation ;
- d'une formation école supérieure de commerce, licence sciences éco ou équivalent, intéressé par comptabilité et ayant goût marqué pour pédagogie.

Le titulaire du poste assurera une responsabilité pédagogique et d'animation et participera en tant qu'assistant du Directeur Général à des activités de recherche et de conception d'enseignements nouveaux.

Connaissances anglais et espagnol souhaitées.

Ecrire sous référence KW 513 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris - discrétion absolue — **etap**

ROUSSEL UCLAF ROMAINVILLE

recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR CHIMISTE

- Pour un travail de recherche sur la synthèse de molécules marquées et pour des radios-immunoessais.
- Le Candidat devra posséder les connaissances d'une MAITRISE ou d'un D.E.A. DE CHIMIE ORGANIQUE ou de BIOCHIMIE.
- Une expérience serait souhaitée dans le domaine de la chimie des peptides.

Adresser C.V. + photo + prétentions à ROUSSEL UCLAF, Service du Personnel, 102, route de Noisy, 93230 ROMAINVILLE.

CERCI

leader de l'INGENIERIE en INFORMATIQUE filiale du groupe EMPAIN-SCHNEIDER recherche

ANALYSTES et PROGRAMMEURS

CONFIRMES OU DEBUTANTS

La connaissance du COBOL sera appréciée.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à CERCI, 56, rue Roger-Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS. TEL : 876-12-20.

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ÉTAT

PARIS recherche pour entrée immédiate :

INGÉNIEUR INFORMATICIEN GRANDE ÉCOLE

(Centrale, ESE, ENSI...)

Fonctions :
- Animation d'un groupe d'études spécialisées ds la conception et le développ. de logiciels spécifiques de haut niveau ;
- Etude et réalisation de nouv. applicat. informatiques dans le domaine des arts graphiques.

Une première expér. profes. de qq années ds une fonct. d'études similaire et une connais. du langage assembleur CII-7700 ou IBM-370 sont demandées.

Adr. let. man. av. C.V. dét. et prét. sous n° 7 549, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-, Cedex 09 qui transmet.

Centre de traitement de chèques d'un important Etablissement Financier National recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

- Pour mettre en place, maintenir, optimiser les systèmes d'exploitation et régler les problèmes et incidents ;
- Pour fournir assistance et participer au choix des packages.

Diplômé Ingénieur ou licence Math.

Connaissances systèmes I.B.M., Burroughs, N.C.R. souhaitées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 5.295 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui trans.

AFTERM

Association Française de terminologie recherche

LINGUISTE-TERMINOLOGUE

Formation : maîtrise linguistiq., spécialisation lexicologie avec expérience lexicographie. Connaissances Espagnol, Arabe appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au service du personnel, *Tour Europe - Cédex 7* 92080 PARIS la Défense

---

Laboratoire national d'essais recherche

JEUNE INGÉNIEUR

pour essais de qualification et mise au point de méthodes
- *Sachant rédiger.*
- *Sans des contacts humains indispensable.*

Env. cand., C.V. et prétent. : 1, r. Gaston-Boissier, 75015 Paris sous référence : 78-D.P.C. 04.

cours et leçons

ANGLAIS ET ESPAGNOL
cours intensifs.
Téléphone 307-08-11

demandes d'emploi

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Jeune femme, 37 ans, formation universitaire, 9 ans d'expérience informatique et gestion dans cabinet d'organisation.

Forte connaissance au niveau de la négociation, signature des contrats.

Excellent contact commercial avec la clientèle cherche

poste de CONSEIL

orienté vers les contacts et lié aux problèmes techniques.

Ecrire à Mme GRANIER, 27, r. du Parc-de-Clagny, 78000 VERSAILLES, qui transmettra.

SOUS-DIRECTEUR DANS IMPORTANTE COMPAGNIE AÉRIENNE CANADIENNE

Ancien pilote de ligne, ingénieur maîtrise en administration des entreprises (M.B.A.) 38 ans, nationalité française, bilingue anglais-français, cherche en France situation en rapport.
Tél. : 326-84-12.

Homme 26 ans rech. poste à responsab. France ou étranger. BTH Hôtelier IUT Gestion. Expériences secteur restauration Gestion et administration. Ecrire sous No 71.127 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS *Cedex 01, qui transmettra.*

FEMME 45 ans, célibat., libre 1er-7, expérience cciale et administrative, cherche poste stable pour seconder directeur P.M.E. Ecr. SIPEP/J, 3, rue Choiseul, 75002 Paris, ou téléph. 757-71-68, jusqu'à 9 h. 30 et après 20 h.

H. 34 - GÉNÉRALISTE Expér. bancaire Australie 2 ans, export 2 ans, coordination cciale avec 7 filiales européennes (secteur édition, publ.), 3 ans, anglais, italien (not. allem.), *formation Sc. éco + Institut de* commerce international, dispon. rapidem., étudie toutes proposit. France ou étranger. Ecrire n° T 6.585 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 21 ans CAP employée de bureau, BEP agent administratif ayant travaillé 1 an assurances, cherche place stable, préf. ds comptabilité. Ecr. n° 6.058 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGEN. BIOCHIMISTE CNAM diplômé marketing ISSEC. Grande expér. et responsabilité, cherche direction commerciale ou techn.-cciale ou ventes PARIS ou PROVINCE. Ecr. n° 2.828 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. Maîtrise de Lettres cherche place stable Enseignement ou rédaction. Tél. : 238-00-31.

CHEF COMPTABLE expérimenté (générale analytique-trésorerie) 58 ans, libre de suite, rech. situation, région Paris. Ecr. n° 71 084, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Professeur bilingue diplômée universit. britannique 20 a exp. format continue gdes écoles ch. poste stable et intéressant possibilité temps partiel. Ecr. réf. n° T 06 717 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. ch. place DACTYLO, employée de bureau à St-Germain ou ligne R.E.R.: T. 975-74-79.

Chef comptable ou responsable administratif expér. Afrique ch. emploi préf. Abidjan, 976-09-83.

ETUDIANT *sérieux qualités de* travail, parlant anglais, portugais, recherche EMPLOI pour juillet-septembre. Téléphoner : 256-00-99 heures de bureau ou écrire BOURGERIE, 52, avenue de Choisy, 75013 PARIS.

LIC. PHILO 31 ans, trilingue français - anglais - allemand, expérience enseignement + formation continue CHERCHE POSTE ENSEIGNANT. Libre début sept. Fr. ou étrang. Ecrire Havas 1.341, Aix-en-Prov.

CHIMISTE 32 ans, Français, résidant Amérique Nord, employé importante société pétrochimique (6 ans LABOS, 2 ans commercial), rech. poste commercial (ventes ou marketing) société française, vue retour éventuel. Anglais commercial et technique, brevets, expérience management. Ecrire n° 70.704, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

SUISSE ALLEMAND Infirmier diplômé (également en psychiatrie), 27 ans, cherche dès que possible un emploi à Paris chez une personne privée comme infirmier, compagnon, chauffeur ou dans le ménage pour apprendre le français. — Offres sous chiffre 60.224, à PUBLICITAS, case postale, CH-4010 BALE.

H. 28 ans, lic. philo., dipl. E.P.H.E., ch. poste en français ou philo. Etudie ttes proposit. Ecr. M. REYNAUD, 247, bd Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE.

SECRETAIRE DIRECTION Parfait. bilingue français-anglais Sténo 2 langues.
10 ans expérience
cherche poste région Sèvres, Boulogne, Montparnasse.
Tél. : 626-84-23, ou écrire Mme RZEWUSKI 7, avenue de l'Europe 92310 SEVRES.

INGÉNIEUR D'AFFAIRE 30 ans, C. A. 1978 : 250.000 F. ANGLAIS, ESPAGN. COURANT, A VECU 2 ANS EN AMERIQ., recherche POSTE STE FRANÇAISE OU INTERNAT. A CARACAS OU AMERIQUE. Téléph. 790-97-68.

MATIÈRES PLASTIQUES SPECIALISTE POLYESTER
- Etanchéité ;
- Carrosserie ;
- Bateaux.

Cherche place stable. Téléph. 307-43-95.

J. H. 17 ans, élève de la chambre de commerce, cherche emploi du 1er au 31 juil. Tél. 056-48-45

AGENT DE PLANNING 8 ans d'expérience cherche poste similaire. Ecr. n° 2 833, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

formation professionnelle

FORMATION AU COMMERCE INTERNATIONAL

L'Institut de Formation au Commerce Extérieur de Dunkerque *organise en octobre* 1978 un stage de neuf mois de

FORMATION PRATIQUE AU COMMERCE EXTERIEUR

destiné aux Jeunes titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 2.

Débouchés possibles :
- Cadres de Services Administratifs exports ;
- Import-Export, Société de Commerce International ;
- Transports Internationaux.

Renseignements et inscriptions :

J. HERAUT, B.P. 70 — I.F.C.E./S.I.F.O.P. 59840 DUNKERQUE

secrétaires

Banque privée Paris-2e rech.
SECRÉTAIRE DE DIRECTION *HAUT NIVEAU.*
Téléph. M. BLANC : 236-57-70.

EDITEUR ALLEMAND cherche pour son bureau de PUBLICITE DE PARIS
SECRÉTAIRE DE DIRECTION parf. bilingue français-allemand. Langue mat. allem. préférable. Niveau universitaire, 25 a. min. Libre en septembre.
Env. C.V. avec lettre manusc. à M. MAMIN, 18, rue de Varize, 75016 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

Concession MEDIA Vidéo unique au monde Rapports par contrats avec 300.000 F par région LK 6, av. Duclos, 94450 BREVANNES. T. 569-02-01

propositions diverses

Particulier cède SYSTEME HEWLETT-PACKARD 9830 A av. disque et deux imprimantes. Possibilité de leasing. - C.D.B. 55, rue Saint-Sernin, 33000 BORDEAUX

automobiles

5 à 7 C.V.

Part. vd R5 Renault 1974, excel. état, toute option, radio cassette stéréo, 46.000 km. Prix 12.500 F. Tél. 280-22-89, M. Koel, h. bur.

8 à 11 C.V.

RENAULT-20 TL 1977 45 000 km, bleu métall., Argus. Tél. : 423-13-48.

12 à 16 C.V.

URGENT. Particul. vend coupé Mercedes bleu, intér. cuir bleu, ann. 1970. Px 16.000 F. 875-50-30.

THUILLIER CONCESSIONNAIRE PEUGEOT vend prix intéressants 604 exposition 0 kilomètre. 46, rue de Mouzaïa, Paris (19e). Téléph. 203-94-42, M. Serrat.

+ de 16 C.V.

Occasion unique DAIMLER VAN DEN PLAS 5,3 litres, voiture de direction, état neuf parfait. 600.000 F belges. LEYLAND VERNAEVE, Doornzelestraat 31, 9000 GAND (Belgique). Téléph. 00 32 91-23 03 84.

MERCEDES 450 SLC, mai 1977, toutes options, 8.000 kilomètres. Tél. 877-10-57, après 19 heures.

---

jusqu'au 31 juillet 1978
2 exclusivités SFAM FRANCE
2000 GTV ESTATE
ALFETTA PRIMAVERA
venez les découvrir.
SFAM FRANCE·ALFA ROMEO
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

L'immobilier

constructions neuves

PARIS (5e), PANTHÉON
dans petit programme 12 appartements
PROMOTEUR PRIVÉ PROPOSE :
INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL
en début de chantier, fondations terminées, appartements toutes surfaces, de 7.800 F à 8.800 F le m2
Tél. : 707-02-31.

locations non meublées Offre

Paris

Hôtel part. 5/6 pces, gd cft (3X2 p., cuis., bains) 4.000 par mois. « FAC ». - 337-69-59

INVALIDES, Beau LIV. DBLE + 1 chbre, tt cft. Tr. bon état. Tél. 2.000 + ch. - 539-95-38

MALESHERBES 95 m2, 4e étage, tr. ensol., 4 p., ref. neuf, cuis. ent. équip., tél., moq. 2.300 F + ch. Tél. pr r.-vs gérant 16-19 h merc., jdi 11-18 h.

MAUBERT PETIT STUDIO CARACTERE tt confort, TEL. 1.100 F NET - 727-84-24.

Région parisienne

BECON (près gare) Imm. récent, living + chbre tt cft, tél., parking. 1.100 F + charges. Jeudi, 17 h. 30/18 h. rue Louis-Ulbach, n° 42 COURBEVOIE

maisons individuelles

Versailles/Buc. Particulier vend maison individuelle 150 m2. Terrain 1.200 m2. 3 chambres. Séjour 40 m2, cheminée. Garage double. 2 salles de bains. 30 minutes de Paris. Prix 650.000 F. Tél. : 956-16-08.

locations meublées Offre

Paris

LIEGE. Imm. ancien, 5 Pces cuis., salle de bains, tél. Loyer 2.400 F. - 742-99-09

locations non meublées Demande

Paris

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

EMBASSY SERVICE rech. direct stud. ou appt Paris, ville banl. Ouest. - 265-67-77

immeubles

Emile Europe, 54, r. Amsterdam achète comptant immeubles entiers ou partiels libres ou occupés. 520-13-57 matin.

AUBERVILLIERS IMMEUBLE DE RAPPORT A VENDRE TREIZE LOGEMENTS 2 A 3 PIECES, conviendrait particulièrement à investisseur. *Pour tous renseignements écrire* s. 920 HAVAS STRASBOURG.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 2 pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux, paiement cpt chez notaire. Tél. 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la *Motte-Picquet* (15e). 566-00-75 rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

RECHERCHE APPTS STANDING 16e, 8e, 17e, RIVE GAUCHE ET NEUILLY. **DORESSAY - 548-43-94**

RECHERCHE Client banque 5-7 pièces, tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. **MICHEL** & REYL 265-90-85

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27.

Association professionnelle cherche 4-5 Burx, 100 à 110 m2, 6.000 F mensuels maximum, 7e, 5e, 8e, 1er, 17e. Tél. : 705-42-96.

1 à 20 BURX Ts quartiers. Location sans pas-de-porte. Agence MAILLOT **293-45-55**

PORTE MAILLOT NEUILLY loue PRESTIGIEUX **IMM. NEUF INDEPENDANT** REZ-DE-CH. + 8 NIVEAUX + PENTHOUSE 65 bureaux - 2 boutiques - 4 salles de conférence - 1 salle de projection - 1 Cafétéria + cuis. - 48 parkings - Archives - 45 lignes tél. - Télex - Circuit vidéo - Air conditionné. PROMO-BUREAU **704-65-39**

15e PASTEUR Pptaire vend ou loue directement, 110 m2, 7 bureaux + archives, 3 tél., entrée sur rue. - 783-83-50

locaux commerciaux

Achète toute ppté 700 m2 locaux Claux dont 150 m2 en boutique. MARTIN 742-99-09.

fonds de commerce

Mantes-la-Jolie, plein centre ville. Pas-de-porte, 1.500 m2 + park. 700 m2. Accès décharg. Chauf., parf. ét., conformité. Conv. supermarché, ameublem., *bricolage,* etc. 550.000 F (av. 250.000). T. (35) 74-40-74, 10-12 h. 14-19 heures.

MONTPELLIER. Affaire très connue mécanographie papet. centre ville. C.A. 1.000.000 F. A dévelop. Ecr. HAVAS n° 153.542 MONTPELLIER.

Vends fonds de commerce CONFLANS-STE-HONORINE 78 gde boutique + appt 5 Pces. Le tout 392 m2, bail 9 ans tous commerces, emplacement prem. ordre. PX 190.000 F. Possib. crédit. Rens. : 950-28-13 (hres bureau).

hôtels-partic.

16e PRÈS BOIS TRES BEL HOTEL PARTICUL. rez-de jardin + 3 niveaux. GD CFT, état imp. RAVISSANT JARDIN 100 m2. T. 325-89-90.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil. Expertise. Indexation gratuit. Discr. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. - 700-00-99.

18e Libre CHATEAU-ROUGE Studio cuis., s. bains, w.-c. 38.000 F + 800 F mens. **F. CRUZ,** 8, rue La Boétie. 266-19-00.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BD SUCHET
dans immeuble grand standing pptaire vend STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, HEURES BUREAU.

7, R. DE L'ASSOMPTION
Appts de 164 et 196 m2 Balc. Parking. Sous-sol. Petit immeuble neuf
Sur place de 14 à 19 heures GEFIC - 224-10-23

R. DE FLORENCE. R.-de-ch. avec jardin privé, 6 P., 2 bains, 160 m2, service. Bel immeuble. 790.000 F - 622-22-56.

PORTE SAINT-MANDE, près Bois et Métro. Imm. résidentiel, calme. APPARTEM. 2-3 Pces. 80 m2 DBLE-LIVING. Balcon. Chbre. WC. S. de bains. Entr. Gde cuisine. Téhl. Placard et penderie. Chauff. centr., cave. Park. Asc. Prix : 430.000 F. 328-66-13.

Mo MICHEL-ANGE-MOLITOR ds bel imm. 2 pces réun. en une Gde salle de bains. Gde cuisine. 61 m2 environ. Calme. Sur jard. 380.000 F.
Sur place, 47, rue Erlanger de 14 h à 19 heures les 28, 29 et 30 juin ou tél. 261-51-16.

Unique Pl. des Vosges (même) Magnif. appt 300 m2 environ. Etude des Vosges. - 278-09-40

60, r. Joseph-de-Maistre, dans imm. neuf, studios, 2 P. Park. Visite de 14 h à 19 h. tous les mardis et vendredis.

MoDAUMESNIL
Imm. pierre de taille. Asc. S. r. et cour. Liv. dble + 2 chbres, s. de bains, chf. centr. + chbre serv. poss. 400.000 avec 80.000. 344-43-87.

R. LAMARCK. Près métro. 2 P. s/rue + gde cuisine. W.C. + petite pce, poss. bains. 158.000 F. - 255-66-18.

POISSONNIERE. Prof. libér. Beau 5 Pces. 150 m2. 2 bains. Bel Imm. Asc. 727-84-76.

BOURSE SENTIER
Dégagé soleil. 5e ét. Ascens. Beau 68 m2 à neuf. - 633-33-67.

ILE SAINT-LOUIS
Gd studio de charme, 45 m2, poutres apparentes, gde hauteur sous plafond, 5e étage ss asc. 567-22-88.

Près ETOILE. Stand. 6 pces. Cuis. Bains. TEL. SERVICE. 5.300 F le M2. — 622-46-90.

GAMBETTA
Propriétaire vend ds immeuble récent, standing, 2 pces, tout confort, 48 M2, balcon, tél., cave Prix : 210.000 F. Tél. : 797-89-40.

PARC MONCEAU. pr P.-D.G. ou diplomate, pr recevoir : MAGNIFIQUE Appt 395 m2 dont 127 de réception. Qualité, situation 1er ordre.
Ecr. no T 06725 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

BON 17e. Imm. caractère, 4 p. cft, 80 m2. Tél. 3e étage. Rare. 280.000 F. 292-15-44

9e, ds cité privée s/verd. splend. PAVILLON style atelier en dupl. toit terras. + jardin, except. s/place, mer., jeu., 15 à 19 h. Tél. 878-41-65

ILE SAINT-LOUIS
Appt caractère. Séj. + chbre, bains. TEL. Bel imm. classé. SOLEIL - 727-84-76

Achetez directement de particulier à particulier. Appelez
interpropriétaires
Envoi gratuit d'une sélection d'appart. et de mais. à vdre 280-23-28 — 280-54-28
30, rue de Londres, 75009 PARIS

BD J.-SANDEAU
230 m2. Récept. + 3 chbres. P. DOUX — 500-16-62.

MUETTE
RANELAGH
DUPLEX. Direct. propriétaire. Gd liv. 2 chbres. Plein soleil. 6e et 7e étage. Asc. Balcon. 734-98-06.

SAINT-AUGUSTIN
4-5 PCES GD STANDING
Somptueuse réception. 707-12-60 — 325-32-77.

IÉNA
PPTAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS splendide DUPLEX 140 m2 dans HOTEL PART. du XIXe siècle. Entièrement rénové. Gd style. Décorat. de luxe. Renseignements : 734-93-36.

VILLIERS Atelier d'artiste 80 m2 luxueux, gd caract., s/verd., mezzanine, chbre, bains, w.-c. indépendant, cuis. équip. 575.000 F. 582-61-00.

PARTICULIER vend près BOIS de VINCENNES Ravissant appart. : réception et 3 pièces. Très belle terrasse. Surf. totale 120 m2. 11e étage, ascenseur personnel. Convient à 2 ou 3 pers. Tél. : 344-22-48.

MARAIS
Bel imm. XVIIIe de caractère Bon stand. Immeuble en parfait état d'entretien.
VRAI 3 P., haut de plafond, cuis., gd bains modernes, w.-c., chauff. cent., tél., 2e ét. sur rue très clair exposition EST. 398.000 F. Crédit 80 %. Voir Pptaire : mer., jeu., 14 h. 30 à 19 h., 31, rue CHARLOT

SACRÉ-CŒUR dans imm. rénové, 2 P., vue sur PARIS, verdure, plein Sud. Sur place vendredi, samedi (11 à 17 h.), 6, rue Maurice-UTRILLO ou tél. : 256-20-33 ou après 20 h. : 261-72-00.

Près **MAGENTA** 2 P., 38 M2 TOUT CONFORT. CALME. 160.000 F. 555-01-54.

SUR JARDINS MARAIS Imm. XVIIIe asc., 120 m2, plein Sud, séj. 55 m2, 3 ch., calme. 325-66-66.

MOZART-JASMIN
URGENT cause départ particul. de prêf. à part. ds imm. pierre de taille, très bel appt 106 m2 compren. dble liv. + 3 chbres dont une, style atelier artiste av. poutres appar. + c. amé. nag., 2 s. dbs + chbre serv., +cave, état imp., calme, soleil. Prix 675 000 F, 1er ét., 107, av. Mozart, 16e. Vis. tte la journée. TEL. : 525-98-57.

PEREIRE Propriétaire superbe 3-4 pces refait neuf, bains marbre, Sud. 450.000 F. Jeudi 16-18 h : 6 bis, bd Pereire

FOCH Beau 2 p., étage élevé, tout confort, calme, verdure. « TAC » : 329-33-30.

9e 5 pièces, 140 m2, plein soleil, sur verdure. Tél. propriétaire : 11-17 h., 526-30-54.

URG. CSE DEPART, RUE DE **JARENTE** MAGNIFIQUE STUDIO TT CONFT CHARME, CARACT., CHEMIN. Prix intéressant - 266-92-15.

LOURMEL Très bel immeuble PLEIN SUD 2 P., cft, tél., cave, s/rue. 31, r. VASCO-DE-GAMA, jeudi 13-17 h.

MONTEVIDEO, 130 m2 splendide liv. + 3 chbres balcons. 5e ét., imm. stand. chambre service. - 567-22-88

Paris Rive gauche

SAINT-SULPICE
MERVEILLEUX liv. dble 1 chbre, tt cft, soleil, étage élevé, aménagement raffiné. 590.000. - Eicher. - 359-99-69

INVALIDES
BEAU 5-6 Pces, étage élevé. CHARME, SOLEIL 1.350.000. - Eicher. - 359-99-69

CHAMP-DE-MARS
LUMINEUX 2 Pces, tt cft, 5e ét. 360.000 F. - Eicher. - 359-99-69

13e, PEUPLIERS ATELIERS-DUPLEX 100 m2, imm. neuf conception originale. 589-20-97 matin et apr. 20 h. 30

Près PARC MONTSOURIS
Beau 5/6 Pces, 165 m2, tt cft 9e et dernier étage. 589-49-34

Square Port-Royal, 2/3 pièces 70 m2, tt cft, cuisine équipée. Part. 336-09-95

DUPLEIX. Living double sur loggia, chbre, gde cuis, aménag. gd cft, gar. 630.000 F. Jeudi, vend. 15-19 h., 34 r. Lourmel

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX.
17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE. MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14 h. 30 à 18 h. 30
RÉALISATION **APRI**
29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

FBI
OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDEO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE,
VASTE CUISINE,
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE, SUR RUE.
APPART. MODÈLE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI 14 h. 30 - 18 h. 30.
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

FIN DE PROGRAMME
1 beau studio 33 m2
1 beau 2 pces 37 m2
1 beau duplex 52 m2
tt cft, rénové. Prix à débattre. Propriétaire 14 à 18 h. 28 bis, rue Cardinal-Lemoine

ECOLE MILITAIRE
Imm. pierre de T., beau 4 Pces 80 m2. - 705-31-13

CONVENTION BON IMM. 6e, ASC. STUDIO, TT CFT 95.000 F. Tél. 508-41-35

ST-PLACIDE. Beau studio, cuis. s. bains, w.-c., REFAIT NEUF. POUTRES. 138.000 F. 508-40-13

MONTPARNASSE - RARE **ATELIERS** + chambre, bains, en DUPLEX 43 m2 aménagés. - 544-50-94.

VIIe VANEAU
Dans charmant petit immeuble **70 M2** ENVIRON TRES AGREABLES SEJOUR DOUBLE + UNE CHBRE, bains, w.-c. séparés, cuisine entièrement aménagée. Petite terrasse dans verdure. Très calme, plein soleil. Eau chaude et chauff. central par l'immeuble. - 755-98-57.

VIe - SAINT-MICHEL
SAINT-ANDRE-DES-ARTS Bel imm. caractère 17e siècle **DUPLEX 170 M2** + CHBRE DE SERV. GD SEJOUR (av. cheminée et poutres appar.) + S. A MANG., 2 CH., 2 S. BAINS, CUIS. EQ. RUE CALME. POSS. GARAGE. COTIMO, Mme Toppo, 783-62-74.

Mo VANEAU Imm. p. de taille Tapis escalier LIV. + CHBRE, reft neuf. TEL. Cave. 26, R. PIERRE-LEROUX Jeudi de 13 h à 17 h.

CENSIER Pierre de taille Appts 3 P., 1er ét. 220.000 F, 5e 210.000 F. ORPI - 331-81-11.

MAZARINE Plein ciel
5 P., 110 m2, caract., charme, soleil. ODE. 42-70. Poss. park.

N.-DAME STUDIO CARACT. 8, rue ST-JULIEN-LE-PAUVRE. Jeudi 13 à 17 h.

SAINT-SULPICE
DIRECT PROPRIETAIRE **85 M2** sur grande cour ravalée soleil bon état. 734-98-06, HEURES BUR.

SAINT-GERMAIN
GD STUDIO direct pptaire cuisine, salle de bains, w.-c., sur belle cour ravalée. 734 - 98 - 06, HEURES BUREAU.

MÉTRO ÉMILE-ZOLA
HABITABLES IMMEDIATEM.
— STUDIOS
— ET 2 PIECES VASTES, TRES LUMINEUX, CUISINE EQUIP., TELEPH.
— 3 PIECES EXPOSE SUD GRAND BALCON.
RENSEIGNEM. SUR PLACE : 10, rue Frémicourt, ts les jrs (SAUF MARDI, MERCREDI) de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. Téléphone 578-03-72.
OU SINVIM
500-72-00, heures de bureau.

QUARTIER LATIN
Imm. pierre de taille, ascens. 5e étage - Balcon - Soleil
BEAU 5 P. CONFT
JOLIMENT RENOVE
PRIX : 700.000 F
Jeudi, vendredi, 13 h. à 18 h., 28, rue du Cardinal-Lemoine. Téléph. 622-35-83.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 CHAMBRES Tout confort, livré à neuf, calme, verdure, soleil, 360.000 F. PROPRIETAIRE : 256-30-64.

RUE SAINT-CHARLES
Récent, étage élevé, balcons, 3 pièces, tout confort, parking. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

7e RAVISSANT 220 M2
formant atelier et duplex, 7e ét. terrasse, 75 m2, réception + 3 ou 4 chbres, garage, tél. le mat. 227-60-17 - 924-62-73

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

GOBELINS
Chambre, 3e étage, 49.000 F.
CHAMBRE 4e étage, 57.000 F.
STUDIO 1er étage 78.000 F
Calme, soleil. - 331-89-46

15, RUE DE LA CLEF
RESTAURATION EXCEPTION.
PTES MAISONS 5-6 PCES
4-5 P. + JDIN PRIVAT.
2-3 PCES ET STUDIOS
Visite de 14 à 17 h. 707-12-60 - 325-32-77

6, RUE FRANÇOIS-COPPÉE
CALME. Bel immeuble tt conft **4 PCES** + ch. serv., parf. état. Vis. jeudi de 14 à 17 h.

Région parisienne

BANLIEUE SUD. 5 Pces 5e étage, grd stand. + solarium. 655-03-42

MARLY-LE-ROI, réc. DUPLEX récept. 3/4 chbres, gar. jard. privat. 298.000 F. - 027-57-40

VALENTON
A vendre, appt F 4, tt cft, téléph., moquette, chff. cent., cave, park. Indépend. Libre. Px 140.000 F. Tél. 903-74-94

LE PECQ VESINET 12' R.E.R.
vd 3 P. Imm. stand. Excellente exposition. Prix : 350.000 F. 976-87-72.

LE PECQ Part. vend **4 PIÈCES**
parf. état, cuis. entièr. équipée, salle de bains, cave, parking. 973-57-47 ou 976-67-25

NOGENT. R.E.R. Imm. pierre de taille 1970. Studio 31 m2, cuis. éq., bains, cave, park. 155.000 F. - 542-66-99

COURBEVOIE - LA DÉFENSE
Part. vend beau 4 pièces récent **106 m2** tt cft, tél., park. ctre cial et sportif Charras Tél. 788-22-46, avant 11 h.

ELANCOURT A SAISIR. Part. vd 4 pces 86 m2 EST - SUD-OUEST, loggia, vue dégagée. 205.000 F C.F. compris Tél. le soir : 062-76-35

BOULOGNE BOIS
HAVRE DE VERDURE
LUXE, 5 Pces 1.200.000 F NEVEU et Cie. - 743-96-96

VERSAILLES
76, avenue de Paris LA SEIGNEURERIE 2 pièces à 6 pièces Sur place de 14 h. à 19 h.

NEUILLY
grandes réceptions + 4 chbres 220 m2 + 2 chbres service. P. DOUX. - 500-16-62

BOULOGNE
PRÈS MARCEL-SEMBAT
App. 80 m2, tt cft, 2e ét., asc. TEL. : 266-67-06.

NEUILLY, ST-JAMES
maison 8 p. + terrasse, 80 m2 ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54

MEUDON AV. du CHATEAU LUXUEUX 5 P. + chbre. 600.000 F. 226-87-04.

CREIL IDEAL PLACEMENT Neuf, dans résidence Plusieurs Gds 3 P. 107.000 F. Plusieurs Gds 4 P. 120.000 F. Tt cft. Balc. Park. Gros crédit poss. Très bon rapport. Location garantie. Documentation : TEL. 345-86-41

Province

LES HAUTS TROUVILLE
Pr CASINO VUE IMPRENABLE PARC ET MER. Magnif. stud. av. terrasse, kitch équip. Bns, moquette, garage. - 265-67-77

NICE MONTBORON
appt de prestige, vue féerique. Dern. étage, 142 m2, terrasse 350 m2, gar. 3 voit. Chbre de service. Tél. : (16) 93/80-24-90.

Vacances Eté-Hiver à CHATEL Haute-Savoie
Studio 115.000 av. 23.000 cpt 2/3 pces. Gestion assurée ERIGE, 84, route de Genève 74240 GAILLARD (50) 38-52-89

COURCHEVEL (1.850 m)
Part. vd 2 pér. : févr. 3e sem., fév. 4e sem. Studio pr 4 pers. Club hôtel. Prix sem. 40.000 F. 973-57-47 - 976-67-25

Etranger

SUISSE
Ovronnaz, station été-hiver Occasion unique pour cause liquidation société.
Studios meublés dès 42.000 F
2 pièces meublées dès 70.000 F
Hypothèque à disposition. Excellente situation ds la forêt. Tranquillité, soleil.
Pour tous renseignements ou vis. J.-M. Gaudard, BCV, CH-1912 Ovronnaz. Tél. 027/86-35-53 Télex 38569

manoirs

SARTHE. Part. MANOIR XVIe 20 ha. Rivière, douves, ULM, 19, rue du Docteur-Arnaudet, 92190 Meudon, 027-12-90. 325-72-87

maisons de campagne

Part. vd maison 2 pces, cuis., s. de bns, sur sous-sol, terr. 1.300 m2 dans l'Oise. Pour renseign. s'adress. à Me Frassaint. 60600 CLERMONT. T. 44-50-13-89

Juillard 24510 Saint-Alvère. Tél. (53) 61-70-04.
en PERIGORD NOIR mais. camp. tte en pierre, gd séjour, 2 chbres, cuis., s. de bains, w.c., gd cft, garage attenant, bâtiments d'exploitation qui doublent la maison. Eau de ville et de source, belle vue, terrain 1 ha. Prix 240.000 F.

Entre Mer et Montagne
CABINET CEVENNES SUD IMMOBILIER 12, rue Jeu-de-Ballon, 34190 GANGES Tél. (16-67) 73-84-34
vous propose 100 affaires, maisons de campagne cévenoles mas, mazets, propriétés, villas et terrains. Liste sur demande.

Ds hameau sud Ardèche, maison indép. ancienne, typique. Vue superbe. Rivière. Soleil. Px 60.000 F. T. (91) 37-75-30.

Maison de campagne 500 m de Neronde ds le Cher (18)
6 P. : salle de séjour Poutres apparentes. Petit bar. Combles aménagés. Cheminée. Eau. Electr. Sanitaire. 1.600 m2 Ter. av. Puits. Verger. 30 km de Bourges 120.000 F
M. ou Mme A. DICARLO. 23, rue du 13-de-Ligne. 58000 Nevers. Tél. : 16 (86) 57-47-37.

EURE, 130 km PARIS par A 13 maison normande b. état, 5 P. dt 2 av. âtre, beau terrain et très isolée. Px. 145.000 F. TÉL. (32) 35-11-82

LUBERON (84) dans village sans vis-à-vis
Petite maison restaurée. Prix 60.000 F. Hugues, 20, r. St-Pierre, 84400 Apt. ou tél. de 10 à 12 h. (90) 74-07-36 sf d., L

PRÈS CHATEAU NANCAY
AU CŒUR DE LA SOLOGNE, sur beau terr. boisé de 2.000 m2. GRANDE MAISON RECENTE, tt cft, liv. 37 m2, cuis., s. de bs, 3 ch., 3 p. a aménag. a l'étage. HADEF, 7 bis, rue Roosevelt, 18100 VIERZON. T. (36) 71-06-45.

EXCEPTIONNEL
A 4 KM PERPIGNAN
mâs catalan, 8 km plages, const. neuve en tradit. 3 au 6 P. 250.000 à 330.000 F clés en main, y compris terrain cadre environnant très verdoy. (Montagne, chasse, pêche) S'adres. SOCOVI, r. du Canadell 66530 CLAIRA. T. (68) 37-01-24

châteaux

CABINET CEVENNES SUD IMMOBILIER 12, rue Jeu-de-Ballon 34190 Ganges Tél. (16-67) 73-84-34
vous propose en GEVAUDAN un magnif. château meublé, anc. monastère bénédictin du 12e, parc 5 ha. Px 1.800.000 F. 100 autres affaires entre mer et montagne. Liste sur demande.

VENDEE superbe Château + donjon 12e S. 7 ha, site exceptionnel + locaux scolaires 1 ha agréés 100 enfants, rapport 85.000 F. **1.250.000** Rarissime. 266-27-55.

chasse-pêche

ACTIONS DISPONIBLES POUR chasse aux perdreaux en BEAUCE, 75 km de Paris, 500 ha, beau tableau, le fusil 1.500 F. - 027-41-75

pavillons

DRANCY centre. Vds cause dep. province superbe pavill. 7 P. 154 M2. Jdin. 420.000 F. Crédit possible. Tél. : (71) 78-40-02.

JOINVILLE. Resid. Côte Nogent VILLA GRAND LUXE BORD MARNE. PORT PRIVE. Séj. + 6 chbres + service. Garage. Jardin. Dépendances. ETAT IRREPROCHABLE. PRIX : 1.250.000 F. Prenez contact 322-61-35.

La campagne à 200 m. R.E.R. BURES. Ravissante maison 1921 Séj. 26 m2. 3 chbres. Bains. Impecc. Gd ss-sol. Terrasse. Vue magnifique. Jardin 500 m2. 266-27-55 ou 907-73-64 (soir).

LE PERREUX. 64, av. Joffre. Belle maison bourgeoise, 6 pces. Tt cft. Gar. Jdin 600 m2. 540.000 F. Crédit 80 %. Mercredi, jeudi 14-19 h.

RUEIL 7' R.E.R., calme résidentiel, beau Pav. 70, liv. 40 m2, 3/4 ch., gde salle jeux, gar., jardin. 920.000 F. 967-62-03.

MAUREPAS (78)
Part. vend pavillon jumelé 72. Rue calme, près centre, 125 m2 habit., séj., 4 ch., 2 bns, cuis., garage, patio. Prix : 305 000 F + 29 000 F C.F. T. : 050-55-06.

fermettes

INDÉPENDANTE
AU NORD DE LA CREUSE belle fermette typique, G. O., bon etat, 4 gdes p., grenier, grange, écurie (60 m2), terr. atten. 1 200 m2. E., El., à br.
PRIX 70.000 F
CRÉDIT 80 %
PROGECO. 33, av. Gambetta, 23000 GUERET. 16 (55) 52-59-67.

villas

ASNIERES PRES MAIRIE
Recept. 20 m2 bur. 5 chbres. cuis., office, gar. 2 voit. 450 m2 terrain. 1.100.000 F - 738-49-00.

PROVENCE prox. ST-REMY Prop. vd MAS NEUF Vue imprenable. Sur 2.000 m2 620.000 + 120.000. Crédit. Tél. : 305-18-15 soir.

Meuse, vend belle villa F 5 30 ares, verger, garage, vieilles poutres, combles. Quartier tranquille. Pêche. poutr., combl. Quart. tranquille. Pêche. Chasse (29) 79-01-41.

RARE Ile du Levant (83) Hyeres, villa 4 P. Loggia, Jard. 1.200 m2 tres belle vue s. mer. Poss. 2 appart. Px tot. 348.000 F av. 50.000 F cpt + fac. Ecrire Fournier, 25, r. Paul-Chenavard, 69001 LYON ou T. (78) 28-17-00.

Part. a Part. cause depart Maison mod. F 4. Gar. Jard. SUD-BRETAGNE 230.000 a déb. T. apr. 18 h. (40) 82-83-27.

SAINT-CLOUD Villa gd standg. 6 pièces, 2 salles de bains, ss-sol, 3 voitures, 845 m2 terr. Livrais. octobre 78. T. 918-59-45

SURESNES BELLE VILLA RECENTE 248 m2 sur 2 niveaux + sous-sol aménagé, jardin, piscine. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

villégiatures

LES ORRES
Quelques apparts. entièrement équipés pour 4 à 6 personnes, disponibles juillet à septembre. Location à la semaine. Renseign. : Mme GAGNEUR, 35, av. de l'Opéra, Paris (2e). Tél. : 261-52-31 (hres bureau).

propriétés

Part. vd gd mâs provençal de caractere + maison d'amis, gd cft, pisc., parc 15.000 m2, très vastes dépend. 12 km AVIGNON Px 1.500.000 F. Tél. (16-90) 82-54-29 H. bur.

MAISON TOURANGELLE,
12 km Nord de Tours, cadre boisé, sortie de bourg, fournisseurs. Rez-de-ch., plain-pied, 4 belles P., poutres, cheminées, s. bns, 2 wc, ch. mazout, 1er ét. 2 chbres, dches, grenier, cft, autre bât., gar., atelier, petite serre, jard., tr. beaux arbres fruitiers et d'ornement, pelouse, 2 caves en roc, conten. 2.000 m2 entierem. clos. Prix 400.000 F. M. Catherine, les Rennerles, 37360 Rouziers-de-Touraine. Tél. (47) 24-56-14.

Propriété exceptionnelle. Site classé Normandie 2 heures de Paris, mer 40 km, 15 pièces, chauffage central, communs, maison de gardien, 12 h., prés, bois, roches, rivière, étang. Tél. : 326-44-89.

550 000 F PAV. CLOSERIE 3 ha NEUF 85 km PARIS SUD, BOIS SILENCE. Tél. : 429-70-61 repas.

VENDEE près OCEAN à vendre très belle propriété 8 pièces plain-pied, parc, étang 95 a. AVRIT, 18, rue Pasteur, 85 La Roche-sur-Yon.

SOLOGNE-BERRY
200 km Paris, part. vend maison 17 pièces pp., séjour 700 m2, gd confort, nombrx bains et dches, gar., dépend., terrains 4 000 m2, 850 000 F. Tél. : (36) 75-36-37.

764 PROPRIÉTÉS
de la fermette au château. Autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

92 VERRIERES-LE-BUISSON. Splendide ppté, const, récente dans parc 5 000 m2, bel récept., 3/4 ch., s. de jeux, dépendances, chambre service, grand confort. Px justifié. T. 540-73-01, 98-64.

PORT-MARLY sur hauteur
Jolie vue. Ppté moderne « style » récept. 60 m2, 4 ch. + ch. serv. 3 bains, s. de jx, dépend., beau jard. en terrasse 1.200 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

ANTONY PRES PORTE ORLEANS SOMPTUEUSE PPTE 12 P. PARC BOISE. Ecuries classees. 265-67-77.

MARNES 1 minute première sortie autoroute SPLENDIDE PROPRIETE Surf. habit. 285 m2 env., conft, jardin, impeccable. 1.700.000 F.
VIDAL - 758-12-40

terrains

A vendre à Brayère-sur-Oise Terrain de 4.100 m2 pr constr. A vendre à Bernes-sur-Oise Terrain de 1 ha 52 ares pour lotissement. Pr tous renseign. tél. 470-00-81.

170 km PARIS ds VALLEE DES COLLINES DU PERCHE 4 ha 50 ares dt ETANG 2 ha. 50 ares mise en eau récente alimenté par source - 824-56-59.

VDS PARCELLES ENT. VIAB. Situat. exception., nombreuses communications. Mme THILLET (63) 57-81-13 Av. Vielas 81370 St-Sulpice.

l'agenda du Monde

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE 214, r. du Fg-St-Honoré, Paris. ACH.-VTE excel. cond. meubles anciens, horloges, bronzes, tablx. Téléph. : 766-43-84 et 027-65-58.

Rencontres

GRATUITEMENT, liste de célibataires de votre âge avec brochures illustrée 68 pages. Milliers de partis (18-75 ans). TOUTES REGIONS toutes situations. Env. seulement nom. âge, adr. CENTRE FAMILIAL (NE3) 43, rue Laffitte, 75009 PARIS. 42 000 références constatées par huissier.

ENTRE NOUS
Club de rencontre Hmes, Fmes, Cples, sorties-soirées, téléphone de 10 h. à 19 h. au 246-65-66.

Cours

ARABE stage accéléré. Oral et écrit du 17 au 21 juillet. Acréa : Tél. 824-46-10, 1 bis, rue Paradis, Paris-10e.

Cours d'allem. à HAMBOURG 2/4 semaines juillet/août 1978. Ecrire à LINGUOTHEK, 2 Hamburg 13, Schlüestr. 22.

ENGLISH IN LONDON
Cours d'été pr adultes, 4 sem. du 3/7 ou 31/7. Repas et logt ds cité universit. Act. cult/sport. £ 378 TC. Cambridge School of English, 7 Moor St, London W1. Tél. : 01-734 4203 ou 01-437 5337.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. : 033-00-83.

Instruments de musique

PIANOS
neufs et occasions récents droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspect. Location-Vente. Location - test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces et main-d'œuvre. Daniel MAGNE, 50, r. de Rome, PARIS. TÉL : 522-30-90 et 21-74.

Moquette

MOINS CHER 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ Métro Convention. T. : 842-42-62.

Sécurité

Installateur systèmes spéciaux protection et alerte électronique. Membre agréé A.N.P.A.S. SYSPRO : 805-39-63 ou répondeur 24/24 : 368-62-45.

PORTES BLINDEES
Inst. par agent agréé BRICARD Paris-Nord-Sécurité : 822-24-50.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques assure détente et décontraction par relaxation et massages. Téléphone : 543 - 04 - 37.

Livres

FINI LA CORVEE DES LIVRES SCOLAIRES !
Envoyez-moi votre liste avant le 25 août, les livres seront chez vous pour le 10 septembre.
LE TEMPS RETROUVE 28, rue des Petites-Ecuries 75010 PARIS ☎ 228.51.99

Littérature

Enfin un poète Gabonais. Lisez Q. BEN MONGARYAS, 14, rue Le Bua, Paris-20e.

Stages

Stages artisanaux en Limousin. Château des Portes 23700. Mainsat peint s/bois, photo, poterie, céramique, tissage, teint. végét. Héberg. s/pl. Tél. : (55) 67-00-76.

LE CENTRE DE MORPHOPSYCHOLOGIE APPLIQUEE organise prochainement Stages et conférences sur le thème : Approche générale du comportement par l'ETUDE des TEMPERAMENTS. Pour tous renseig. écr. C.M.A., 25, rue des Artistes, Paris-14e.

Relations

SOLITAIRES
qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.
Maître RUCKEBUSCH
vous recevra sur rendez-vous et vous facilitera, avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.
à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE 4 & 6 rue JeanBart Tél : 54.86.71/54.77.42

La messager de votre bonheur pour une vie à deux.
Alison Clay
CONSEIL MATRIMONIAL MARIAGES — SOIREES DANS. 35, rue La Boétie, Paris-8e. Tél. : 256-04-02, 256-28-87.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL : 326-81-35.

Matériaux

A VENDRE QUANTITE **TUILES** ANCIENNES TEL. (85) 84-36-27

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Hôtes payants étudiants Américains cherchent à se loger sans repas dans famille française Paris mois de juillet. S'ad. Paris American Academy 9, rue des Ursulines, Paris-5e. TEL. : 329-38-83.

LOCATION CAP-D'AGDE
appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Prix studios août 1 050 F, septembre 500 F. Prix 2 pièces en août 1 550 F, septembre 750 F par semaine tout compris. Prix 3 pièces août 1 750 F, septembre 900 F par semaine tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation. Renseignements et réservations SAINT-LOUP, avenue des Soldats, 34300 CAP-D'AGDE. TEL. : (67) 94-20-50.

CANET-PLAGE en Roussillon à louer juil. studio 2 pers. 1 900 F 100 m pl., 962-54-28 M.-Laffitte, 12 h. 30/14 h. 30 après 18 h. 30.

A louer août, sept., oct., appt tout confort, 2 p. cuis., débarras, cour privée, rez-de-ch., angle place av. arbres, parkg, bien ensoleillé, calme, intra muros, 25 mètres plage BON-SECOURS (96) 61-22-47, 10-19 h. 61-95-02 soir

Part. loue F2, F3, pour juillet bord de mer, SAINT-CAST. TEL. : (16-96) 27-14-61

PORT DE NICE. Loue été-hiver LUXUEUX appt 6-8 personnes. TEL. : 957-95-12.

A louer SAINT-BREVINS (44) villa jumelée juillet-septembre. TEL. : 325-95-57.

NORMANDIE, 130 km de Paris, Deauville 65 km, rég. pittoresq., gde et belle villa cft exception., meublée richement + mais. ind. pêche truites, location juillet à sept. Tél pptaire 504-29-03 ou week-end : (32) 44-00-34.

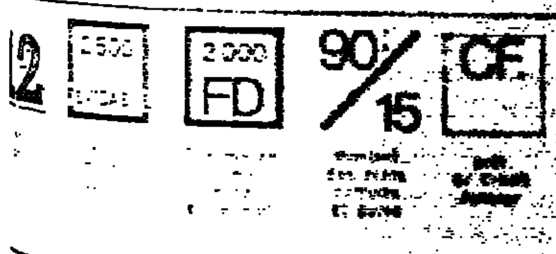
CHAMONIX face au mont Blanc soleil, appt tout confort, 8 lits. Août : 4 000 F. Tél. : 705-42-96.

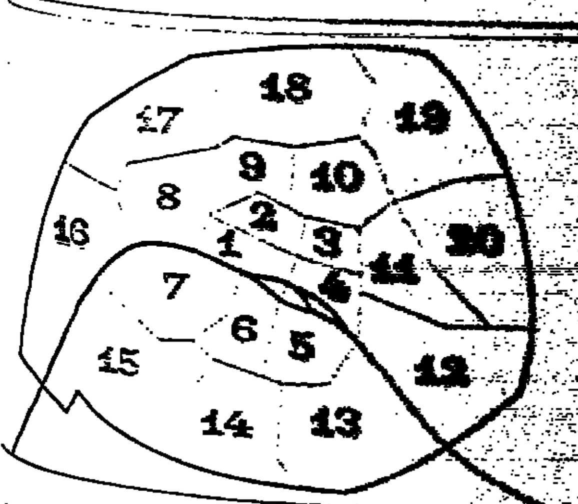
Votre hôtel à 15 min. de Lyon, 5 min de Satolas, conditions pr longues durées, 3 étoiles NN, sal. de réunions, mariages, etc. TEL : 31-08-50.

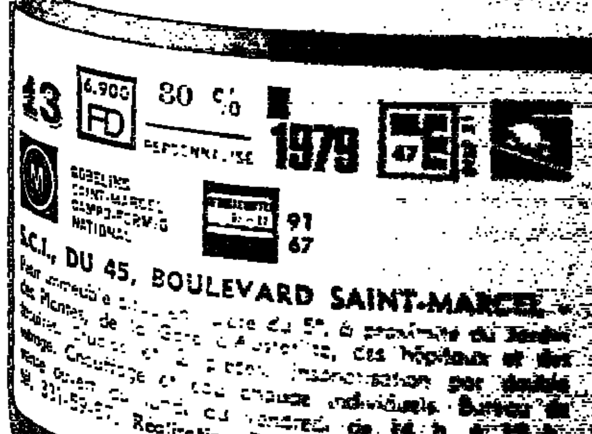
ANGLETERRE juillet 10-18 ans. U.S.A. août 15-21 ans. Encadrement par professeurs. Tél. : 589-85-14, après 17 heures.

PARIS-LONDRES
aller et retour. Avion + autocar 345 F. (I.P.E.X.). T. 203-46-00.

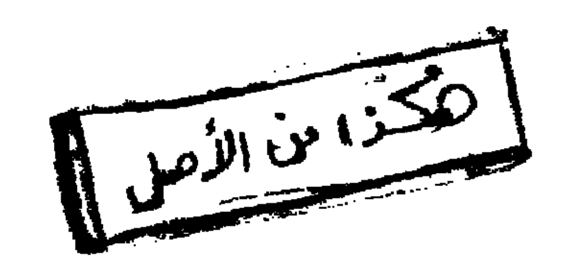
l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.







هكذا من الأصل



Le Monde

régions

La Bretagne après la catastrophe provoquée par l'« Amoco-Cadiz », aux « Dossiers de l'écran »

— VU —

La vie, c'est le pétrole...

Voyons, calculons : le Torrey Canyon *en 1967, l'*Olympic Bravery *et le* Boehlen *en 1976, plus le* Salja, *un, deux, trois, quatre..., plus il y a deux mois, l'*Amoco Cadiz, *ça fait cinq catastrophes en onze ans. En tenant compte de la hauteur des vagues, de la force des vents, de la densité du trafic sur le « cargoroute » de la Manche, de la vétusté des rafiots de complaisance et de l'âge de leurs capitaines, on doit pouvoir déterminer sans grand risque de se tromper la date approximative du prochain désastre appelé à s'abattre sur le pays.*

Pas question de l'éviter, on n'échappe pas aux tremblements de terre ou aux raz de marée. On peut en revanche, à condition bien sûr de le prévoir, faire provision de sympathie et de compréhension à l'égard des populations concernées. Pour les indemnités, ou plutôt pour l'avance sur les sommes que verseront plus tard les compagnies d'assurances aux ostréiculteurs en particulier, on verra ce qu'on peut faire. A la rentrée.

Que voulez-vous, c'est la vie. Et la vie aujourd'hui, c'est le pétrole. Et le pétrole c'est le tanker et même le supertanker. Et le tanker est armé, commandé, manœuvré, remorqué par des hommes. Et tant qu'il y aura des hommes il y aura des risques d'échouage, de collision ou de dégazage. Le tout c'est de les réduire au minimum acceptable, nous expliquait, mardi soir, en prélude aux Dossiers de l'écran, Alain Cancès, auteur d'un petit documentaire très... comment dire, très équilibré, sur les causes et les conséquences de ces accidents de parcours.

Les remèdes ? On sait ce qu'ils valent. On est allé se promener sur une plage du Finistère, propre celle-là, nettoyée déjà. En surface. Creusez un peu et sous le sable blanc vous trouverez, appétissant gâteau marbré, une belle traînée de bouillie noire. Côté sable. Côté rochers, c'est encore sale et ça se voit et ça se sent.

Les goémoniers, les pêcheurs, les hôteliers bretons invités à l'émission en duplex Paris-Portsall, écoutaient, visiblement consternés, les ronds de phrase condescendants et protecteurs débités rue Cognacq-Jay par M. Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales. Les algues ne poussent plus ? Allons, allons, un peu de patience. Le plan Polmar un simple annuaire téléphonique ? On exagère : il a tout de même permis d'alerter le préfet et le directeur de l'équipement dans les heures qui ont suivi le drame. Mettez-vous à la place du gouvernement : ces naufrages à la chaîne, ça n'a l'air de rien, mais ça finit par coûter cher. Les empêcher ? Soyons raisonnables.

On va cependant débloquer des crédits : 1 million de francs lourds, pour étudier l'implantation d'un radar à Ouessant. Sans plus attendre, on n'a pas hésité d'ailleurs à arraisonner depuis le début du mois d'avril vingt-six bateaux de nationalités différentes. Si plusieurs d'entre eux ont continué paisiblement leur route sans tenir compte de nos remontrances, à qui la faute ? La question relève des plus hautes instances internationales. A l'initiative de M. Giscard d'Estaing, la Commission européenne songe à envisager un « programme d'action préventive et curative ». A Genève, la conférence sur les droits de la mer s'est heurtée aux intérêts conjugués des pétroliers et des armateurs battant pavillon panaméen, libérien et autres, moins nombreux qu'on le croit, nous assurait-on, moins décrépits qu'on ne pense. Quant aux pétroliers, parlons-en. Il y avait là un représentant de Total. C'est bien simple, depuis la guerre du Kippour, ils y sont de leur poche.

Conclusion ? Encourageante. Premièrement, il n'y aura pas d'impôt marée noire, deuxièmement, le poisson vendu sur les marchés bretons est parfaitement apte à la consommation. Que demander de plus ? Le minimum acceptable, mais le voilà.

CLAUDE SARRAUTE.

Ile-de-France

Paris-Bercy : une nouvelle gare pour les automobilistes qui préfèrent le train

La S.N.C.F. vient de mettre en service le bâtiment voyageurs de la gare de Paris-Bercy spécialisée dans le traitement des trains autos-couchettes. Jusqu'alors, les voyageurs étaient accueillis dans un bâtiment préfabriqué. La saturation progressive des installations de Bercy — quatre-vingt-quinze mille « passagers » en 1977 — a conduit la société nationale à bâtir une nouvelle gare.

Cette nouvelle gare, la plus *importante d'Europe, réunit,* au rez-de-chaussée, des services d'accueil et un hall d'accès aux quais. Au premier étage, un restaurant capable de servir jusqu'à 500 petits déjeuners le matin et des dîners en libre service le soir. Les installations proprement ferroviaires comprennent huit voies pour les wagons porte-autos et six voies pour les rames de voyageurs. Elles permettent de traiter à l'arrivée et au départ 1 000 voyageurs par jour.

Paris-Bercy accueille les voyageurs à destination ou en provenance d'Avignon, de Marseille, de Toulon, de Saint-Raphaël, de Nice et de Milan, et en provenance de Lyon, d'Evian, de Saint-Gervais, de Grenoble, de Gap et de Briançon, le départ pour ces dernières villes ayant toujours lieu rue du Charolais à côté de la gare de Lyon.

Le service des trains autos-couchettes a été introduit en France pour répondre aux besoins de la clientèle britannique qui séjournait sur la Côte d'Azur. L'inauguration de la première ligne Boulogne-sur-Mer-Lyon remonte à 1957. Cette année-là, la S.N.C.F. avait transporté 6 000 voitures et 18 000 voyageurs. En 1977, elle a acheminé 217 000 autos et 513 000 voyageurs. Une clientèle touristique pour près de 90 %.

Afin de mieux étaler le trafic, concentré à 70 % sur quatre mois, de juin à septembre, la Société nationale applique depuis le mois de mars 1975 une tarification « tricolore » : 220 jours par an, le barème est réduit de moitié, 20 jours par an il est majoré de moitié. La fourchette entre le jour le plus creux et le jour le plus chargé s'est ainsi resserrée : elle s'écarte maintenant de 1 à 10 au lieu de 1 à 40.

La S.N.C.F. exploite ses trains autos-couchettes pour un tiers sur des liaisons internationales et pour deux tiers sur le réseau intérieur.

Ces rames de nuit sont équipées de matériel moderne, notamment de couchettes de seconde classe climatisées et munies de draps. Depuis le mois de février dernier, il est possible de réserver les places autos comme les places passagers trois mois à l'avance dans environ 230 gares et 500 agences de voyages.

A propos de cette inauguration, les syndicats de cheminots C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. indiquent, dans un communiqué, que *« seule la population la plus fortunée aura accès aux trains autos-couchettes en raison des majorations appliquées au tarif normal ».*

JACQUES DE BARRIN.

LE FINANCEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS

• Crédits : deux projets abandonnés

Le bureau du conseil régional d'Ile-de-France a été reçu le mardi 27 juin par M. Joël Le Theule, ministre des transports. Cette réunion devait permettre de tirer les conclusions de la précédente rencontre entre les élus et l'administration au début du mois de mai. Deux sujets ont été abordés : le financement des autoroutes de la région et celui des transports collectifs.

La part de l'Etat dans le financement du programme autoroutier qui était de 260 millions de francs en 1978 atteindra 400 millions de francs en 1979 sous réserve, toutefois, que l'établissement public régional consente à faire un effort particulier en faveur de la rocade A 86. Les élus de la région ont récemment proposé de lancer un emprunt spécifique (200 millions puis 300 millions par an) pour la réalisation de cette voie prioritaire. Mais l'autorisation doit leur en être donnée par le ministère des finances.

Pour ce qui concerne le financement des projets de transports collectifs, les pouvoirs publics se contenteront de reconduire en 1979 leur participation de 1978, soit 320 millions de francs. Premier bénéficiaire de cette décision : l'interconnexion qui mobilisera la moitié des crédits. La liaison S.N.C.F. Ermont-Pereire recevra 108 millions de francs, et 28 millions permettront de réaliser les premières acquisitions foncières sur la ligne n° 7 (Mairie-d'Ivry - Porte-de-La-Villette) au Sud.

Un certain nombre de projets devront donc être abandonnés : la liaison S.N.C.F. Versailles-Noisy et l'aménagement de la gare Saint-Michel, d'autant plus que les 150 millions de francs du versement transports affectés en 1978 aux investissements seront affectés au financement du déficit des transports collectifs.

Dernier point évoqué par les élus : la réforme du Syndicat des transports parisiens. Il a, en effet, été décidé qu'elle serait mise en place pour le 1er janvier 1980.

● *Les employeurs et les transports en commun parisiens.* — Le versement auquel sont assujettis les employeurs de plus de neuf personnes en Ile-de-France, pour compenser les réductions accordées dans les transports en commun, a été modifié par un décret paru au *Journal officiel* du 24 juin.

Le taux de versement est fixé : à 2 % du montant des salaires dans les départements de Paris, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ; à 1,2 % sur les mêmes bases dans la partie des départements de l'Essonne, des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne.

● *Parc de La Courneuve : 60 hectares ouverts.* — Une partie de la seconde tranche du parc départemental de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) est inaugurée ce mardi 27 juin par M. Georges Valbon (PC), président du conseil général du département. F

Centre

Une lettre de M. Chandernagor à M. Bonnet

Mortroux n'est pas plus riche que Paris

Président du conseil général du Limousin, du conseil général de la Creuse et maire de la localité de Mortroux (Creuse), M. André Chandernagor (socialiste), a adressé au ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, une lettre dans laquelle il déclare notamment ce qui suit :

« C'est avec un très vif intérêt que j'ai appris par la presse que M. le maire de Paris avait estimé insupportable de devoir réclamer aux contribuables de sa commune une majoration des impôts locaux directs de 17 % en 1978, et avait décidé, pour atténuer cette charge, de vous demander de lui accorder une subvention d'équilibre.

» En effet, il se trouve que la commune de Mortroux, et petite commune rurale de quatre cent vingt habitants, située dans le département de la Creuse, a dû elle aussi décider l'augmentation de 17 % de ses impôts en 1978, et que cette augmentatoin suivait une majoration d'environ 15 % en 1977.

» Cette situation n'est d'ailleurs pas particulière à la commune de Mortroux, et, dans l'ensemble du département de la Creuse de très nombreuses communes se trouvent dans une situation analogue.

» De son côté, le conseil général de la Creuse a dû lui aussi réclamer des impositions directes sensiblement majorées par rapport à 1977, justement pour venir en aide aux communes, sans parvenir pour autant à leur fournir l'ensemble des concours réclamés, ou simplement espérés (...).

» Pourtant, en votant une majoration de 17 % pour 1978, il ne nous était pas venu à l'esprit de demander une subvention d'équilibre à l'Etat. Faut-il en déduire que Paris serait une commune plus pauvre que Mortroux puisque l'augmentation de 17 % des impôts locaux justifie de la part de son maire une demande d'aide exceptionnelle de l'Etat ?

» J'ai peine à croire, et mes conseillers municipaux avec moi, que la capacité fiscale de Paris et de Mortroux aboutirait à une comparaison favorable aux contribuables de ma commune. Aussi, ne voulant en rien léser mes administrés, j'ai l'honneur de vous demander moi aussi une subvention d'équilibre pour ma commune. »

économie

SOCIAL

« Normalisation » à l'usine Renault de Flins

Les négociations devraient reprendre incessamment

La direction ayant noté, dans un communiqué, que la situation était redevenue « totalement normale » à Flins après l'évacuation des derniers grévistes, au cours de la nuit du mardi 27 au mercredi 28 juin, les négociations devraient reprendre incessamment entre la régie Renault et les syndicats. Elles n'étaient d'ailleurs que « suspendues » selon l'expression de M. Vernier-Palliez, P.-D.G. de l'entreprise. Les incidents survenus mercredi, vers 2 heures du matin, éclairent d'un jour nouveau l'affrontement qui s'était produit la veille et au cours duquel plusieurs non-grévistes, dont un cadre et un agent de maitrise, avaient été légèrement blessés par des grévistes (« le Monde » du 28 juin). La fédération C.G.C. de la métallurgie avait décidé à ce propos d'engager une action judiciaire « impliquant les auteurs de coups et blessures et la responsabilité de la direction ». Cette fois, se substituant semble-t-il aux forces de l'ordre, ce serait, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., quelque deux cents cadres, agents de maîtrise et membres du personnel non grévistes qui, armés de barres de fer, auraient expulsé le dernier carré d'O.S. — une trentaine — occupant l'atelier des presses. Lors ce ce nouvel incident, plusieurs grévistes ont été légèrement blessés ainsi qu'un délégué cégétiste, qui a reçu des soins à l'hôpital. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. entendaient protester contre cette « escalade de la violence, résultat de l'intransigeance patronale », au cours d'une séance ordinaire du comité d'entreprise prévue pour mercredi en fin de matinée.

La veille, un millier de militants de la métallurgie C.G.T. avaient manifesté à Paris, de 15 heures à 16 heures, entre la place de l'Opéra et l'église Saint-Augustion aux cris de « C.R.S. hors des usines ! », « Renault occupé, arsenaux, Moulinex, solidarité ». Une délégation de Flins, conduite par M. Stern, responsable C.G.T. de cette usine, marchait en tête de ce cortège, dont la C.F.D.T. était absente. Cette dernière organisation porte, en effet, sur la stratégie adoptée face au patronat de la métallurgie, un jugement nettement nuancé, estimant que « il faut désormais s'interroger sur l'efficacité des grèves d'atelier ». Pour M. Richter, leader de la C.F.D.T. de Renault-Flins, le mouvement des O.S. de cette usine était devenu « une grève suicidaire ». A la C.G.T., on répétait qu'une grève perdue n'est jamais qu'un épisode de la longue série des luttes sociales dans le secteur nationalisé.

Intérimaire... permanent

Serge — appelons-le ainsi — est outilleur P 3 aux ateliers des grandes presses de l'usine Renault de Flins. En chômage technique par la force des choses, jusqu'au mardi 27 juin, il n'était pas en grève, puisque le conflit en cours intéresse les O.S. de la Régie qui réclament la qualification de P 1. Il gagne bien sa vie : 6 000 francs par mois en moyenne. Pour arriver à ce chiffre il travaille la nuit, depuis six ans, de 22 h. 25 à 5 h. 45, et une semaine sur deux le dimanche. *« En équipe de jour,* dit-il, *je toucherai environ 1 500 francs de moins par mois. »* Serge a trente-trois ans, il est marié et père de trois enfants.

Ce n'est pas tout à fait un ouvrier comme les autres. Serge en effet est un travailleur intérimaire, comme le tiers des trente outilleurs, tous P 3, employés dans cet atelier de Flins. Il met au point et répare les outils de presse et d'emboutissage qui servent à la fabrication des R 5 et des R 18.

Intérimaire depuis six ans, sans discontinuer, dans la même usine... La loi de janvier 1972, réglementant le travail temporaire, n'est évidemment pas respectée. Serge raconte : *« J'avais déjà travaillé à la Régie de 1969 à 1971, avant d'être licencié avec quatre camarades, intérimaires comme moi. A la suite d'une grève des outilleurs de Renault, en 1972, j'ai de nouveau été recruté pour les mois de juillet et d'août. Et je suis resté. Jusqu'en 1975, mon contrat a été tacitement renouvelé, sans engagement écrit, quel qu'il soit. Depuis cette date, et après une intervention de l'inspection du travail, on m'établit des contrats de trois mois et mon compte est soldé tous les trimestres. »*

Sur tous les contrats de Serge figure le même motif : *« Absence temporaire d'un salarié permanent. »* Une absence provisoirement définitive... L'outilleur P 3 attend en tout cas, depuis 1972, d'être engagé de façon ferme et permanente. Il a failli avoir satisfaction en octobre 1975. *« Il y avait longtemps — cela remonte à 1973, — que ma demande avait été faite,* explique-t-il. *J'avais rempli mes papiers d'embauche, passé la visite médicale et réussi l'essai. Mais, à cette époque, j'étais sur le point d'obtenir des prêts pour l'achat de mon pavillon. J'ai demandé que mon embauche soit différée d'un mois. Sinon il m'aurait fallu reconstituer un dossier bancaire, en courant le risque d'essuyer un refus : vis-à-vis des banques, je repartais, en effet, de zéro, avec seulement un mois d'ancienneté à la Régie, alors que je cumulais pas mal d'années dans ma société d'intérim. Mon contremaître m'a mis le couteau sous la gorge : c'est tout de suite ou c'est non. J'ai dit non. J'ai eu mes prêts. Mais pas le contrat. »*

Titulaire d'un C.A.P. d'ajusteur, Serge avait choisi, en 1966 — il avait alors vingt et un ans — la voie de l'intérim, *« surtout par goût des déplacements ».* Etabli aujourd'hui dans les Yvelines, menant une vie familiale peu commode en raison de son travail de nuit, cherchant en vain depuis six ans un emploi stable à la Régie, l'outilleur P 3 mesure les inconvénients de sa condition de travailleur temporaire.

Ne serait-ce qu'au strict plan administratif. *« Ma maison d'intérim,* dit-il, *qui vient de changer trois fois de directeur en six mois, a été rachetée par une société qui me paye à la semaine. Ça n'a l'air de rien, mais il faut aller porter un chèque en banque tous les huit jours. D'autre part, en cas d'arrêt-maladie, la Sécurité sociale réclame, pour ce qui concerne les intérimaires, les bulletins de salaire des douze derniers mois, soit quarante-huit bordereaux. Et tout est comme ça. »*

Il y a plus grave : la menace, permanente celle-là, d'être licencié sans préavis ni indemnités, par simple « fin de contrat ». Serge ne compte plus les occasions où cette mésaventure lui est arrivée *« dans toutes les boîtes où j'ai gratté, de* *[Simca] à Nord-Aviation »,* dit-il. Et puis il a l'impression d'être continuellement *« dans le collimateur »* de la maîtrise. Il parle des remontrances verbales, *« que je ne supporterais pas si j'étais salarié de la Régie »,* et des pressions de toutes sortes qui visent à étouffer dans l'œuf toute velléité revendicative. *« J'étais,* poursuit-il, *militant communiste avant d'adhérer, pour des raisons personnelles, au P.S. A Flins, cela se savait, bien sûr. On n'était pas nombreux à vendre* l'Huma-Dimanche. *C'était en 1970-1971. Lorsque je suis revenu, pendant l'été 1972, j'ai dû écrire une lettre pour accepter de renoncer, peu ou prou, à toute activité politique ou syndicale. »*

Tout de même, Serge a fait grève. Il y a un an, pour réclamer — avec succès — la levée d'une sanction contre un autre outilleur intérimaire. Mais c'était, pour lui, exceptionnel. *« Les Renault,* souligne-t-il, *boycottaient, il y a encore quelques années, les travailleurs temporaires qui ne voulaient pas faire grève. Mais ils ont admis, depuis, que nous sommes les premiers visés. Et eux-mêmes nous conseillent de nous tenir à l'écart des conflits, dans notre propre intérêt. »* — M. C.

● *Fin de la grève à la Société des eaux de Vichy.* — Les ouvriers de l'embouteillage des eaux à la compagnie fermière de Vichy en grève depuis le 13 juin ont décidé de reprendre le travail le 28 juin. A la suite de négociations, les grévistes ont obtenu une augmentation des salaires horaires (0,40 à 0,56 F) et de la prime de panier.

● *M. Raymond Barre* a reçu mardi matin 27 juin M. Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers, avec lequel il s'est entretenu de la situation de l'artisanat. Le premier ministre a notamment proposé à son interlocuteur de participer à une séance de travail exceptionnelle consacrée aux problèmes posés par la formation professionnelle qui réunirait prochainement, à l'hôtel Matignon, les divers ministres concernés, les représentants professionnels et des « *hommes de terrain* ». M. Combe a accepté cette proposition, qui devrait permettre selon lui « *de faire le point une fois pour toutes, sur les problèmes de formation des apprentis* ». Les chambres de métiers souhaitent le dépôt d'un projet de loi d'orientation spécifique sur l'artisanat.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA DIRECTION DE MOULINEX ET LES SYNDICATS N'ONT PAS ABOUTI

(De notre correspondant.)

Caen. — Les négociations commencées mardi 27 juin entre le directoire de Moulinex et les cinq organisations syndicales implantées dans les onze usines du groupe (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C, C.G.C.), sous la présidence du directeur régional du travail, n'ont rien donné. Les grévistes n'ont pas accepté les propositions de la direction : une augmentation du pouvoir d'achat correspondant à 2 % de la masse salariale, dont la répartition pouvait être négociée, et une possibilité de paiement de certains « ponts », avec une prime destinée à lutter contre l'absentéisme. Les trois principales organisations engagées dans le conflit (C.F.D.T., C.G.T., F.O.), qui réclament une augmentation mensuelle de 500 F et la cinquième semaine de congés payés, ont estimé qu'il était inutile de continuer à discuter.

D'autre part, l'activité des usines d'Alençon et de Cormelles-le-Royal (Calvados) est toujours paralysée par la grève.

Vingt mille voitures perdues du fait de la grève

Renault a perdu vingt mille voitures (dont neuf mille R 5 et huit mille cinq cents R 18) à cause de la grève des ateliers de Flins, a déclaré M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D.G. de la Régie, en présentant le 27 juin les résultats de l'entreprise pour 1977. « *La Régie pourra d'ici la fin de l'année rattraper au moins en partie ces pertes* » a-t-il ajouté, précisant que onze cents véhicules (sur mille cinq cents en activité normale) étaient sortis mardi 27 juin des chaînes de Flins.

« *La politique sociale de la Régie s'est toujours faite à Billancourt, nous n'avons pas à attendre de consignes du gouvernement* », a ajouté M. Vernier-Palliez. « *C'est justement au moment où nous reprenions des négociations salariales que des grèves minoritaires ont éclaté. (...) La Régie est un grand théâtre. (...) Le jeu [syndical] a un peu trop tendance à se jouer sur notre terrain.* »

Hausse des prix de 3,8 % en juillet

Le président de la Régie a également annoncé que les prix des voitures de la gamme 1979, qui seront commercialisés dès juillet, seront majorés de 3,8 % en moyenne.

En 1977, le groupe Renault a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 49,2 milliards de francs, soit 10,3 % de plus que l'année précédente : 70 % en ont été assurés par l'automobile (34,2 milliards de francs), 16 % par les véhicules industriels (8 milliards de francs), 7,2 % par les entreprises industrielles diverses (3,6 milliards de francs) et 6,8 % par les filiales financières (3,2 milliards de francs). Les résultats financiers consolidés du groupe Renault ont été faiblement bénéficiaires (moins de 50 millions de francs).

La Régie nationale des usines Renault seule a réalisé un chiffre d'affaires de 28,696 milliards de francs, en progression de 11 % sur 1976. Son résultat d'exploitation, avant rémunération de l'Etat, a atteint 399 millions de francs. Son bénéfice net, après versement des dividendes à l'Etat (130 millions de francs) et des impôts (210,7 millions de francs), ne s'élève plus qu'à 12,1 millions de francs, contre 610,7 millions de francs en 1976. L'autofinancement net de la Régie a également diminué, revenant de 1 774 millions de francs en 1976 à 1 404 millions de francs en 1977. Le taux d'endettement de la Régie a atteint, en 1977, 17,2 % du chiffre d'affaires et les frais financiers 2,5 % de celui-ci (685 millions de francs).

La Régie nationale a réalisé, en 1977, 2 130 millions de francs d'investissement (20,7 % de plus qu'en 1976). Elle employait, à la fin de 1977, 106 310 salariés (le groupe, avec toutes ses filiales, ayant lui environ 243 500 salariés).

● *Poursuite de la grève du métro de Lyon.* — Les conducteurs C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes ont décidé mardi soir de reconduire le mouvement de grève pour vingt-quatre heures, malgré les appels à la reprise du travail de la C.G.T. Ce sera la neuvième journée de grève. La principale revendication des conducteurs porte sur l'octroi d'une « prime de tunnel » correspondant...

CONJONCTURE

Les ventes de maisons individuelles diminuent pour la première fois

Les achats d'appartements ont baissé de 40 % en six ans dans la région parisienne

Le marché immobilier français connaît, depuis le début de l'année, trois évolutions essentielles : un ralentissement de l'activité consécutif aux élections, une régression des mises en chantier d'immeubles collectifs, un léger recul de la maison individuelle. C'est ce qui ressort de l'étude semestrielle des conjoncture — née par la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.).

C'est la première fois que les ventes de maisons individuelles se tassent en raison le plus souvent de l'éloignement des nouveaux sites par rapport au centre des villes, du manque d'équipements collectifs dans les nouveaux quartiers, du manque de moyens de transports publics (ce qui impose aux ménages l'emploi d'une ou de deux voitures, fort coûteuses pour le budget familial), et du prix trop élevé des maisons (en hausse de plus de 10 % en un an). C'est en Aquitaine, en Côte-d'Or, en Loire-Atlantique, en Vendée, en Moselle, etc., que ce recul est le plus net. En revanche, dans les villes qui possèdent un capital immobilier de qualité, comme Dijon, par exemple, le marché de la réhabilitation connaît un net démarrage.

Quant à la réforme du financement du logement, la mise en place des nouveaux prêts conventionnés « *n'a toujours pas vraiment de retombées sur la demande* », estiment les professionnels.

A Paris, le marché de l'immobilier avait été très actif jusqu'au premier tour des élections (l'incertitude de leurs résultats avait incité des acquéreurs à placer leurs disponibilités dans la pierre) ; il s'est nettement ralenti après le scrutin, un signe de reprise se manifestant cependant depuis le début de juin, après un mois de mai au plus bas. Les professionnels s'attendent à un maximum de 33 000 appartements neufs vendus dans la région parisienne en 1978, contre 35 000 en 1977 et plus de 55 000 en 1971 et 1972 (— 40 % en six ans). Le prix moyen du mètre carré dans Paris intra-muros est de 7 800 F, contre 7 000 F en mai 1977 (+ 11 % en un an). Simultanément, le stock de logements neufs invendus ne cesse de diminuer : 14 000 appartements en juin 1978 contre 16 000 en décembre 1977 et 20 000 en décembre 1976, tandis qu'en banlieue, il reste environ 33 000 logements à vendre.

Les prix des appartements anciens ont tendance à baisser après une surévaluation pratiquée avant les élections. Pour les appartements en location, on observe un « *glissement de la demande vers des locations moins chères* », la hausse des loyers entraînant une rotation du tiers des locataires par an.

La hausse des coûts explique aussi que la réhabilitation d'immeubles anciens, qui avait un instant tenté les promoteurs, semble aujourd'hui délaissée, les prix atteints par les appartements réhabilités avoisinant ceux des appartements neufs, alors qu'ils sont en concurrence avec les appartements anciens non réhabilités et moins chers.

Quant aux bureaux, il semble que les entreprises renoncent à les acheter, préférant louer pour conserver une aisance de trésorerie. Les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite, banques) deviennent les acquéreurs privilégiés de ces immeubles.

ARSENAUX : REPRISE DES DISCUSSIONS

A Brest, les grévistes sont de plus en plus nombreux

De notre correspondant

Les fédérations C.G.T., F.O., C.F.D.T. et C.F.T.C. des travailleurs de l'Etat devaient rencontrer, ce mercredi 28 juin, des représentants du ministère de la défense. Dans les grands arsenaux, les mouvements de grève ont été reconduits avec une participation plus forte, notamment à Brest et Lorient.

Brest. — Les ouvriers de l'arsenal de Brest ont entamé leur troisième semaine de grève. Leur détermination ne s'émousse pas, bien au contraire. Elle est même plus forte qu'aux premiers jours du conflit, comme l'a montré la consultation à laquelle les syndicats ont procédé le mardi 27 juin. La poursuite de la grève pour une durée indéterminée a été votée par 4 104 voix sur 5 469 bulletins, soit 76 % des votants. Le 13 juin, lors du début du mouvement, 2 700 personnes s'étaient prononcées pour une grève totale. L'arsenal emploie environ 7 500 salariés, cadres compris. Les travailleurs brestois sont bien décidés à obtenir à nouveau l'application, suspendue par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, des décrets salariaux de 1951 et 1954 qui alignent leur traitement sur ceux des métallurgistes parisiens.

D'autre part, l'émission d'Antenne 2, « les Dossiers de l'écran », consacrés mardi soir à la marée noire a fourni l'occasion à un millier de grévistes de l'arsenal de Brest de manifester à Portsall, où l'émission se déroulait en duplex. Les ouvriers souhaitaient pouvoir exprimer leurs revendications à la télévision. L'accès du plateau leur a été interdit par un cordon de gendarmes. Cependant, M. Legendre, adjoint au maire de Ploudalmezeau, a pu donner connaissance du communiqué des grévistes sur leurs revendications.

« Le pouvoir d'achat est maintenu » assure le ministère de la défense

Enfin, le ministère de la défense a publié, mardi, un long communiqué, dans lequel il affirme notamment :

« *La sécurité de l'emploi est assurée à tous les ouvriers de l'Etat travaillant dans les arsenaux et établissements militaires (...), le statut personnel des ouvriers d'Etat n'est pas mis en cause, pas plus que le principe d'un salaire national pour tous les personnels. L'évolution des salaires sera régie pour l'année à venir par les règles appliquées à l'ensemble des travailleurs du secteur public d'Etat auquel appartiennent les arsenaux, la progression des salaires devant suivre celle du coût de la vie.*

» *Ces principes, en vigueur depuis un an, conformes au plan de lutte contre l'inflation, garantissent aux personnels ouvriers de la défense le maintien de leur pouvoir d'achat, ainsi que des mesures particulières concernant certaines catégories de personnels les moins favorisées. (...) Afin d'examiner si les conditions d'une discussion utile sont actuellement réunies, le secrétaire général pour l'administration au ministère de la défense vient de recevoir mandat d'un contact exploratoire avec l'ensemble des organisations syndicales du ministère de la défense.* » Une première réunion devait se tenir ce mercredi.

LES DIFFICULTÉS DU GROUPE BOUSSAC

Le règlement judiciaire est étendu à sept nouvelles sociétés

Le tribunal de commerce de Paris a étendu, mardi 27 juin, le règlement judiciaire du groupe Boussac à sept nouvelles sociétés : la CITEC (vente de tissus en Afrique), le SOCO (pansements et déchets de coton), l'entreprise Collot (bâtiment et travaux publics), les établissements Raphaël Cornille (négoce), la manufacture de Senone (immobilier), les filatures de Blainville-sur-l'Eau (textile) et la Société commerciale de valeurs industrielles (société de portefeuille). Au total, vingt-huit sociétés employant onze mille deux cents salriés environ, soit la quasi-totalité du groupe (sauf Christian Dior), sont désormais mises sous administration judiciaire.

Le tribunal a en outre décidé d'ouvrir une « *masse commune* », c'est-à-dire de regrouper l'ensemble des créances de toutes ces sociétés en une masse unique. Ces décisions, d'ordre purement technique, s'expriquent par la complexité des liens juridiques et financiers unissant les différents éléments du groupe Boussac. Elles ne règlent en rien les problèmes de fond de celui-ci.

Dans les Vosges, après cinq jours d'agitation, le climat social s'est détendu, nous signale notre correspondant. L'annonce faite mardi par Me Peysson, administrateur judiciaire, que les salaires allaient être réglés, a été suivie par la levée de la plupart des barrages routiers dressés par les salariés de Boussac dans les vallées de la moyenne Moselle et du Rabodeau. Il n'en reste que deux, à Nomexy et à Thaon-les-Vosges. Placés en chicane, ils ne bloquent plus la circulation, tout au plus la ralentissent-ils.

Toutefois, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., « *conscients que le problème de fond, le maintien de l'emploi, n'est pas réglé* », ont décidé de poursuivre la bataille sous d'autres formes. La grève a été reconduite. Durant la période des congés payés, qui débute le 29 juin, les usines seront occupées par un effectif important de travailleurs, afin d'éviter « *un coup de force du patronat* » et de « *sauvegarder l'outil de travail* ».

Les « Boussac » restent donc vigilants. Dans un télégramme adressé à M. Barre, ils « *mettent en demeure* » le gouvernement d'apporter « *dans les plus brefs délais* » des garanties concernant la reprise du travail à la fin des congés payés et le règlement des salaires dans les mois à venir. « *Aucune décision ne nous prendra au dépourvu* », expliquent-ils.

APRÈS LE CONGRÈS DES MÉTALLURGISTES C.G.C

Des réformistes durs

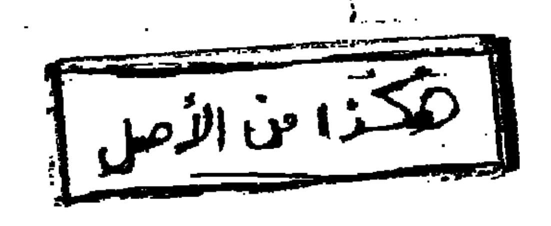
« *Je l'ai dit et je le redis : nous avons été roulés par M. Barre.* » Sévère, ferme, calme, M. Paul Marchelli, qui vient d'être réélu président de la Fédération C.G.C. de la métallurgie par 91 % des syndicalistes présents au congrès fédéral qui s'est tenu à Colmar, ne ménage personne, à droite comme à gauche.

La politique du gouvernement ? « *Elle est pernicieuse pour l'avenir de nos industries.* » Et de reprocher à M. Barre de ne pas respecter ses promesses électorales sur la participation, le pouvoir d'achat et les retraites des cadres. « *Sur le plan social,* ajoutent les métallurgistes C.G.C., *notre déception est profonde. Après les grandes déclarations sur l'ouverture sociale, nous avons l'impression, sinon la certitude, qu'on nous fait lanterner.* » Evoquant les conflits Moulinex, Renault, Boussac, M. Marchelli ajoute : « *Il y a des phénomènes de ras-le-bol chez certaines catégories professionnelles qui vbconduisent à l'escalade et à la violence. Il y a des personnes qui mettent les grévistes en situation de désespoir.* » Ce qui amène le président à accuser les directions, notamment celle de la régie Renault.

Mais les métallurgistes C.G.C. ne sont pas moins sévères à l'égard de leurs collègues C.G.T. et C.F.D.T., qui, eux aussi, feraient preuve d'irresponsabilité en couvrant des meneurs. M. Marchelli n'est guère plus souple à l'égard du président de sa propre Confédération : convoqué devant l'organe juridictionnel de la C.G.C. pour critiques publiques contre M. Charpentié, M. Marchelli n'ira pas au rendez-vous pour « *ne pas gaspiller son temps* ».

Car la Fédération entend poursuivre sa politique de réflexion et de présence dans les entreprises. « *Plus que jamais, nous sommes des réformistes* », affirme M. Marchelli. Au congrès de Colmar, la Fédération s'est prononcée pour une nouvelle hiérarchie des salaires par l'élaboration d'une grille qui intégrerait une partie des cadres hors échelle ; de ce fait, l'écart entre ouvriers et cadres serait ramené d'environ 1-10 ou 1-12 à 1-8. La C.G.C. réclame en outre des possibilités de carrière pour les agents de maîtrise comme pour les O.S., un redéploiement de l'industrie, etc. Au total, des réformistes durs qui n'ont « *ni amis ni ennemis politiques* », mais entendent bien claquer les portes, par exemple au patronat de la métallurgie, si, comme le craint la C.G.C., les discussions de jeudi 29 juin sur les salaires à l'U.I.M.M. ne se soldent pas par des résultats. — J.-P. D.





La session de l'O.I.T.

Grâce aux abstentionnistes une résolution condamnant Israël est rejetée

De notre correspondant

Genève. — Créant une certaine surprise, la soixante-quatrième conférence internationale du travail réunie à Genève a rejeté, mardi 27 juin, une résolution arabe condamnant Israël. Présenté par la Syrie et la Libye, ce projet invitait le directeur général du O.I.T. à *« mettre en œuvre »* une résolution adoptée en 1974 *« concernant la politique de discrimination, de racisme et de violation des libertés et des droits syndicaux pratiquée par les autorités israéliennes en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés »*.

La résolution syro-libyenne a recueilli deux cent onze voix, personne n'a voté contre, mais il y a eu cent trente-neuf abstentions. Le quorum requis de deux cent trente-six suffrages, soit la moitié des délégués inscrits n'ayant pas été atteint, la résolution a donc été repoussée.

C'est la première fois depuis plusieurs années qu'une organisation internationale refuse d'entériner une condamnation d'Israël. Pour les observateurs du palais des Nations, ce vote représente un revers pour les pays arabes et leurs alliés traditionnels qui avaient longtemps été assurés de ce que l'on avait appelé *« la majorité automatique »*.

La résolution syro-libyenne a été approuvée par le groupe arabe, le camp socialiste, nombre de pays asiatiques et africains, mais ausi par l'ensemble de la délégation chilienne, l'Espagne, et les délégués gouvernementaux de Grèce, d'Argentine et du Pérou. *En revanche, la quasi-totalité des* délégués des pays industrialisés se sont abstenus, et même que ceux de plusieurs Etats latino-américains et de divers pays d'Afrique. Parmi les abstentions, on trouve notamment le Zaïre, la Côte d'Ivoire, la Sierra-Leone, le Malawi, le Mexique, le Venezuela, ainsi que les représentants des travailleurs de l'Inde, de Grèce et d'Argentine.

Le retrait des Etats-Unis en novembre dernier a sans doute joué un rôle dans le résultat du scrutin. Comme cela est ressorti du débat, un nombre accru de pays commencent à leur tour à se lasser d'une politisation jugée excessive de l'O.I.T.

Plusieurs délégués se sont élevés contre la comparaison abusive faite par les auteurs de la résolution entre la situation en Cisjordanie et l'apatheid en Afrique du Sud. D'ailleurs, de telles allégations sont affirmées par les conclusions d'une enquête menée en avril dernier en Israël et dans les territoires occupés par un groupe d'experts de l'O.I.T. Ce rapport contient certes des critiques mais reconnaît dans l'ensemble une amélioration de la *situation des travailleurs arabes* et de leurs prestations sociales. Si le délégué d'Israël s'est félicité de l'issue du vote, le représentant libyen a regretté que *« l'O.I.T. ait cédé aux manœuvres d'une minorité »*.

Le problème de la représentativité de la délégation chilienne n'a toujours pas été tranché

La veille, pour la quatrième Chili, présentée n'a pas abouti, *faute de quorum.*

Pourtant cette proposition avait été déclarée recevable par cent quatre-vingt-cinq voix contre zéro et cent quarante-neuf abstentions. Le quorum, qui était de deux cent trente-huit voix, n'a pas été atteint. Immédiatement après l'annonce des résultats, les représentants des travailleurs ont quitté la salle en signe de protestation et la séance a été levée.

Auparavant, le président du groupe des travailleurs, M. Morris (Canada), avait déploré *« cette absence de décision sur un problème crucial, alors qu'il ne se passe pratiquement pas de jour sans qu'il y ait violation des droits syndicaux et des droits de l'homme au Chili »*. Cette impuissance de la conférence à se prononcer sur la représentativité des délégués des travailleurs chiliens soulève également la question du quorum, qui est du reste à l'ordre du jour de la commission chargée de la réforme des structures. Les protestations contre la composition de la délégation des travailleurs du Chili émanaient aussi bien de la Confédération internationale des syndicats libres que de la Confédération mondiale du travail et de la Fédération syndicale mondiale.

Depuis 1975, la délégation des travailleurs du Chili est dirigée par M. Guillermo Medina Galvez, président des travailleurs du cuivre de la mine d'El Teniente, désigné par la *junte*. Or, se fondant sur le rapport d'une commission du B.I.T. envoyée en 1975 au Chili, le groupe des travailleurs estime que ses collègues chiliens sont *privés de leur organisation syndicale* la plus représentative, la Centrale unique des travailleurs (C.U.T.), déclarée illégale par la junte. Néanmoins, une délégation de la C.U.T. a été reçue par M. Francis Blanchard, directeur *général du B.I.T. Le secrétaire* général de la C.U.T., M. Luis Meneses, a ainsi pu attirer l'attention sur le sort des dirigeants syndicaux chiliens portés disparus ou toujours en détention. *« En nous recevant,* ont déclaré les membres de cette délégation, *le directeur du B.I.T. nous a implicitement reconnus comme d'authentiques représentants du mouvement syndical chilien. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

L'ÉVENTAIL DES SALAIRES S'EST RESSERRÉ AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Durant les cinq dernières années, l'écart des gains entre ouvriers et cadres s'est réduit en France de 12,4 % (en salaires nominaux), selon les statistiques qui vient de publier le ministère du travail. Au cours de cette même période, la progression moyenne des gains nominaux, pour l'ensemble des catégories de salariés, a été de 86,6 %, ce qui, une fois déduite l'augmentation des prix, correspond à *un accroissement* de pouvoir d'achat de 3,2 % par an en moyenne (21,4 % en cinq ans pour les ouvriers mais 8,1 % seulement pour les cadres).

Durant la première année d'application du plan Barre (1977), la progression moyenne du pouvoir d'achat a été, pour l'ensemble des salariés, de 1,3 % (contre 3,2 % en moyenne durant les cinq dernières années), d'après l'indice des prix de l'INSEE. Sur la base de la moyenne des indices syndicaux des prix, cette progression n'a été que de 0,5 % (contre 1,10 % en moyenne durant les cinq dernières années).

AFFAIRES

La Caisse des dépôts va développer ses concours au secteur productif

Compte tenu des apports en argent frais et du revenu des placements, le bilan de la Caisse des dépôts et consignations, premier établissement financier de France, *s'élevait le 31 décembre 1977* à 441 milliards de francs (+ 17 %), dont 270 milliards de francs de prêts (63 %) et 71,3 milliards de valeurs mobilières (16,6 %).

Le flux des ressources collectées par la Caisse en 1977 a *atteint 70,86 milliards de francs* (+ 9,4 %), dont 29,55 milliards en fonds nouveaux, en diminution de 6,98 milliards de francs. Cette régression est due à la décroissance des excédents de dépôts dans les caisses d'épargne, qui fait suite aux très fortes augmentations enregistrées en 1975 et en 1976. Elle est compensée par un gonflement des revenus des prêts (+ 7,14 milliards de francs), en raison de l'élévation progressive du taux d'intérêt depuis plusieurs années.

En 1977, comme au cours des années précédentes, le logement social et l'équipement collectif sont restés les domaines essentiels d'activité de la Caisse et des organismes qu'elle gère. Avec respec*tivement 31,4 milliards et* 20,3 milliards de francs de prêts, représentant ensemble 73 % de l'ensemble des emplois de l'institution. A noter le montant total des prêts aux collectivités locales et aux organismes de logement *social autres que la Caisse des* H.L.M. a atteint 71 % (contre 59 % seulement en 1976), sur décision directe des Caisses d'épargne.

Prêts directs à des entreprises

Les prévisions pour 1978 vont donc dans le même sens. Selon les dirigeants de la Caisse, il est permis de penser que les besoins exprimés en matière d'équipements collectifs et de logement social pourraient être satisfaits dans l'ensemble. Dans le même temps, des montants importants ont été, ou vont pouvoir être mis à la disposition du secteur productif, notamment par souscription, sur le marché financier, de valeurs mobilières nouvellement émises, de prêts directs aux institutions financières alimentant ce secteur (Crédit national, Crédit hôtelier, Crédit coopératif) et, enfin, dans certains cas — plus *rares et le plus souvent dans* le secteur public, — de prêts directs à des entreprises. En 1977, les ressources mises à la disposition du secteur productif sous ces différentes formes se sont élevées à 6,8 milliards de francs, soit *11 % des ressources à long terme* distribuées par la Caisse de dépôts et les caisses d'épargne.

Sur le marché financier, les souscriptions d'obligations ont atteint 8,2 milliards de francs contre 7,4 milliards de francs l'année *précédente (sur 50 milliards* de francs d'émissions globales) ; les achats d'obligations 4 milliards de francs ; les souscriptions d'actions 52 millions de francs (sur 1,1 milliard de francs au total), et les achats nets en Bourse 238 millions de francs contre 278 millions de francs en 1976.

Le stock d'actions cotées détenues par la Caisse était, à fin décembre, de *4 milliards de francs*, soit 3,2 % de la capitalisation boursière des valeurs françaises à revenu variable en fin d'année 1977.

LA CHINE NÉGOCIE AVEC LA FRANCE UN NOUVEL ACHAT D'HÉLICOPTÈRES SUPER-FRELON

La République populaire de Chine négocie l'achat de nouveaux hélicoptères lourds Super-Frelon produits en France par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Le contrat porte sur *six exemplaires. La Chine a déjà* acquis onze Super-Frelon qui lui ont été livrés.

Depuis son premier vol, il y a une quinzaine d'années maintenant, le Super-Frelon reste, à ce jour, le seul hélicoptère à trois turbines construit en série dans le monde. Pesant 13 tonnes, il est capable, à la vitesse de 390 kilomètres à l'heure, de franchir une distance de 800 kilomètres avec, au total, une trentaine de passagers. Il peut emporter, au bout d'un câble, une charge de 5 tonnes.

Les Chinois ont commandé une version peu « sophistiquée » du Super-Frelon pour le transport, la recherche, le sauvetage, l'évacuation sanitaire et le ravitaillement de diverses plates-formes en mer.

Au 27 juin 1978, la division des hélicoptères de la SNIAS avait vendu, depuis sa création il y a vingt-cinq ans environ, un total de 5 150 hélicoptères de toutes les catégories, parmi lesquels 98 hélicoptères lourds Super-Frelon, à une douzaine d'utilisateurs.

DES PNEUS KLÉBER-COLOMBES SUR LES HONDA

Les voitures japonaises Honda (modèles Civic et Accord) vendues sur le marché européen, seront désormais équipées de pneus *Kléber-Colombes (tubeless* 155 SR 12 et SR 13). L'accord qui vient d'être signé entre les firmes française et japonaise, porte sur la livraison de deux cent mille à deux cent quarante mille pneumatiques par an.

Kléber-Colombes, qui vend déjà depuis plusieurs années des pneus destinés à la rechange sur le marché japonais, devient ainsi la première firme européenne de pneumatiques et le second fabricant français d'équipement automobile à prendre pied au Japon. La société Ciblé (groupe SEV) avait conclu à la fin de l'année dernière des accords similaires avec les constructeurs japonais Toyota et Mazda (*le Monde* du 3 novembre et des 4-5 décembre 1977).

ÉNERGIE

Plusieurs exploitations des houillères du Centre-Midi vont être fermées

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'effectif du bassin houiller du Centre-Midi, *toutes catégories comprises*, est actuellement de quatorze mille deux cent trente et une personnes, dont moins de six mille ouvriers de fond. Il est en diminution de mille deux cents agents, soit de 8 %, par rapport aux deux années *précédentes, les réductions les plus* importantes ayant été enregistrées dans les houillères des Cévennes et de la Loire.

C'est dire que l'activité des houillères du Centre-Midi a été placée, en 1977, sous le signe d'une *certaine morosité, que n'ont* pas cachée les administrateurs en présentant, mardi 27 juin, au siège social à Saint-Etienne, le rapport de gestion. La satisfaction due à une amélioration des résultats techniques est contre-*balancée* par *l'incertitude* pour l'avenir, dans l'attente de l'application du contrat de programme. C'est ce qu'ont souligné notamment le président, M. Jean Bailly, ancien ministre, et le directeur général, M. Olivier Payen de la Garanderie. Le bassin a produit 5,9 millions de tonnes, soit une baisse de 2 500 tonnes sur 1976. L'écoulement a été tributaire de la marche des centrales électriques. La mévente relative a conduit à un léger accroissement (+ 300 000 tonnes) des stocks, qui s'élevaient à la fin décembre à un peu moins de 2 millions de tonnes. La perte au bilan a pu être diminuée, revenant de 280 millions à 78 millions de francs.

« Nous devons atteindre l'équilibre par tous les moyens à notre disposition, a souligné le directeur général. *C'est en fonction de cet impératif que l'une des exploitations des Houillères d'Auvergne, celle de Saint-Eloy, a été fermée en janvier dernier, et que, en second, celle de Brassac le sera le mois prochain. Quant aux Houillères de la Loire et aux exploitations du fond aux Houillères des Cévennes, leurs jours sont comptés. »* Un diagnostic est en cours pour l'exploitation de Messeix, en Auvergne, et pour Blanzy ; celle de l'Aumance, dans l'Allier, fait l'objet d'une nouvelle étude, qui ne déboucherait positivement que si les pouvoirs publics convenaient de l'opportunité d'utiliser sur place le charbon à la production d'électricité. Par ailleurs, les sondages en cours aux Houillères de Provence, pour délimiter le gisement et en connaître les réserves exploitables, se sont révélés positifs et même encourageants.

PAUL CHAPPEL.

TRANSPORTS

Concorde aux Etats-Unis

LE SUPERSONIQUE DEVRA RESPECTER LE COUVRE-FEU

Washington *(A.F.P.)*. — L'administration américaine a définitivement autorisé, le mardi 27 juin, les seize Concorde franco-britanniques construits ou en construction à atterrir aux Etats-Unis sous certaines conditions.

Le département des transports a annoncé l'entrée en vigueur, le 31 juillet prochain, des normes de bruit qui avaient été présentées l'automne dernier. Ces normes imposent à la prochaine génération d'avions de ligne supersoniques de ne pas faire plus de bruit que les avions subsoniques actuels.

Le programme Concorde actuel est toutefois exempté d'une telle prescription et les seize avions construits ou en construction sont autorisés à se poser sur treize aéroports, sous réserve de l'approbation des autorités locales. Ils ne pourront toutefois atterrir ou décoller qu'entre sept heures du matin et dix heures du soir et ne pourront voler à vitesse supersonique au-dessus du territoire américain.

Les treize aéroports ouverts au Concorde par la nouvelle réglementation sont les suivants : New-York (Kennedy), Washington (Dulles), Chicago (O'Hare), Dallas/Fort Worth, Los Angeles, Boston, San Francisco, Anchorage, Honolulu, Houston, Miami, Seattle/Tacoma et Philadelphie.

[Seuls les aéroports Kennedy à New-York et Dulles à Washington sont actuellement desservis par le Concorde, exploité par les compagnies aériennes Air France et British Airways. Les liaisons vers Washington au départ de Paris et de Londres devraient toutefois être prolongées l'automne prochain sur Dallas-Fort-Worth dans le cadre d'un accord de location avec la compagnie américaine Braniff International.]

● *Pas de tarif bloc de sièges pour la Réunion.* — Il n'est pas question d'appliquer sur la ligne Réunion-métropole le tarif dit *« blic de sièges »* en vigueur depuis plusieurs années sur le réseau Antilles. Dans une réponse écrite parue du *Journal officiel* du 13 juin, M. Joël Le Theule, ministre des transports, explique que le tarif à caractère social dit *« trait d'union »* créé en mars 1976 au profit de la clientèle de la Réunion, est *« d'un niveau particulièrement bas par rapport aux tarifs de base »*.

ÉCONOMIE

La Cour des comptes dénonce les liaisons dangereuses de l'État...

Le rapport annuel de la Cour des comptes a été remis le mardi 27 juin par son nouveau président, M. Bernard Beck, au président de la République. Il a été déposé le même jour sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat avant d'être présenté à la presse ce mercredi 28 juin. Selon le ministre de l'économie, M. Monory, le prochain budget comportera « quelques crédits supplémentaires » pour la Cour. Le public peut se procurer le rapport auprès de l'imprimerie des journaux officiels.

Ce document traditionnel, qui comprend cent cinquante pages (cent soixante-dix-huit en 1977), porte sur l'année 1976, mais les observations ont été actualisées parfois jusqu'en 1978. Il ne constitue qu'une partie des activités de la Cour (deux cent dix-sept magistrats aidés par trente-cinq assistants de vérification). Celle-ci a rendu en 1977, ainsi qu'il est souligné, dans le préambule du rapport, quelque huit cents arrêts « au titre de ce qui demeure sa vocation fondamentale : juger les comptes des comptables publics ». Ces arrêts « ont permis le redressement de nombreuses irrégularités ainsi que, pour un montant non négligeable, le reversement de sommes payées à tort et le recouvrement de recettes non perçues ».

Cette année, la Cour des comptes a mis l'accent dans son rapport sur le danger des relations entre l'Etat et les collectivités locales, d'une part, les entreprises ou les établissements publics — voire des organismes privés, — de l'autre, afin de « mener à bien des opérations de plus en plus complexes et coûteuses ». Ces formes nouvelles d'action administrative, « si elles étaient fondées sur des bases juridiques et financières précises... devraient aboutir à un allégement sensible du coût global d'interventions mieux préparées et mieux concentrées. Mais, faute de rigueur dans les procédures et les comportements, leur mise en œuvre, trop souvent encore, a pour conséquence un alourdissement des sujétions et des charges qui pèsent sur l'Etat comme sur les collectivités ».

Le rapport souligne : « Le respect souvent partiel d'obligations cependant acceptées de part et d'autre, la dilution de responsabilités qiu s'ignorent ou s'enchevêtrent, une attention trop distraite accordée au contrôle de la dépense, font que la maîtrise financière de certaines opérations finit par échapper à ceux-là mêmes qui en définitive en supportent le poids. Ces imprécisions incitent à engager l'avenir sans garanties suffisantes ; elles comportent un risque de relâchement dans la gestion des deniers publics. »

Les observations de la Cour concernent ainsi les secteurs « dont il s'avère urgent et opportun de favoriser l'évolution » : assurer une meilleure gestion des installations collectives de production et de distribution de chaleur ; mieux apprécier la qualité de la gestion des hôpitaux et du coût de l'hébergement et des soins : préciser les conditions d'exploitation et de rentabilité du train à grande vitesse Paris-Lyon. Il s'agit aussi de parvenir à une meilleure organisation des rapports, ambigus et flous, entre la S.N.C.F. — la Cour des comptes examine pour la première fois les entreprises publiques — et l'Etat, la concession accordée à la société nationale arrivant à expiration en 1982.

Il faut encore réformer les relations entre les communes et les promoteurs de stations de sports d'hiver, qui ont abouti à des mécomptes financiers, en raison d'ailleurs de mauvais conseils ou de l'absence de contrôle des autorités de tutelle. Enfin, une attention particulière est portée sur les universités, la loi d'orientation du 12 novembre 1968 ayant suscité plus de difficultés qu'elle n'en a résolues au double niveau des effectifs et des locaux. — M. B.

S.N.C.F. : les conditions d'exploitation et les prévisions de rentabilité du train à grande vitesse Paris-Lyon demeurent trop imprécises

Dans le chapitre qu'elle consacre à l'examen de la situation des entreprises publiques, la Cour des comptes analyse longuement « les rapports de la S.N.C.F. avec l'Etat et les autres collectivités publiques ».

Elle souligne « *l'imprécision des règles qui régissent le partage des responsabilités et des charges entre la Société nationale et les diverses collectivités publiques* » et qui « *entraîne ou risque d'entraîner de graves difficultés* ». Difficultés financières notamment. La Cour relève, par exemple, « *que l'ensemble des contributions publiques versées à la S.N.C.F., qui représenteront en 1978 plus de 18 milliards de francs, soit l'équivalent des produits que la Société nationale retire de son trafic et près de 5 % du budget de l'Etat, atteindront, dans l'avenir, un niveau difficile à supporter* ».

Une analyse détaillée est, dans cette optique, consacrée au projet de « train à grande vitesse » (T.G.V.) destiné à relier dans les années 80 Paris à Lyon. Voici les principales remarques de la cour des comptes :

« *En ce qui concerne tout d'abord ses caractéristiques et ses conditions de réalisation, la façon dont ont été élaborées et confirmées les décisions ne permet pas de mesurer précisément la part prise et les responsabilités respectivement assumées tant par la Société nationale que par les pouvoirs publics...*

» *... D'autre part, la convention particulière qui, en application de l'article 43 de la convention modifiée du 31 août 1937, doit fixer, par accord entre l'Etat et la Société nationale, les conditions d'établissement et de financement de toute ligne nouvelle n'a pas encore été signée, alors que l'opération est en gestation depuis plusieurs années et entrée dans sa première phase d'exécution depuis 1976. Il en est de même des dispositions appelées à définir les obligations de la S.N.C.F. en contre-partie d'une concession qui lui donne la possibilité d'occuper une position dominante sur l'axe Paris-Sud-Est. Or, celui-ci constitue la plus importante relation du marché du transport intérieur.*

» *Ces circonstances rendent incertaines la détermination des conditions d'exploitation et l'appréciation de la rentabilité de l'ouvrage. Elles ne permettent pas de prendre en compte, en temps utile, l'ensemble des règles auxquelles doit être soumis ce nouveau mode de transport et qui peuvent se révéler contraignantes ou onéreuses. Elles risquent donc de conduire à des difficultés entre l'Etat et la Société nationale dans le partage des charges.*

» *La Cour relève à cet égard que l'objectif initial de la S.N.C.F. était de faire bénéficier de cet équipement sans discrimination « la totalité du trafic de jour des voyageurs sur l'axe Paris-Sud-Est, sauf en période de super-pointe », c'est-à-dire pendant les quelques jours de surcharge exceptionnelle de l'année. Or l'intention énoncée par elle de ne plus couvrir les pointes de trafic hebdomadaire, ainsi que la modification progressive, dans les voitures de voyageurs en construction, de la répartition des places au profit de la première classe à laquelle seraient réservées des rames entières, pour tenir compte, notamment, d'un transfert de la clientèle qui utilise actuellement l'avion, semblent indiquer une évolution sensible dans la conception qui avait présidé au lancement du projet (...).*

» *La Cour s'explique mal que les règles d'exploitation, si elles devaient notamment comporter l'application de mesures tendant à réduire la demande de voyageurs sur la nouvelle ligne et à en limiter ainsi l'usage à une partie seulement de la clientèle, n'aient pas encore été établies en accord avec les pouvoirs publics.*

» *Les calculs successifs qui ont été avancés font, il est vrai, état d'une rentabilité satisfaisante de l'opération pour la société nationale, mais ils reposent évidemment sur l'hypothèse d'une exacte couverture des besoins du trafic sur la relation Paris-Lyon, comme sur les dessertes des destinations au-delà de Lyon.*

» *Quant aux coûts prévisionnels d'infrastructure, ils sont passés de 1 468 millions de francs hors taxes en 1969 à 3 312 millions de francs en 1975 et à 4 561 millions de francs en 1977, intérêts intercalaires compris. Cet accroissement s'explique par la hausse générale des prix et par la prise en compte des travaux d'électrification qui ont été ajoutés au devis d'origine lorsqu'il a fallu renoncer à la traction projetée par turbotrain. Mais il est également dû à une erreur initiale d'appréciation dans la prévision des intérêts intercalaires (...).*

» *Une diminution appréciable de la rentabilité de l'opération pourrait de surcroît résulter de la décision prise en 1977 de retarder de dix-huit mois la réalisation du tronçon Nord (Combs-la-Ville - Saint-Florentin). Celle-ci devrait se traduire, selon les dirigeants de la société nationale, par des inconvénients graves sur le plan du trafic, et donc des recettes, du fait de l'allongement des durées de trajet pendant la période intérimaire.*

» *De même, la réduction de la cadence de livraison des rames privera la société des recettes qu'aurait permises leur mise en service et les usagers des améliorations du transport pendant la période correspondante (...).*

» *De même, le report de l'électrification de la ligne Lyon-Grenoble ne permettra pas aux usagers de bénéficier, dès la première phase, de tous les avantages qu'aurait pu leur procurer la nouvelle exploitation par les rames du T.G.V.*

» *Enfin, l'étude de la rentabilité de l'opération, appréciée cette fois du point de vue de la collectivité, accorde une grande importance, de l'ordre de la moitié, à l'appréciation du « gain de temps pour l'usager », facteur difficilement mesurable, mais ne tient sans doute pas suffisamment compte des pertes que peut entraîner pour la compagnie Air Inter et les aéroports la mise en service du T.G.V.*

» *En définitive, si l'on est en droit de penser, compte tenu des observations qui précèdent, qu'il n'existe pas aujourd'hui de solution alternative sérieuse au projet en cours de réalisation, les conditions d'exploitation et les prévisions de rentabilité du T.G.V. demeurent imprécises (...).* »

Pas d'obligation spéciale

Le ministre des transports avait été invité à faire valoir ses observations sur les remarques de la Cour. Dans sa réponse, il confirme le glissement des coûts du T.G.V. entre 1969 (1 468 millions de francs) et 1977 (4 561 millions de francs) qu'il explique par « *l'ampleur de l'opération* », « *les incertitudes de la situation économique et les difficultés de financement* ». Il indique, d'autre part, qu'un projet de convention particulière destiné à fixer entre l'Etat et la S.N.C.F. les conditions de financement et d'exploitation de la ligne nouvelle est actuellement soumis aux ministres intéressés et devrait être examiné « *prochainement* » par le Conseil d'État. Le ministre précise toutefois qu' « *aucune obligation de service public, propre à cette ligne et distincte de celles existant pour l'ensemble du réseau, ne sera édictée* ». « *La S.N.C.F.*, ajoute-t-il, *n'a d'ailleurs pas l'obligation d'offrir la capacité de transport nécessaire pour absorber la totalité de toutes les pointes de trafic. L'étude économique effectuée en 1973 en tient compte, puisqu'une partie du trafic continuera d'être acheminée sur la ligne actuelle.* »

Contraventions : 10 % seulement d'entre elles sont payées à Paris

L'examen de la situation actuelle du recouvrement des amendes pénales ne laisse pas d'indigner la Cour des comptes, qui dénonce de « *graves insuffisances* ».

Les amendes forfaitaires, applicables principalement aux contraventions à la police de la circulation routière, ont été l'objet de la part des hauts magistrats de « *constatations assez surprenantes* ». « *A Paris, 5 590 309 et 5 millions 364 993 contraventions de police ont été relevées en 1975 et 1976, mais 572 726 et 568 623 seulement ont été acquittées par timbre-amende, soit 10 %* ». Les Parisiens sont, il est vrai, particulièrement réfractaires aux contraventions. En Seine-Maritime, par exemple, le taux de recouvrement atteint 67 %.

Or, affirme la Cour, les contrevenants n'ont pas le sentiment de courir un risque important en refusant de payer spontanément leur dette, car le pourcentage des amendes forfaitaires transformées en « *amendes pénales fixes* » est relativement faible (60 % à Paris). Quant à la différence entre le montant des deux amendes, elle est trop faible pour être dissuasive.

Le taux de recouvrement des amendes prises en charge par un comptable est lui aussi en diminution. De 1970 à 1976, le montant des encaissements est tombé de 53 à 34 % à la fin de la première année et de 72 à 60 % à la fin de la seconde. Et il restait à recouvrer fin 1976 plus d'un milliard de francs.

Insuffisances administratives (les adresses des débiteurs sont souvent incomplètes ou inexactes) et difficultés de mise en œuvre de moyens de coercition expliquent ces baisses de recettes. Mais la Cour rappelle que les amendes, « *plus qu'une contribution aux recettes d'Etat, constituent la sanction pécuniaire d'infractions. Elles visent principalement à assurer la protection de l'ordre public par leur effet répressif et leur force dissuasive : la poursuite diligente de leur recouvrement est donc la condition même de leur crédibilité.* » Elle recommande donc une meilleure localisation du débiteur, une accélération des procédures, l'utilisation plus fréquente de la contrainte par corps et une spécialisation des postes comptables chargés du recouvrement.

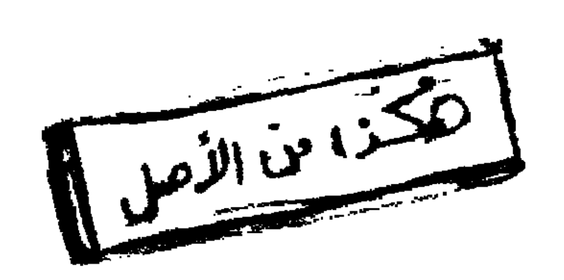
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U	4,5380	4,5450	0	+ 20	— 28	0	— 167	— 85
$ can.	4,0300	4,0360	0	+ 36	— 10	+ 27	— 115	— 25
Yen (100)	2,2140	2,2160	+ 80	+ 120	+ 150	+ 200	+ 450	+ 565
D. M.	2,1900	2,1940	+ 75	— 95	+ 165	+ 185	+ 520	+ 580
Florin ...	2,0300	2,0350	+ 55	+ 75	+ 115	+ 135	+ 310	+ 360
F. B. (100).	13,9600	13,9800	+ 275	+ 390	+ 580	+ 700	+1315	+1735
F. S.	2,4720	2,4490	+ 140	+ 165	+ 270	+ 295	+ 780	+ 870
L. (1 000)..	5,3220	5,3320	— 170	— 103	— 340	— 240	—1260	—1050
£	8,4200	8,4300	— 225	— 175	— 515	— 430	—1580	—1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 5/16	3 9/16	3 5/16	3 9/16	3 5/16	3 9/16	3 7/16	3 11/16
$ E.-U. ...	23 11/16	24	7 9/16	7 7/8	8 1/16	8 5/16	9	9 1/4
Florin	3	3 1/2	4	4 1/2	4 1/8	4 1/2	5 1/16	5 5/16
F. B. (100).	4 3/4	5 1/4	5	5 1/2	5 1/8	5 5/8	6	6 1/2
F. S.	5/8	1 1/8	1 1/16	1 5/16	1 1/4	1 1/2	1 13/16	2 1/16
L. (1 000)..	13	17	11	11 1/2	11 1/2	12	13	13 1/2
£	10 13/16	11 3/16	11	11 1/2	11 1/2	11 3/4	12 1/4	12 3/4
Fr. franç...	8 7/8	9 1/4	9 1/4	9 5/8	9 3/8	9 7/8	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

Les négociations commerciales de Genève opposent l'Allemagne fédérale et la France

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — *C'est la mise au point des directives à donner à la Commission européenne — qui parle au nom des Neuf — pour l'ultime phase des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) de Genève qui a le plus longtemps retenu l'attention du conseil des ministres de la C.E.E., réuni les 26 et 27 juin à Luxembourg.*

Comme toujours, lorsque ces affaires viennent sur le tapis, deux camps se sont opposés. D'une part, ceux qui, tels l'Allemagne fédérale ou le Danemark, souhaitent laisser le plus de latitude possible à la Commission, de manière à favoriser un déroulement sans problème et donc une conclusion rapide des négociations ; d'autre part, les pays qui, comme la France, plus réticents, moins systématiquement libre-échangistes, veulent multiplier les précautions afin de bien canaliser l'action de la Commission et d'éviter les mauvaises surprises.

Deux questions ont provoqué d'âpres discussions. Comment devra jouer à l'avenir la clause de sauvegarde du GATT (organisation mondiale du commerce) ? Actuellement, un pays menacé par les importations d'un produit donné, s'il décide d'arrêter des mesures de sauvegarde, doit les appliquer, de façon aveugle, à tous ses fournisseurs. La Communauté européenne, soucieuse de disposer, pour lutter contre l'agressivité commerciale de certains de ses concurrents, d'un instrument de riposte plus commode à manier, demande que le GATT prévoie désormais une clause de sauvegarde sélective, autrement dit la possibilité d'imposer des limitations aux seuls pays jugés responsables des difficultés traversées.

Les Neuf sont d'accord sur le principe. Mais les Allemands et les Danois, conscients que cette clause de sauvegarde sélective peut devenir un instrument protectionniste, auraient voulu, pour en limiter la portée, que son usage fût obligatoirement précédé de consultations avec les pays visés. *Ils n'ont pas obtenu satisfaction.* La Commission plaidera à Genève pour que, dans les cas d'urgence, les mesures de sauvegarde soient notifiées et appliquées, sans attendre que les consultations prévues par le GATT pour essayer de parvenir à une solution à l'amiable aient eu lieu.

Deuxième point : en liaison avec les discussions visant à restreindre les cas où un pays peut appliquer des droits compensateurs à l'importation, les Etats-Unis ont demandé que les pays du GATT, notamment la Communauté, fournissent à titre d'illustration une liste indicative des subventions accordées par les Etats qui peuvent avoir un effet sur le commerce. Les Allemands auraient accepté cette demande. *Les Français s'y sont opposés.* Le ministre du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau, a fait observer qu'un tel exercice n'avait pas de sens — il n'est évidemment pas possible d'être exhaustif — et serait dangereux, car on court le risque que les Américains oublient ensuite le caractère indicatif de la liste.

Au cours de ce débat, M. Deniau a fait inscrire au procès-verbal un certain nombre de précisions, de telle sorte que la position française soit parfaitement claire et que la Commission, qui pourrait être tentée de jouer sur le caractère flou de ses directives, ne se laisse pas entraîner à des concessions dont Paris ne veut pas. Le ministre français a ainsi formellement mis en garde la Commission contre toute concession qui aboutirait à limiter le droit de la Communauté d'exporter des produits agricoles. A titre d'exemple, il a fait valoir, pour justifier cette démarche, que le futur élargissement de la C.E.E. rendrait la Communauté excédentaire pour certains produits méditerranéens et la conduirait par conséquent à accroître ses exportations agricoles.

Il est vrai qu'en sens contraire M. Dell, le ministre britannique, a fait inscrire au procès-verbal qu'aux yeux de Londres les négociations agricoles devraient permettre d'accorder des garanties d'accès aux producteurs australiens et néo-zélandais...

Voici les autres résultats des délibérations du Conseil :

● *Acier.* — Au début du mois, les Neuf avaient donné leur accord de principe pour que le plan anticrise, appliqué sous l'autorité de Bruxelles, soit renforcé. Les Italiens, qui estimaient que les mesures prévues étaient discriminatoires à leur encontre, n'avaient pas confirmé cet accord. Moyennant quelques arrangements, ils l'ont fait mardi, si bien que le dispositif de contrôle visant à assurer un meilleur respect des « prix minima » fixés pour les ronds à béton, les profilés marchands et les larges bandes à chaud pourra fonctionner à partir du 1er juillet.

● *Textiles.* — Fin 1977, la Communauté, soucieuse de stabiliser *ses importations de textiles*, avait négocié avec les Grecs — à l'exemple de ce qu'elle avait fait avec les autres pays méditerranéens, auxquels elle est liée par des accords préférentiels — un arrangement informel prévoyant pour les produits les plus sensibles des plafonds d'importation en 1978. Athènes ne respectant pas les limites ainsi fixées et niant même avoir pris un quelconque arrangement, la Commission a demandé au Conseil de prendre des mesures de sauvegarde dès la semaine prochaine si les Grecs ne modifient pas leur attitude.

PHILIPPE LEMAITRE.

JAPON

● *La production industrielle du Japon* a encore progressé en mai, pour le septième mois consécutif. Cette progression a tendance toutefois à s'effriter, n'étant que 0,3 % par rapport à avril. L'indice avait enregistré, durant le premier trimestre de 1978, son plus fort gain depuis deux ans (2,9 %) à la suite de l'accroissement tant des exportations que de la demande intérieure. En avril, la *progression n'était* plus que de 0,1 % au lieu de 2,1 % en mars. Le ralentissement reflète une baisse des exportations et un affaiblissement de la demande de biens durables, une diminution en juin et juillet n'étant pas exclue. — *(A.F.P.)*

Amélioration de la balance commerciale américaine en mai...

La balance commerciale des Etats-Unis s'est substantiellement améliorée en mai, son déficit tombant à 2,24 milliards de dollars (10,2 milliards de francs), au lieu de 2,86 milliards en avril, soit le chiffre le plus faible enregistré depuis septembre 1977 (1,9 milliard). Cette amélioration provient à la fois d'une progression de 1 % des exportations, qui ont atteint le montant record de 11,75 milliards de dollars, et d'une diminution de 3,5 % des importations, qui sont tombées à 13,99 milliards de dollars. Cette baisse a été due notamment à une forte régression des achats de produits sidérurgiques (les achats de pétrole ont augmenté à 3,3 milliards).

Le déficit du mois dernier est resté voisin de la moyenne mensuelle de 1977, année qui s'était soldée par un déficit record de 26,5 milliards de dollars. Cette amélioration correspond aux espoirs de l'administration américaine, qui prévoit un redressement de la balance commerciale pendant le second semestre de cette année. Pour les cinq premiers mois de 1978, le déficit des échanges extérieurs américains s'est élevé à 14,7 milliards de dollars (8,2 milliards de janvier à mai 1977).

GHANA

● *Le cedi, monnaie ghanéenne,* flotte par rapport au dollar américain depuis le 19 juin. Cette mesure, estiment les observateurs, correspond en fait à une dévaluation de la monnaie ghanéenne, inconvertible, dont la valeur officielle a baissé ces derniers jours d'environ 15 %.

...et légère diminution de l'excédent ouest-allemand

L'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a baissé en mai, revenant à 3,04 milliards de deutschemarks (6,6 milliards de francs) contre 3,25 milliards en avril. Cette baisse est due notamment, selon l'Office fédéral des statistiques, au grand nombre de jours fériés que comptait le mois dernier. Les exportations se sont élevées à 22,48 milliards de deutschemarks, alors que les importations ont atteint 19,44 milliards de deutschemarks. La balance des transactions courantes a présenté de son côté un excédent de 0,6 milliard de deutschemarks seulement, contre 1,7 milliard en avril.

Pour les cinq premiers mois *de 1978, le solde positif de la* balance commerciale ouest-allemande s'est établi à 15 milliards de deutschemarks, contre 15,5 milliards pour la période correspondante de 1977. L'excédent de la balance des transactios courantes a, quant à lui, progressé de 5,5 milliards de deutschemarks, contre 4,5 milliards de janvier à mai 1977.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LUCHAIRE S.A.

L'assemblée générale annuelle, réunie le 23 juin sous la présidence de M. Jean-Jacques Wilmot-Roussel, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître un bénéfice net de 16 663 199 F (contre 13 565 646 F en 1976), compte tenu de 1 404 905 F de plus-value nette à long terme (contre F 2 125 516 F).

Ces résultats s'entendent après dotation de 33 894 569 F aux amortissements et 6 699 590 F aux provisions (contre, respectivement, 26 165 496 F et 10 343 249 F), après impôt sur les sociétés pour 21 095 483 F (contre 19 712 733 F) et après participation des salariés pour 4 413 172 F (contre 3 977 755 F en 1976). La marge brute d'autofinancement s'établit à 57 257 449 F (contre 50 074 391 F en 1976).

L'assemblée a décidé de répartir 13 F par action (contre 11,20 F en 1976), ce qui, avec l'impôt de 6,50 F déjà payé au Trésor, assure un revenu global de F 19,50 par titre (contre 16,80 F en 1976). Le dividende, représenté par le coupon no 63, sera mis en paiement le 28 juillet 1978 aux guichets du Crédit lyonnais et de la Banque Worms.

Elle a, en outre, nommé comme nouvel administrateur M. Bernard Cordier.

Elle a, enfin, autorisé le conseil à intervenir en Bourse sur les actions de la société pour régulariser, si nécessaire, le marché dans les conditions prévues par la loi.

Dans son rapport, le conseil indique que le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 903 927 310 F, en augmentation de 12 % par rapport à celui de l'exercice précédent (805 928 834). Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires consolidé est passé de 954 à 1 050 millions de francs et les comptes consolidés, présentés pour la première fois, font apparaître un bénéfice de 19 120 000 F contre 12 510 000 F, l'année précédente.

La division transformation des métaux a réalisé 54 % du chiffre d'affaires global de la société, en progression de 28 % sur l'exercice précédent. Elle a créé une nouvelle usine à Boulay et une sous-filiale, Luchaire Industrie Ausrustungen GmbH en Allemagne. En outre, elle a acquis, au début de 1978, le contrôle de la société Oxy-France, spécialisée dans l'antipollution.

La division Stockage et Agencements a légèrement progressé et ses filiales ont réalisé de leur côté de bons résultats, notamment Lapouyade S.A., qui est passée bénéficiaire.

La division Caoutchouc et Plastique a progressé de 7 %, grâce à ses filiales, dont la restructuration se poursuit.

La division Hygiène publique a développé avec succès son action à l'exportation pour compenser la faiblesse du marché intérieur.

L'armement a connu, cette année encore, une activité soutenue tant dans le domaine des fabrications que des études et de l'ingénierie.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 54 880 000 F (contre 34 351 000 F en 1976).

Dans son allocution, le président a indiqué que l'exercice 1978 s'annonce favorablement. A fin mai, l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à la même période de l'année précédente était de 27 %, mais ce résultat tient compte d'une pointe de facturation, l'augmentation prévue pour l'année étant de l'ordre de 12 %.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a approuvé les apports faits à la société par les actionnaires de Permali qui ont répondu favorablement à l'O.P.E. présentée par le conseil. Cette opération, qui permet à la société de contrôler Permali à près de 92 %, entraîne une augmentation de capital de 4 182 600 F, portant celui-ci de 47 515 300 F à 51 703 900 F.

BIGNIER SCHMID-LAURENT

A l'issue de l'assemblée, M. R. Vitry, président, a déclaré :

« Le rapport du conseil a décrit les conditions particulièrement difficiles qui ont prévalu tout au long de 1977 dans les secteurs où nous opérons. Certes, la crise générale dans les biens d'équipement sévissait depuis deux ou trois ans déjà et nous étions heureusement parvenus à résister jusqu'à fin 1976. Comme la plupart de nos confrères, nous avons été atteints en 1977 et durement atteints : le niveau de nos pertes est là pour en témoigner.

» Mais nous avons voulu réagir rapidement face à la persistance de la crise pour, tout en gardant intactes les forces vives de la société, alléger et adapter nos structures aux nouvelles conditions du marché.

» Ces efforts sont difficiles, mais absolument nécessaires si l'on veut préserver l'essentiel et pouvoir repartir lorsque la situation générale le permettra. Il nous semble que les progrès accomplis depuis un an sont à cet égard encourageants. Depuis le début de l'année, sans que le climat général de confiance indispensable pour une politique d'investissements se soit complètement retourné, les indications de tendance sont significatives.

» Certes, les prix restent relativement bas et la concurrence très vive. Nous nous somme fixés, pour 1978, un objectif d'activité en progression par rapport à 1977. Je peux vous dire aujourd'hui qu'au terme des cinq premiers mois de l'année nous maintenons approximativement et globalement ce cap.

» Du point de vue des résultats, le premier semestre, qui supportera le coût financier des mesures d'allègement des structures, sera de ce fait encore nettement déficitaire. Le second semestre devrait faire apparaître une nette amélioration, tant en raison de économies de charges devenues alors effectives que des gains de productivité réalisés.

» Avant de terminer, je tiens à souligner que l'activité et le dynamisme commercial de B.S.L. se maintiennent à un haut niveau. A titre d'exemple, nous avons à cet égard, tout récemment signé un important contrat à Varsovie, portant sur la vente de citernes routières en acier inoxydable « Transinox ». Cette vente sera suivie par l'apport par B.S.L. de son assistance technique pour la fabrication en série par l'industrie polonaise des citernes autoportantes Transinox B.S.L.

» A l'exportation toujours, nous venons de prendre une commande importante de matériels de cuveries de vinification pour la Yougoslavie. Ces matériels seront construits selon les modèles que nous avons commercialisés au cours des dernières années en Corse et dans le Sud de la France.

» Sur le marché des conteneurs, le total des prises de commandes en ce milieu d'année atteint presque le budget que nous nous étions fixés pour l'année entière.

» Enfin, nous venons d'obtenir la commande d'une première tranche de matériel en métaux spéciaux destinés à une usine d'acide acétique pour Rhône-Poulenc, la société d'ingénierie étant Lummus France.

» C'est dans cette double perspective, amélioration de la conjoncture et efforts soutenus de B.S.L., que s'inscrit notre confiance actuelle. »

DUNLOP S.A.

L'assemblée ordinaire du 23 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1977, se soldant par une perte de 49 665 199 F, formant avec le report débiteur antérieur un solde de 53 791 221 F.

Le rapport indique que certaines activités de la société ont été affectées par la politique gouvernementale de lutte contre l'inflation, notamment en raison des ralentissements des dépenses des particuliers et des investissements des entreprises.

Ces réductions, particulièrement sensibles sur le marché de l'équipement des véhicules industriels, ont pu cependant être compensées par le développement des activités sur les marchés étrangers où les ventes ont progressé de 34,4 %.

Pour l'ensemble de la société, le chiffre d'affaires net de l'exercice s'est élevé à 1 278 millions de francs, soit une augmentation de 8,6 % sur celui de l'année précédente.

Une assemblée extraordinaire a autorisé le directoire à procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 50 millions de francs représenté par des obligations de 300 F convertibles à tout moment en actions à raison de 6 actions de 50 F pour une obligation.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE PROVENCE

EXERCICE 1977

Réunie sous la présidence de Monsieur Jacques MASSON, l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

L'exercice 1977 est le premier exercice de la nouvelle société C.M.P Entreprise Industrie, issue de la conversion des C.M.P. en holding et réalisant désormais les activités commerciales et industrielles françaises des C.M.P.

Filiale à 99,9 % des C.M.P., ses résultats peuvent être comparés à ceux des C.M.P. en 1976. Ils font apparaître une progression de 20 % du chiffre d'affaires (1 199 MF contre 988 MF en 1976) dont plus de 90 % réalisés pour des contrats à destination de l'étranger. Le carnet de commandes début 1978 s'inscrit à 1 600 MF contre 1 400 MF début 1977.

Le rapport annuel présente au niveau du Groupe des résultats consolidés:

- chiffre d'affaires consolidés H.T 1 445 MF + 28 %
- bénéfice net consolidé 48,5 MF + 89,3 %

BENEFICES CONSOLIDES
BENEFICES DISTRIBUES
en millions de francs
10,2 · 6 · 2,4 · 6,9 · 21 · 7,8 · 28 · 8,4 · 48,4 · 11,5
1973 · 1974 · 1975 · 1976 · 1977

Pour répondre à l'expansion nécessaire du Groupe, les C.M.P. ont procédé à une augmentation de capital en espèces en juin 1977 à raison d'une action nouvelle pour huit, accompagnée en août d'une distribution gratuite à raison d'une action pour cinq. Compte tenu, en outre, de la conversion d'obligations en 1977, le capital social des C.M.P. est passé de F 30 351 400 au 1/1/1977 à F 41 018 450 au 1/1/1978.

L'Assemblée a décidé de mettre en paiement à partir du 22 juin 1978, contre remise du coupon No 16, un dividende de de F 14 par action contre 13,84 en 1976. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor de F 7, le dividende global s'inscrit à F. 21.

SOCIÉTÉ LYONNAISE D'INVESTISSEMENT EN VALEURS INTERNATIONALES

SLIVINTER

Exercice 1977-1978

L'assemblée générale ordinaire réunie sous la présidence de M. Gilbert Cazes, le 26 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1978.

L'actif net dont le montant s'établit à 91 633 299,63 francs contre 87 579 328,38 francs, se répartit ainsi :

- Obligations françaises : 28,80 %.
- Actions françaises : 4,80 %.
- Obligations étrangères : 25,20 %.
- Actions étrangères : 38,10 %.
- Liquidités : 3,10 %.

Valeur liquidative de l'action :
— 127,49 francs contre 124,96 francs au 31 mars 1977.

Bénéfice distribuable :
— 3 956 122,12 francs contre 3 millions 740 956,40 francs.

Dividende net + impôt déjà payé au Trésor :
— Coupon n° 17 de 2,58 francs (dont 0,08 francs correspondant aux revenus de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977) + 0,22 francs.
— Coupon n° 18 de 2,92 francs + 0,34 francs.

Dividende global : 5,50 francs + 0,56 francs contre 5,34 francs + 0,54 francs pour l'exercice précédent.

Date de mise en paiement du dividende : 27 juin 1978.

Comme les années précédentes, le montant de ces coupons pourra être réinvesti en actions de la société, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de mise en distribution, en franchise totale de droit d'entrée.

Au cours de son allocution, le président, M. Gilbert Cazes, a souligné que le conseil d'administration de Slivinter, très attentif aux fluctuations du dollar ainsi qu'à la dépréciation des cours des valeurs américaines qui lui paraissait exagérée, a poursuivi au tout début de l'exercice qui vient de s'ouvrir le renforcement du portefeuille outre-Atlantique avant de procéder à des ventes bénéficiaires dans la première partie du mois de juin pour l'essentiel.

La société a d'autre part conservé ses positions, tant en actions qu'en obligations convertibles, sur le marché français qui a confirmé ses bonnes dispositions.

Enfin, dans le domaine des obligations étrangères, elle a pris des profits sur les titres libellés en yens et deutschemarks.

Ces différentes options ont permis à la valeur liquidative de l'action Slivinter de s'apprécier de 7,49 % par rapport au 31 mars dernier, ce qui porte à 9,98 % les gains acquis depuis le 1er janvier.

SLIVARENTE

Exercice 1977-1978

L'assemblée générale ordinaire de la société, réunie le mardi 20 juin 1978, sous la présidence de M. Maurice Schlogel, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1978.

L'actif net, dont le montant s'établissait à 2 622 422 048,43 F contre 2 520 370 017,74 F à la fin de l'exercice précédent, se répartissait comme suit :

- Obligations françaises : 79,25 %
- Actions françaises : 7 %
- Obligations étrangères : 8,80 %
- Actions étrangères : 4 %
- Liquidités : 9,95 %

Valeur liquidative de l'action : 146,66 F contre 140,83 au 31 mars 1977.

Bénéfice distribuable: 191 159 332,28 F contre 176 459 141,98 F pour l'exercice précédent.

Le dividende global sera composé d'un dividende net de 10,69 F et d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,16 F contre respectivement 9,86 F et 1,13 F pour l'exercice précédent.

Il sera matérialisé par le paiement de deux coupons :

— Coupon n° 22 de 7,83 F net représentant le produit des obligations françaises non indexées, dont 0,13 F correspondant au revenu de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 ;

— Coupon n° 23 de 2,86 F net afférant aux autres revenus encaissés par la société, dont 0,64 F représentant le produit des actions françaises.

Pour les personnes ayant leur domicile fiscal en France, ces coupons ouvrent droit à des crédits d'impôt de 0,84 F (coupon n° 22) et de 0,32 F (coupon n° 23), dont 0,19 F correspondant à l'avoir fiscal afférent aux revenus d'actions françaises.

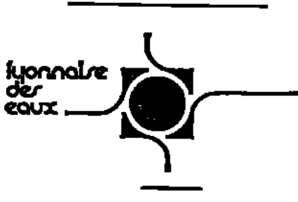
Date de mise en paiement du dividende : 21 juin 1978.

Comme les années précédentes, le montant de ces coupons pourra être réinvesti en actions de la société, en franchise totale de droit d'entrée, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de mise en distribution.

Rendement brut (sur la base de la valeur liquidative au 31 mars 1978 nette de coupon couru) : 8,72 %.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Gilbert Cazes et Henry de La Tour d'Auvergne pour une durée de six ans et nommé administrateurs MM. Jean Cheroux, Jürgen Reimnitz et Jacques Roche.

L'assemblée a également ratifié la décision du conseil d'administration du 26 avril 1978, nommant à titre provisoire M. Mario De Luca administrateur de la société.



L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 juin 1978 sous la présidence de M. Pierre Chaussade, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

Les comptes de l'exercice 1977 se soldent par un bénéfice de 63 208 382 francs contre 59 915 563 F en 1976. Un dividende de 21,80 francs par action, auquel s'ajoute un complément de 0,70 franc au titre de l'exercice 1976, soit un dividende total de 22,50 francs donnant droit à un avoir fiscal de 11,25 francs, sera mis en paiement à partir du mardi 4 juillet 1978 (coupon n° 30). Le revenu total perçu en 1978, par action, sera donc de 33,75 francs contre 28,65 francs en 1977.

L'assemblée a réélu administrateurs MM. Jack Frances et François Henriot, et nommé administrateur M. René de Lestrade.

EXERCICE 1977

RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES



BILAN CONSOLIDE AU 31 Décembre 1977

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement et de développement en France ...	13.812.062,53	Total des capitaux propres et réserves ...	1.159.149.704,17
Survaleur ...	14.961.565,75	Total des subventions, provisions pour pertes et charges, dettes à long et moyen terme et intérêts hors Groupe ..	390.929.151,03
Total des valeurs immobilisées nettes ...	13.037.501.172,57	Provisions techniques ...	13.707.776.981,36
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques ...	465.359.020,47	Dettes à court terme ...	1.611.516.946,42
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles ...	3.497.818.245,62	Résultats (excédent avant affectation) ...	160.479.389,77
	17.029.852.172,75		17.029.852.172,75

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires consolidé du GAN s'élève à

6.773.362.620,51 F

en augmentation de 13,7 % sur l'exercice 1976
dont : primes émises 5.578.008.675,78 F
et revenus des placements 1.195.353.944,73 F

DIVIDENDE

Chaque action* de la Société Centrale du GAN a reçu :

	en 1974	en 1975	en 1976	en 1977	en 1978
Dividende net	18,53 F	23,00 F	26,00 F	27,70 F	31,50 F
Avoir fiscal	9,265 F	11,50 F	13,00 F	13,85 F	15,75 F
Revenu Global	27,795 F	34,50 F	39,00 F	41,55 F	47,25 F

* L'action de la Société Centrale du GAN est inscrite à la cote officielle à la rubrique "Assurances" depuis le 30 mars 1976.

JAEGER

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 19 518 000 F permettant d'apurer totalement les déficits antérieurs. Le bénéfice consolidé du groupe s'établit à 29 115 000 F.

Un dividende net par action de 6,50 F assurant, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un dividende global unitaire de 9,75 F sera mis en paiement le 3 juillet prochain.

Après affectation des résultats de l'exercice, la situation nette de la société et du groupe s'établit respectivement à 101 375 000 F et 136 799 000 F.

L'assemblée a nommé administrateur le Dr Ulrich Wöhr en remplacement du Dr Lange, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat et a renouvelé le mandat de M. Blazy.

Dans son allocution, le président Picard a souligné qu'après le redressement effectué en 1976, l'année 1977 avait été celle du renouveau de la société. Il a indiqué que le développement de l'entreprise dans les prochaines années se fera :

— En recherchant un plus large équilibre des activités ;

— En poursuivant le renforcement technologique ;

— En faisant des efforts toujours plus intenses à l'étranger et à l'exportation.

C'est dans ces perspectives que se situent les accords que vient d'annoncer la société. Il s'agit, d'une part, dans le cadre de la politique horlogère de la société, de l'augmentation de sa participation dans la société suisse Saphir et de l'accord intervenu pour la prise de contrôle des réveils Bayard, et, d'autre part, d'un contrat avec le Leti, laboratoire du centre d'études nucléaires de Grenoble pour la licence d'un afficheur électrolytique.

IMPORTANT CONTRAT AU MOYEN-ORIENT

La « Mohammed Bin Laden Organization », premier groupe privé saoudien dans le domaine des travaux publics et de la construction, a signé, le 26 juin 1978, à Paris, avec la Compagnie française d'entreprises métalliques (C.F.E.M.), un contrat portant sur la réalisation clé en main d'un complexe immobilier à usage de bureaux et de centre commercial, en Arabie Saoudite. Ce complexe, situé dans le quartier des grands hôtels de Jeddah, bénéficiera des techniques les plus modernes.

L'initiative et le montage de l'opération ont été assurés par le groupe Nobel Bozel, dans le cadre du développement de ses activités au Moyen-Orient.

La mise en place des financements, en francs français et en devises, d'un montant total équivalent à 160 millions de francs français, a été réalisée par le Crédit commercial de France (C.C.F.), à la tête d'un consortium de banques françaises.

TAITTINGER C.C.V.C.

L'assemblée générale ordinaire annuelle, qui s'est tenue à Reims le 19 juin sous la présidence du président-directeur général, M. Claude Taittinger, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977 qui font apparaître un bénéfice net de 3 429 404 F contre 3 292 559 F en 1976, après 5 675 559 d'amortissements et provisions contre 4 478 470 F en 1976.

Elle a voté la distribution de 7,80 F par action (contre 7,10 F l'an dernier), ce qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor de 3,90 F (avoir fiscal), assurera un revenu global par titre de 11,70 F (contre 10,65 F). Ce dividende, qui sera représenté par le coupon n° 25, sera mis en paiement dans les conditions habituelles à partir du 15 septembre 1978.

L'assemblée a renouvelé pour six années le mandat de M. Raymond Meynial, administrateur.

Dans le rapport présenté à l'assemblée générale, le conseil d'administration indique d'abord que, dans son ensemble, la profession champenoise a, au cours de 1977, poursuivi le redressement qu'elle avait amorcé en 1976 après le choc provoqué par la crise économique et monétaire de 1974, ce redressement pouvant s'apprécier aussi bien par le volume des expéditions effectuées (nouveau record de 170 millions de bouteilles — dont 45 exportés — contre 153,5 millions en 1976) que par l'amélioration des résultats d'exploitation de la quasi-totalité des négociants champenois.

Consciente de l'évolution qui est en train de modifier le marché dans la mesure où le vin de Champagne autrefois produit de luxe devient un « bien de satisfaction et de confort » accessible à des couches de plus en plus larges, la Maison TAITTINGER, dans le créneau de ventes qui est le sien, s'est efforcée tout au long de 1977, et en dépit d'une vive concurrence, de maintenir les marges bénéficiaires qui lui sont indispensables pour son expansion.

Fidèle à cette politique, elle n'a pas hésité à renoncer à un certain nombre de transactions qu'elle estimait non rentables et à ralentir sa prospection dans certaines catégories de clientèles qu'elle sent plus soucieuses d'obtenir un produit de premier prix qu'une marque de qualité.

C'est ainsi, dit le rapport du conseil, que les résultats globaux des activités de TAITTINGER en 1977 ont permis d'enregistrer un accroissement de la rentabilité malgré une légère régression du volume des ventes puisque celles-ci se sont élevées à 3 218 000 bouteilles (contre 3 464 000 en 1976 et 2 723 000 en 1975).

La répartition de ces ventes à raison de 51 % sur le marché français et 49 % à l'exportation (contre respectivement, l'année précédente, 57 % et 43 %) montre que le pourcentage à l'exportation poursuit la croissance régulière constatée au cours des dernières années, ce qui, compte tenu de l'analyse actuelle du marché du champagne, peut laisser penser que l'expansion future se réalisera principalement sur l'étranger.

Le chiffre d'affaires hors taxes a atteint, rappelons-le, 93 647 000 F contre 90 113 000 en 1976, la vente des produits TAITTINGER-IMPORT y ayant concouru pour 8 724 000, hors taxes, contre 8 361 000 F en 1976.

Le rapport indique qu'au 31 décembre 1977, le stock représentait quelque 13,1 millions de bouteilles, soit quatre fois le volume des expéditions de l'année.

Dans les vignobles de la société, couvrant une superficie de 236 hectares, la récolte de 1977, qui s'est élevée à 1 834 412 kilogrammes d'appellation contrôlée Champagne (contre 1 987 000 en 1976), a représenté environ 50 % du remplacement des sorties de l'année.

Il est, enfin, signalé qu'au cours du premier trimestre de 1978 les expéditions de champagne TAITTINGER ont atteint 625 738 bouteilles, contre 511 607 pour la même période de 1977, soit une augmentation de 22 % et que le chiffre d'affaires hors taxes correspondant marque, lui, une progression de 20 % avec 19 millions 188 630 F contre 14 864 704.

DAMART - SERVIPOSTE

L'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe s'est élevé à 304,8 millions de francs contre 266,7 en 1976, en augmentation de 14,27 %. Le bénéfice net (part du groupe) passe de 17,6 millions de francs en 1976 à 20,2 millions en 1977 (+ 15,10 %), et celui de la société mère Damart-Serviposte de 13,4 millions de francs en 1976 à 15,8 millions en 1977 (+ 18,42 %).

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 13,70 F par action au lieu de 12 F l'année précédente. A ce chiffre viendra s'ajouter le reliquat de 0,30 F qui avait été différé en 1977 pour tenir compte des recommandations gouvernementales.

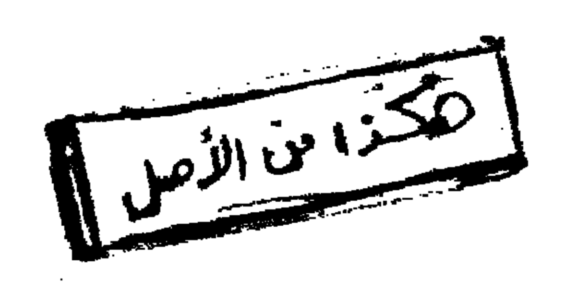
La somme effectivement versée par action sera ainsi de 14 F net, ce qui correspond, compte tenu d'un avoir fiscal de 7 F, à un dividende global de 21 F par action, somme supérieure de 19,66 % à celle perçue en 1977. La mise en paiement sera effectuée à partir du 15 juillet 1978, contre remise du coupon n° 2.

Dans son allocution, le président a indiqué que le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1978 devrait marquer une progression de 16 % environ sur celui du premier semestre 1977.

Le programme commercial annoncé lors de la réunion d'information du 30 mai est en cours de réalisation. Il est même probable que trois nouveaux centres-conseil, au lieu des deux initialement prévus, pourront être ouverts dans le courant de l'automne dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants.

Les bureaux de prise de commandes créés à fin 1977 à Amiens et Valenciennes, ainsi que les centres de prise de commandes par téléphone, progressent très favorablement.

La qualité de la situation financière du groupe Damart doit lui permettre de financer sans aucun problème son développement futur.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 JUIN

Profond repli

Mal orientées depuis une quinzaine de jours, les valeurs françaises ont subi un profond repli ce mardi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance légèrement plus active que la veille, et en dépit des interventions ponctuelles d'organismes de placement collectif, l'indicateur instantané, qui perdait 1,5 % à l'ouverture, s'est établi à moins 1,7 % environ.

Tous les compartiments de la cote ont payé un tribut à la baisse, qui fut parfois lourd (à la métallurgie notamment). Sur cent soixante-dix valeurs inscrites à terme, seuls une vingtaine de titres sont parvenus à tirer leur épingle de ce jeu de massacre, dont les principales victimes ont été L.M.T. (— 8 %), Perrier, Kléber, Beghin, Métallurgique de Normandie, etc. Les cotations de ces cinq actions ont d'ailleurs dû être retardées devant le gonflement brutal du volume des ventes.

Aucune nouvelle spectaculaire n'explique ce brusque affaissement des cours. Les boursiers continuent simplement de broyer du noir à propos de tout. L'annonce officielle d'une hausse des prix moins forte que prévu par quelques « spécialistes » pour le mois de mai a provoqué des réactions diverses, certains professionnels n'hésitant pas à soupçonner les autorités d'avoir suscité par avance des rumeurs défavorables dans le but de faire « avaler la pilule » plus facilement... La situation internationale, tant économique que politique, fait également l'objet de commentaires pessimistes autour de la corbeille, où la chute de Wall Street n'est pas non plus passée inaperçue. Ajoutons enfin qu'à la veille de nombreux départs en vacances un certain nombre d'opérateurs allègent fortement leurs positions...

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 7/8 %

LONDRES

Progrès

L'avance des cours se poursuit mercredi matin et l'indice des industrielles progresse de 1,9 point, à 457,2. Stabilité des pétroles. Bonne tenue des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 185 25 contre 184 25

VALEURS	CLOTURE 27 6	COURS 28 6
Beecham	638	638
British Petroleum	844	844
Courtaulds	113	114
De Beers	385	396
Imperial Chemical	371	373
Rio Tinto Zinc Corp	214	215
Shell	545	548
Vickers	162	163
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	29 5/8
*West Driefontein	25 1/4	25 1/2
*Western Holdings	23 3/16	23 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

DUFFOUR ET IGON. — Il a été décidé de doubler le capital, en portant le nominal des titres de 50 F à 100 F, cette opération s'effectuant par incorporation de réserves. D'autre part, le conseil a été autorisé à procéder à une autre augmentation de capital (gratuite ou payante) si le besoin s'en faisait sentir.

SATAM. — Le bénéfice devrait connaître une nouvelle augmentation en 1978, a indiqué la société.

DOLLFUS-MIEG. — Le résultat brut d'exploitation avant amortissement réalisé au cours des quatre premiers mois de l'année s'est élevé à 54 millions de francs.

BAYER A.G. — Au cours du premier trimestre de l'exercice 1978, le chiffre d'affaires global du groupe s'est élevé à 5,61 milliards de deutschemarks contre 5,41 milliards un an plus tôt (21,39 milliards de deutschemarks pour l'exercice 1977). Pour l'ensemble de l'exercice en cours, les dirigeants du groupe s'attendent à une progression de 2 % à 3 % du chiffre d'affaires de l'entreprise (9,93 milliards de deutschemarks pour la société mère en 1977).

I.T.T. — Pour le deuxième trimestre, la société prévoit un chiffre d'affaires et un bénéfice net sans précédent, en progrès de 25 % par rapport à la période correspondante de l'exercice antérieur. Pour 1978, dans son entier, le bénéfice devrait augmenter de plus de 10 % (résultat d'exploitation 1977 : 562,29 millions de dollars).

NEW-YORK

Reprise technique

Un redressement d'origine essentiellement technique a été enregistré mardi à Wall Street, où la moitié du terrain cédé la veille a été regagné. En effet, l'indice Dow Jones, en chute de plus de 10 points lundi, s'est établi le lendemain en hausse de 5,03 points (817,31). Le volume des transactions est resté relativement important avec 29,28 millions d'actions échangées contre 29,25 millions.

Sur 1 886 valeurs traitées, 786 ont encore reculé, mais 638 se sont redressées, tandis que 462 restaient inchangées.

L'annonce d'une légère contraction du déficit de la balance commerciale en mai, alors que beaucoup s'attendaient à l'accroissement du déséquilibre, a tempéré le pessimisme de nombreux opérateurs. Mais le recul du dollar persiste sur les marchés des changes, notamment à Tokyo, et suscite des commentaires inquiets autour du Big Board.

VALEURS	COURS 26-6	COURS 27-6
Alcoa	41 3/8	42 3/8
A.T.T.	60 ...	60 1/8
Boeing	50 3/8	50 3/4
Chase Manhattan Bank	29 3/4	30 ...
Du Pont de Nemours	112 3/8	113 3/4
Eastman Kodak	52 3/4	53 7/8
Exxon	43 3/4	43 7/8
Ford	46 5/8	47 ...
General Electric	49 3/4	49 7/8
General Foods	30 5/8	31 1/4
General Motors	59 1/2	59 3/4
Goodyear	16 3/4	16 5/8
I.B.M.	258 1/4	260 7/8
I.T.T.	29 1/2	29 1/2
Kennecott	23 1/8	23 ..
Mobil Oil	63 3/8	62 5/8
Pfizer	31 1/2	31 3/4
Schlumberger	80 1/4	80 3/8
Texaco	23 3/4	23 7/8
U.A.L. Inc.	28 3/4	29 ...
Union Carbide	37 1/4	37 7/8
U.S. Steel	25 7/8	26 ...
Westinghouse	21 ...	20 3/4
Xerox	50 3/4	52 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27.6	28.6
1 dollar (en yens) ...	206 90	205 35

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	26 juin	27 juin
Valeurs françaises ..	133,5	130,6
Valeurs étrangères ..	99,9	98,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,3	73,8

BOURSE DE PARIS - 27 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 60	2 219	CAN (Sté) Centr.	629	630	Laffitte-Bail	c130	130	Immobanque	94	95 50
5 %	52	2 014	Protectrice A.I.R.	234	230	Locabail Immob.	270	268	Cie Lyon. Imm.	104 50	104 40
6 % 1920-1960	143	2 014	S.P.E.G.	143	142	Loca-Expansion	100	100 50	UFIMEG	83	c 83 20
3 % amort. 45-54	71	2 721	U.A.P.	542	542	Locafinancière	128 70	128 80	U.G.I.M.O.	121	126 50
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 6	COURS DES BILLETS achat de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 562	4 560	4 57
Allemagne (100 DM)	219 380	219 250	220
Belgique (100 F)	14 010	13 986	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	204 770	204 260	206 500
Danemark (100 krd)	81 260	81 030	81 500
Suède (100 krs)	99 580	99 380	98 750
Norvège (100 k.)	84 580	84 430	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 436	8 426	8 450
Italie (1 000 lires)	5 332	5 321	5 400
Suisse (100 fr.)	244 850	244 000	242 500
Autriche (100 sch.)	30 518	30 450	30 450
Espagne (100 pes.)	5 785	5 780	5 780
Portugal (100 esc.)	10 000	9 950	9 900
Canada ($ can. 1)	4 057	4 043	4 065
Japon (100 yens)	2 217	2 211	2 211

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 6
Or fin (kilo en barre)	27350	27400
Or fin (en lingot)	27400	27460
Pièce française (20 fr.)	258 80	256 ..
Pièce française (10 fr.)	209	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	239 50	237 80
Union latine (20 fr.)	234	230 50
Souverain	254 80	254 10
Pièce de 20 dollars	1243 20	1242 40
Pièce de 10 dollars	622 80	682 ..
Pièce de 5 dollars	418	... ..
Pièce de 50 pesos	1112 50	1114 ..
Pièce de 10 florins	242 20	243 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 juin 1978 a été tiré à 547 130 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

• SMIC : le gouvernement déciderait une hausse de son pouvoir d'achat
• Allocations familiales : augmentation de 4 % le 1er juillet

Le conseil des ministres devait fixer ce mercredi matin 28 juin le nouveau montant du SMIC (salaire minimum de croissance) applicable à partir du 1er juillet. Le gouvernement, qui *doit* majorer le SMIC d'au moins 2,2 % en raison de la hausse des prix (ce qui porterait le salaire minimum à un taux horaire de 10,68 F au lieu de 10,45 F) avait l'intention d'y ajouter une augmentation au titre de la progression du pouvoir d'achat. La majoration du SMIC serait, disait-on avant le conseil, d'au moins 3,3 % (soit un salaire horaire de 10,80 F) ; elle pourrait même être plus importante et atteindre 3,82 %, soit 10,85 F.

L'accroissement du pouvoir d'achat serait selon les cas de 0,9 % à 1,7 %.

Le premier ministre devait commenter dans la soirée cette décision à la télévision et souligner que le *souci* du gouvernement est de ne pas laisser « *dépérir le SMIC* » ; il entend au contraire lui assurer une évolution supérieure à celle des salaires horaires.

Le conseil des ministres devait aussi fixer l'accroissement à partir du 1er juillet des allocations familiales à 4 %, comme *le Monde* du 16 juin l'a annoncé. Cette augmentation de 4 %, qui s'ajoute à celle de janvier (+ 6,5 %), permet au gouvernement de respecter sa promesse d'un accroissement du pouvoir d'achat de ces allocations deux fois supérieur à celui accordé en 1977 (1,5 % au lieu de 0,8 %).

En un an, les allocations auront été en effet relevées de 10,7 %, alors que les prix (dont la base légale de référence pour le calcul des allocations est celle de mars à mars) se sont accrus de 9,2 % seulement. En fait, l'amélioration en pouvoir d'achat accordée aura quasiment disparu lorsque les familles recevront leurs prestations en juillet, puisque de mars à juillet 1978 les prix auront augmenté d'environ 3,5 %.

L'UNAF, qui s'attendait à une progression plus forte des allocations, demande d'ailleurs que la période de référence d'évolution des prix (mars à mars) soit rapprochée de la date effective du relèvement des prestations. Si cette référence devenait juillet à juillet et si l'on tablait, par exemple, sur une hausse des prix d'environ 2,8 % en juin et juillet, on constaterait un « boni » beaucoup plus faible en faveur des familles : 0,5 % seulement en un an (10,7 % de progrès pour les allocations et 10,2 % pour les prix).

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, qui devait aussi proposer une majoration de 4 % du complément familial (354 F par mois au lieu de 340 F), devait dresser un premier bilan de cette nouvelle prestation qui remplace, depuis le début de l'année, les anciennes allocations de salaire unique et de frais de garde : 2 600 000 familles, dont 550 000 ne recevaient rien auparavant, bénéficient du complément familial (coût : 13 milliards de francs, soit 3,5 milliards de plus qu'avant la réforme). Selon le ministère, de décembre 1977 à janvier 1978, les prestations versées à une famille de deux enfants ont augmenté de 12,95 % et celles accordées aux familles de trois enfants de 28 % quand elles reçoivent le complément familial.

En Espagne

LE DIRECTEUR D'UN JOURNAL DE BILBAO EST ASSASSINÉ

(De notre correspondant

Madrid. — Le directeur d'un journal de Bilbao, M. José Maria Portell, a été assassiné, ce mercredi matin 28 juin, alors qu'il sortait de son domicile. Tout indique que ses meurtriers appartiennent à l'organisation terroriste ETA. Ceux-ci ont mitraillé le véhicule du journaliste au moment où il s'apprêtait à démarrer. Mardi soir, à Saint-Sébastien, un autre commando a tué un membre de la police armée et blessé grièvement trois autres policiers qui se trouvaient dans une voiture arrêtée sur la route nationale qui traverse la ville.

M. José Maria Portell était directeur de la « Hoja del Lunes », édition du lundi publiée par la « Gazeta del Norte », où il était également rédacteur. On suppose que son assassinat est lié à la publication, lundi dernier, par son journal, d'une lettre signée de quarante-deux intellectuels prenant parti contre toute négociation avec les guérilleros de l'ETA. Selon des informations publiées par plusieurs journaux, le gouvernement madrilène aurait en effet engagé à nouveau des conversations avec le mouvement séparatiste pour examiner dans quelles conditions celui-ci accepterait d'arrêter ses activités terroristes.

Après avoir rappelé quels étaient les objectifs proclamés de l'ETA — généraliser la lutte armée pour obtenir « un Etat des travailleurs » indépendant du reste de l'Espagne, — les quarante-deux signataires mettaient en doute la réussite de négociations avec les guérilleros, dont des prétentions, disaient-ils, « sont irréalisables ».

M. Portell était un spécialiste de l'ETA, auquel il avait consacré plusieurs ouvrages. Il semble qu'il ait servi d'intermédiaire pendant un moment avec certains secteurs de l'organisation quand le gouvernement Suarez avait cherché à dialoguer avec elle.

C. V.

A Moscou

Les deux journalistes américains poursuivis avaient interviewé la femme d'un prisonnier politique

De notre correspondant

Moscou. — *Deux journalistes américains accrédités à Moscou, MM. Craig Withney, correspondant du* New York Times, *et Harold Piper, correspondant du* Baltimore Sun, *se sont rendus mercredi matin 28 juin devant un tribunal de la capitale soviétique, accompagnés d'un agent consulaire de l'ambassade des Etats-Unis. Bien que la citation à comparaître ne portât pas mention du chef d'accusation, MM. Withney et Piper avaient appris que le comité d'Etat de la radio et de la télévision soviétiques les accusait de diffamation. Au tribunal, il leur a été indiqué qu'ils devaient présenter le 30 juin une réponse écrite aux accusations de la télévisnon et que le procès aurait lieu à la même date.*

L'affaire a commencé avec le procès de deux membres du groupe géorgien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki jugés le mois dernier à Tbilissi au moment même où avait lieu à Moscou le procès du physicien Orlov.

Selon la version officielle des autorités soviétiques, non confirmée par les proches des deux accusés, ceux-ci auraient plaidé coupable. Pour accréditer cette thèse, la télévision a diffusé la « confession » de l'un d'eux, M. Zviad Gamsakhourdia, qui a regretté ses « crimes ». Les amis de M. Gamsakhourdia se sont interrogés sur les conditions dans lesquelles ce repentir avait été obtenu.

Quelques jours plus tard, MM. Withney et Piper se sont rendus à Tbilissi pour interroger la femme de M. Gamsakhourdia. Ils ont ensuite publié dans leurs journaux respectifs une interview : Mme Gamsakhourdia estimait que la déclaration télévisée de son mari avait été « truquée ». C'est sans doute cette affirmation qui a amené les responsables de la télévision soviétique, apparemment très sensibles à tout ce qui met en cause leur intégrité professionnelle, à porter plainte. Il n'est pas rare que des journalistes occidentaux soient pris à partie dans diverses publications soviétiques pour leurs articles sur l'U.R.S.S., mais c'est la première fois que deux d'entre eux sont cités en tant qu'accusés devant un tribunal soviétique.

Cependant, un signe de détente est intervenu dans les relations soviéto-américaines. Comme on l'avait annoncé à Washington, M. Francis Crawford, l'homme d'affaires américain accusé de spéculation sur les devises, a été libéré, mardi, peu après que les deux fonctionnaires soviétiques de l'ONU emprisonnés à New-York eurent été remis en liberté provisoire. M. Crawford doit cependant se tenir à la disposition de la justice soviétique, de même que les deux citoyens de l'U.R.S.S. devront en principe comparaître devant un tribunal américain.

DANIEL VERNET.

Après un Tchèque le mois dernier

UN COSMONAUTE POLONAIS A ÉTÉ LANCÉ A BORD DE SOYOUZ-30

Alors que les cosmonautes Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, en orbite depuis le 15 juin, continuent leur séjour à bord de la station Saliout-6, l'Union soviétique a lancé mardi 27 juin, à 17 h. 27 (heure française), un second équipage, à bord du vaisseau Soyouz-30, qui doit aussi rejoindre la station Saliout-6.

Un des membres de cet équipage est Piotr Klimouk, vétéran de l'espace, puisqu'il a déjà participé à deux missions, Soyouz-13, en décembre 1973, et Soyouz-18, en mai 1975 ; l'autre est un Polonais, Miroslav Germaszewski. Né en 1941, ancien pilote de chasse, le major Germaszewski était depuis 1976 en stage au centre de formation des cosmonautes.

Premier Polonais de l'espace, il est le second Européen de l'Est, après le Tchèque Vladimir Remek, qui, en mars dernier (*le Monde* daté 5-6 mars), fit équipe avec Alexei Goubarev à bord de Soyouz-28, L'U.R.S.S. ayant décidé d'ouvrir ses stations spatiales aux représentants des pays socialistes, le cosmonaute tchèque et le cosmonaute polonais seront suivis par des représentants d'autres pays, le prochain devant être un Allemand de l'Est.

La mission précise de Klimouk et Germaszewski n'est pas connue, mais Saliout-6 ne saurait abriter longtemps, faute de place, quatre cosmonautes. On peut donc attendre d'ici quelques jours le retour d'un des deux équipages. Ce qui libérerait l'un des colliers d'amarrage et permettrait un ravitaillement de la station par un vaisseau automatique Progress, comme cela s'est déjà produit en janvier dernier.

Aux assises de la Haute-Garonne

LE PROCÈS DES MEURTRIERS DE RENÉ TROUVÉ S'EST OUVERT A TOULOUSE

Christian Portay et Joseph Picart, accusés d'avoir assassiné René Trouvé, correspondant toulousain de l'hebdomadaire *le Meilleur*, comparaissent depuis mardi 27 juin, ainsi que le docteur Birague — inculpé de complicité pour avoir commandité le meurtre, — devant la cour d'assises de la Haute-Garonne, présidée par M. Durand.

Le procès au cours duquel seront entendus quelque quarante témoins ne devrait pas s'achever avant vendredi prochain. La première audience qui a seulement permis de procéder à l'interrogatoire des trois accusés, a été longuement interrompue après que Christian Portay eut été victime d'une crise d'épilepsie.

M. Chirac précise sa conception d'une « Europe confédérée et indépendante »

M. Chirac, en tant que maire de Paris, a offert mardi 27 juin un dîner à l'Hôtel de Ville en l'honneur des membres du corps diplomatique. Parmi les quatre cent soixante-dix convives, figuraient les ambassadeurs de cent quarante pays. MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et Bonnet, ministre de l'intérieur, s'étaient excusés.

M. Chirac a déclaré : « Dans ce siècle fantasque et violent, les Français attendent de ceux qui conduisent leur diplomatie deux choses essentielles : d'abord une protection vigilante et déterminée contre ce qui les menace de toute part, ensuite une France qui soit toujours à la hauteur d'une histoire qui l'oblige. »

Il a ensuite parlé en ces termes des questions européennes : « *Je vous dirai que ma conception est celle d'une Europe confédérée et indépendante. Cet ensemble, il faut le créer dans le respect des personnalités nationales comme de l'identité civilisatrice européenne. L'action européenne du général de Gaulle a consisté à créer le noyau à partir duquel pourrait naître la dynamique d'une Europe indépendante respectueuse des nations qui la composent.*

» Le fait historique, le fait dominant, c'est le fait national. C'est donc à partir de la nation, à son foyer, qu'il faut construire patiemment, intelligemment, résolument, une Europe nouvelle qui ne sera pas celle des rigidités, mais celle de la complexité organique requise par son développement, en conformité avec la nature du progsès technique et de ses exigences. »

» L'Europe doit être celle des travailleurs, des responsables, des industriels ou des syndicats. Il faut créer un tissu européen qui soit celui des citoyens et non celui des technocrates. Si ces derniers l'emportaient, l'Europe deviendrait une de ces sociétés qu'Albert Camus appelle « une » machine à désespérer les » hommes ». Or, l'Europe doit au contraire se faire concrètement et quotidiennement. C'est ainsi que les Européens feront l'Europe du possible et non pas en soupirant après une patrie européenne alors même qu'ils se révèlent actuellement incapables d'organiser leurs intérêts communs là où ils existent... »

LE CHEF DE L'ÉTAT SOUHAITE UNE RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE LA SCIENCE

M. Giscard d'Estaing vient d'adresser une lettre au recteur Mallet, président du Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS).

« Il m'apparaît, écrit le chef de l'Etat dans cette lettre rendue publique mardi 27 juin par l'Elysée, que la conduite de nos sociétés a tout à gagner à ce qu'hommes d'Etat et hommes de science, tout en respectant mutuellement leurs responsabilités propres, parviennent à établir entre eux une forme appropriée de dialogue et de coopération. »

M. Giscard d'Estaing considère à cet égard « qu'il y aurait le plus grand intérêt à ce que le MURS entreprenne, avec l'indépendance, l'autorité et les capacités qui sont les siennes, une réflexion prospective sur les choix majeurs devant lesquels l'évolution scientifique et technique risque de placer l'espèce humaine dans les décennies à venir. »

LE MARIAGE DE CAROLINE DE MONACO

Entre gens du monde...

Son Altesse Sérénissime la princesse Caroline, Louise, Marguerite de Monaco, vingt et un ans, étudiante en philosophie, épouse, ce mercredi 28 juin, en principauté de Monaco, M. Philippe, Michel Junot, trente-huit ans, conseiller en investissements auprès de groupes bancaires internationaux. Cette union, préfacée mardi 27 juin par un grand bal offert à huit cents invités « privilégiés », ne peut avoir le caractère d'un mariage d'Etat, qui s'attache aux hyménées des souverains régnants.

Elle ne sera pas non plus restreinte au cercle familial, comme l'avaient été les fiançailles. On ne peut dire davantage qu'il s'agira d'un événement public, puisque la presse sera écartée des cérémonies civile et religieuse, prévues dans l'enceinte du palais. Elle ne donnera lieu enfin à aucune réjouissance populaire, car la jolie Caroline et son heureux époux ne se montreront à l'ensemble de la population monégasque que le temps d'un court trajet entre le palais et la mairie de Monaco, pour y signer le livre d'or, jeudi, après la cérémonie religieuse.

Dans cet Etat de moins de 2 kilomètres carrés, où l'on vit encore à l'heure de *la Chartreuse de Parme*, on restera donc entre gens du monde, rois sans couronne, nobles sans fief, académiciens français en représentation, stars de Hollywood, sans oublier M. Jacques Chazot.

GUY PORTE.

En Italie

L'élection du président de la République commence dans la confusion

De notre correspondant

Rome. — Députés, sénateurs et délégués régionaux — mille onze personnes au total — sont convoqués le *jeudi* 29 juin, à 16 heures, pour élire le successeur de M. Giovanni Leone à la présidence de la République. Ce sera, comme on dit à Rome, « *une élection dans le brouillard* » : deux semaines n'ont pas suffi à la majorité parlementaire (démocrates-chrétiens, communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains) pour constituer une majorité présidentielle. Chaque parti se présentera avec un « candidat maison », en attendant que la situation se décante.

Vingt mille bulletins de vote ont été imprimés. Ils auraient largement suffi à élire les quatre premiers chefs de l'Etat italien, MM. De Nicola, Einaudi, Gronchi et Segni. Mais, à lui seul, M. Giuseppe Saragat exigea vingt et un votes en 1964, et son successeur, M. Leone, battit le record, sept ans plus tard, en ne passant qu'au vingt-troisième tour de scrutin.

L'élection très laborieuse de cet outsider dura seize jours.

Le vote est à bulletin secret. Cinq majorités sont possibles avec des variantes. Lors des trois premiers tours — pour lesquels les deux tiers sont requis, — il faudrait soit un large accord des principaux partis de la majorité, soit une alliance entre démocrates-chrétiens et communistes. A partir du quatrième tour — où la majorité absolue est suffisante, — d'autres possibilités s'ajoutent : une alliance de centre droit (comme celle qui fit élire M. Leone), une alliance de centre gauche (sans les communistes) ou un rassemblement laïc (excluant la démocratie chrétienne). Un affrontement entre les deux grands partis serait, toutefois, difficilement compatible avec l'union nationale. Ils souhaitent, l'un et l'autre, maintenir le cadre politique au moins pour quelque temps.

Mais ils doivent compter avec les socialistes. Les amis de M. Bettino Craxi sont entrés en lice les premiers et avec le plus de détermination. Cette fois, ont-ils dit en substance, le Quirinal nous revient. Nos voix n'iront qu'à notre propre candidat.

Les communistes sont partagés. D'une part, le P.S.I. les agace et les inquiète ; d'autre part, ils se disent qu'en lui donnant satisfaction, on détendrait le climat et sauverait la majorité parlementaire.

Encore faudrait-il que la démocratie chrétienne domine son orgueil et se résigne à un candidat laïc. L'un de ses représentants, M. Flaminio Piccoli, vient de dire : « *Nous avons les aspirations d'un grand parti démocratique.* » Un parti lui-même divisé entre partisans et adversaires du secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini. Les premiers veulent le garder à son poste, mais sont tentés de l'installer au Quirinal ; les seconds ont évidemment d'autres visées.

Depuis deux semaines, les états-majors romains se sont donc replongés dans les manœuvres politiques. C'est un sport dans lequel ils excellent. Les faux bruits succèdent aux coups de Jarnac ; on avance des « candidats vitrines » pour brûler les vrais prétendants et l'on s'éloigne un peu plus de la population, qui suit tout ce remue-ménage avec une indifférence réelle ou feinte, en tout cas de loin.

Après l'affaire Leone, il faut un président au-dessus de tout soupçon. C'est la raison pour laquelle certains candidats se tiennent cois : des affaires obscures les touchant personnellement ou impliquant leurs proches les incitent à la prudence.

Les « présidentiables » sont au nombre d'une douzaine. A part M. Giulio Andreotti, ils ont tous plus de soixante ans. Certains sont déjà septuagénaires (le socialiste De Martino, le communiste Amendola, le démocrate-chrétien Fanfani), d'autres ont soixante-quinze ans révolus (le républicain La Malfa), d'autres encore (comme les socialistes Nenni et Pertini) plus de quatre-vingts ans. Les premiers scrutins favoriseront sans doute les « candidats vitrines », c'est-à-dire les moins jeunes, mais seulement pour la forme. Il est difficile d'envoyer un vieillard au Quirinal, pour un mandat de sept ans, dans une situation politique aussi fluide.

A tort ou à raison, on estime en effet que le chef de l'Etat peut — s'il le désire — favoriser ou empêcher le compromis historique. Il ne tient qu'à lui de valoriser sa *fonction*. « *Au Quirinal,* remarque un député démocrate-chrétien, *nous élisons un dictateur et le choisissons de telle manière qu'il ne puisse exercer la dictature.* »

ROBERT SOLÉ.

● *Les élections municipales à Trieste* ont confirmé, en les accentuant, les résultats des scrutins régionaux du Val-d'Aoste et du Frioul-Vénétie-Julienne : baisse des principaux partis et nette affirmation d'une liste indépendante (« Pour Trieste »), qui a recueilli 27,4 % des suffrages. Elle occupe ainsi la première place devant la démocratie chrétienne (25,9 %), les communistes (18,6 %) et les socialistes (3,9 %). En revanche, le parti radical, qui avait fait une campagne très active dans cette ville frontalière, a obtenu 6 %, ce qui est bien supérieur à sa moyenne nationale. Il sera très difficile de gouverner Trieste, la D.C. n'étant pas disposée à s'allier avec le P.C.I.

هكذا من الأصل